

HISTOIRE

DE

L'ITALIE NOUVELLE

ET DU ROI

VICTOR-EMMANUEL

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Cᵉ, RUE COQ-HÉRON, 5.



CHARLES ALBERT

HISTOIRE

DE

L'ITALIE NOUVELLE

ET DU ROI

VICTOR-EMMANUEL

ANNALES DU MOUVEMENT ITALIEN DEPUIS 1815

AVEC 15 PORTRAITS SUR ACIER



PAR

MM. ERNEST RASETTI

ET

CHARLES DE LA VARENNE

Tome Ier

PARIS

AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue de la Paix

1861

INTRODUCTION

Les traités de 1815 n'avaient pas seulement bouleversé la carte géographique de l'Europe et rétabli les anciens rois sur leurs anciens trônes : ils avaient surtout renversé le droit public fondé par la révolution de 1789, et consolidé par les victoires du premier Napoléon. Aux idées de liberté, d'égalité, de progrès, les souverains réunis à Vienne avaient substitué le droit absolu, le déni des nationalités, l'esclavage des peuples, les priviléges de castes.

Il ne faut donc pas s'étonner si la Sainte-Alliance concentra tous ses efforts contre l'Italie, pour faire disparaître jusqu'à leurs dernières traces les immenses changements qu'y avait opérés la Révolution. Napoléon avait jadis commis une grande faute envers ce pays et envers la France. Au lendemain de Marengo, il pouvait constituer sous un seul chef toute la nation italienne, et créer ainsi à jamais une insurmontable barrière aux empiétements de l'Autriche. Les raisons dynas-

tiques, les affections de famille l'emportèrent sur les conseils de la prudence. Les duchés, les Romagnes, la Lombardie et la Vénétie étaient organisés en royaume particulier, mais dépendant de l'Empire ; Naples formait une souveraineté pour Murat ; tandis que la Sardaigne et la Sicile restaient à leurs anciens souverains. La nationalité italienne, que l'Empereur aurait pu reconnaître d'un trait de plume, n'existait pas : les légions italiennes versaient leur sang sur les champs de bataille d'Espagne et de Russie ; des institutions, moitié nationales, moitié françaises, avaient pris la place d'une loi unique qui eût fait la force du pays. Lorsque l'heure du danger arriva, l'Italie, qui aurait pu sauver l'Empire si elle avait été dans les mains d'un seul maître, l'Italie s'écroula aux coups de canon des alliés qui, des buttes Montmartre, menaçaient Paris.

Ce n'est qu'à Sainte-Hélène que Napoléon comprit toute l'étendue de sa faute. Là, dans d'intimes causeries, le grand capitaine dictait à Las Cases ces pages étonnantes, qui sont la plus belle description géographique, militaire et politique de l'Italie. Après avoir étudié tous les moyens de défense de l'Italie septentrionale, sondé ses rivières, examiné la force de ses citadelles, supputé le nombre de soldats et de canons, de marins et de vaisseaux dont pouvait disposer à un jour donné la Péninsule, il reconnaissait que les Italiens forment une nation bien tranchée et unique, qu'ils possèdent une complète uniformité de mœurs, de langue et de littérature, et prophétisait que, tôt ou tard, ce peuple serait réuni sous un seul gouvernement.

Ce rêve de l'illustre captif, les Italiens se chargèrent de le réaliser. Ecrasés sous la domination étrangère, humiliés, traités en véritables Ilotes par les Allemands, persécutés, appau-

vris par le despotisme le plus affreux, ils se concentraient dans leur désespoir et couvraient la Péninsule d'une immense conjuration. Les carbonari, imbus encore des principes qui avaient fait la gloire de l'Empire, ne rêvaient qu'une confédération italienne sous des princes constitutionnels; les républicains, qui arrivèrent ensuite, arboraient franchement le drapeau de l'unité : leur apôtre Mazzini mit au service de cette grande cause un véritable talent et une fertilité de ressources sans pareille. Peu à peu, cette idée pénétra dans les masses, que les excès des gouvernements vassaux de l'étranger exaspéraient tous les jours davantage.

Plusieurs levées de boucliers, dont la triste issue ne servit qu'à déconsidérer les chefs du mouvement, devaient faire évanouir bien vite les illusions des républicains. Le peuple, qui avait vu, à chaque tentative avortée, redoubler les maux qui l'accablaient, le peuple cherchait un moyen plus logique, et surtout plus sûr, pour sortir de son état d'oppression et resserrer les liens de la famille italienne. Il pensa donc à se tourner vers un roi libéral et courageux pour lui demander la délivrance et la force.

Mais il n'était pas facile de trouver en Italie un prince capable de se mettre à la tête d'une telle entreprise. Les Bourbons de Naples, qui possédaient une armée respectable, de grandes richesses, une bonne marine, s'aliénaient de plus en plus les sympathies des Italiens par leur administration brutale, par leur lâche complaisance envers l'Autriche, par le refus de toutes garanties à leurs sujets. La maison de Lorraine, en Toscane, s'éloignait trop des traditions de Léopold Ier, et n'était qu'un instrument docile de la cour de Vienne. Le

Saint-Siége excommuniait et pendait carbonari et républicains, et faisait une guerre acharnée à la liberté et au progrès.

Seule, la maison de Savoie pouvait venir en aide à cette nation opprimée. Déjà les Italiens se rappelaient avec reconnaissance tout ce qu'avait fait à Vienne, en 1815, le ministre de Victor-Emmanuel Ier pour sauvegarder l'indépendance de l'Italie, en cherchant, avec l'aide de la France, à empêcher l'empereur François de s'approprier le Lombard-Vénitien ; ils savaient que, seul parmi les princes italiens, le roi de Sardaigne n'avait pas conclu de traité secret avec l'Autriche ; que Charles-Albert avait été persécuté, en 1821, pour la cause de la patrie ; qu'après son avénement au trône, il ne s'était occupé que de former une armée nationale, dans le but, bien avoué, de faire la guerre à l'Autriche. De leur côté, les descendants d'Emmanuel-Philibert n'avaient pas oublié que leur avenir promis était la souveraineté de la Péninsule. Charles-Albert, *placé*, suivant sa propre expression, *entre le poignard des républicains et le chocolat des jésuites*, ne rêvait que l'émancipation de l'Italie. L'Autriche ne se dissimulait pas l'approche du danger ; elle concentrait en Italie ses meilleurs soldats, épouvantait la diplomatie de ses menaces, et se préparait à une lutte désespérée. — Son triomphe, une première fois, en 1848 et 1849, la défaite et la mort en exil du magnanime roi de Sardaigne, après toute une suite d'admirables actions et de sublimes sacrifices, ne firent qu'ajourner la question ou plutôt la résoudre radicalement contre elle, en jetant l'Italie tout entière, à l'exclusion des anciens partis, et autant par reconnaissance que par nécessité de l'union, dans les bras de la dynastie piémontaise.

En effet, ce mouvement, cette agitation, cette guerre des idées aboutissaient, après quarante-cinq ans d'attente, aux batailles de Magenta et de Solferino, aux victoires de Palerme et de Milazzo, à la prise d'Ancône, à l'occupation de Naples et à la chute de Gaëte. Napoléon III, héritier des idées de son oncle, prêtait la main à l'indépendance de l'Italie, et l'aidait, contre l'Europe absolutiste, à se constituer sous le sceptre de Victor-Emmanuel.

Nous sommes à la veille du dénouement de cette grande question italienne, qui tient en suspens les esprits depuis un demi-siècle, et d'où peut sortir pour l'Europe entière la liberté ou l'esclavage. Deux influences se trouvent aux prises dans les plaines de l'Italie, aujourd'hui, comme aux temps de Bayard, l'influence française et l'influence autrichienne : — la France, c'est-à-dire la liberté, le progrès, la gloire; l'Autriche, c'est-à-dire le servage, l'abrutissement, la réaction. La conclusion, par le temps où nous vivons, ne saurait être douteuse.

Il nous a semblé qu'en ce moment, où tous les esprits sont préoccupés de l'issue d'une telle lutte, il était du devoir de la presse indépendante d'éclairer d'une vive lumière cette question si controversée.

Raconter l'histoire du mouvement italien, c'est mettre nettement au jour les causes de l'énorme crise qui s'accomplit sous nos yeux, c'est reprendre en détail les malheurs auxquels a été en butte l'Italie depuis 1815, ses espérances, ses rêves, ses luttes, ses batailles, ses défaites, ses triomphes. La tâche a ses difficultés; mais elle a aussi son attrait. Il y a là de grandes choses à dire, de sublimes actions à rappeler, de nobles

physionomies à faire mieux connaître. — En suivant la marche des faits, nous étudierons les hommes qui ont pris une part remarquable au mouvement italien ; dans le récit des événements, nous essayerons d'attribuer la gloire à qui elle appartient véritablement : rois et ministres, généraux et écrivains, rêveurs et hommes positifs, tous les contemporains dignes d'intérêt passeront devant les yeux de nos lecteurs.

A défaut de qualités brillantes, cette œuvre aura pour elle l'impartialité et l'exactitude : nous ne venons flatter ni dénigrer personne ; étrangers à l'Italie, nous l'aimons de tout notre cœur ; c'est notre sœur aînée dans cette famille latine, qui, quoi que l'on dise ou que l'on fasse, est appelée à la domination de l'Europe ; c'est notre initiatrice antique à la civilisation, notre courageuse compagne sur les champs de bataille ; ce sera notre fidèle alliée à l'heure du danger. Nos sympathies appartiennent à ceux qui servent sa cause fidèlement, sans pensée d'intérêt personnel, quel que soit le parti dans lequel ils comptent.

De longues et consciencieuses études nous ont préparé à ce travail considérable : une indépendance absolue dans nos appréciations nous vaudra, nous l'espérons, les sympathies de tous les esprits qui aiment la vérité et s'intéressent à l'avenir de la Péninsule italienne.

Paris, 1er avril 1861.

HISTOIRE

DE

L'ITALIE NOUVELLE

ET DU ROI

VICTOR-EMMANUEL

CHAPITRE I

LE GOUVERNEMENT AUTRICHIEN ET LES PROVINCES LOMBARDO-VÉNITIENNES.

Au moment où s'ouvrait entre la France impériale et l'Autriche cette mémorable guerre de 1809, si vite terminée par les écrasantes victoires d'Essling, de Wagram, et la seconde entrée à Vienne, qui constituèrent définitivement Napoléon arbitre du continent, le général autrichien archiduc Jean prêt à passer l'Isonzo pour envahir la Vénétie, adressait aux Italiens, en les exhortant à se soulever contre « le joug français », une proclamation où se trouvaient les paroles suivantes :

« — Voulez-vous être une fois Italiens? Unissez vos forces, vos bras, vos cœurs aux armes généreuses de l'empereur François. En ce moment, il fait descendre en Italie une puissante armée.

Il l'envoie *non pour satisfaire une vaine soif de conquêtes*, mais pour se défendre lui-même, et *assurer l'indépendance de toutes les nations de l'Europe.* — Si Dieu protége les vertueux efforts de l'empereur François et ceux de ses puissants alliés, *l'Italie redeviendra heureuse et* SERA DE NOUVEAU RESPECTÉE EN EUROPE! — Accourez, Italiens, accourez, et qui que vous soyez et quelque nom que vous portiez, il suffit que vous soyez Italiens. Consentirez-vous à rester vils et déshonorés comme vous l'êtes? Serez-vous donc moins que les Espagnols? Aimeriez-vous moins que les Espagnols votre religion, l'honneur et le nom de votre nation? Avez-vous moins d'horreur que les Espagnols pour la honteuse oppression que vous supportez? Soyez convaincus que c'est probablement la dernière occasion qui vous reste de rejeter de l'autre côté des Alpes le joug qui pèse sur toute l'Italie. Milanais, Toscans, Vénitiens, Piémontais, et vous tous, peuples d'Italie, souvenez-vous des temps passés, souvenez-vous de votre ancienne gloire. »

Trois ans plus tard, en envahissant le royaume italien, de compte à demi avec les Anglais, le comte Nugent faisait répandre partout une autre proclamation plus riche encore en promesses. Il annonçait aux Italiens un véritable âge d'or : « Vous devez tous, disait-il, devenir une nation indépendante... vous serez heureux; votre sort sera digne d'envie, votre position admirée. »

Une année après, le retour de Napoléon de l'île d'Elbe inspirait à l'empereur François Ier une lettre-patente par laquelle il promettait :

1° Que dans le royaume lombard-vénitien on conserverait aux Italiens *cette nationalité à laquelle ils attachaient, avec raison, tant de prix ;*

2° Que la forme du gouvernement serait conforme au caractère *et aux habitudes des Italiens ;*

3° Que la personne du monarque serait représentée par un vice-roi, qui, pour agir efficacement, recevrait les pleins pouvoirs d'*alter ego*, tout à fait indépendant de Vienne et de l'administration allemande.

Autant de mots, autant de mensonges.

Car, une fois plus solidement établi, l'empereur François répondait bientôt à une députation lombarde qui venait réclamer de son honneur de prince la réalisation de tant de promesses : « Il faut que les Lombards oublient qu'ils sont Italiens. Mes provinces d'Italie ne doivent être unies que par les liens de l'obéissance qui les rattachent à l'empire. » Et comme complément de cette déclaration, le prince de Metternich disait, à la même époque, au marquis de Saint-Marsan, ambassadeur piémontais : « L'empereur veut éteindre l'esprit de fusion et de constitution italienne, et c'est pour cela qu'il ne prendra pas le titre de roi d'Italie, c'est pour cela qu'il a désorganisé l'armée italienne et aboli toutes les institutions qui pouvaient préparer un grand règne national, c'est pour cela enfin qu'il veut détruire le jacobinisme italien et assurer ainsi le repos de l'Italie (1). »

Les faits devaient bientôt parler plus haut encore que ces phrases menaçantes.

L'abdication de Fontainebleau avait, de fait, mis fin au royaume d'Italie. — Dépassé par les événements, le vice-roi Eugène Beauharnais n'avait pu obéir aux ordres réitérés de Napoléon qui, pendant toute la campagne de France, le pressait de marcher avec les cent mille hommes sous son commandement pour venir se joindre à lui; ce qui eût sans nul doute changé singulièrement la face des choses. —Toute l'action d'Eugène s'était bornée à conserver l'armée intacte dans les imprenables forteresses du Quadrilatère, à couvrir Milan, la capitale, et enfin à résister honorablement aux propositions des alliés, transmises par son beau-père, le roi de Bavière, qui lui offraient la couronne de la Haute-Italie s'il voulait s'unir à eux contre l'Empereur.

La nouvelle de l'entrée des coalisés à Paris, ainsi que du traité de Fontainebleau, vint plonger le prince dans une profonde

(1) Archives royales de Turin. *Correspondance diplomatique des années 1815 à 1819.*

perplexité. Il songea alors à faire son arrangement particulier pour le royaume, et il résolut d'envoyer au congrès des souverains réuni à Paris, deux de ses généraux, accompagnant une députation du Sénat. — Cette idée, mise à exécution comme le voulait Eugène, avec d'influents et habiles patriotes pour exposer les besoins et les désirs de l'Italie, eût peut-être sauvé le royaume, et consolidé son propre établissement. — La Sainte-Alliance laissait bien alors Murat à Naples. — Mais l'Autriche veillait, guettant cette riche proie, l'objet de son incessante convoitise. Ses troupes remplissaient la Vénétie, et des agents à elle, personnages de l'aristocratie milanaise, qui ne devaient pas tarder à déplorer leur erreur avec des larmes de sang, agitaient en sa faveur, principalement dans le peuple, que les impôts et les levées extraordinaires d'hommes des dernières années avaient assez mal disposé.

La proposition du vice-roi, aussitôt portée au Sénat, souleva un violent orage au sein de cette assemblée. Les nombreux partisans de l'indépendance sous un roi national appuyaient la demande d'Eugène; les partisans, cachés encore, de l'Autriche, surent si bien manœuvrer, si bien susciter une déplorable confusion, à propos de la forme de la démarche et de la personne des envoyés, que ce grand corps, semblant isoler sa cause de celle du vice-roi, décida que sa députation, agissant indépendamment des envoyés d'Eugène, irait solliciter *humblement* des souverains l'admission de la Haute-Italie aux conférences. — En même temps, et pendant que tous les bons citoyens criaient à la trahison, la populace de Milan, largement soudoyée, se soulevait, assassinait le ministre Prina, victime désignée de la réaction, et menaçait de plus grands excès encore.

Eugène, triste et découragé, ne voulut plus rien entendre. Résistant aux prières désolées de son armée et de la population libérale, il déclara qu'il se retirait et livrait les Italiens à eux-mêmes. — Par une convention avec les généraux alliés (avril 1814), il pourvut au libre départ des troupes françaises de l'Italie, et cela fait, laissant l'autorité à un de ses généraux, il partit avec sa famille pour la Bavière.

Aussitôt, de concert avec le haut commissaire anglais et le général en chef autrichien, accourus à Milan, le Sénat s'empressait de nommer une régence de gouvernement, qui prenait en main la direction des affaires. Pour satisfaire au vœu public, des envoyés partaient pour Paris, chargés de réclamer au nom du royaume ces deux choses : — indépendance absolue de la Haute-Italie ; — droit de la nation à disposer de sa couronne. — L'universalité du pays espérait de bonne foi dans le succès de cette démarche ; mais les meneurs de la grande affaire savaient à quoi s'en tenir et mettaient le temps à profit. Le commandant autrichien Bellegarde s'était installé à Milan, côte à côte avec la Régence nationale, qu'il laissait jouir en apparence de toute sa liberté d'action, mais dont, au fond, il usait comme d'un admirable instrument pour l'usurpation projetée. Peu à peu, il faisait occuper les forteresses par ses propres troupes, dissoudre ou disperser l'excellente et magnifique armée italienne, éloigner ou démettre les généraux, en un mot, désarmer le pays, de manière à n'avoir aucune résistance à rencontrer le jour où les projets de sa cour se trouveraient tout à coup dévoilés.

Toutes ces choses ne laissaient cependant pas que de jeter une vague inquiétude dans le pays. — L'intronisation d'un archiduc à Modène, Parme donné à Marie-Louise, les Légations reprises pour le compte du Saint-Siége, entamaient déjà singulièrement le beau royaume napoléonien. — Ces etrangers, venus au nom de l'indépendance et de la liberté, commençaient leur œuvre par le morcellement. Qu'allait-il donc advenir du reste ?

On ne tarda pas à l'apprendre. Une dépêche de Paris vint soudainement terrifier ces provinces. — Les envoyés italiens avaient été repoussés des conférences. Le congrès *donnait* le royaume d'Italie à l'Autriche.

A l'instant même, Bellegardo, déclarant, au nom de l'empereur François Ier, prendre possession des pleins pouvoirs, informait ainsi les populations de l'odieux trafic qui venait de se consommer d'elles, au dernier acte de la lâche comédie :

« La paix signée à Paris le 30 mai dernier, a établi sur des

bases sûres et solides la tranquillité et les destinées de l'Europe.

» Le sort de ce pays a été aussi fixé.

» Peuples de la Lombardie, des États de Mantoue, de Brescia et du Vénitien, *un sort heureux vous attend;* VOS PROVINCES SONT DÉFINITIVEMENT ANNEXÉES A L'EMPIRE D'AUTRICHE. »

Un cri général de fureur répondit à ces paroles, et prouva aux agents de la cour de Vienne que les Italiens, si terriblement trompés, pouvaient encore trouver des ressources dans leur désespoir. — L'état de l'Europe n'offrait encore rien de bien rassurant. La France militaire relevait la tête. Napoléon habitait l'île d'Elbe, sur les côtes d'Italie, et Murat régnait à Naples. Un peu de prudence sembla nécessaire. — L'annexion complète fut donc provisoirement suspendue. On fit circuler des promesses d'autonomie, de vice-roi quasi-souverain, comme du temps d'Eugène. On chercha à endormir les esprits, en attendant de montrer sans péril la véritable physionomie du maître absolu et irrité. — Pendant cette période indécise en apparence, Bellegarde mettait à profit les instants. Il abolissait le Sénat, le conseil d'État, les colléges électoraux, les ministères, la Cour des comptes, l'organisation administrative et judiciaire, tout ce grandiose édifice gouvernemental élevé par Napoléon avec l'aide des plus puissantes intelligences de l'Italie. — Il faisait table rase pour transplanter dans ce pauvre pays le système autrichien avec toute sa plénitude d'attributions. — Quel échange!

Mais quand le drame des Cent-Jours eut été joué, quand Napoléon captif et Murat fusillé au Pizzo eurent délivré l'Autriche de toute inquiétude, alors la cour de Vienne jeta le masque, et parla désormais sans réserve. L'obéissance aveugle ou l'échafaud, telle fut l'option laissée aux Italiens. — La dénomination de *royaume d'Italie* cessa définitivement d'exister. Il n'y eut plus qu'un *royaume Lombard-Vénitien*, dont l'empereur François I[er] se déclara le souverain absolu, au même titre et de la même façon que pour ses autres Etats. — Par ses archiducs, installés à Florence, à Modène, à Parme, par la pression exercée sur la cour de Rome, l'Autriche se vit dès lors maîtresse de la Haute-Italie, et toute

puissante dans le Midi, où régnait une maison qui se modelait en tout sur ses propres allures.

Si les envahisseurs s'étaient empressés de tout désorganiser dans le Lombard-Vénitien, en revanche, ils ne s'empressaient guère de reconstruire. L'arbitraire le plus complet était l'unique règle de gouvernement. Des généraux, commandants civils et militaires à la fois, exécutaient passivement les consignes qui arrivaient de Vienne. — Il fallut près de trois années pour que le vieux et soupçonneux François se décidât à nommer un vice-roi, en la personne d'un de ses frères; et encore n'était-ce qu'un soliveau doré, sans aucun pouvoir, sans aucune initiative. — La volonté formelle du cabinet autrichien était de tuer dans ses sujets d'Italie jusqu'à l'idée de cette nationalité, si glorieusement affirmée sous le règne de Napoléon, et, pour cela, de les réduire à la condition d'ilotes, privés dorénavant de tous droits, et considérés à peine comme hommes, devant leurs maîtres allemands. — A M. de Metternich revient pour la plus grande partie l'honneur de ce programme, mis aussitôt à exécution, et dont la Providence a voulu qu'il pût voir, avant de mourir, les définitifs résultats, si éloignés de ce qu'il avait rêvé.

On avait accordé aux Lombards-Vénitiens une espèce de représentation provinciale, pompeusement présentée comme le palladium futur des libertés publiques, comme gage des « intentions paternelles » de l'empereur envers ses nouveaux peuples. — La lettre-patente du 24 avril 1815 portait :

« Nous *permettons* à l'assemblée centrale d'exprimer *respectueusement* les besoins, les désirs, les prières de la nation, dans toutes les branches de l'administration publique, nous réservant de notre côté *de la consulter quand nous le jugerons opportun.* »

En 1825, l'assemblée centrale de Milan ayant pris au sérieux cette permission, exprima, par une note des plus *respectueuses*, plusieurs *vœux* très instants du pays, ayant trait surtout à des réformes judiciaires; elle demandait des améliorations dans la législation criminelle, les débats publics, la liberté de la défense des inculpés, un lieu de déportation pour les débauchés, la limitation des testaments olographes, qui étaient une source

de procès scandaleux, l'institution des chambres des notaires, des pouvoirs plus étendus pour le vice-roi et une chancellerie pour les affaires d'Italie, etc.

Deux fois le comte de Colloredo, gouverneur de la Lombardie, renvoya la pétition aux signataires, ne la trouvant pas suffisamment *respectueuse*, et enfin, il en vint à mettre en doute le droit de l'assemblée d'entrer dans l'examen de telles matières. L'empereur François, présent à Milan à cette époque, fut plus explicite : il fit dire à l'assemblée centrale qu'étant décidé à ne pas la recevoir en sa qualité de corps représentatif de l'Etat, il verrait les membres de l'assemblée comme simples particuliers et sans aucune représentation publique.

Mais la plus terrible peut-être de toutes les conséquences que comportait l'invasion étrangère était l'abolition totale du système judiciaire français et son remplacement par les codes autrichiens, législation féroce et insensée, véritablement édictée pour des esclaves et non pour des hommes, où l'accusé, *privé de défenseur*, est laissé à la merci complète du juge, et dans laquelle figurent en toutes lettres des dispositions comme celle-ci :

« Il peut être ordonné jusqu'à cinquante coups de bâton pour » une même fois. — Les femmes et les adolescents au-dessous » de l'âge légal subiront la peine des verges dans les cas où la » bastonnade devrait être ordonnée. » — Code pénal, art. 20. — « Après qu'un prévenu a été condamné, sa peine, pendant le » temps de l'expiation, peut être aggravée du jeûne et de la bas- » tonnade. » — « La bastonnade peut être réitérée plusieurs fois pendant la peine. » — Code pénal, art. 17 et 21.

La peine de la prison est graduée, suivant les rigueurs qu'on y subit. — Le troisième degré, dénommé *carcere durissimo,* est ainsi décrit au paragraphe 14 du Code pénal :

« Le condamné sera renfermé dans un cachot séparé de toute » communication, n'ayant de lumière et d'espace que ce qu'il en » faut pour vivre. Il sera constamment chargé de fers pesants » aux pieds et aux mains, et toujours tenu, excepté le temps du » travail, par une chaîne attachée à un cercle de fer qui entoure » son corps. Il aura pour tout aliment du pain et de l'eau, une

» soupe chaude tous les deux jours, et jamais de viande. Son lit » sera formé de planches nues, et il lui sera défendu de voir qui » que ce soit, ainsi que de parler avec personne, sans excep- » tion. »

Voilà, disons-le en passant, le régime auquel furent soumis dans les cachots du Spielberg, de 1820 à 1836, jusqu'à la mort de l'implacable François Ier, les plus illustres Italiens, sacrifiés aux féroces inquiétudes de l'Autriche.

Mais tout n'est pas fini là. — LA TORTURE figure au nombre des pouvoirs discrétionnaires du magistrat autrichien. — Les paragraphes 363, 364 et 365 du Code pénal donnent expressément au président du tribunal le droit d'employer « LA BASTONNADE, LE » JEUNE ET LES FERS *contre le prévenu qui refuserait de répondre aux* » *questions du juge, qui feindrait la folie ou persisterait dans ses dé-* » *négations malgré les preuves du contraire.* »

Le même Code, section 377, ordonne que : « dans les affaires » d'Etat, et sous peine de complicité, la femme doit dénoncer son » mari, le frère son frère, le fils son père, et ainsi de suite pour » tous les membres de sa famille. » — Il faut, sous la même peine, dénoncer l'ami qui vous a fait une confidence politique, lors même que, cédant à vos conseils, il a abandonné son projet.

Telles étaient les infâmes lois que l'Autriche substituait à la noble, à la généreuse, à l'intelligente législation française! — Et ces lois de sauvages ne restaient pas lettre morte entre les mains des agents impériaux de toutes classes. — Police, tribunaux ordinaires, commissions exceptionnelles, conseils de guerre rivalisaient à l'envi, dès le lendemain de la perfide usurpation autrichienne, pour initier l'infortuné peuple du Lombard-Vénitien à ces règlements dignes de la race barbare qui les avait inventés (1).

(1) M. Victor Foucher, qui a traduit en Français les codes autrichiens, porte, sur le Code criminel, le jugement que voici : « ... Ainsi, l'instruction est secrète, l'inculpé ne peut arriver à un débat contradictoire devant ses juges; les sentences peuvent, en certains cas, être révisées, lors même qu'elles sont devenues définitives. L'accusé ne peut avoir la communication des pièces

Quant à l'unique et réel moyen de gouvernement qui, dès le lendemain de l'occupation, fut installé avec les gouverneurs et vice-rois de l'Autriche, LA POLICE, ses hauts faits lui ont valu dans le monde entier une renommée si bien établie, que nous ne la mentionnons ici que pour ordre et comme la digne auxiliaire des lois dont on vient de lire un échantillon.

Frappés si exorbitamment dans leur nationalité, dans leurs libertés intérieures et dans leur dignité d'hommes, les infortunés Lombards-Vénitiens ne l'étaient pas moins dans leurs intérêts matériels. Les très grasses et très riches provinces italiennes étaient échues fort à propos à l'Autriche comme elle arrivait sur le penchant de la banqueroute. — Aussi se jeta-t-elle sur cette proie avec une avidité sans pareille comme sans exemple jusque-là. — Quelques traits en donneront une faible idée. — La couronne d'Italie possédait une riche dotation en biens fonds, évaluée à 200 millions pour le moins. Le cabinet de Vienne fit vendre ces biens en toute hâte, en empocha le montant et inscrivit au budget une lourde liste civile, payée jadis par les revenus de ces biens : manière ingénieuse de tirer deux moutures d'un même sac. — L'administration de la dette publique, *Mont Napoléon*, possédait également des immeubles, garantie de ses créanciers. L'empereur François s'empara d'une partie de ces immeubles, et, par un autre genre de fraude, fit inscrire subreptícement sur les livres une somme de plus de 40 millions de capital, dont il prit les titres, grevant d'autant les finances particulières du pays. — On fit argent de tout. Le magnifique matériel de guerre appartenant à l'Etat fut livré à des brocanteurs. On mit aux enchères jusqu'aux terrains d'un champ de manœuvres près de Milan!

mises à sa charge. Enfin, si l'on accorde au condamné le recours contre la sentence, ce recours est presque illusoire, puisque aucune nouvelle latitude ne lui est accordée. » Et plus loin, en parlant de la peine additionnelle de coups de bâton et de verges, il ajoute : « En France, cela nous révolterait avec raison ; mais dans les Etats héréditaires, il paraît que le sentiment de la dignité de l'homme n'est pas encore arrivé au même degré de maturité. »

La première faim apaisée, on songea à l'exploitation régulière de la précieuse mine.

L'Autriche avait consommé son usurpation à une époque de guerre, où le pays était naturellement surchargé d'impositions: ces impositions exceptionnelles furent en entier conservées telles quelles par le gouvernement autrichien, comme si ce n'était pas assez d'augmenter les contributions indirectes d'une manière considérable. Dans les revenus de l'empire, qui s'élevaient à 390 millions de florins, le royaume lombard-vénitien figura bientôt pour 124 millions, ce qui donne le 1/3 des impôts pour un 7e de la superficie territoriale. Plus de 100 millions de francs par an, tous frais d'administration et de solde des troupes d'occupation payés, partaient chaque année de l'Italie pour aller combler les vides du trésor de Vienne. Plusieurs milliards sortirent de ces provinces épuisées, sans que la plus petite somme y revînt jamais.

Toutes ces choses, et bien d'autres encore, n'étaient guère faites pour concilier aux envahisseurs les sympathies de leurs sujets. Une immense colère couva bientôt dans tous les cœurs.

Nous avons parlé plus haut des partisans de la domination autrichienne qui avaient appuyé et hâté l'œuvre de la contre-révolution en Italie. En peu d'années, ces partisans avaient disparu, et la maison d'Autriche ne trouvait plus que des ennemis en deçà des Alpes. Le parti religieux, féodal, ce parti *de l'ordre*, en un mot, ainsi qu'on l'a appelé plus tard, était autrichien dans l'âme en 1814; en 1820, il était déjà italien.

Mais les Italiens étaient désarmés; ils ne pouvaient plus que souffrir et gémir : l'armée italienne n'était plus là pour appuyer de ses baïonnettes la cause de la nationalité; car un des premiers soins de l'Autriche avait été de disperser, d'anéantir cette belle armée, encore si nombreuse et si fière en 1814, et qui avait couvert la Lombardie plus d'un mois après l'entrée des troupes alliées à Paris.

Pour se défaire de ces braves régiments, on feignit de croire à un vaste complot militaire, dans lequel ils trempaient en

masse. L'armée fut dissoute, les officiers congédiés; toute l'organisation militaire fut supprimée, en commençant par les fabriques d'armes, les fonderies de canons et les écoles militaires : l'uniforme italien dut disparaître pour faire place à l'uniforme allemand, désormais symbole permanent de la domination étrangère.

Après cela, comment s'étonner de l'inquisition politique établie comme base du gouvernement, de la presse supprimée, de l'instruction publique livrée à d'ignares affiliés de la police, et mesurée parcimonieusement, comme chose dangereuse. — Les universités de Pavie et de Padoue se virent gratifiées de professeurs allemands, ignorant la plupart jusqu'à la langue italienne; l'Institut de Milan, l'une des glorieuses créations de Napoléon, tomba dans un état pitoyable; les plus grands hommes de l'Italie moderne, tels que Volta, Oriani, Manzoni, Porro, Verri, étaient laissés dans l'isolement, humiliés de mille manières. Il n'y eut plus de place partout que pour les Allemands : tribunaux, police, administration, tout fut livré à des étrangers, aussi peu au courant des mœurs que des besoins des populations.

Un tel état de choses devenait intolérable : aussi des conjurations ne tardèrent-elles pas à s'organiser pour arracher le pays à ce régime oppressif et brutal.

La première éclata en 1821. Les carbonari, émanation des francs-maçons, étaient pour la plupart d'anciens amis de la France, dévoués aux théories constitutionnelles; l'élite de l'intelligence et de l'aristocratie trempait dans cette première conjuration, qui comptait dans ses rangs tous les débris de l'armée napoléonienne. Déjà, en 1815, Frédéric Confalonieri, Rasori, Gasparinetti, Marchal, Latterada, les généraux Lecchi et Belletti, Cavedoni, Brunetti, Pagani et plusieurs autres, avaient ouvert des intelligences avec Joachim Murat pour renverser le gouvernement autrichien lors des Cent-Jours; mais la tentative avait avorté, et les dures prisons allemandes s'étaient ouvertes pour les conjurés.

Lorsque la révolution éclata en 1820 à Naples, les Italiens,

sujets directs de l'Autriche, crurent le moment arrivé de reconquérir leur liberté, et une vive agitation remua le Lombard-Vénitien. — Tout se borna cependant, faute de moyens et d'organisation, à des vœux pour le triomphe des insurrections du Midi et du Nord, ainsi qu'à de vagues pourparlers avec le prince de Carignan (Charles-Albert), et avec quelques chefs de l'armée piémontaise. Les victoires des Impériaux à Naples, l'entrée des Autrichiens en Piémont, l'exil de Charles-Albert, en coupant court aux événements, permirent à la police autrichienne de faire main-basse sans crainte sur les conjurés lombards. Une commission extraordinaire, établie en novembre 1821 à Milan, fut chargée de rechercher les personnes qui avaient participé d'*intention* à ce mouvement. De nombreuses arrestations plongèrent la plupart des familles lombardes dans le deuil. Cajetan, Castillia, le marquis Pallavicino, le comte Confalonieri, Silvio Pellico, Maroncelli (1), Andryane, Oroboni, Villa,

(1) A propos de ce même Maroncelli, voici un échantillon des procès qui décimèrent alors la société de Milan et de Venise : — « Un jeune homme, que son séjour dans les cachots du Spielberg devait couronner, aux yeux des nations, de l'auréole du martyre, Pierre Maroncelli, sujet romain, est arrêté, en 1820, à Milan, sous la vague inculpation de conspirer contre l'Autriche. — Deux informations que fait la police, deux procès renouvelés devant le tribunal criminel de Milan, ne fournissent aucune preuve à sa charge. L'empereur ordonne qu'il soit remis à une commission spéciale. On le conduit à Venise, et il est livré à l'inquisiteur Salvotti, Tyrolien, qui recommence la procédure. Ne pouvant, pas plus que les juges précédents, arriver à convaincre son prisonnier de la moindre faute, après *dix-huit* mois d'une enquête torturante, Salvotti lui dit un jour : « Puisque rien ne ressort » de votre procès qui vous rende condamnable, répondez maintenant à une » *hypothèse* que je vais vous proposer. Si l'Italie, au lieu de dépendre de tant » de petits gouvernements absolus, était réunie sous un seul, et que ce gou- » vernement fût libre, indépendant, représentatif, le préféreriez-vous aux » gouvernements actuels? » — Et le prisonnier, répondant qu'il n'était pas tenu de satisfaire à des questions hypothétiques, l'inquisiteur Salvotti continua : « Si votre réponse devait vous nuire, je ne vous presserais pas ; mais » puisque votre position ne change pas pour cela, et qu'il est au contraire » très utile que je fasse voir à l'empereur que je vous ai interrogé aussi sur » ce point, je vous conjure de me répondre. » — A ces mots, le prisonnier, voulant éviter que son refus fût donné pour *non-réponse*, et la candeur de son noble caractère repoussant l'apparence même d'une abjuration de ses sen-

Borsieri, Torelli, le baron Arese, le baron Trecchi, de Jelber, le marquis Visconti, Rizzardi, Conrelli, Martinelli, Mazzotti, et d'autres encore du même rang, après trois années de captivité préventive, étaient condamnés à mort, et ensuite, *par grâce*, à une longue et cruelle détention dans un bagne autrichien. Toute l'Europe connaît le touchant ouvrage de Pellico sur les tortures endurées par les condamnés politiques au Spielberg; et la France notamment a pu lire dans les Mémoires de M. Andryane comment l'Autriche savait torturer ceux qui lui avaient fait peur. En martyrisant ces hommes, qui n'étaient coupables que d'avoir voulu relever leur patrie de l'abjection, en épuisant envers eux toutes les horreurs de son système pénal, le gouvernement autrichien obtint surtout un résultat qu'il n'avait peut-être pas prévu : celui de se rendre odieux et d'attirer sur ses victimes d'universelles sympathies.

Un an après ces condamnations en masse, l'empereur François Ier venait visiter l'Italie; l'occasion était belle pour faire acte de clémence, bien des voix s'élevèrent alors à Milan pour demander la grâce des condamnés : l'empereur se montra inexorable. Les gens qui l'avaient jadis le mieux servi n'obtinrent eux-mêmes que de froids refus pour leurs parents compromis. — De ce jour, l'Autriche perdit le dernier partisan qui pouvait lui rester encore. Noblesse, bourgeoisie, peuple, clergé, toute la nation se trouva liguée contre elle, comme un seul homme.

Cette hostilité sourde, mais forcément inactive, dura jusqu'à la révolution de juillet. Les espérances des patriotes se ranimèrent alors. Bientôt, des clubs de conjurés furent organisés dans presque toutes les villes, et notamment dans les universités. C'est à ce moment que prit naissance la *Jeune Italie*, complot permanent,

timents, repartit qu'un homme d'honneur n'avait qu'une réponse à donner et qu'il lui laissait à juger quelle était la sienne. C'était plus que Salvotti n'en voulait. Il se leva d'un air de triomphe, en s'écriant : « Monsieur, jusqu'à » présent vous n'étiez pas condamnable; maintenant, vous l'êtes! » — Et Maroncelli fut condamné à mort, puis commué en vingt ans de *carcere duro* en Autriche. » — *L'Italie sous la domination autrichienne*, par Henry Misley, page 65. — Voir, en outre, les *Mémoires de Maroncelli*.

organisé surtout par Joseph Mazzini, et prélude de l'idée unitaire, qui, rêvant d'abord la république, devait passer plus tard à la monarchie représentative. Les complots de ce parti ne réussirent d'abord qu'à peupler les prisons sans donner aucun motif de crainte sérieuse à l'Autriche. Mais de cette époque, cependant, date une espèce d'éducation politique pour le peuple italien. Le procès à la domination allemande était alors complétement jugé. Les masses elles-mêmes, sans parler de l'antipathie naturelle des deux races, en comparant l'administration si intelligente, si honnête et si progressive de la période napoléonienne, à la brutale rapacité, aux façons insolemment tyranniques des Autrichiens, commencèrent à vibrer aux mots de liberté, de patrie, d'indépendance nationale, et à raisonner la haine qu'elles ressentaient instinctivement.

Un instant, en 1838, la cour de Vienne sembla vouloir faire quelques avances à ses sujets italiens. Le nouvel empereur Ferdinand était venu ceindre la couronne de Fer; c'était une apparence de satisfaction donnée à la Lombardie. Le jeune souverain amnistia les condamnés politiques qui gémissaient dans leurs cachots depuis dix-sept ans; une garde noble de Lombards et de Vénitiens, destinée à représenter le royaume auprès du monarque, fut créée aux frais des provinces italiennes. Mais les torts passés ne pouvaient déjà plus s'oublier; et d'ailleurs, à peine Ferdinand était-il de retour à Vienne, que, de toutes ces bonnes intentions, il ne restait pas même le souvenir.

La centralisation, cet épouvantail des Lombards, devenait de plus en plus complète, et les plus petits intérêts des Italiens devaient être décidés à Vienne. L'autorité du vice-roi était *illusoire*; il n'avait de pouvoir ni pour faire le bien ni pour empêcher le mal. L'archiduc Reynier n'était pas détesté personnellement : il ne pouvait rien. « Le gouverneur, — et nous citons ici un auteur non suspect de tendresse pour la cause italienne, un ministre autrichien, M. de Fiquelmont (1), — le

(1) *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent*, par le baron de Fiquelmont, tom. I, p. 55.

gouverneur se trouvait placé comme une cheville ouvrière au centre provincial de cette marée d'affaires montantes et descendantes, sans pouvoir jamais rien changer à ce qu'elle apportait non plus qu'à ce qu'elle emportait. Il n'avait à sa disposition ni un seul florin, car aucune caisse n'était autorisée à le lui donner, ni aucun soldat. Tout ce qui appartenait à l'ordre judiciaire, à l'exception des affaires en police correctionnelle, qui étaient du ressort des autorités civiles; toutes les affaires de finances, impôts, douanes, commerce, administration des biens de l'Etat, etc.; les affaires de l'Église, comme celles du clergé; les affaires de haute police, travaux publics, dépendaient toutes des chancelleries centrales de Vienne. Le gouverneur n'y participait que sous le rapport de l'exécution, pour laquelle l'intervention de l'administration civile était nécessaire. Cette fonction de pouvoir exécutif était exercée par le collége qui constituait le gouvernement provincial, dont le gouverneur était le président. Même dans cette sphère de son activité, déjà si restreinte, son autorité était bornée par la majorité de son conseil. »

Il n'y avait donc pas d'autorité réelle dans le royaume lombard-vénitien; c'est à Vienne qu'on transmettait ses affaires, et c'est de Vienne qu'après plusieurs mois de retard venaient les résolutions. Des hommes, qui ne connaissaient rien aux besoins du pays, décidaient à Vienne de ses destinées.

En 1840, une nouvelle taxe effrayante, celle du timbre, venait ajouter aux anciennes spoliations; cette loi frappait de préférence sur les familles pauvres, chez lesquelles les transactions sont plus fréquentes et de moindre importance. A propos de ce nouvel impôt, nous laissons parler encore une fois M. de Fiquelmont:

« La loi du timbre, dit-il (1), rédigée d'après le calcul que c'était dans la masse des petites affaires, plutôt que dans les grandes, que devait se trouver l'augmentation du revenu, avait

(1) *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent*, par le baron de Fiquelmont, t. I, p. 79.

un caractère opposé à l'esprit habituel de la législation autrichienne, qui avait toujours eu pour maxime de protéger spécialement les petits intérêts.

» Le peuple italien souffrait de cette loi plus que celui des autres provinces de l'empire, parce que le mouvement des petites affaires y est beaucoup plus considérable, et qu'un principe naturel de défiance ne permet à personne d'y faire même la plus petite affaire sans la soumettre à toutes les formalités exigées par la loi; tandis qu'en Allemagne un sentiment de confiance réciproque faisait souvent éluder la loi du timbre. Cette loi se faisait sentir à tous en Italie comme un poids inévitable et de tous les instants. »

Le personnel administratif autrichien était en rapport, pour l'honorabilité individuelle, avec la conduite dédaigneuse, spoliatrice et effrontément oppressive du gouvernement de Vienne. Tout ce monde volait au grand jour. — Deux des plus hauts fonctionnaires, le comte Bolza et le baron Torresani, successivement placés à la tête de la police, s'étaient couverts d'infamies : on savait de source certaine qu'ils avaient trempé dans des crimes de vol et d'assassinats; ils vendaient publiquement les faveurs et les places. — Quant au bien-être matériel, jamais peuple n'en fut sevré davantage que les Lombards-Vénitiens sous cette domination. On prenait bien l'argent pour les objets d'utilité publique, mais cet argent partait pour Vienne jusqu'au dernier sou, et rien ne se faisait. L'Autriche avait tué complétement, au profit de ses provinces allemandes, l'industrie manufacturière italienne. L'administration tirait tout de l'Allemagne, jusqu'aux souliers des soldats en garnison à Milan et à Venise, et ne restituait pas au pays un centime de tout l'argent absorbé par les impôts. Une conscription disproportionnée enlevait les bras nécessaires à l'agriculture. Des droits écrasants frappaient le commerce extérieur.

Nous ne saurions mieux donner une idée de cette situation, qu'en reproduisant ce passage d'un écrivain Italien, parfaitement renseigné sur son sujet :

« Sous le rapport de la population, le royaume lombard-véni-

tien n'est que la septième partie de l'empire, et sous le rapport de l'argent il fournit seul le tiers de la totalité des revenus; néanmoins, nous sommes regardés comme les derniers. Toutes les faveurs sont prodiguées aux Bohémiens, aux Allemands; toutes les présidences, tous les meilleurs emplois sont pour eux; même pour les places inférieures on donne la préférence aux soldats allemands libérés sur les soldats italiens également libérés, si bien que les antichambres de toutes les administrations sont pleines de solliciteurs qui savent à peine balbutier l'italien. L'administration indépendante du royaume n'existe que de nom; notre nationalité qu'on avait promis de respecter, qu'est-elle devenue? Des fraudes mystérieuses ont lieu dans la dette publique; la liberté de penser, et jusqu'à la liberté d'agir sont enchaînées de la manière la plus tyrannique; nul ne peut aller où il veut et où l'appellent soit un intérêt positif soit l'espérance de mieux réussir, car on refuse un passe-port à qui n'est pas riche, à qui ne laisse pas en immeubles une garantie de son retour; et tout au moins, avant d'obtenir ce passe-port faut-il surmonter des difficultés incroyables. Le commerce de Venise est sacrifié au monopole de Trieste : l'industrie lombardo-vénitienne est sacrifiée au monopole des Moraves, des Bohémiens, des Viennois; un système de monopole prohibitif nous force d'acheter fort cher de mauvaises marchandises, tandis que nous pourrions en acheter de bonnes à meilleur marché, et toutes nos entreprises commerciales sont sujettes à des vexations (1). »

(1) Voir pour tous les détails de l'occupation autrichienne, depuis 1815, *Les Autrichiens et l'Italie*, par M. Charles de La Varenne.

CHAPITRE II

GRÉGOIRE XVI ET LES ÉTATS DE L'ÉGLISE

Il n'y avait peut-être au monde qu'un pays aussi tristement gouverné que les provinces italiennes de l'Autriche : — c'était les Etats de l'Église. Tout ce qu'il peut y avoir d'aveuglement, d'ignorance, d'entêtement, d'oppression dans une administration séculairement despotique paraissait s'être concentré sous les lambris du Vatican. Contraste étrange ! Le ministre d'une religion d'amour et de pardon, le vicaire de ce Christ qui avait brisé les chaînes de l'esclavage antique, le successeur des humbles, doux et charitables apôtres, n'aimait point ses sujets, ne pardonnait à personne, traitait ses peuples comme un planteur traite ses nègres, et mettait tout son pouvoir à empêcher le progrès, même matériel, dans le coin de terre qui lui était confié. Faible comme souverain temporel, il empruntait à la religion, au fanatisme, leurs armes redoutables : sans armée, il livrait ses provinces aux Autrichiens, et les laissait à leur aise opprimer, dépouiller les populations. Le représentant de celui qui avait été la lumière de la terre, condamnait les plus belles et

glorieuses provinces de l'Italie aux ténèbres de l'ignorance (1).

On connaît les motifs qui amenèrent Napoléon à prononcer l'annexion des États romains à l'Empire. En 1806, lorsque le meilleur accord paraissait régner entre les cours de Rome et de Paris, l'Empereur découvrait une correspondance clandestine entre le cardinal Antonelli et quelques prêtres du royaume d'Italie; dans cette correspondance se trouvait développé tout un plan de contre-révolution.

Vers la fin de la même année, Napoléon déclarait le blocus continental, et le pape refusait de fermer ses ports aux marchandises anglaises. Pour donner alors une première leçon au gouvernement pontifical, l'Empereur annexait les Marches au royaume d'Italie. Rome ne profita pas de l'avis : le cardinal doyen Antonelli, et Mgr Arezzo, gouverneur de la ville éternelle, soulevèrent la populace et organisèrent des troubles dans

(1) Les papes de ce siècle ne font, au reste, que continuer forcément la tradition de leurs prédécesseurs, depuis la décadence du pontificat romain. — Le spirituel président de Brosses, qui n'était ni impie ni démagogue pourtant, se trouvant à Rome en 1740, écrivait ainsi confidentiellement ses impressions :

« Le gouvernement est *aussi mauvais qu'il soit possible* DE S'EN FIGURER UN A PLAISIR. Machiavel et Morus se sont plu à forger l'idée d'une utopie; on trouve ici la réalité du contraire. Imaginez ce que c'est qu'un peuple dont *le tiers est de prêtres*, *le tiers de gens qui ne travaillent guère*, et *le tiers de gens qui ne font rien du tout;* où il n'y a ni agriculture, ni commerce, ni fabriques, au milieu d'une campagne fertile et sur un fleuve navigable; où le prince, toujours vieux, de peu de durée, et souvent incapable de rien faire par lui-même, est environné de parents qui n'ont *d'autre idée que de faire promptement leur main*, tandis qu'ils en ont le temps, et où, à chaque mutation, on voit arriver DES VOLEURS FRAIS, qui prennent la place de ceux qui n'avaient plus besoin de prendre; où l'impunité est assurée à quiconque veut troubler la société, pourvu qu'il soit connu d'un grand ou voisin d'un asile; où tout l'argent nécessaire pour les besoins de la vie ne se tire que des pays étrangers, contribution qui va toujours en diminuant; où enfin est perpétuellement établi le *système* que nous avons vu en France, non pas à la vérité avec la même fureur; mais observez que, les billets n'ayant pas cours hors de Rome, il faut payer en argent tous les besoins de la vie, parce qu'il les faut tirer d'ailleurs, et que *le pays ne produit rien*, ce qui, à la longue, a tellement diminué la quantité des espèces, qu'aujourd'hui il n'est presque plus possible d'en apercevoir. » — *L'Italie il y cent ans*, 1739-1740, 2e volume, page 6, édition de 1836.

les provinces; le cardinal Pacca, secrétaire d'État, envoya circulaires sur circulaires aux évêques de la chrétienté pour leur ordonner de fulminer contre le nouvel état de choses. Pour en finir, l'empereur songea alors à faire de Rome une ville libre, régie par un municipe souverain, en enlevant au pape tout pouvoir temporel, pour lui laisser d'ailleurs pleine liberté et entière indépendance dans les choses spirituelles.

Forcé de partir pour la guerre d'Espagne, Napoléon chargea un de ses secrétaires italiens, M. Aldini, de préparer les décrets relatifs à cette importante affaire, et de les remettre à M. Maret, ministre secrétaire d'État.

Nous ne croyons pas que ces projets de décrets soient bien connus en France. M. le comte Aldini, qui en avait conservé un double dans ses papiers, le légua, en mourant, à son secrétaire intime, M. Crichisi, et c'est par ce dernier qu'ils ont été livrés à la publicité.

Ces décrets sont précédés d'un rapport assez étendu à S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, rappelant, d'après l'histoire, que Rome s'était longtemps gouvernée, au moyen âge, au moyen de consuls ou d'un sénateur nommé par le peuple, exerçant l'autorité souveraine, et que ce n'était qu'à l'aide d'une suite d'usurpations flagrantes que les papes avaient fini par se trouver investis du pouvoir temporel. Le rapport concluait naturellement à la réparation de cette injustice, en rendant les Romains à la libre disposition d'eux-mêmes.

ROYAUME D'ITALIE

SOMMAIRE DU DÉCRET.

Premier statut romain.

« Napoléon, par la grâce de Dieu et par la Constitution, Empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, à tous ceux qui verront les présentes, salut :

» Voulant rendre au peuple romain la forme de gouvernement dont il a autrefois joui :

» Avons ordonné et décrété, ordonnons et décrétons ce qui suit :

» Art. 1. Rome est déclarée ville libre et impériale.

» Art. 2. Le palais du Quirinal, avec ses dépendances, devient palais impérial.

» Art. 3. Les limites entre le territoire romain et notre royaume d'Italie sont déterminées par une ligne qui partant de Certeveri passe par Baccano, Palestrino, Marino, Albano, Monterotondo, Palembona, Tivoli, et suivant toujours à la distance de deux milles de la mer, se réunit à Certever.

» Art. 4. L'étendue de pays tracée par ladite ligne constitue le territoire de Rome, excepté l'espace qui reste entre la mer et ladite ligne.

» Art. 5. Un sénateur et une magistrature de quarante conservateurs forment le gouvernement de la ville et de son territoire.

» Art. 6. Le pouvoir exécutif est confié au sénateur; le pouvoir législatif au conseil des conservateurs; le sénateur a l'initiative des lois.

» Art. 7. La dignité de sénateur est à vie. Celle de conservateur à quatre ans. Le conseil se renouvelle d'un quart tous les ans : pendant les trois premières années le sort détermine la sortie : après, elle est réglée par tour.

» Art. 8. Dix conservateurs, au moins, seront originaires des pays formant le territoire.

» Art. 9. Le sénateur est toujours nommé par nous et par nos successeurs. Nous nous réservons aussi de nommer pour la première fois le conseil des conservateurs.

» Pour la suite, à l'occasion d'un remplacement, le sénateur nommera aux places vacantes, sur une double liste qui lui sera présentée par le conseil.

» Art. 10. Le pouvoir judiciaire est exercé, au nom du sénateur, par des juges qu'il nomme. Leur charge est à vie. Ils ne peuvent être destitués que pour cause de prévarication ou de négligence dans leur office, constatée par le conseil des conservateurs, ou par condamnation à une peine afflictive et infamante.

» Art. 11. Cinq édiles, nommés par le gouvernement, de la même manière que les conservateurs, surveillent la conservation des anciens monuments et les réparations des édifices publics. A cet objet, un fonds spécial, déterminé par le gouvernement, est mis à leur disposition.

» Art. 12. Il n'y a pas de douanes entre le royaume d'Italie et l'État romain. Le gouvernement de Rome pourra néanmoins imposer aux portes de la ville des droits d'entrée.

» Pendant..... années, aucun ecclésiastique ne pourra occuper de charges civiles dans la ville de Rome et dans son territoire. »

ROYAUME D'ITALIE

(Minute du décret)

SOMMAIRE DU DÉCRET.

Agrégation au royaume d'Italie des pays composant l'État romain.

« Napoléon, par la grâce de Dieu et par les constitutions, Empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin,

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1. Tous les pays composant l'État romain, à l'exception de Rome et de son territoire déterminé par notre premier statut romain, sont irrévocablement, et à perpétuité, réunis à notre royaume d'Italie.

» Art. 2. La prise de possession de ces pays aura lieu formellement le jour ..... et on y arborera les armes et couleurs du royaume.

» Art. 3. Le même jour on y publiera aussi le Code Napoléon. Les dispositions du Code n'auront force de loi que le jour.....

» Art. 4. Les pays ainsi annexés formeront quatre départements, savoir :

» 1° Département du Circeo, chef-lieu Velletri.

» 2° Département du Cimiero, chef-lieu Viterbe.

» 3° Département du Trasimène, chef-lieu Pérouse.

» 4° Département du Clitriano, chef-lieu Spoleto.

» Art. 4. Ces nouveaux départements seront organisés tant sous le rapport administratif que judiciaire, suivant les lois et les règlements du royaume.

» Art. 6. Ces départements formeront une division militaire dont le chef-lieu sera à.....

» Art. 7. Au prince vice-roi, notre bien-aimé fils, sont attribués les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de ce décret, qui sera publié et inséré au *Bulletin des lois.*

» Donné à notre palais impérial de Saint-Cloud, le... septembre 1808. »

ROYAUME D'ITALIE

(Minute de décret)

SOMMAIRE DU DÉCRET.

Nomination du sénateur de Rome et du conseil des conservateurs.

« Napoléon, par la grâce de Dieu, etc.

» Vu notre premier statut romain,

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1. Le prince François Aldobrandini Borghèse est nommé sénateur de Rome.

» Art. 2. Sont nommés à la magistrature des conservateurs MM.....

» Art. 3. Le sénateur et les conservateurs susnommés formeront provisoirement le gouvernement et nous présenteront, dans le terme d'un mois, une liste triple du nombre des conservateurs à élire pour le complément du conseil.

» Donné à notre palais impérial de Saint-Cloud, le... septembre 1808. »

ROYAUME D'ITALIE

(Minute de décret)

SOMMAIRE DU DÉCRET.

Dispositions à l'égard de Sa Sainteté.

« NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

» Vu notre premier statut romain,

» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

» Art. 1. L'Église et la place de Saint-Pierre, le palais du Vatican et celui du Saint-Office, avec leurs dépendances, appartiennent en libre propriété à Sa Sainteté.

» Art. 2. Sont conservés au chapitre et à la fabrique de Saint-Pierre tous leurs biens, sous l'administration qu'il plaira à Sa Sainteté d'établir.

» Le Saint-Père recevra une rente annuelle d'un million de livres italiennes, et conservera tous les honneurs dont il jouissait dans le passé.

» Donné à notre palais impérial de Saint-Cloud, ce... septembre 1808. »

Ces projets de décrets, communiqués à Pie VII, rencontrèrent chez lui, aussi bien que chez ses divers conseillers, la plus éner-

gique résistance. Malgré l'existence somptueuse et honorée qui lui était offerte, malgré les nouveaux avantages en faveur de l'Église que l'on faisait briller à ses yeux, s'il consentait à transiger sans éclat sur la question du pouvoir temporel, le Pape ne voulut rien entendre. Nous n'avons pas à raconter ici les événements trop connus qui mirent fin d'une façon violente à ce débat : l'excommunication lancée contre Napoléon, l'exil du Pape à Savone, puis à Fontainebleau, et l'annexion totale des États romains au royaume d'Italie.

Les traités de 1815 replacèrent les anciens Etats de l'Église sous la domination des papes. Ce ne fut pas sans peine que l'Autriche se résigna à abandonner les Légations, qu'elle revendiquait comme appartenant au royaume lombard-vénitien, d'après le traité de Tolentino, et qu'elle occupa militairement jusqu'en 1820. — En rendant à la cour de Rome sa puissance temporelle, les hautes Puissances représentées à Vienne l'avaient fait engager d'une manière pressante à établir désormais une administration sinon libérale, au moins régulière et conforme aux besoins les plus essentiels des populations. Le cardinal Conzalvi, plénipotentiaire du pape, et qui s'était porté garant des réformes ainsi que des garanties honnêtes à donner aux sujets de l'Église, voulait tenir ses engagements ; mais quand il proposa, dans une réunion de cardinaux, le projet qu'il avait rédigé de concert avec l'avocat Véru, son ex-secrétaire à Vienne, il trouva une opposition générale : le projet fut rejeté à l'unanimité.

Pendant les dernièes années du règne de Pie VII, on ne s'occupa d'autre chose, dans les Etats romains, que de faire disparaître tout ce qu'avait créé de bon et de libéral l'administration française. Comme il lui avait été impossible de tout détruire, Léon XII, qui succéda à ce Pape, compléta l'œuvre de destruction. Il rétablit l'autorité des congrégations de cardinaux et celle de l'Inquisition, rendit à la noblesse ses anciens priviléges, développa les ordres monastiques et les confréries, élargit la juridiction des évêques dans les causes civiles, donna faculté illimitée de créer les majorats et les fidéi-commis, et substitua les prétoires, c'est-à-dire la décision d'un juge uni-

que aux tribunaux collégiaux de première instance. Il alla chercher, pour les mettre en vigueur, les anciennes et inextricables lois de procédure civile, ordonna l'usage exclusif de la langue latine dans les écoles et les tribunaux, rendit les municipes complétement dépendants du gouvernement, et confia l'administration de tous les établissements de bienfaisance aux ecclésiastiques. Il augmenta les juridictions, les immunités et les priviléges du clergé, mit l'instruction publique sous la dépendance des cardinaux et des évêques, confia le collége romain aux jésuites, enleva tout droit de propriété aux juifs, remit en vigueur contre ces derniers les cruels usages du moyen âge, abolit les commissions de vaccine, et enfin condamna à la prison ceux qui faisaient gras le vendredi et le samedi, ceux qui ne communiaient pas à Pâques, qui travaillaient les jours de fête, n'allaient pas à la messe, etc.

Comme on le voit, le gouvernement des prêtres, au lieu de suivre le courant du progrès, en marchant avec son époque, s'obstinait à le remonter : entreprise insensée dont les résultats n'allaient pas tarder à se faire sentir!

Sa haine contre le parti libéral ne connaissait pas de bornes. Pour avoir des prétextes à le poursuivre, il autorisait légalement les dénonciations anonymes. Le légat de Ravenne, Mgr Rivarola, avait fait placer à la porte de son hôtel une boite pour recevoir ces dénonciations. Il est facile de juger combien les arrestations devaient être nombreuses; mais on ne se bornait pas seulement à incarcérer les gens pour un temps indéfini. A Ravenne, sans procès instruit, sans défense des accusés, sans forme aucune de preuves, on condamnait en un seul jour sept personnes à mort, treize aux travaux forcés à perpétuité, seize à vingt ans de travaux, quatre à quinze ans, seize à la prison perpétuelle, treize à vingt ans de réclusion, douze à quinze ans, vingt-cinq à dix ans, plusieurs à l'exil, et cinq cent vingt-cinq à la surveillance publique, qui forçait le condamné à ne pas sortir de la ville, à rentrer chez lui à une heure du soir, à se présenter tous les quinze jours au bureau de police, à se confesser une fois par mois chez un confesseur désigné par le gouvernement,

à faire enfin une retraite spirituelle tous les ans dans un couvent désigné par l'évêque. La moindre infraction à ces divers articles était punie de trois ans de travaux forcés.

Et cet exemple, nous le choisissons entre mille du même genre (1).

L'administration cléricale en arriva au point d'étonner les Autrichiens eux-mêmes, ces maîtres en fait d'arbitraire et de tyrannie. Un agent du cabinet de Vienne, explorant, en 1822, les États pontificaux, adressait à son ministre un long rapport secret, où figurait le passage suivant :

« Rome est à présent, on peut l'assurer, au spirituel, *le foyer de la démoralisation;* au temporel, *celui du désordre.* Les habitants sont enclins à la superstition *plus qu'à la vraie religion.* Dans ce gouvernement de cardinaux, de prélats et de prêtres, la politique est *un jeu continuel de pharisaïsme* et de *machiavélisme ;* l'économie sociale n'est qu'*un humiliant désordre.* Les contrats passés par le gouvernement n'inspirent aucune confiance, parce que, une fois stipulés, si l'on trouve quelque avantage à les anéantir, on les annule par un décret pontifical ou on en change les conditions, au grand détriment des contractants. Les finances sont plus mal conduites qu'on ne peut le dire; l'*infidélité des ministres* et leur impéritie font dans le trésor des vides considérables.... Dans tout l'État pontifical, *la justice est vendue ouvertement* (2). »

Pie VIII, qui monta au trône pontifical vers la fin de 1828, ne porta la tiare que très peu de temps, mais ce fut assez pour inféoder complétement les Etats pontificaux à l'Autriche, pour condamner des milliers d'individus à la mort, aux galères, à la prison. Le pape pouvait changer, le système restait le même.

Mais c'était sous Grégoire XVI que les infortunés sujets de la

(1) Consulter la brochure : *Le Pape et les Romagnes*, de M. Charles de La Varenne.

(2) Voir l'ouvrage de M. Eugène Rendu, — *l'Autriche dans la Confédération italienne,* — où est cité ce document.

cour de Rome devaient atteindre l'idéal de tous les maux, de toutes les oppressions.

Quelques années après l'avénement de ce pontifé, un correspondant officiel du directeur général de la police de Venise lui écrivait des provinces romaines en ces termes :

« Les bons et paisibles citoyens se plaignent hautement de ce gouvernement qui, malgré les impôts énormes qu'il prélève sur eux, ne sait point les protéger.

» ... Je me suis appliqué à rechercher les causes d'une telle situation, les voici : lois qui restreignent dans les plus étroites limites la liberté de la vie quotidienne; inquisition en vigueur dans toute l'étendue de l'Etat et se donnant carrière sans aucune entrave; confiance sans borne aux gendarmes, qui peuvent faire des arrestations sur un simple soupçon; aggravation des impôts; administration sévère et dure; système qui tend à faire vivre les hommes de toutes conditions *en moines et non en citoyens;* voilà ce qui provoque le dégoût populaire et pousse les choses au point que, plutôt que de vivre dans une telle contrainte, on passerait volontiers sous un autre régime, quel qu'il fût (1). »

Moine érudit, et même d'un caractère assez bienveillant, Grégoire XVI apparaissait comme le résumé de tous les préjugés, de toutes les antipathies de ses prédécesseurs envers le progrès moral ou matériel. C'est ce pape qui, traitant d'*invention diabolique* les chemins de fer, ne voulut jamais les autoriser dans ses États, et qui répondait à toutes les instances : « Après moi, vous ferez tout ce que vous voudrez, mais laissez-moi mourir en paix. » — Sujet de l'Autriche par sa naissance dans le Vénitien de terre ferme, Maur Capellari, dès qu'il eut ceint la tiare, ne fut que l'unique instrument des volontés du cabinet de Vienne;

(1) Ces rapports, et nombre d'autres pièces qu'on trouvera dans le cours de cet ouvrage, furent découverts, après la révolution de 1848, dans les archives politiques de la haute police de Milan et de Venise, d'où les Autrichiens, surpris par les événements, n'avaient eu le temps de rien emporter. — Quelque déplaisir qu'ait éprouvé le gouvernement autrichien de leur publication, il n'a pu protester contre l'authenticité de ces documents.

et, comme il convenait aux maîtres de la Lombardie que la condition des autres provinces italiennes ne devînt pas un objet d'envie pour leurs propres sujets, le peu de goût du nouveau pape pour les réformes, son amour de l'immobilité et de tous les abus rendus sacrés par la prescription, furent soigneusement entretenus. L'ambassadeur d'Autriche était le vrai souverain, sous les ordres duquel gouvernaient les san-fédistes les plus enragés.

La mesure se comblait de jour en jour. — La révolution française de 1830 vint produire un effet prodigieux sur ces populations opprimées, en insurrection morale permanente depuis 1814, et qui entretenaient sourdement d'actives relations avec les conspirateurs libéraux de Paris, devenus soudainement, avec leur chef Louis-Philippe d'Orléans, les maîtres du pouvoir, disposant des ressources et des forces de la France régénérée, depuis l'Empire, par quinze ans de paix et de prospérité intérieure. — Un vaste complot unissait tous les hommes d'action de l'Italie centrale : duchés et Etats romains. — Sur la promesse formelle du roi des Français en personne et de son gouvernement, que la France empêcherait absolument toute intervention étrangère dans leurs territoires (1), ce qui s'entendait clairement de l'Autriche, au commencement de février 1831, Parme, Modène et la Romagne s'insurgèrent, chassèrent, les duchés leurs princes, la Romagne les délégats pontificaux, et établirent des gouvernements provisoires.

Mais aux cris des ducs et du Pape les Impériaux accouraient aussitôt *remettre l'ordre* dans ces pays. — Le 25 février, un corps d'armée autrichien faisait irruption sur le territoire de Parme et rétablissait la duchesse Marie-Louise. Puis, le 5 mars, une autre colonne, commandée par le général Geppert, aux ordres

(1) Voici les propres paroles du général Sébastiani, ministre des affaires étrangères, à la tribune des députés, le 27 janvier 1831 : « *La Sainte-Alliance reposait sur le principe d'intervention, destructeur de l'indépendance de tous les Etats secondaires. — Le principe contraire, que nous avons consacré et que nous saurons faire respecter, assure l'indépendance et la liberté de tous.* »

de François IV de Modène, battait les insurgés de cet Etat, et entrait à Modène avec le prince. — Les Légations subissaient à leur tour le même sort, et la sanglante affaire de Rimini, le 25 mars, les replaçait sous l'autorité de la cour de Rome. — En quelques semaines, toutes ces villes où l'on s'était soulevé aux cris de *Vive la France!* se trouvaient violemment occupées par des forces étrangères; les supplices y remplaçaient les joyeuses démonstrations de liberté; et Louis-Philippe, secrètement d'accord avec les puissances absolutistes, laissait paisiblement accomplir cette sanglante réaction, sans souci aucun des assurances de soutien prodiguées à la révolte.

Grégoire XVI usa et abusa de la victoire de ses alliés. Les cruautés répressives, exercées alors par les ministres d'un Dieu tout de mansuétude et de clémence, furent telles, que les grandes puissances finirent par s'en émouvoir, au nom de la tranquillité de l'Italie et de l'Europe entière, alors presque partout saisie de convulsions. — La France, la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, qui n'osa refuser de s'associer à cette démarche solennelle, firent remettre au Souverain-Pontife, dans le mois de mai 1831, une note collective, connue sous le nom fameux de *Memorandum des Puissances*. En lisant cette pièce, on y trouve, présentée au Saint Père sous la forme la plus respectueuse, l'indication des nombreuses réformes qui semblaient urgentes aux cinq cabinets, et l'on peut juger, par leur détail, du régime auquel de tels conseils étaient donnés. — La cour romaine accueillit ces recommandations avec une ironie mal déguisée et la ferme résolution de n'en tenir aucun compte; et Grégoire XVI disait, en raillant, devant ses familiers : « La barque de saint Pierre a traversé bien des orages : elle traversera encore celui-ci. » — Plus d'une année et demie après, l'ambassadeur d'Angleterre à Rome, lord Seymour, faisait remarquer à ses collègues du corps diplomatique, par une note indignée : « qu'on n'avait » accueilli aucune des recommandations énoncées dans le *Me-* » *morandum* de 1831 ; que le gouvernement, *loin de chercher à* » *calmer le mécontentement, l'avait accru encore après les négocia-* » *tions.* »

Pendant ce temps, les Autrichiens, poursuivant leur œuvre de domination de la Péninsule entière, s'installaient comme pour toujours dans les Légations, et préparaient peu à peu l'occupation permanente du reste des États romains. — Il ne fallut rien moins qu'une violente tempête de l'opinion publique en France pour décider le gouvernement timoré de Juillet à prendre souci de ces graves événements. — Un corps de troupes françaises répondit aux plans du cabinet de Vienne par l'occupation d'Ancône, place forte des Marches romaines; et il fut signifié au Pape qu'en cas de marche des Autrichiens sur Rome, la France les y devancerait.

Un homme éminent, Italien de naissance, Français par la naturalisation, et mieux que tout autre à même de juger la question qu'il traitait, M. Rossi, envoyé à Rome comme négociateur, s'expliquait ainsi dans une dépêche à M. Guizot (1832) :

« ... J'espère qu'en partant de là on insistera fortement sur » des changements sincèrement proportionnés au besoin.

» J'espère qu'au nombre de ces changements il y aura une » administration générale, sinon exclusivement, du moins es» sentiellement laïque; une administration communale et pro» vinciale qui ne soit pas une dérision; un conseil central » au siége du gouvernement, composé, en partie du moins, » d'hommes envoyés par les provinces et dont le préavis soit » nécessaire, au moins pour les affaires intérieures, la législa» tion, les impôts, etc.; UN CHANGEMENT RADICAL DANS L'ADMINISTRATION » DE LA JUSTICE, changement dont les effets seraient immenses » sur l'esprit public et pourraient seuls réconcilier la population » avec le gouvernement papal; une commission législative » chargée de préparer, sans retard, la réforme des lois civiles, » criminelles et commerciales; c'est encore un de ces besoins, » une de ces NÉCESSITÉS sur lesquelles la population ne transige » pas; enfin un système de force publique qui ne soit ni écra» sant pour le pays, ni propre à le livrer soit à l'anarchie, soit à » la fureur d'une soldatesque vendue et déhontée....

» Je voudrais enfin, *mais je n'espère guère*, qu'on trouvât moyen » de garantir au pays ces concessions. Ne nous faisons pas d'il-

» lusions : ROME EST TOUJOURS ROME. *Tant que vous serez en Italie,* » *c'est bon; mais après?*

» De véritables garanties constitutionnelles, directes, posi- » tives, vous en voudrez, et *vous ne pourrez en obtenir.* LE PAPE NE » VOUDRA PAS, L'AUTRICHE NON PLUS. »

M. Rossi avait prophétisé là à coup sûr. — Le gouvernement des prêtres se fit un jeu des efforts tentés pour l'amener à une conduite plus humaine. — Le despotisme sans frein des fonctionnaires ecclésiastiques, doublé du poids de l'occupation autrichienne, continua à désespérer de plus belle les malheureuses populations des Etats de l'Église. — Aussi, les années s'écoulaient-elles en révoltes locales et en répressions sanglantes.

La mémoire des atrocités commises par les ordres de la cour de Rome contre l'insurrection de Rimini, en 1845, vivra à jamais avec le beau livre de M. Maxime d'Azeglio : *I Casi di Rimini.* — Les soldats pontificaux, galériens tirés du bagne pour la plupart, et finissant leur temps dans l'armée, rivalisèrent de férocité avec les prêtres qui les commandaient. — Et cependant qui poussait les peuples à cette dure extrémité de la révolte, devant la certitude de telles vengeances? — Il est impossible de lire sans être profondément ému, sans se sentir le cœur serré, le manifeste adressé à l'Europe,—nations et gouvernements,—par les insurgés de Rimini, au nom de leurs concitoyens. — Qu'on écoute ces phrases lamentables, cette plainte de gens au désespoir :

« ..... A toute heure menacés de la mort, de l'exil, de la perte » de la liberté individuelle, c'est à peine si nous portons notre » attention sur les impôts toujours croissants, sur la malversa- » tion des deniers publics, sur la cupidité fiscale provoquant et » perpétuant les procès civils, sur les violations continuelles du » domicile, sur l'impunité des calomniateurs, sur la nécessité » des passe-ports pour faire un pas hors de nos villes, et sur une » foule d'autres calamités. — Que les souverains et les peuples » de l'Europe se demandent dans leur conscience de chrétiens » si notre condition est supportable, et si, au milieu du mou-

» vement des idées et des faits, nous, peuple placé au centre de
» l'Italie, en contact comme nous le sommes avec les autres
» États qui s'avancent plus ou moins dans la carrière de la vie
» civile, nous pouvons nous laisser conduire comme un vil trou-
» peau à la prison et au gibet; si nous pouvons être satisfaits
» d'une censure qui met l'esprit aux fers.....; et, enfin, que la
» presse, le commerce des livres, les chemins de fer, et même
» les asiles pour l'enfance, soient frappés d'anathème! »

CHAPITRE III

FERDINAND II ET LES DEUX-SICILES.

Vers le milieu du mois de mai 1815, la proclamation suivante se lisait affichée par milliers sur les murs de Naples :

« Napolitains,

» La cause de Murat est perdue : elle était aussi injuste que honteuse. Une ère nouvelle s'ouvre à vous.

» Peuples du Samnium, de la Lucanie, de la Grande-Grèce et des Pouilles, empressez-vous de revendiquer vos droits ! Un étranger les a violés. Pénétré par surprise dans la plus belle partie de l'Italie, il s'est donné le titre de conquérant. Sous ce titre, il s'est permis de dilapider vos fortunes, d'exposer vos enfants et vos frères aux dangers et aux horreurs de la guerre ! Qu'espérez-vous d'un soldat fugitif et perfide? L'opprobre, la misère, le désespoir et la mort ; voilà les fruits que vous recueillerez de celui qui vous a commandé pour vous conduire à la ruine ! L'homme qui cherche dans le désespoir sa dernière ressource peut-il vous promettre la gloire et la paix ?

» Un prince s'avance pour vous sauver. Ses aigles victorieuses ne porteront sur votre territoire que la paix, le calme et la richesse. Vous, enfants dociles des Sabins, venez avec les drapeaux de la concorde, venez au-devant de votre père, de votre libérateur, qui est déjà sous vos murs! Il n'aspire qu'à faire votre bien, votre bonheur durable. Il travaillera à vous rendre un objet d'envie pour le restant de l'Europe. Un gouvernement stable, sage et religieux vous est assuré. Le peuple sera souverain, et le prince deviendra le dépositaire des lois que dictera la plus forte et la plus désirable des constitutions. Ouvrez vos églises et vos sanctuaires! Votre père y entrera, la tête découverte, pour délivrer de la persécution la religion et ses ministres. Chantez des hymnes de gloire au dieu des armées, qui vous a arrachés de l'oppression et délivrés de votre ruine! Venez, accourez dans les bras d'un père généreux! Il est prêt à lever la main du pardon. Il ne se rappelle les offenses que pour vous unir, pour vous pardonner. Douterez-vous des promesses d'un père, de celui qui, né au milieu de vous, partage tout avec vous : les lois, les mœurs et la religion?

» Au nom du congrès, je remonte sur mon trône légitime, et à ce nom même je vous promets en tout amour et pardon.

» FERDINAND. »

Tels étaient les termes attendris et pleins de pompeuses promesses avec lesquels le chef de la dynastie espagnole, confinée dans l'île de Sicile depuis 1806, et rappelée à Naples par la défaite et la chute de Murat, annonçait au peuple de ces belles provinces que le congrès de Vienne avait bien voulu lui rendre son ancienne couronne. — Déjà, en 1814, lors de la première abdication de Napoléon et de l'écroulement du système impérial en Europe, la vieille Caroline d'Autriche, femme de ce même Ferdinand, alors à Vienne, avait tenté vainement de décider les souverains alliés en faveur de son mari, au point de s'être attiré d'Alexandre de Russie cette sanglante réponse : « Madame, ce n'est plus le temps d'envoyer aux peuples un roi bourreau! » — rappelant ainsi les horribles scènes de carnage dont

tous deux, Ferdinand et Caroline, avaient rempli Naples, en 1802, à l'époque d'un premier retour. — Ce n'était donc même pas la sympathie des absolutistes du Nord, mais bien le hasard des événements, les fautes de Murat, qui valaient ce retour de fortune à l'exilé, dont les Siciliens avaient tant à se plaindre, en échange de leur généreuse hospitalité.

Douze jours après cette proclamation, où tout le royaume avait cru voir un engagement formel de régime libéral, et même la certitude d'une charte sur le modèle de celle de France, Ferdinand Ier signait un traité secret avec l'Autriche, dont l'article 2 portait : « Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, en établissant le gouvernement du royaume, n'admettra aucun changement qui ne pourrait se concilier soit avec les anciennes institutions monarchiques, soit avec les principes adoptés par Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique pour le régime intérieur de ses provinces italiennes. »

Le manifeste royal avait promis l'éloignement de l'*étranger*, et le même traité autorisait l'Autriche à intervenir dans les Etats napolitains, toutes et quantes fois il pourrait lui convenir. — Un tel début promettait ; il eut de dignes suites.

D'ailleurs que pouvait-on raisonnablement attendre d'honnête et de loyal d'un prince auquel les serments n'avaient jamais rien coûté, et dont la carrière n'offrait qu'une suite de parjures et d'abus de pouvoir inouïs ? — Cette cour, ignorante, cupide, superstitieuse et féroce, qui venait de peser si lourdement sur la Sicile, rentrait à Naples avec de profondes rancunes à assouvir, et un idéal de gouvernement absolu où elle n'eût à subir aucune des tracasseries qu'elle s'était attirées de la part des Siciliens, aidés par l'Angleterre, sur l'illégalité permanente de ses actes. — Elle se mit à l'œuvre sans perdre un instant.

Comme le dit un remarquable écrivain de notre époque : « Les réformes civiles accomplies par le régime français, de 1806 à 1814, lui étaient violemment suspectes, et en sanctionnant ces codes nouveaux, qui sont restés les meilleurs de l'Italie, elle les dénaturait dans la pratique et en altérait l'esprit par un système d'arbitraire universel. Le carbonarisme, qu'elle

avait appelé à son aide, devenait un ennemi, qu'elle combattait par une police ombrageuse et violente, organisée elle-même en société secrète. En rentrant à Naples, le roi Ferdinand Ier promettait à son peuple une Constitution, et, le lendemain, une guerre à outrance était déclarée aux plus modestes espérances libérales. C'était un crime d'avoir servi dans l'administration française ou dans l'armée de Murat. La royauté restaurée à Naples ne se modelait pas sur la France, où le rétablissement de la maison de Bourbon se confondait avec l'avénement du système constitutionnel; elle se livrait à l'influence autrichienne, et, par un traité secret, liait sa politique à celle des maîtres de l'Italie du Nord. En un mot, c'était l'esprit de réaction et d'absolutisme transformé en système de gouvernement, procédant par la force ou par la ruse, appuyé et encouragé par une puissante influence extérieure, et rencontrant en face l'esprit de conspiration enflammé de tous les griefs et de tous les mécontentements accumulés (1). »

Mais la partie intelligente et éclairée du peuple napolitain ne pouvait plus, après des années comme celles qui s'étaient écoulées de 1806 à 1815, reprendre patiemment l'ancien joug. L'armée elle-même, formée par Murat et imbue des idées françaises, se refusait à devenir l'instrument de l'oppression et des violences que voulait la cour. Cette dernière faisait alors appel à la secte san-fédiste, recrutée parmi l'infime populace, avec des moines fanatiques ou d'ex-bandits pour chefs, et, sous prétexte de combattre le carbonarisme, très répandu dans l'Italie méridionale, elle organisait un système d'infâmes brutalités et d'assassinats contre tout ce qui pouvait lui faire ombrage. En 1809, un mouvement insurrectionnel ayant éclaté dans la province de Lecce, Ferdinand chargea le général Church, aventurier irlandais à son service, de *donner une leçon* aux mécontents. — Sans parler des emprisonnements, des condamnations au bagne et à l'exil, ce misérable n'ordonna pas moins de cent soixante-sept exécutions capitales! C'était presque une seconde édition du fameux

(1) Ch. de Mazade, *L'Italie moderne.*



VICTOR EMMANUEL

Imprimé par Brebant

retour de 1802. — Aussi l'immense majorité de la population participa-t-elle par applaudissements, quand elle n'y coopéra pas activement, à la révolution dont l'armée prit l'initiative en 1820, pour substituer à l'odieux et abrutissant régime établi par le vieux Ferdinand, celui de la Constitution espagnole de Cadix, qui passait alors pour la plus libérale de toutes celles connues.

Rien de plus légitime que cette révolution qui, sans toucher à la dynastie, ne réclamait que l'exécution des solennelles promesses faites cinq années auparavant. — « Au fond, dit encore M. de Mazade, elle était l'expression de griefs réels et de mécontentements sérieux; *elle peut être considérée aussi comme un premier acte d'intervention de cette* ITALIE NOUVELLE *qui fermente depuis* 1815.... Mais elle s'accomplissait dans des conditions générales qui devaient la tuer au milieu de l'Europe de 1820. Elle périt non par la faute de la France, dont le rôle fut aussi noble qu'il est peu connu, et qui, démêlant dès lors la vérité, eût favorisé l'établissement à Naples d'un régime constitutionnel juste et sensé, non pas même par la faute de la Russie, dont le souverain, l'empereur Alexandre, ouvrait d'abord son esprit à la séduisante pensée de pacifier l'Italie par de sages et prévoyantes concessions, mais parce que l'Autriche se croyait intéressée à interdire tout foyer de libéralisme indépendant au delà des Alpes. Ce n'était pas, en effet, le carbonarisme seul que l'Autriche poursuivait à Naples; c'était surtout la possibilité d'un système de liberté régulière. « Le système représentatif ne doit être établi dans aucun Etat de la Péninsule, » disait le prince de Metternich.

C'était donc mû par ces idées que le cabinet de Vienne provoquait entre les souverains du Nord la réunion absolutiste de Laybach, pendant que des troupes autrichiennes se massaient dans le Lombard-Vénitien pour intervenir dans le midi de l'Italie, et comprimer, au passage, les velléités insurrectionnelles qui se manifestaient de toutes parts dans les Duchés, en Toscane et dans les États du Pape, contre les détestables gouvernements installés en 1814. — En attendant, Ferdinand de Naples, pliant devant l'unanimité du mouvement de réparation, accordait tout,

et, devant un parlement libéral promptement assemblé, prêtait serment, ainsi que son fils, le prince héréditaire François, à la Constitution. — Puis, sommé bientôt par l'Autriche, d'accord avec lui dans cette lâche comédie, d'avoir à se présenter devant le congrès de Laybach pour y justifier de sa conduite, le vieux roi partait, en jurant avec larmes à ses « bien-aimés sujets » de gagner leur « commune cause, » ou de revenir la défendre avec eux les armes à la main. — C'était à la tête des soldats étrangers qu'il devait reparaître bientôt dans le royaume, pour le remplir de supplices et de terreur.

L'occupation autrichienne dura six ans, jusqu'à la mort de Ferdinand : six ans de martyre pour les Napolitains. — L'armée avait été licenciée et soumise à des traitements indignes. Traqués comme des bêtes fauves, ceux des chefs du mouvement qui ne s'étaient pas volontairement exilés, montaient sur l'échafaud ou allaient pourrir dans les bagnes. — L'infâme Canosa, vrai roi de Naples sous le titre de ministre de la police, exécuteur impitoyable des ordres de l'Autriche, décimait et ruinait le royaume avec des procédés de sauvage.

Un monstrueux décret du 31 août 1821 portait en propres termes :

« Toute personne mise hors la loi pourra être tuée non-seule-
» ment par la force publique, mais par qui que ce soit. Quicon-
» que l'arrêtera recevra deux cents ducats... L'individu qui aura
» tué un de ses complices sera amnistié. Il aura droit à une ré-
» compense si c'est un de ses chefs. Le chef a droit à l'amnistie
» en cas de meurtre de trois de ses complices. »

L'état de siége en permanence, les cours martiales jugeant et condamnant sans relâche, la *torture* employée comme moyen légal d'obtenir les aveux, CENT MILLE suspects dans les prisons ou gardés à vue, ne suffisaient pas à éteindre le ressentiment de la cour de Vienne et de son royal allié de Naples. — La peine du bâton prenait place au premier rang des pouvoirs confiés à la police, pour y figurer jusqu'à ces derniers jours. Les universités étaient fermées, les réunions les plus innocentes interdites, une armée de proscrits quittait l'État, et leurs biens con-

fisquées venaient grossir le trésor particulier du roi, de même qu'édifier les scandaleuses fortunes de ses ministres.

En 1825, Ferdinand alla enfin rendre compte à Dieu de tous ses actes, laissant le trône à son digne fils et successeur, François Ier.

L'histoire n'a pu dire encore qui fut le plus mauvais de ces deux princes. — Fourberie, cruauté froide, ignorance, instincts despotiques, gaspillage des fonds publics, sujétion avilissante envers l'Autriche, ils eurent tout cela de commun à dose égale. — Si Ferdinand avait abandonné tour à tour le pouvoir à des infâmes comme Acton et Canosa, sous François, un Louis Médicis devint le maître absolu de l'Etat, et fit presque regretter ses prédécesseurs. — Ce court règne a laissé d'ineffaçables souvenirs chez les contemporains. Tout s'y vendait, jusqu'aux places de ministres. Un marché public de grâces et d'emplois était tenu par les familiers du roi, en tête desquels figurait son propre barbier Viglia et la femme de chambre de la Reine, Catherine de Simone. Un M. Camille Caropreso acheta, au prix de 30,000 ducats, la charge de ministre des finances. Le roi participait directement à ces énormités, et en faisait le sujet d'odieuses plaisanteries; et quand le peuple, trop pressuré par ces ministres, préfets et gouverneurs d'étrange fabrique, cherchait à remuer, on l'écrasait à coups de canon. — Deux scélérats, de Matheis, à Cosenza, et del Carretto, trop fameux depuis sous Ferdinand II, dans la province de Salerne, recevaient ordre de réprimer un mouvement constitutionnel. C'était par l'égorgement en masse et l'incendie de bourgades entières, comme à Bosco, que les deux dignes agents de François remplissaient leur mandat.

M. de Châteaubriand, ambassadeur de France à Rome en 1829, consulté par sa cour sur la situation de Naples, répondait par ces terribles phrases : « Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est tombé au dernier degré du mépris; la manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante et toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses

ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus, dans ce pays, à avilir la royauté.... »

François Ier mourait au lendemain de la révolution de juillet, en novembre 1830, et Ferdinand II, ce Ferdinand baptisé plus tard du formidable sobriquet de *Bomba*, devenait roi des Deux-Siciles.

« C'était un triste héritage, dit l'illustre historien Gualterio, qu'il recevait de son père et de son aïeul : l'État, décomposé et corrompu au dedans, avili au dehors; les esprits irrités et brûlant de vengeance; la domination de sa famille posant sur une base mal affermie, car entre elle et la nation il y avait la foi parjurée et le sang versé; le gouvernement incertain, car il avait enfreint lui-même les lois fondamentales du royaume; et la lutte continuelle et obstinée entre le peuple et lui.... Les conséquences de cette situation anormale étaient naturellement l'absence de tout respect pour quelque loi que ce fût de la part du peuple, qui se modelait sur ce qu'il voyait en haut, et une conspiration continuelle des classes pensantes. Les gibets, les tortures, les sbires et les Suisses, étaient les seuls moyens qui soutinssent le gouvernement. Le bas peuple était maintenu avec soin dans l'ignorance et la superstition..... le vol devenu chose licite chez les fonctionnaires, mal réprimé chez la plèbe. »

On espéra beaucoup à Naples d'un jeune souverain de vingt ans, que les rares honnêtes gens de la cour disaient prudent, économe, humain, animé de bonnes intentions. La popularité est un fruit qu'on aime à savourer lorsqu'on y a goûté une fois. — Ferdinand II déclara donc publiquement qu'il voulait « guérir les plaies faites par son aïeul et son père. » — Termes peu flatteurs pour leur mémoire. — Il destitua les fonctionnaires trop compromis, mit un terme au gaspillage du trésor, et chercha à réformer la magistrature, comble de prévaricateurs. — Il voulait avoir une force à lui, pour n'être point obligé, comme ses prédécesseurs, de mendier perpétuellement la protection autrichienne, et il faisait des avances aux anciens officiers de Mu-

rat, chassés jadis en masse, avec l'aide desquels il parvenait à constituer cette armée, qui resta fidèle, dans tous les événements, à lui-même, ainsi que, plus tard, à son fils.

Cette conduite, dont on ne pouvait encore comprendre le mobile réel, produisit, au début, un assez curieux effet : les Napolitains crurent à un souverain libéral ; et la cour de Vienne, fort effrayée, communiqua ses propres craintes à ses alliés du Nord ; si bien que le vieux Frédéric-Guillaume III de Prusse crut nécessaire de faire demander des explications à Ferdinand II. Mais ce dernier dissipa bientôt toute espèce d'appréhensions, en envoyant à Berlin le marquis Antonini, avec mission d'éclairer le roi sur son véritable caractère, et la Prusse, ainsi que l'Autriche, bientôt rassurées, sourirent de la méprise.

Ferdinand était alors à peu près parvenu à la réalisation de son idée. Une administration épurée et réorganisée, une magistrature toute dans sa main, une police et une gendarmerie solidement constituées, une armée tirée de son ancien avilissement et abjurant toute autre idée que celle de la fidélité exclusive au roi seul ; — tels étaient les éléments qu'il venait de se préparer pour le régime absolu qu'il rêvait. — Avec lui, plus de favoris, mais un maître unique, impitoyable et vraiment tout-puissant. — Le jour où, jetant un dernier coup d'œil sur son œuvre, il se vit fortement établi, il mit de côté son masque débonnaire, et se montra avec sa physionomie réelle. Naples ne put que trembler et se taire.

A son oncle Louis-Philippe, qui, sans savoir à quel roc il allait se heurter, lui écrivait pour l'engager à se serrer contre la France de juillet et à consolider sa dynastie par l'octroi d'une constitution, il faisait une réponse fameuse, aussi hautaine que mordante pour l'ancien duc d'Orléans :

« ..... Pour m'approcher de la France de Votre Majesté, si elle » peut jamais être un principe, il faudrait renverser la loi fon- » damentale qui constitue la base de notre gouvernement et » m'engouffrer dans CETTE POLITIQUE DE JACOBINS pour laquelle mon » peuple s'est montré félon plus d'une fois à la maison de ses » rois...... *Mon peuple obéit à la force et se courbe;* mais malheur

» s'il se redresse sous les impulsions de ces rêves, qui sont si » beaux dans les sermons des philosophes et impossibles en » pratique! Dieu aidant, je donnerai à mon peuple la prospérité » et l'administration honnête à laquelle il a droit; mais je serai » roi, *je serai roi seul et toujours......* J'avouerai avec franchise à » Votre Majesté qu'en tout ce qui concerne la paix ou le main- » tien du système politique en Italie, j'incline aux idées qu'une » vieille expérience a montrées au prince de Metternich efficaces « et salutaires...... »

Ces quelques lignes peignent tout l'homme et tout le règne. — En même temps qu'il les écrivait, il destituait et chassait de l'État son ministre de la police, Intonti, qui avait eu la naïveté, lui aussi, de croire à des idées libérales et progressistes chez le petit-fils de Ferdinand Ier et de Caroline d'Autriche, chez le fils de François, et il nommait à sa place l'odieux del Carretto. Le ministre de l'intérieur, Sant' Angelo, le confesseur du roi, Cocle, complétaient, avec del Carretto, le conseil privé. — Le royaume de Naples se trouvait désormais en bonnes mains!

Un instant, le mariage de Ferdinand avec une princesse de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel Ier et cousine de Charles-Albert, put donner l'idée de quelque modification à ce programme hardiment affiché de despotisme et de négation absolue de la nationalité italienne. — Mais cette jeune femme mourut vite dans cette cour où tout était hostile à sa famille ainsi qu'à ses tendances, où elle trouvait dans l'époux un maître dur et brutal; et en faisant lui succéder une archiduchesse d'Autriche, le roi de Naples prouvait assez sa complète et indissoluble entente de pensée, ainsi que de système, avec cette funeste puissance à laquelle l'Italie devait tous ses maux.

Déjà, par le seul fait de l'organisation absorbante qu'il avait imaginée, et dans laquelle mille despotismes inférieurs se soudaient forcément au sien, tous les actes qu'il avait flétris chez son aïeul et chez son père reparaissaient comme un apanage nécessaire de ce gouvernement. Les fonctionnaires reprenaient les anciennes et douces habitudes de corruption et de vol. Huit mille gendarmes régnaient en maîtres absolus sur tout l'État.

Le roi, déclarant les revenus de l'Etat sa propriété particulière, s'emparait de tous les excédants du budget, duquel on retranchait à peu près tous les fonds des travaux publics, de l'instruction, et autres branches non moins indispensables. Non-seulement il s'opposait à l'établissement des chemins de fer, comme dangereux pour la diffusion des idées nouvelles, mais il se montrait même contraire à tout ce qui touchait les autres voies de communication; de telle sorte que la Sicile, notamment, restait avec une seule et mauvaise route faisant le tour de l'île, et des sentiers à peine praticables dans tout l'intérieur.

De presse, de liberté de parole ou même de pensée, il n'en pouvait être question sous un tel régime. Les jésuites monopolisaient l'éducation; et l'Université napolitaine, jadis célèbre, n'existait plus que de nom; ses meilleurs professeurs étaient destitués et bannis pour un mot trouvé douteux par la police. Ferdinand faisait voiler les statues dans les musées, nommait saint Ignace de Loyola général dans son armée, et la Compagnie de Jésus touchait les appointements.—La misère du peuple égalait son avilissement. L'agriculture et le commerce languissaient sous les entraves de toutes sortes dont on les accablait; l'industrie était nulle; on décourageait les étrangers qui songeaient à l'importer dans l'Etat. — Enfin, en peu d'années, par une réaction qu'expliquent les espérances déçues, la haine contre Ferdinand II et son gouvernement était tout aussi générale et plus violente peut-être que sous les deux tristes règnes précédents.

Dans ce déplorable état de choses, la Sicile était incontestablement la partie de beaucoup la plus à plaindre des Etats royaux. — Depuis son retour à Naples, et en échange de l'affectueuse hospitalité reçue à Palerme, la dynastie espagnole ne s'était occupée de cet infortuné pays que pour le frapper de toutes les façons. Mentant avec le dernier cynisme à ses serments, le vieux Ferdinand Ier, à peine replacé comme souverain absolu sur le trône de Naples, s'était empressé de déchirer la Constitution particulière et autonome de la Sicile, fruit de six siècles de liberté, ainsi que d'anéantir l'antique monarchie sicilienne in-

dépendante, en déclarant l'île simple province de ses Etats, en la rendant vassale de Naples pour toutes choses. — La libérale, généreuse et intelligente aristocratie sicilienne se voyait soumise aux plus lâches perséoutions. Administrateurs, sbires et gendarmes napolitains venaient fondre sur la Sicile comme un vol de sauterelles sur un champ de blé vert. La pauvre île en arrivait à être devant ses maîtres comme le Lombard-Vénitien devant l'Autriche.

Bien que né à Palerme, Ferdinand II ne fit qu'aggraver la détresse des Siciliens, et, hué ouvertement pendant un de ses voyages, son mauvais vouloir primitif se changea en une furieuse et tenace aversion. Il rappelait son frère, le comte de Syracuse, plusieurs années lieutenant royal en Sicile, et qui s'y était fait aimer. A force d'impôts et de mesures aussi vexatoires que spoliatrices, il rendait cette contrée, jadis si riche et toujours si fertile, le plus misérable pays de l'Europe. Les choses, enfin, allèrent si loin, qu'en 1837, les Siciliens purent prétendre, non sans apparence de raison, que le gouvernement de Naples leur avait envoyé, de propos prémédité, le terrible fléau du choléra; et, en effet, ce gouvernement avait choisi l'instant où cette effroyable épidémie exerçait ses ravages dans Naples même pour abolir les cordons sanitaires entre le continent et la Sicile, préservée jusqu'alors, et pour ouvrir les ports de l'île sans aucune mesure préventive. Bientôt le choléra éclatait à Palerme, apporté par les fugitifs de Naples, et, dans cette seule ville, sur 180,000 habitants, il en mourait plus de 30,000. Toute l'île fut horriblement décimée. — A Catane, dans l'exaspération des esprits, une révolte eut lieu, les autorités royales furent chassées, et un gouvernement provisoire s'établit pendant quelques jours. Ce mouvement n'eut aucune suite, et les habitants eux-mêmes rappelèrent le gouverneur. Néanmoins, on voulut, à Naples, faire un exemple mémorable, et le ministre del Carretto fut envoyé à Catane avec des troupes et pleins pouvoirs pour frapper. — On frémit à lire, dans Gualterio, le récit des atrocités qu'il y commit.

« Si les faits, dit cet écrivain, n'étaient attestés par les per-

sonnes les plus honorables, et si les antécédents de del Carretto ne rendaient pas tout croyable, j'hésiterais à dire qu'on compta par centaines les condamnés à mort par jugements des cours martiales, composées alors comme toujours, en Sicile spécialement, d'hommes non-seulement vendus au pouvoir, mais coutumiers de tous les vices, et vénaux au point de marchander, non pas une seule fois, mais le plus souvent, la vie et la liberté des prévenus. — La furie de tuer était telle, qu'on trouva une fois, en comptant les cadavres, une victime de plus que ne portait la sentence, et que ces affreuses exécutions, qui n'épargnaient ni les prêtres, ni les femmes, ni même les enfants, avaient lieu, par ordre du cruel ministre, au son de la musique! — Et pendant ce temps, au milieu des deuils du choléra, redoublés par sa férocité, l'infâme donnait à ses complices de joyeux dîners et des bals, où il forçait d'intervenir les femmes et les filles des Catanais fugitifs ou compromis dans la sédition! »

L'unique moyen que possédassent les sujets de Ferdinand de protester contre un gouvernement pareil était les conspirations. Malgré les supplices de 1821 et de 1828, les sociétés secrètes n'avaient jamais cessé d'exister à Naples et dans les provinces. Si le carbonarisme était à peu près disparu, la *jeune Italie* avait pris sa place, précisant bien plus nettement encore le but à atteindre : le renversement des divers gouvernements tyranniques de l'Italie, pour leur substituer l'indépendance et l'unité nationales. — En dépit de la formidable police du roi de Naples, les conspirateurs de ses Etats correspondaient avec ceux du reste de l'Italie; ils avaient une organisation occulte, fort bien entendue. « Nous sommes, écrivait l'un d'eux, nous sommes un gou-
» vernement très beau et tout fait; nous avons ici un ministère
» et nos préfets dans les provinces. Nous recevons régulièrement
» des rapports sur l'état du pays. Tout est disposé de telle ma-
» nière, que si l'un des chefs est en prison, un autre prend sa
» place aussitôt, et les choses marchent comme avant. » — Chaque année, le nombre des affiliés s'augmentait avec le progrès de la tyrannie royale, et l'on se préparait en silence à profiter des événements qui ne pouvaient manquer de sortir d'une

situation aussi anormale, pour tenter un mouvement général.

Quelques tentatives isolées se produisaient bien çà et là ; mais, nées de désespoirs individuels, et ne se rattachant à rien, elles ne pouvaient avoir aucun résultat. — Nous ne mentionnons donc que pour mémoire les révoltes partielles de 1833, 1834, 1841 et 1843 dans les Abruzzes et en Calabre, et enfin la malheureuse descente des frères Bandiera sur les côtes napolitaines, en juin 1844.

Les infortunés jeunes gens se levaient quatre ans trop tôt.

CHAPITRE IV

LA TOSCANE ET LES LORRAINS.

« — C'était une famille bien recommandable à mon sens, par son amour pour les bonnes choses, que celle des Médicis. Rien ne fait mieux son éloge que de voir combien, après avoir usurpé la souveraineté sur un peuple libre, elle est parvenue à s'en faire aimer et regretter. Réellement Florence a fait une furieuse perte en la perdant. Les Toscans sont tellement persuadés de cette vérité, qu'il n'y en a presque point qui ne donnassent un tiers de leurs biens pour les voir revivre, et *un autre tiers pour n'avoir pas les Lorrains.* Je ne crois pas que rien égale le mépris qu'ils ont pour eux...... A Florence, nous avons accès dans toutes les maisons, et les Lorrains n'entrent nulle part ; enfin je me suis aperçu que les Florentins ne vivent que dans l'espérance d'avoir le gendre du roi (*l'infant don Philippe, depuis duc de Parme, fils de Philippe V*) pour grand-duc ; et même ils s'étonnent fort que le roi n'ait pas déjà fait ce cadeau à sa fille, sans trop s'embarrasser du dédommagement qu'on pourrait donner au duc de Lorraine, dont ils n'ont pas les intérêts fort à cœur. Il est vrai que les Lor-

rains les ont maltraités, et qui pis est, méprisés. M. de Raigecourt, de Lorraine, qui a tout pouvoir de la part de son maître, est homme d'esprit et a du talent, on en convient; mais on assure qu'il fait peu de cas des ménagements qui font goûter une domination nouvelle. — On dirait que les Lorrains ne regardent la Toscane que comme une terre de passage, OU IL FAUT PRENDRE TOUT CE QU'ON POURRA, sans se soucier de l'avenir (1). »

Voilà l'impression fidèle et bien désintéressée du président de Brosses, visitant la Toscane une année après la mort de Jean-Gaston. — Sans souci des énergiques protestations de ce prince, qui voulait rendre à l'antique république florentine le droit de disposer d'elle-même, non plus que des répugnances des Toscans, le traité de Vienne, en 1735, avait investi de la succession du dernier Médicis le duc François de Lorraine, dont les anciens Etats étaient cédés à la France. — C'était en son nom qu'on pressurait déjà la Toscane avec une aussi impudente avidité.

Epoux de Marie-Thérèse d'Autriche, et appelé bientôt par cette union à l'empire d'Allemagne, ce François de Lorraine fut l'auteur de la maison qui règne encore à Vienne, et que l'on appelle faussement du vieux nom de Hapsbourg. — Après avoir régulièrement dépouillé la Toscane, empoché 20 millions sur la vente des biens allodiaux des Médicis, en laissant leurs dettes à la charge de l'Etat, ce Lorrain quitta le Grand-Duché pour n'y plus revenir. — On lui envoyait à Vienne deux millions et demi par an, comme liste civile, et le revenu total de la Toscane montait alors à peine à 9 millions! En 28 ans, il enleva donc 70 millions d'argent toscan, entièrement perdu pour le pays, où l'on en arriva à ne plus savoir ce que c'était qu'un écu.

Le second fils de François, Pierre-Léopold, lui succéda au trône de Toscane, tandis que l'aîné, Joseph II, devenait empereur d'Allemagne. Mais ce Pierre-Léopold n'était indépendant que de nom. L'empereur regardait la Toscane comme un fief de famille, relevant de la volonté et des ordres du chef de la maison, et il traitait son cadet en simple gouverneur, au point d'exiger que

(1) Lettres de Charles de Brosses, 1er vol. p. 303. Edition 1836.

ses propres fils fussent instruits à l'allemande et habitués à se considérer comme princes autrichiens avant tout. — Et les derniers Lorrains chassés hier de Florence, bien que nés sur la terre italienne, étaient en effet, après un siècle, aussi Autrichiens que leurs cousins de Vienne.

Pierre-Léopold, qui publia des lois utiles, mais supprima l'armée nationale pour une occupation militaire autrichienne, succéda à son frère Joseph II, et laissa à Florence son deuxième fils, Ferdinand III. — Chassé d'Italie, en 1799, avec les forces autrichiennes, ce prince rentra de même avec elles en 1814, et fut remis par elles en possession du Grand-Duché, malgré les renonciations réitérées qu'il avait signées, ainsi que le chef de sa famille. — L'indépendance de la Toscane fut bien inscrite dans les actes du congrès de Vienne, mais la branche impériale conserva toujours en fait son absorbante suzeraineté d'autrefois.

Ferdinand III voulut effacer jusqu'au souvenir du régime français, et replaça toutes choses sur l'ancien pied d'avant la Révolution. Il ne fut qu'un préfet de l'Empereur, dont la diplomatie représentait la Toscane au dehors, et dont les troupes occupaient ses villes. — Un ministre, plus Italien que son maître, et plus soucieux que lui de la dignité de sa couronne, Fossombroni, essayait bien de contrecarrer la prépotence qu'affichait hautement la cour de Vienne dans le grand-duché, de résister à ses ordres arrogants; mais Ferdinand III, fidèle sujet de l'empereur avant que souverain, rendait ses efforts inutiles. — En 1821, Fossombroni fit tout le possible pour empêcher les colonnes autrichiennes qui allaient réduire Naples de traverser la Toscane; le grand-duc ne l'appuya point, et les Autrichiens se passèrent la fantaisie de cette menaçante promenade.

Témoin attentif de ces scènes, le représentant de la France à Florence n'en laissait rien ignorer à son gouvernement. — « Ce » qu'il (Fossombroni) n'a pas voulu me laisser apercevoir, et ce » qui perçait de tous côtés, c'est la contrainte dans laquelle le » cabinet de Vienne tient en ce moment cette pauvre Toscane, » enveloppée de troupes, et sans cesse occupée par de petites

» colonnes qui circulent et séjournent toujours ici. » *Dépêche du 29 juin 1821.*

« Quelque circonspect et adroit que soit M. le chevalier Fos-
» sombroni, il n'a pu, dans la chaleur d'une conversation lon-
» gue et animée, me dissimuler qu'il croyait que S. Exc. le mi-
» nistre d'Autriche dépassait en beaucoup de choses la mesure
» qu'il devrait garder, et il est arrivé jusqu'à me dire : « Je ne
» sais pas si le désir du prince de Metternich est de nous domi-
» ner, mais je crois être sûr que son intention est de n'en avoir
» pas l'air. » — *Dépêche du 15 novembre.*

« L'intention du gouvernement autrichien, m'a dit son mi-
» nistre, est de faire promener ainsi des troupes dans les diffé-
» rents États de l'Italie, pour s'y bien assurer de l'esprit public.
» Je doute que cette haute police convienne aux pays dans les-
» quels elle sera exercée. » — *Dépêche du 14 avril.*

L'excellence de l'administration intérieure rachetait-elle au moins la honte de cette réduction de la Toscane en province autrichienne? — Fossombroni, quoique moins servile envers Vienne que le souverain dont il dépendait, ne rendit que de tristes services à son pays en ce genre. « Vieux léopoldien, dit Gualterio, quoique ennemi des jacobins, et sceptique matérialiste, il porta dans le gouvernement et dans la direction des affaires tous les vices d'une nature sceptique et corrompue. Il doubla la bureaucratie et la laissa corrompre de mille façons, mais spécialement par le favoritisme. — Laisser faire était sa maxime pour l'intérieur de l'État, répétant sans cesse ces mots, qui acquirent une triste célébrité : *Le monde va de soi-même.* — S'il pourvut aux besoins matériels du peuple, il ne fit rien pour les besoins moraux. — Les mœurs dépravées, l'absence de toute institution d'honneur, l'entier annihilement de l'état militaire, énervèrent les esprits de telle façon, que toute force, soit d'action, soit de résistance, disparut de la Toscane. On prétendit que les habitudes nationales s'adoucissaient, tandis qu'elles ne devenaient que lâches. »

Une anecdote donnera la mesure de ce qui se passait à cet égard. — Le chef d'une importante division ministérielle va

trouver un jour le président du conseil pour se plaindre à lui du désordre incroyable qui régnait dans cette partie de l'administration. — Fossombroni le regarde d'un air étonné, et, pour toute réponse, lui adresse cette question : « *Vous paye-t-on le 30 de chaque mois?* — Oui. — De quoi vous occupez-vous donc? »

L'unique occupation sérieuse de la maison de Lorraine, après sa restauration, fut de thésauriser sans relâche pour le cas d'un nouveau départ. Le trésor toscan devint une caisse sans fond où l'on puisait de toutes mains. — Non content d'une liste civile de près de 4 millions, le souverain de ce petit Etat se faisait encore payer des sommes considérables sous toutes sortes de prétextes; et, suivant avec soin la tradition de la famille, il envoyait à Vienne tout l'excédant de ses dépenses, fort restreintes du reste. — Combien de millions allèrent ainsi s'engloutir en Allemagne! — On prenait avec cet argent des actions dans les banques allemandes; on achetait des domaines en Bohême et en Moravie, pendant que la Toscane s'appauvrissait chaque année davantage. — Si bien que cette branche cadette d'Autriche, qui n'avait en 1814 que la cape et l'épée, se trouve aujourd'hui une des plus riches parmi les familles souveraines.

La civilisation, si avancée et si générale en Toscane, l'extrême douceur des mœurs, ne permettaient pas d'y importer, comme dans le Lombard-Vénitien, le brutal régime autrichien du bâton et de la loi des suspects en permanence. Les instruments eussent manqué pour ces besognes patibulaires. Mais si la maison de Lorraine se montra là moins barbare qu'ailleurs, c'est surtout à l'influence du milieu dans lequel elle vivait qu'il faut l'attribuer; et encore, de 1849 à 1859, Léopold II sut-il fort bien gratifier ses sujets de toutes les belles inventions des cousins de Vienne et de Modène : commissions militaires, fusillades, coups de bâton, amendes énormes aux pays comme aux individus, déportation, prison sans jugement, etc.

Ce fut lors de l'avénement au trône de ce même Léopold II (1824), que l'Autriche montra le plus clairement sa pensée à

l'égard de la Toscane, fief impérial, dont elle devait, suivant sa prétention, donner l'investiture à chaque changement de vice-roi. — A peine Ferdinand III avait-il fermé les yeux, que M. de Bombelles, ministre autrichien à Florence, signifiait au cabinet toscan que l'archiduc Léopold eût à attendre l'autorisation de l'empereur avant de se déclarer régnant, et à concerter également avec Vienne les termes de son manifeste d'avénement. —Le vieux Fossombroni, indigné, fit dans la nuit même afficher la proclamation de prise de la couronne par le nouveau souverain, violentant en quelque sorte les sentiments personnels du prince lui-même, qui ne voyait dans la conduite imposée par M. de Bombelles qu'un devoir de déférence envers le chef de sa maison.

Ce fut un curieux personnage que celui de Léopold II sur le trône. Imbu par son sang autrichien de l'idée que l'Etat est une propriété absolue du prince, dont il peut user ou mésuser à sa fantaisie, et les sujets une matière à impôts et à soldats, non raisonnante, il tenait cependant à cœur de paraître, aux yeux des nombreux étrangers qu'attire le doux ciel de la Toscane, un souverain libéral et progressiste. Il s'occupait volontiers de choses intéressant le bien-être matériel du peuple, et affichait une sorte de prédilection pour les arts et les lettres, toutes les fois, bien entendu, que la politique n'y entrait pour rien. — Son apparente bonhomie, ses qualités réelles de la vie de famille, firent longtemps illusion aux Toscans. On excusait le mauvais gouvernement qu'il ne modifiait point, l'omnipotence de la police, en rejetant la faute sur les cours voisines, qui ne permettaient point au grand-duc d'agir suivant son gré. — Quelques-uns, cependant, plus clairvoyants que la masse, avaient su pénétrer ses véritables instincts; et le célèbre Guerrazzi, plus tard son ministre constitutionnel, témoigne ainsi du caractère réel de ce prince :

« Léopold II, dit-il, a toujours abhorré tout frein à son pouvoir absolu, soit que ceci fût dans sa propre nature, ou dans l'éducation qu'il avait reçue. S'il agit différemment en 1848, ce ne fut qu'une feinte; et bien souvent il m'est revenu, à ce propos,

à la mémoire le fait que voici. En 1831, quand l'Italie, soulevée par les révolutions de France et de Belgique, demandait un allégement au despotisme sous lequel elle gémissait, il ne manqua pas de gens de bien, amis à la fois du prince et du peuple, qui essayèrent de suggérer à Lépold II l'idée d'un système plus tempéré. — Le prince accueillit ces ouvertures d'un visage douteux et en affectant une sorte de calme. Mais il ne put se contenir longtemps, et, sautant en l'air, il se mit à parcourir son cabinet à pas précipités, en proférant ces mots : « Ah! les Toscans » veulent la Constitution! Je ne la donnerai point. Vous me cou» perez en morceaux auparavant! »

Il voulut, dès les premiers jours, gouverner par lui-même et se montrer profond en toutes choses, comme il convient au prince qui, à notre époque, prétend au pouvoir absolu. — « D'une nature méfiante, écrit un de ses anciens sujets, et craignant toute supériorité, il tenait à l'écart les hommes capables, et aimait à s'entourer de médiocrités. Aussi la plupart de ses nombreuses lois ne firent-elles qu'augmenter les charges du trésor et étendre la confusion dans les services publics; aucun souverain ne fut, peut-être, autant que le grand-duc Léopold II, forcé de changer de ses propres mains les lois qu'il avait faites et de détruire les institutions que lui-même avait fondées. »

La mort des deux seuls hommes qui fussent encore à même de lutter, non contre le désordre intérieur, auquel eux-mêmes contribuaient, mais contre la prépondérance autrichienne, de jour en jour plus antipathique et plus lourde au pays, — les ministres Fossombroni et Corsini,— cette mort laissa Léopold II entièrement dans la dépendance de Vienne, et exécuteur soumis de tous les ordres émanant de ce cabinet. — Les chefs avoués du parti libéral, Gino Capponi et Côme Ridolfi, perdirent toute considération auprès du pouvoir. — Il n'y eut dès lors plus de sûreté en Toscane pour les personnes ni pour les fortunes. La police, dirigée par le ministre Ciantelli, faisait cause commune avec celles de Milan et de Modène. Pas de liberté individuelle, pas de presse. Une vile inquisition scrutait les consciences jus-

que dans l'enceinte réservée de la vie domestique. — Des réfugiés politiques illustres d'autres provinces italiennes, comme Giordani et Poerio, étaient chassés de l'Etat. — En 1843, on rendait aux autorités romaines, contre tout droit des gens, le proscrit Violi, et le grand-duc, obéissant aux vives instances de la cour pontificale, promettait l'abolition des lois libérales de son aïeul, Pierre-Léopold, le seul bienfait de cette dynastie. Il est vrai que le soulèvement général des esprits l'empêchait de donner suite à cette belle idée. Mais, comme dédommagement, Léopold II rendait de nouveau un autre réfugié politique, Renzi, à la police de Grégoire XVI (1846), et expulsait de la Toscane Maxime d'Azeglio, l'auteur du courageux écrit sur les massacres de Rimini.

Ces derniers actes mettaient le comble à la mesure, et ralliaient au mouvement unitaire italien, moins puissant peut-être encore en Toscane qu'au nord et au midi de la Péninsule, nombre d'intelligences qu'eût satisfaites autrement l'autonomie du grand-duché avec un pouvoir honnête et national. — Cependant, une partie de ce peuple s'entêtait à croire encore à un accord possible avec la dynastie, et il ne fallait rien moins que les scènes de 1848 et 1849 pour la désabuser. — Mais n'anticipons pas sur les événements.

CHAPITRE V

LES DUCHÉS.

L'un des premiers actes de la coalition triomphante, en 1814, avait été de détacher du royaume napoléonien d'Italie les anciens Etats de Modène et de Parme. Bientôt après, le congrès de Vienne attribuait la souveraineté de la première de ces provinces à l'archiduc François d'Autriche, et celle de la seconde à l'archiduchesse Marie-Louise, ex-impératrice des Français. — Des arrangements postérieurs donnèrent la survivance de l'Etat de Parme, au décès de Marie-Louise, à la branche des infants d'Espagne qui y régnait avant la révolution, et placèrent, en attendant, Charles-Louis de Bourbon, le chef de cette branche, à Lucques, petite principauté enclavée dans le territoire Toscan.

Cet archiduc François, ainsi casé à Modène, descendait par les femmes de l'antique maison d'Este, jadis souveraine de Ferrare, et en dernier lieu de Modène. Sa mère, Béatrix d'Este, était l'unique fille du duc Hercule III, dernier de sa maison, et détrôné par l'invasion française. — Il se mit aussitôt en route pour les Etats que le hasard et l'intérêt de l'Autriche lui donnaient, bien

plus que le droit héréditaire, et il s'installa à Modène, vers la fin de juillet 1814, sous le nom de François IV.

Il avait alors 33 ans. Né en Italie et élevé en Allemagne, au sein de la cour despotique de Vienne, il joignait à un esprit pénétrant, à une volonté de fer, une soif de puissance, un mépris de l'humanité, qui lui ôtaient tous scrupules sur les moyens de réussir. Il ignorait jusqu'au nom de conscience, et ne connaissait que le droit du plus fort ou du plus habile. — Arrivé sans s'y attendre à la souveraineté, il voulut monter plus haut encore, et, jusqu'à ses derniers jours, il poursuivit le fantôme brillant d'une couronne de roi, sans que ses déceptions successives le décourageassent. — Tour à tour il rêva d'être roi de Lombardie, au détriment de l'Autriche, sa bienfaitrice; — roi de Sardaigne, à la place de Charles-Albert de Carignan; — et enfin, roi constitutionnel de toute l'Italie, au moment de la révolution française de 1830. Sa rare audace, ses trésors, son habileté dans l'intrigue le firent plus d'une fois toucher au succès. Mais, en fin de compte, il ne fut pas roi, et il resta dans son étroit duché, comme le type du plus odieux tyran dont l'histoire fasse mention en ce siècle.

Un illustre homme d'Etat français, parcourant la Péninsule en 1819, notait parmi ses impressions celle que voici :

« *Le duc de Modène est un despote dans toute la force du terme. Le pouvoir est aussi concentré dans son petit Etat que dans ceux d'Alger et d'Autriche. La liberté, la propriété et la vie de sa poignée de vassaux sont entièrement à sa disposition.* »

Et ce n'était que la rigoureuse vérité.

Le premier soin de François IV, aussitôt mis en possession des anciens domaines de la maison d'Este, fut d'anéantir d'un trait de plume toute l'organisation modelée sur celle de la France impériale, et de replacer toutes choses sur le pied où elles étaient en 1796. Lois féodales, juridictions exceptionnelles, inégalité des diverses classes, priviléges cléricaux et nobiliaires, ignorance du peuple, omnipotence de la police, prohibition absolue de la presse, abaissement de l'instruction, tels furent les bienfaits

dont le prince autrichien commença par gratifier son peuple. — Les conseils municipaux, qui jouèrent à toute époque un si grand rôle dans la commune italienne, furent supprimés, et toute élection enlevée aux habitants. Le duc s'arrogea le droit exclusif de nommer les podestats (maires) ainsi que leurs adjoints.—Les biens des communes furent désormais administrés ou régis par des employés ne devant compte qu'à lui-même. — Ces provinces, jadis si riches, offrirent bientôt le spectacle d'une misère générale. Le duc et ses créatures faisaient main basse sur tout. François IV incorporait à son domaine privé tout ce qui lui semblait bon : biens des villes et des hospices, forêts communales, propriétés particulières, quand elles se trouvaient à sa convenance. — Le budget de l'Etat était intégralement encaissé par lui, et sur les 8 millions dont il se composait, le duc mettait bien de côté 2 millions par an. Cet argent ne restait pas improductif. Par le moyen de nombreux agents, François IV monopolisait tout le commerce de l'Etat avec l'extérieur. Des navires chargés à Carrare allaient porter au loin, pour son compte, les vins et grains accaparés du Duché, et revenaient avec des cargaisons d'objets manufacturés. Il vendait de tout chez lui : des priviléges, des titres honorifiques et du drap; des grâces, des remises de peine et de la toile, du bois à brûler et des permissions de sortir de l'Etat.

Ce vaniteux archiduc, en quête perpétuelle d'un royaume, ne dédaignait même point de faire de la contrebande au détriment de ses voisins, du Saint-Siége, tout le premier. — M. de Châteaubriand écrivait de Rome à sa cour, en date du 16 avril 1829 : « *Le prince de Modène a établi dans son duché*, LIEU DE FRANCHISE POUR TOUS LES ANCIENS ABUS, *des dépôts de marchandises prohibées, qu'il introduit de nuit dans la légation de Bologne.* »

Voilà l'origine de cette fortune mobilière, qui rivalise avec celle des autres Lorrains de Toscane, et avec laquelle François IV payait les artisans des nombreux complots qu'il ne cessa de tramer contre ses frères en souveraineté, aussi bien que contre les libéraux unitaires de son Etat.

Mais cette façon assez originale d'administrer les finances n'é-

tait rien auprès de l'atroce système inauguré par le duc en matière politique.

Comme nous l'avons dit, François IV, dévoré de la soif d'une couronne royale, ne craignit pas de conspirer tout d'abord contre l'Autriche elle-même, à laquelle il devait tout. Cette première affaire, tramée de 1815 à 1820, entre le duc et plusieurs princes italiens d'une part et les libéraux de toutes sectes de l'autre, avait pour but l'expulsion des Autrichiens du Nord de l'Italie, dont François serait devenu roi. — La trame fut éventée par la cour de Vienne, et le duc de Modène, sérieusement menacé, se décida sans scrupule à des aveux complets sur ses complices, en prétendant qu'il ne s'était mêlé au complot que pour bien le pénétrer, et le révéler à temps. Comme preuve de sa sincérité, il se porta en même temps à d'horribles excès contre les sectaires, ou réputés tels, que sa police put saisir. Redoutant leurs vengeances, il prenait les devants, et se réhabilitait du même coup aux yeux de l'empereur.

Le mouvement de 1821 survenu peu après à Naples et en Piémont, et dont le contre-coup se fit sentir dans toute l'Italie, donna carrière au souverain de Modène pour faire preuve de son zèle antirévolutionnaire. Il édicta des lois féroces de circonstance, institua des commissions spéciales pour les appliquer, et livra ses six cent mille sujets à l'inquisition d'une police qui ne respirait que l'arbitraire et avait soif de sang. — Un témoin oculaire, l'honorable M. Nicomède Bianchi, auteur d'une histoire des duchés, raconte ainsi les hauts faits des agents de François IV :

« Le tribunal extraordinaire établi par le duc contre les accusés de carbonarisme, prit résidence à Rubiera, vieux château-fort avec d'horribles cachots, et jeta bientôt, par ses forfaits, l'épouvante dans les duchés. Pour faire parler les prisonniers, il alla jusqu'à mêler à leurs aliments des substances pharmaceutiques, qui altéraient la raison et produisaient le délire. L'ordonnateur de ces infamies était l'avocat Zerbini, rapporteur des procès (ministère public). Il s'établissait au

chevet des malheureux pour recueillir les phrases sans suite qui leur échappaient et bâtir dessus ses actes d'accusation. Israël Latis, ancien et brave officier des armées napoléoniennes, faillit mourir dans les convulsions par suite d'une trop forte dose de belladone. Antoine Pamperi, savant homme, chevalier de la Couronne de fer et sous-préfet de l'ex-royaume d'Italie, en avala une si grande quantité qu'il en périt. On ressent une juste colère en entendant tout ce qu'ont raconté par la suite les victimes soumises à ce tribunal. Les plus barbares artifices furent employés pour les amener à se déclarer coupables ou à dénoncer leurs amis. Sommeil coupé par des interrogatoires inattendus; énervement du corps et de l'âme par la faim; souffrances de la soif, du froid; affirmation d'aveux non obtenus; abus de la confession religieuse; promesses de prompt élargissement accompagnées de l'annonce de la maladie mortelle des personnes les plus chères; enfin, tout ce que de scélérates imaginations peuvent inventer de plus ingénieux en menaces, en promesses et en tromperies, était mis en œuvre. Un prisonnier, mari d'une femme belle et aimée, avoua sous l'aiguillon de la jalousie, et poussé à bout par les rapports mensongers du juge inquisiteur. Un autre accusé, pour le forcer à parler, fut tenu cinquante-quatre jours étendu sur le dos, avec un collier de force et les pieds dans les ceps. D'autres étaient laissés dans des souterrains tellement humides par les infiltrations, que l'homme le plus robuste y serait mort, et privés de lumière, avec la menace de les oublier là s'ils ne déclaraient pas tout ce qu'ils pouvaient savoir. »

De nombreuses sentences de mort, ou l'envoi aux galères d'hommes distingués, et coupables seulement de vœux pour la rédemption de la patrie italienne, couronnèrent ces belles actions. — Ce fut alors qu'à la faveur de tels services, le duc de Modène, rentré dans les bonnes grâces de l'Autriche, essaya, avec son aide toute puissante, de faire passer sur sa tête, comme mari d'une fille de Victor-Emmanuel Ier, la couronne de Sardaigne, au détriment du prince de Carignan, compromis dans

la révolution piémontaise. — Mais l'énergique intervention de la France, non moins que la répugnance du dernier prince de la branche aînée de Savoie à déshériter sa race, mirent à néant cette nouvelle intrigue.

Ces affligeants mécomptes n'arrêtèrent cependant pas la fertile imagination du duc; et nous le retrouvons encore, en 1831, l'âme du complot de l'Italie centrale, qui, sans la trahison de Louis-Philippe d'Orléans, ancien affilié, avant de devenir roi des Français, eût peut-être enlevé une bonne fois la Péninsule aux Autrichiens. — François IV eut encore ici recours à son procédé habituel, et saisissant, pour se justifier à Vienne, l'occasion que lui offraient le soulèvement de son duché, et simultanément celui de Parme et des Romagnes, il fit main basse sur tous ceux de ses propres agents qu'il put saisir, et les livra au bourreau. L'infortuné Cyrus Menotti, patriote illustre, qui avait infatigablement travaillé, dans l'intérêt de la libération de l'Italie, à assurer au duc cette royauté qui le fuyait toujours, fut pendu à Modène, sur l'ordre de François, et après un dérisoire simulacre de procès.

« Pendant que les commissions militaires, dit encore M. Nicomède Bianchi, condamnaient les suspects par des jugements secrets fondés sur la délation, et usaient d'une inique inquisition, la police ducale dominait sans raison ni justice. — François IV en avait fait la base de son gouvernement; et, de 1831 à 1846, elle exerça l'arbitraire le plus illimité en tout et sur tout. Instrument odieux d'aveugle compression, elle poursuivit jusqu'à la moindre idée de liberté, et frappa comme factieux tout jugement, toute opinion défavorable à elle, au prince ou à l'administration. — Autorité exercée et servie par des gens scélérats ou imbéciles, elle laissa derrière elle une suite honteuse d'œuvres absurdes ou infâmes. Les raconter l'une après l'autre serait trop long et trop douloureux. — Qu'il suffise de dire qu'elle faisait couper de force la barbe aux citoyens; qu'elle leur cherchait chicane sur la manière de se vêtir; qu'elle infligeait des admonitions et des *precetti* au plus grand nombre de gens qu'elle pou

vait, de manière à prouver au duc qu'elle veillait avec cent yeux. Elle ne permettait point d'aller à la chasse, ni même de faire un pas hors de l'Etat, à ceux que ses espions lui rendaient suspects. Sur le simple rapport d'un agent, elle violait le domicile du plus honnête homme qui pût être et le jetait en prison. Elle recueillait toutes les inventions malignes, toutes les nouvelles scandaleuses, pour les attribuer aux libéraux, et montrer ainsi qu'ils étaient tous immoraux et irréligieux. Elle tolérait que les sbires, que les gendarmes, se comportassent avec insolence dans les réunions publiques et les lieux de divertissement. Elle protégeait contre d'honnêtes propriétaires des paysans voleurs et mauvais sujets, parce qu'ils faisaient partie de la milice à sa dévotion. *Elle commandait des mariages ou en empêchait*. Toujours consultée par le duc, elle fermait les emplois publics à des gens fort innocents; elle perdait l'avenir d'un jeune homme pour une parole inconsidérée. Elle se mêlait à tous les secrets domestiques, fouillant partout et violant le secret des lettres d'une manière vraiment cynique. — Cette police arbitraire, illimitée, supérieure à toute loi, empiétait sur les attributions de toute magistrature, et mêlée sans vergogne à une foule d'intrigues et de méfaits, avait tellement agrandi la plaie de l'espionnage, qu'elle atteignait toutes les parties du corps social. — Il y avait des espions sur les places, dans les marchés, dans les réunions publiques, les théâtres, les églises, et jusque dans les chambres nuptiales. On espionnait dans les écoles, dans les tribunaux, dans les administrations, dans les bouges du pauvre, dans les palais des riches, et jusque dans les salons du Prince. »

Le 21 février 1846, François IV de Modène terminait une existence où il ne s'était trouvé place que pour de tristes œuvres, et les populations du duché accueillaient cette nouvelle par un soupir unanime de soulagement. — Sans fonder de grandes espérances sur le fils d'un tel père, on pensait cependant que la générosité naturelle à la jeunesse inspirerait au nouveau duc, François V, des idées plus humaines, une allure moins tyrannique. — On fut vite détrompé.

Alors âgé de 27 ans, François V était peut-être encore moins propre au rôle de souverain que son prédécesseur. — On ne pouvait refuser au vieux duc une vive intelligence, malgré l'usage désastreux qu'il ne cessa d'en faire; son fils ne possédait pas même cette unique qualité. — Cœur étroit, esprit bizarre et fantasque, laissé à dessein par ses professeurs jésuites dans une profonde ignorance, ainsi que dans la persuasion de sa propre infaillibilité en toutes matières, il ne voyait dans le pouvoir que le droit de satisfaire ses fantaisies, quelles qu'elles fussent. D'après son éducation, la force lui paraissait la dernière raison de toutes choses. — Quant aux devoirs d'un chef d'Etat, on ne lui en avait point appris d'autres que d'aller tous les jours à la messe, et de ne jamais rien refuser aux prêtres, quoi qu'il leur plût de demander.

Autrichien jusqu'à la moelle des os, il était infiniment plus fier de sa qualité d'archiduc que de la souveraineté des anciens domaines d'Este, et toutes ses prédilections étaient pour l'Allemagne et les Allemands, tous ses dédains pour la terre dans laquelle il régnait, pour la race qui lui était soumise! — Le père, profond politique, Borgia doublé de Machiavel, s'était assez bien fait prince italien; il se souciait fort peu de sa parenté impériale, et il eût parfaitement chassé l'empereur d'Autriche de la Péninsule pour mettre sur sa propre tête la couronne de fer. Il n'avait pas de préjugés. — Le fils, bien qu'élevé à Modène et parmi des Italiens, semblait avoir rétrogradé de deux générations, et n'être jamais sorti de Vienne, tant étaient grands son admiration de la puissance autrichienne, son dévouement à ses intérêts, sa complète inféodation à ce système.

François IV, jaloux de son autorité, ne subissait qu'avec peine la haute suzeraineté de la cour de Vienne, qui avait fini par le craindre. — François V ne fut, dès le jour de son avénement, qu'un gouverneur pour l'Autriche, dans ses propres Etats. On eût dit que sa souveraineté exiguë lui semblait mesquine et ridicule, et qu'il trouvait plus glorieux le rôle de prince d'une puissante dynastie, participant aux prérogatives du trône dans un vaste empire et disposant de ses forces. — Ecrivant, vers

la fin de 1847, au maire de Carrare, où des mouvements insurrectionnels s'étaient manifestés, il s'exprimait ainsi : « Et sachez » bien que, dans le cas où mes seules forces ne suffiraient point, » J'AI DERRIÈRE LE PÔ UNE RÉSERVE DE TROIS CENT MILLE HOMMES ; *ce qui* » *prouve que vous autres ne me ferez pas peur.* »

Le nouveau prince ne fit donc qu'empirer l'état de choses créé par son père. Il conserva les vils et féroces agents de François IV, tout ce personnel administratif et judiciaire contre lequel s'élevait le cri de réprobation des infortunés Modenais. — Plus tard même, ne trouvant pas ses propres sujets *assez sûrs* pour certaines fonctions, il en vint à demander à l'Autriche des juges et des bourreaux allemands pour ses conseils de guerre qui ensanglantèrent si horriblement le pays. — On arriva à regretter le feu duc. Avec lui, l'espérance rendait au moins tant de maux plus tolérables. Sa mort semblait une époque fixée de libération. Avec le prince actuel, cette triste ressource n'existait même pas. Il était jeune, et une longue carrière s'ouvrait pour sa tyrannie.

Nous dirons peu de chose du duché de Parme, qui, sous la souveraineté passagère et nominale de Marie-Louise, était en réalité régi par l'Autriche. L'indolente ex-impératrice trouvait tout juste assez de temps pour s'occuper du détail de sa cour microscopique. Quant à la condition de ses sujets, ce lui était chose parfaitement inconnue et indifférente. Vienne lui fournissait ses ministres et ses amants, et elle se laissait doucement vivre. Les troupes autrichiennes occupaient à demeure Plaisance, seconde ville de l'Etat; et toute l'administration intérieure était modelée sur celle du Lombard-Vénitien, dont le duché de Parme constituait une véritable annexe, au grand détriment de la population.

Quant au petit Etat de Lucques, provisoirement régi par l'an-

cienne branche des Bourbons de Parme, et qui devait retourner à la Toscane, il avait pour maître l'insensé et prodigue Charles-Louis, tout appliqué à imiter ses bons voisins.

Comme de juste, les trois duchés étaient un foyer permanent de conjurations. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'extrait suivant du rapport adressé par le chevalier de Meuz, fonctionnaire autrichien à Milan, au prince de Metternich, le 17 février 1838 :

« L'on ne saurait disconvenir que dans le duché de Parme et de Plaisance il n'y ait, proportion gardée, plus de sectaires que dans tout autre pays italien. Les précédents événements révolutionnaires et le grand nombre de personnes qui s'y compromirent directement ou indirectement l'ont suffisamment prouvé. Il est encore à noter qu'outre la secte républicaine de la *Jeune Italie*, celle des *Indépendants* avait une association constitutionnelle à Plaisance; que le manque d'attachement pour une souveraine jadis adorée a fait beaucoup de progrès; et que la hardiesse des sectaires, uniquement retenue par leur impuissance, a été encouragée par la faiblesse du gouvernement à des actes d'insolence et même d'atrocité dont le directeur de police Sartori fut la déplorable victime. Le duché de Modène, dont le gouvernement avait un bel exemple à suivre dans la fermeté sage et modérée de l'Autriche, s'en éloigne dans un sens opposé à celui de Parme, et les germes de fermentation qui s'y trouvent et qui sont comprimés maintenant par la peur, ne semblent qu'attendre une occasion favorable pour se développer. Les constitutionnels avaient tenté à Lucques d'entraîner son souverain dans leurs idées, et même, à ce qu'il paraît, de faire luire à ses yeux une destinée brillante qui lui serait réservée en Italie; mais ces intrigues échouèrent heureusement contre la loyauté du prince et contre l'influence salutaire de l'Autriche. »

CHAPITRE VI

LE PIÉMONT ET LA MAISON DE SAVOIE.

Parmi les diverses maisons qui se partageaient, après 1814, la ouveraineté de la Péninsule, une seule pouvait se dire vraiment nationale par son origine et par son histoire : c'était la maison de Savoie. Descendants des vieux rois d'Italie par leur auteur Othon-Guillaume, gouverneur de Savoie en l'an 1000, et petit-fils du roi Béranger II, les princes de cette race, dépossédés de la haute Italie par les Germains, ne cessèrent jamais de tendre à la reconquête de l'antique héritage. Par mariages ou par guerres, ils rentrèrent promptement en Italie, et la possession du Piémont leur fit, comme maîtres des Alpes, une position aussi solide qu'enviée. Quelque chose de particulier et de providentiel les poussait en avant. De comtes ils devinrent ducs, puis rois; et des hommes comme les Philibert-Emmanuel, les Victor-Amédée, les Charles-Emmanuel, portèrent assez haut la gloire et la fortune de leur maison pour attirer l'attention de l'Europe entière, et pour faire pencher la balance, dans les collisions entre grandes puissances, du côté où ils se portaient. Des

Malheureusement, leur absence de seize années, marquée par de si prodigieux changements, avait laissé les deux frères en arrière de tout le mouvement opéré pendant cette période. Sans contact dans leur retraite de Cagliari avec le continent, ils revenaient tels qu'ils étaient partis en 1798, ne connaissant rien des intérêts créés, des tendances et des besoins surgis depuis leur départ. — « Il me semble, disait le bon roi Victor, que j'ai fait un mauvais rêve et que je me réveille. » Mais, pendant ce long sommeil, les peuples avaient marché, et il existait un abîme entre l'état de choses qu'avait laissé la cour de Sardaigne et celui qu'elle retrouvait. — De là une réaction, à laquelle contribuèrent surtout les vieux nobles de l'entourage royal, ainsi que certains personnages fort liés avec l'Autriche, et qui mécontenta vivement les classes intelligentes et la jeunesse militaire. On vit reparaître des usages de l'ancien régime, désormais incompatibles avec les idées nouvelles. — Cependant, malgré ces méprises, dont la durée ne pouvait être qu'éphémère, la nation, en général, rendait justice aux bonnes intentions, à la fibre patriotique des deux royaux frères, et ils étaient aimés autant pour eux-mêmes que pour la tradition glorieuse qu'ils représentaient au pays.

L'Autriche, maîtresse absolue dans tout le reste de la Péninsule, n'avait garde de négliger les Etats sardes, qu'elle considérait comme l'avant-garde nécessaire de la coalition contre la France, et où elle comptait bien établir sa haute souveraineté comme ailleurs. — Mais, bien que mariés tous deux à des archiduchesses, Victor-Emmanuel et Charles-Félix étaient trop fiers, trop pénétrés de la mission historique de leur race, trop Italiens, pour se plier jamais à de telles exigences. — Ils ne devaient point leur restauration aux armes des alliés; peut-être même la cour de Vienne, nourrie d'autres vues, l'avait-elle accueillie avec un dépit secret. Aussi, à peine réinstallé à Turin, le roi de Sardaigne, reprenant du premier bond l'ancienne et perpétuelle lutte de la maison de Savoie contre la puissance autrichienne en Italie, faisait-il nettement demander pour lui-même, au

congrès de Vienne, la souveraineté du Lombard-Vénitien, afin de constituer un puissant Etat de l'Italie du Nord, qui fermât à l'Autriche l'accès de la Péninsule. Le cabinet de Turin adressait aux puissances, individuellement, d'admirables mémoires sur cette question, et bien peu s'en fallait qu'avec l'appui de la France le congrès ne lui donnât au moins la Lombardie.

Malgré ce début, M. de Metternich ne se découragea cependant pas. Il parlait au nom de la Sainte-Alliance, en invoquant la solidarité des trônes contre la Révoluion, dont le fantôme menaçant lui servait à motiver auprès du gouvernement sarde les ouvertures les plus étranges, comme de réclamer pour l'Autriche le droit de mettre garnison dans la citadelle d'Alexandrie, c'est-à-dire au cœur du Piémont. — Mais Victor-Emmanuel entendait être maître chez lui, et il répondait en ces termes au marquis de Saint-Marsan : « L'offre de l'Autriche de se charger de la défense d'une des portes de l'Italie est un piége qu'elle nous tend. Avant d'en parler, je me crois en droit d'exiger l'évacuation complète de mes Etats par les troupes autrichiennes. C'est un axiome vulgaire, qu'il faut être libre pour pouvoir traiter. Faites valoir ce principe comme une condition *sine qua non* de tout ce qui se traitera à l'avenir. Nous aimons mieux le mécontentement de l'Autriche que la nécessité d'être contraints d'accepter ignominieusement la loi qu'elle prétend nous dicter. Vous ne devez pas laisser ignorer que nous sommes fatigués des procédés odieux qu'elle emploie à notre égard (1). »

En même temps il faisait écrire à la cour de Rome pour la détourner de l'idée d'une confédération soi-disant italienne, proposée par l'Autriche :

« Tout est mis en œuvre, à Vienne, pour s'emparer des dernières dépouilles de l'Italie. On n'est pas scrupuleux sur le choix des moyens. On propose une ligue avec tous les princes italiens, sous la direction de l'empereur. Cette ligue n'est qu'un prétexte pour déguiser la domination. Il n'y en a pas d'autres; car la France affaiblie ne pourrait plus songer à reconquérir

1) Lettre du roi, citée par Farini, *Istoria d'Italia.*

un royaume d'Italie. Aujourd'hui, une pareille ligue ne serait qu'un prétexte pour réduire les provinces italiennes à un douloureux esclavage. La mauvaise foi de l'Autriche, dans ces dernières guerres, ses efforts perfides pour nous diviser, sont des exemples trop récents pour ne pas la rendre suspecte au Saint-Siége (1). »

M. Joseph de Maistre, le fameux écrivain diplomate, exposait les mêmes idées à l'empereur Alexandre :

« Le roi mon maître n'a pas recours à l'empereur de toutes les Russies en sa qualité de roi de Sardaigne; mais il parle comme prince italien, comme membre de la souveraineté européenne, comme défenseur de la justice générale et de la foi des traités. Sans un nouvel effort de l'empereur de Russie, il n'y a plus d'équilibre, il n'y a plus de balance politique : l'Italie disparaît; tous les princes italiens ne seront plus que les vassaux de l'Autriche, et bientôt ils n'existeront plus. Le roi de Sardaigne est menacé le premier, et cela est bien naturel, car l'Autriche désire asservir l'Italie, qui depuis longtemps n'a pas eu un ennemi plus constant et plus puissant (2). »

Et ailleurs :

« Il est clair que l'Autriche veut prendre tout en Italie, pour elle ou pour ses princes; il est juste et nécessaire que le roi défende ses droits de prince italien, droits qui ne lui permettent pas d'accepter la ligue italienne sans s'exposer à un très grand danger. Quelle liberté laissera à la diète italienne une puissance dont le territoire s'étend de Milan à la frontière de Russie? »

Cependant, sous l'intolérable pression de l'Autriche et des princes ses vassaux, les populations italiennes s'agitaient frémissantes. Les conjurations qui s'étaient nouées contre l'étranger, dès les premiers jours de l'invasion, s'exaspéraient chaque jour, et une explosion devenait inévitable. — Les événements

(1) Farini, *op. cit.*

(2) *Mémoires et Correspondances* de J. de Maistre.

d'Espagne, en 1820, firent éclater la mine. D'un bout à l'autre de la Péninsule la terre trembla. Naples et la Sicile s'insurgèrent et proclamèrent la Constitution; l'Italie centrale s'apprêta à courir aux armes, et le mouvement atteignit les Etats sardes, où, comme nous l'avons dit, régnait un mécontentement mal dissimulé contre l'administration civile, et où presque toute la noblesse militaire, élevée sous les drapeaux de Napoléon, exécrait l'Autriche, et rêvait sans cesse aux moyens de la chasser des provinces usurpées, pour les offrir à la maison de Savoie.

L'insurrection piémontaise de 1821, contre-coup de celle de Naples, n'était aucunement dirigée contre la dynastie. Les conjurés tendaient uniquement, dès l'abord, à profiter de l'agitation de la Péninsule pour tenter un coup, avec les forces militaires du royaume, sur les possessions italiennes de l'Autriche, en conspiration permanente contre leurs tyrans, et où se trouvaient encore bon nombre de soldats de l'ancienne armée. Ils ne pouvaient savoir que la cour de Vienne, après la surprise de Naples, bientôt dissipée, fomentait elle-même en Piémont les désordres qui lui paraissaient propices à une attaque contre cet Etat; qu'elle se tenait sur ses gardes, et que ses affidés étaient dans leurs rangs mêmes, où ils poussaient aux partis extrêmes. En peu de jours effectivement, le soulèvement, tout militaire à son origine, dégénéra, sous les efforts de quelques exaltés et de bon nombre d'agents autrichiens, en révolution politique. — Turin lui-même s'insurgea, à l'exemple des provinces, et réclama une constitution.

L'excellent Victor-Emmanuel, tout ému de l'exaltation dont il était témoin, et à laquelle rien ne l'avait préparé, persuadé qu'il était de gouverner à la satisfaction de son peuple, l'excellent Victor-Emmanuel eût bien volontiers donné la Constitution, afin de prévenir tous malheurs et de contenter le vœu public; mais, par une fatale coïncidence, en ce même moment, son ministre des affaires étrangères, M. de Saint-Marsan, revenant du congrès absolutiste de Laybach, lui apprenait qu'il venait de promettre en son nom qu'aucune concession de ce genre ne serait faite dans les Etats sardes, et le loyal prince se trouvait

esclave de la parole de son représentant. — L'émeute montait pourtant; ne pouvant la satisfaire, et ne voulant point avoir à punir, il songea à descendre du trône pour le laisser à son frère, qui, libre de tout engagement, serait à même de pactiser avec ses sujets et d'apaiser l'orage.

Par une autre fatalité, le duc de Genevois voyageait en ce moment hors du royaume. Le seul prince de Carignan se trouvait à Turin, où il employait son influence auprès de la jeunesse militaire pour la retenir dans le devoir. — Victor-Emmanuel le fit venir, et, en même temps qu'il lui apprenait son intention d'abdiquer, lui annonça qu'il le nommait régent pendant l'absence du nouveau roi.

CHAPITRE VII

CHARLES-ALBERT, PRINCE DE CARIGNAN

Au moment où apparaît sur la scène, pour ne plus la quitter qu'avec la vie, après une longue et patiente lutte, le personnage extraordinaire en qui se résume l'histoire du mouvement italien, de 1815 à 1849, un temps d'arrêt est nécessaire pour faire connaître ce prince si diversement jugé de son vivant, et proclamé, dès le lendemain de sa mort, saint et martyr par ceux-là mêmes qui, ne le comprenant pas à l'œuvre, l'avaient le plus opiniâtrement combattu.

Charles-Albert, fils du prince de Savoie-Carignan et d'une princesse de Saxe-Courlande, naquit à Turin le 2 octobre 1798, dans le vieux palais Carignan, où siége depuis 1848 la Chambre des députés, et où son fils Victor-Emmanuel a également vu le jour. — A peine était-il au monde, que la République française renversait ce trône qui devait lui appartenir plus tard. — Le prince de Carignan ne suivit pas en Sardaigne la branche aînée de sa maison; il vint se fixer près de Paris avec sa femme et ses enfants, et y mourut, tout jeune encore, l'année d'après.

Élevé à Paris, en plein Empire, l'héritier de cet illustre nom grandit au spectacle de nos gloires militaires et dans l'énergique atmosphère de notre nationalité, si homogène, si grande alors, et si fortement affirmée par nos triomphes sur l'Europe entière coalisée. Considéré comme simple particulier depuis l'annexion de son pays à l'Empire français, le jeune prince reçut à quinze ans l'épaulette d'officier de dragons, et il eût fait sans doute sa carrière dans nos armées, sans les événements qui, presque à la même époque, changèrent la face de l'Europe et le sort des Etats.

La maison de Savoie s'était remise en possession de son ancien royaume. Par l'absence de postérité masculine dans la branche régnante, le prince de Carignan se trouvait l'héritier présomptif de la couronne; il fut appelé à Turin, fait colonel du régiment de Saluces, puis grand-maître de l'artillerie, et marié à une fille du grand-duc de Toscane. — Mais, dans ce haut rang, et bien que traité en véritable fils par Victor-Emmanuel Ier, qui l'adorait, Charles-Albert se vit bientôt dans une singulière position en face de la cour et du gouvernement, tel que l'avaient restauré les exilés de Sardaigne.

En effet, le prince était en tout un homme de son époque. Il ne pouvait concevoir d'autres mœurs, d'autres lois que les nôtres. Tout ce qui paraissait d'intolérables usurpations révolutionnaires à la vieille cour, revenue telle qu'elle était partie, lui semblait à lui, au contraire, choses fort naturelles, usages en harmonie avec le temps et le progrès des idées. — Le retour à l'ancien système, aux lois d'exception, aux priviléges abusifs de caste, au bon plaisir royal remplaçant le droit, le stupéfiait à son tour.—Autre fait encore, et non moins grave, comme l'écrivait un peu plus tard un agent français : « *Habitué à tout voir à travers la gloire des armes françaises, il a rapporté en Piémont un dégoût pour tout ce qui n'était pas la France, qui a déplu aux partisans de l'Autriche.* » — Enfin, le séjour de la France l'avait pénétré d'un saint et vaillant enthousiasme pour les nationalités; il se sentait Italien avant d'être prince; et la comparaison de ce grand peuple français, si fort par son unité, avec l'état malheureux

que la Sainte-Alliance venait de faire à sa patrie, en réduisant l'Italie, par la division des territoires et la conquête étrangère, à ce point de n'être plus, suivant le mot de M. de Metternich, qu'une simple expression géographique, cette comparaison achevait de placer l'héritier du trône sarde sur le même rang que les nombreux mécontents non-seulement du Piémont, mais de toute la Péninsule.

En vertu de la loi des attractions, son palais fut bientôt le lieu de réunion de la jeune noblesse militaire, imbue des mêmes idées, et de toutes les intelligences italiennes qui passaient par Turin. Tous les visiteurs sortaient séduits par son patriotisme, par ses vues libérales et profondes, par l'ardeur contenue de son regard, sous un maintien grave et digne. Il n'était pas jusqu'à sa grande taille, jusqu'à ses manières chevaleresques, qui ne fissent une vive impression sur ceux qui lui étaient présentés. Les premiers écrivains de la Péninsule, Pietro Giordani, Angeloni, Monti, l'approchèrent alors, et prophétisèrent en lui le libérateur futur de la patrie. Monti écrivait à un ami : « Je ne puis m'ôter de l'idée que toutes les espérances de la malheureuse Italie sont dans ce prince; et, pardieu ! il se passera mille ans avant qu'il s'en présente un autre de semblable puissance et bonne volonté! Mais je crains parfois qu'il ne désespère de la possibilité de faire du bien en cette Italie, si mal conduite et si bas tombée. » Et dans une autre lettre, revenant à des idées plus souriantes, il s'écriait : « Vous êtes heureux, vous autres Piémontais, vous avez Carignan; c'est un soleil qui s'est levé sur votre horizon; adorez-le, mes amis, adorez-le ! »

Une femme célèbre, mêlée jadis à la révolution lombarde de 1848, et qui se montra alors plus que passionnée contre l'illustre et infortuné roi de Sardaigne, M[me] la princesse Trivulce de Belgiojoso, revenue avec le temps au sentiment de la vérité, a tracé du prince de Carignan, dans une récente histoire de la maison de Savoie, un portrait qu'il nous plaît de reproduire :

« C'était sur lui que le parti libéral piémontais fondait ses plus chères espérances, et ce n'était pas sans raison, car ja-

mais homme né sur les marches d'un trône et destiné à y monter, ne fut rempli d'un plus ardent amour pour sa patrie, ni d'un désir plus impérieux de se dévouer à son salut. Tel était Charles-Albert de Carignan; mais de grands défauts obscurcissaient l'éclat de ses admirables vertus. Comme tous ceux qui sont contraints de cacher constamment leurs opinions et leurs sentiments, Charles-Albert était dissimulé. Il pouvait feindre, et cela suffit à le faire accuser plus d'une fois de fausseté. Il se sentait appelé à de grandes destinées, et comprenant que son influence sur les hommes et les choses serait incomparablement plus grande s'il parvenait à monter sur le trône que s'il en était exclu, il en était venu, par degrés, à regarder son futur avénement à la couronne comme son premier devoir, comme un premier succès indispensable au salut de l'Italie et à sa propre grandeur. Doué de passions vives et dominé par la dévotion, il était dans une crainte perpétuelle de déplaire à Dieu, et dans une dépendance constante de ceux qu'il regardait comme en étant les ministres. Son tempérament bilieux et nerveux le portait à la tristesse, à la taciturnité, à la réserve, à la défiance. Il n'était pas fait pour être heureux. Il sentait fortement la beauté du sacrifice, du dévouement, de l'héroïsme. Nul plus que lui n'aspirait à la grandeur qui naît de ces vertus. Il fut grand en effet, grand par ses nobles aspirations comme par ses malheurs; mais il ne le fut pas toujours, et le monde, qui exige beaucoup de ceux qui sont capables de faire de grandes choses, ne lui a pas encore pardonné ces crises d'abattement. La postérité sera plus juste : elle l'en absoudra. Mais son heure n'est pas encore venue, et je ne dirai de lui que ce que personne n'ignore. »

Voilà donc quel était le jeune prince de vingt-deux ans que Victor-Emmanuel Ier mandait auprès de sa personne le 13 mars 1821, pour l'investir de la régence du royaume et lui remettre l'autorité suprême, dans les critiques circonstances que l'on a vues.

Le mouvement insurrectionnel avait lieu par les efforts réunis du parti militaire et des conjurés civils, parmi lesquels

comptaient bon nombre d'affiliés au carbonarisme de l'Italie centrale et du midi. Bien que de principes assez différents, tous s'étaient réunis dans l'idée de forcer la main au roi pour obtenir la constitution, afin de tomber aussitôt après, avec toute l'armée, sur les derrières des Autrichiens alors occupés à dompter la révolution napolitaine. — Il y avait une profonde irréflexion dans tout l'ensemble de ce plan, à l'exécution duquel présidaient de jeunes officiers appartenant à l'entourage du prince de Carignan, MM. de Collegno, de Santa-Rosa, Moffa de Lisio, de Saint-Marsan, et autres du même rang. — L'insurrection commençait le 10 mars par le soulèvement d'une partie de la garnison d'Alexandrie ; d'autres régiments se prononçaient sur différents points ; et dans la capitale même, trois coups de canon partis de la citadelle, l'après-midi du 12 mars, annonçaient que la garnison s'associait au mouvement. — Ces gens que l'émeute trouve prêts partout à inaugurer le désordre, menaçaient déjà le château. — Il fallait sortir de cette situation ou s'attendre à quelque terrible catastrophe ; et c'est alors que le roi Victor se déchargeait sur son jeune cousin du poids d'une telle situation.

C'était un rude coup pour Charles-Albert, qui voyait ses principaux amis à la tête des révoltés, et qui partageait lui-même, dans une certaine limite, leurs sentiments. Il invoqua, pour se soustraire à une aussi effrayante responsabilité, son âge, son inexpérience des affaires ; il supplia le roi de revenir sur sa décision de descendre du trône : rien n'y fit. — Le souverain commandait ; il fallut obéir. — Victor-Emmanuel abdiqua devant ses ministres et quelques intimes, déclara le prince de Carignan régent jusqu'à l'arrivée de Charles-Félix, et quitta aussitôt la capitale avec sa famille. — Au même instant, les ministres, les hauts fonctionnaires d'Etat, et jusqu'à une partie des employés publics, craignant de se trouver compromis dans ce qui allait se passer, se retirèrent et laissèrent le prince seul aux prises avec une complète désorganisation.

En vain le nouveau chef du pouvoir, comptant un peu sur la popularité dont il avait joui jusque-là, appela-t-il à lui quelques

éminents patriotes, tels que le général de Villamarina; en vain s'efforça-t-il de rétablir l'ordre par des proclamations pleines de sens, où il exhortait la population à se serrer autour de ses nouveaux chefs, et où il montrait l'Autriche prête à saisir tout prétexte de désordre, pour intervenir, au grand détriment de l'Etat. —Les insurgés de tous rangs n'étaient plus en état de comprendre ces sages conseils. Excitée et grossie par les émissaires de l'envoyé autrichien, baron de Binder, heureux d'augmenter l'anarchie et de compromettre le prince de Carignan, l'émeute envahit, le lendemain même, le palais du régent, et le menace de mort, ainsi que de massacres dans la ville, si la constitution espagnole, ce fameux type des constitutions de l'époque, n'est pas proclamée sur-le-champ. La garnison de la citadelle envoie dire qu'elle va incendier Turin en cas d'hésitation. — Le régent avait bravé avec dédain les menaces contre sa propre vie, les poignards dirigés contre sa poitrine; mais de telles éventualités le plaçaient dans une perplexité facilement concevable. — Il réunit alors en conseil les plus notables citoyens de la ville; tous déclarent qu'il faut céder; et, sur leur avis seulement, le prince signe la promulgation de la constitution espagnole, *sauf approbation postérieure du roi Charles-Félix*. Puis, profitant du calme momentané qui se fait à la suite de cet acte, Charles-Albert essaye de calmer la rébellion militaire en lui offrant une amnistie qu'elle refuse, et négocie vainement avec ses jeunes amis pour les convaincre de l'inutilité ainsi que du danger de leurs efforts, et les persuader de déposer les armes, en songeant surtout qu'il ne faut pas compromettre l'avenir.

La preuve des sentiments réels du prince de Carignan, du rôle franc et loyal dont il ne se départit pas un seul instant pendant toute cette formidable épreuve, se trouve d'une façon irrécusable dans le fait que voici, et dont le principal acteur et témoin existe encore.

A la nouvelle du mouvement piémontais, en apprenant l'abdication du roi Victor et la régence de Charles-Albert, les têtes de la jeunesse milanaise, déja fort excitées par ce qui se passait

à Naples, s'enflammèrent complétement. — Deux jeunes hommes, Gaëtan Castillia et Georges Palavicino, trompant la vigilance de la police autrichienne, accoururent à Turin et se présentèrent au régent. Ils lui firent part des dispositions de leurs compatriotes, énumérèrent les soldats et les armes que l'insurrection s'était assurés, et le supplièrent de faire marcher les troupes sardes en Lombardie, alors à peu près dégarnie, les Impériaux partant pour Naples, et qui se soulèverait tout entière pour s'unir au Piémont. — Le prince les écouta attentivement, et, quand ils eurent fini, prenant la parole à son tour, il leur expliqua la situation sous son point de vue réel; leur prouva que le mouvement militaire piémontais n'avait aucun avenir, aucune portée sérieuse; et qu'en admettant même que les quelques milliers de soldats à ses ordres pussent passer le Tessin et arriver à Milan sans obstacle, ils ne tiendraient pas un instant contre le retour offensif des cent mille Autrichiens, dont la réserve était encore en Toscane, à quelques marches des frontières. Puis, s'adressant au cœur des deux enthousiastes, il les conjura, au nom de la patrie, de répéter à leurs amis ce qu'ils venaient d'entendre, et de s'opposer à tout mouvement inconsidéré qui ne ferait qu'attirer un abîme de maux sur leur pays et sur eux-mêmes. — Charles-Albert poussa même la précaution jusqu'à charger le marquis Palavicino de voir, de sa part, le comte Frédéric Confalonieri, dont le nom avait été prononcé, et qui était un des premiers gentilshommes de Milan, en même temps que le chef des unionistes, pour le prier personnellement d'employer son influence à calmer les esprits et à prévenir un désastre inévitable.

Les deux Milanais repartirent, et la commission fut faite fidèlement. — Il n'y eut pas un trouble en Lombardie, pas un cri, pas un geste, dont l'Autriche pût tirer prétexte pour sévir. — Si elle le fit plus tard, ce fut sur des tendances, et non sur des faits accomplis qu'elle s'appuya.

Pendant ce temps, la nouvelle de tant de choses étonnantes allait surprendre le duc de Genevois à Modène, où il se trouvait

en visite chez le duc. Ce milieu tout réactionnaire n'eut pas de peine à lui communiquer sa propre irritation. — D'autre part, François IV de Modène, marié à la fille aînée du roi abdicataire Victor-Emmanuel, et que l'exhérédation de Charles-Albert, ainsi que l'abolition de la loi salique, eussent fait roi de Sardaigne, rêva aussitôt une intrigue diabolique pour perdre Charles-Albert

Sur l'avis des perfides conseillers qui l'environnaient, Charles-Félix, sans même répondre aux communications du régent, lança de Modène une proclamation au peuple des Etats sardes, où, dans un langage irrité, il déclarait ne vouloir rien reconnaître de ce qui se passait à Turin, et taxait presque de trahison le prince de Carignan; menaçant de peines sévères quiconque avait pris ou prendrait part aux actes de l'insurrection. — Peut-être le nouveau roi ne calculait-il pas toute la portée de ce qu'on lui faisait dire; mais François de Modène pensait fort bien, lui, que le régent, outragé dans son honneur, avec le feu et la promptitude de la jeunesse, se jetterait sans doute dans les bras des révoltés plutôt que de se mettre à la discrétion du duc de Genevois qui le récompensait si mal. Or, le duc connaissait à fond les mesures prises par l'Autriche, et savait, à n'en pas douter, que l'insurrection piémontaise n'avait pas une seule chance pour elle. Il se disait donc que Charles-Albert, compromis ainsi aux yeux des cours absolutistes, perdrait infailliblement ses droits au trône, et lui laisserait à lui-même le champ libre.

Comme complément de son manifeste, Charles-Félix écrivait au régent une lette foudroyante, dans laquelle il lui ordonnait de rassembler sous Novare les troupes restées fidèles, d'en remettre le commandement au général de Latour, et de venir rendre compte de ses actes. Elle se terminait par cette phrase : — « Je verrai, par la promptitude de votre obéissance, si vous êtes encore prince de la maison de Savoie ou si vous avez cessé de l'être. »

Devant un tel ordre, quoique si durement formulé, Charles-Albert n'hésita pas. Il se conduisit avec la loyauté d'un sujet qui

n'avait fait qu'obéir à son roi en acceptant le pénible fardeau du pouvoir, avec l'habileté d'un héritier présomptif qui veut se réserver l'avenir. Que devenait l'Italie si Charles-Albert ne régnait pas à Turin? — Le 21 mars, après sept jours de régence, il quitta secrètement Turin, où l'émeute l'eût retenu pour se couvrir de sa présence, et remettant ses pouvoirs au comte de Latour, il prit la route de Modène. — C'étaient ses premiers pas sur la voie douloureuse où la haine autrichienne allait le faire marcher pendant de tristes années, d'Etats en Etats, d'insultes en insultes, d'humiliations en humiliations!

Bien qu'il n'eût pas un seul instant pactisé volontairement avec l'émeute, les partis extrêmes et surtout le parti réactionnaire se donnèrent pendant longues années le plaisir de débiter que le prince de Carignan avait trahi la révolution, après l'avoir fomentée, et abandonné ses complices. Cette indigne calomnie jeta de l'amertume sur le reste de ses jours. « Dans les moments les plus vifs de sa douleur, dit Gualterio, il en appelait à l'histoire; et, sur la froide pierre, baignée des larmes de tout un peuple, qui renferme sa dépouille mortelle dans la basilique de Superga, l'histoire demande aujourd'hui s'il y a encore en Italie une voix qui ose maudire ce nom, un homme qui ose encore l'appeler traître! »

En passant par Milan, Charles-Albert avait été l'objet de procédés plus qu'injurieux de la part des autorités impériales. — « Voilà le roi d'Italie! » avait dit dérisoirement le général Bubna, en le désignant à ses officiers. — Le digne Autrichien eût été bien surpris si l'avenir se fût tout à coup ouvert devant lui pour lui montrer cet ironique défi réalisé en la personne du propre fils de ce même prince! — A Modène, malgré la promptitude de son obéissance, Charles-Félix refusa durement de recevoir l'ex-régent, et d'entendre ses explications; et François IV osa lui envoyer signifier de sortir de Modène.

Il ne restait plus qu'un seul refuge au jeune prince : c'était Florence, où régnait son beau-père. — Il y trouva un accueil glacial. — La pudeur la plus vulgaire ordonnait au grand-duc Fer-

dinand III, quoique prince autrichien, de prendre la défense du mari de sa fille. Il se contenta de tolérer sa présence à Florence, comme pour tout autre proscrit, et ce fut une cour étrangère, celle de France, qui, par l'organe de son ministre, dut intervenir en faveur de Charles-Albert. — Les dépêches de ce ministre, le marquis de la Maisonfort, sont les plus curieux documents de toute cette histoire si intéressante et encore si peu connue. — En voici des fragments choisis :

« Florence, .. avril 1821.

» Le prince de Carignan nous est arrivé dans la nuit du 1er au 2; il venait de Modène. Sa conduite est généralement approuvée. Ayant appris que, quoique gendre du grand-duc, il était descendu à l'auberge, je m'y suis rendu sur-le-champ; il m'a reçu, et nous avons parlé environ vingt minutes ensemble. Le Piémont est divisé en trois partis; il regarde celui des Cortès comme le plus faible. En général, on me paraît revenu ici de la première impression d'effroi que la révolution de Turin et d'Alexandrie avait causée. On espère que les esprits se calmeront; mais l'horreur des Autrichiens est à son comble. Les royalistes piémontais la partagent avec les libéraux. »

« Florence, ... avril.

» Le duc de Genevois vient de signer une proclamation qui désole tout le monde. On craint qu'elle ne fasse le plus mauvais effet en Piémont. Le prince de Carignan en redoute l'effet: on croit y reconnaître la fâcheuse influence que le duc de Modène exerce sur lui. Certes ce n'est pas notre auguste souverain qu'il aura pris pour modèle de dignité et de clémence... (Après avoir raconté que le prince, passant par Modène, n'y a pas été reçu, l'envoyé poursuit :) Le prince y a été noblement sensible, mais il ne me paraît pas découragé. On croit ici que cette sévérité du duc de Genevois lui est suggérée par le duc de Modène, qui reproche au prince de Carignan d'avoir manifesté publiquement ses craintes sur les projets à venir du gouvernement autrichien... Sans la terreur qu'inspire cette haute police appuyée de cent mille hommes pour en exécuter les décrets,

sans l'espérance que quelques factieux ont ridiculement donnée de la protection de la France, et surtout de l'exemple de quelques-uns de ses départements du Midi, l'insurrection piémontaise, comme un torrent débordé, serait rentrée dans son lit. Le prince de Carignan en est persuadé, et m'a fait l'honneur de me le dire. Au reste, si rien ne peut rétablir l'ordre et la paix en Piémont par des moyens pris dans les intérêts de ce pays et par ses habitants, nul doute qu'on ne préfère voir arriver à grandes journées les Russes, à recevoir la loi du voisin dont on redoute iusqu'aux intentions pacifiques. »

« Florence, 10 avril.

» J'ai eu avec ce jeune prince un entretien d'autant plus intéressant qu'il me parait y avoir mis l'abandon qui appartient à son âge (il n'a que vingt-et-un ans), et la reconnaissance qu'il professe pour le roi, qu'il regarde en ce moment avec raison comme le seul protecteur qu'il lui reste. Les torts que l'on reproche au prince de Carignan sont presque tous dans ses liaisons en précédence de la révolution du mois de mars dernier. Il ne les nie pas, mais il assure qu'on les exagère, et que le désir de l'écarter des affaires a depuis longtemps envenimé des propos qui ne seraient qu'inconsidérés, s'ils étaient jugés avec un peu plus d'indulgence. Elevé en France, habitué à tout voir à travers la gloire des armes françaises, il a rapporté en Piémont un dégoût pour tout ce qui n'était pas elle, qui a déplu aux partisans de l'Autriche.

» Lié en outre depuis plusieurs années avec des jeunes gens qui partageaient ses opinions militaires... jamais l'héritier du trône de Sardaigne n'a pu désirer autre chose que quelques réformes demandées par tout le monde, et que le roi Victor-Emmanuel lui-même avait promises. M. le duc de Dalberg, auquel j'aime à croire que l'on prête des intentions qu'il n'a jamais eues, depuis longtemps réunissait les jeunes gens de Turin qui s'exprimaient avec le plus de hardiesse, et malheureusement c'était en sortant de ces conversations, où l'on ne retrouvait que trop l'habitude de fronder de nos salons de Paris, que ces mêmes jeunes gens allaient manifester devant le prince cet esprit d'in-

dépendance qui contrastait si fort avec celui de la cour de Turin. Chef d'une espèce d'opposition qui, selon lui, était purement militaire, le prince de Carignan a eu le malheur, il y a deux ans, de se brouiller ouvertement avec le duc de Genevois qui, à l'époque de la naissance de son fils, lui a ouvert des moyens de conciliation dont il avoue n'avoir pas su profiter: faute d'autant plus grave d'après la circonstance que le roi régnant de Sardaigne revient difficilement des impressions défavorables qu'il a conçues, par cela même qu'étant plein d'honneur et d'amour de la justice, il se trompe de bonne foi. Le jeune prince de Carignan était donc dans une situation dont son entourage abusait quand la révolution a éclaté. Trop jeune pour s'apercevoir que cette rébellion était sans base, et que cette révolution n'était qu'une révolte, il la jugea trop puissante pour ne pas croire de son devoir de se jeter à travers, afin d'obtenir la confiance et le pouvoir qui seuls pouvaient l'étouffer. C'est à ce sentiment qu'il a professé hautement, franchement, et sans erreur, de l'aveu même de ceux qui le traitent avec le plus de dureté, qu'il faut attribuer l'acceptation d'une régence dont il n'a fait qu'un insignifiant usage... Arrivé à Novare où il reçut l'ordre d'abdiquer tout pouvoir et de se rendre en Toscane, quel fut, m'a-t-il dit, son étonnement et son désespoir de ne pouvoir être reçu à Modène, où le roi Charles-Félix jeta à la figure du comte Costa, son écuyer, la lettre de soumission qu'il lui portait! Depuis cette époque, les affaires du prince de Carignan n'ont pu aller qu'en empirant.

» On est prêt à faire une grande faute à la cour de Sardaigne, c'est celle de profiter de toutes les inconséquences... pour flétrir l'héritier de la couronne dans les agents qu'il a employés avec imprudence. On est entraîné, j'aime à le croire, par un grand esprit de justice, sans se douter qu'on obéit à une influence étrangère; on va si loin, qu'on m'a parlé à Lucques non-seulement de transférer l'hérédité sur la tête de l'enfant de quatorze mois qui est ici, mais encore de passer par-dessus pour appeler la duchesse de Modène, fille aînée du roi Victor. Cette facilité à écarter la noble maison de Savoie d'un trône qu'elle a

fondé, cette ingratitude, cachet du siècle où nous vivons, ne peut être soutenue ni partagée par le chef auguste d'une maison dix-huit fois alliée avec elle; et, si j'ose mettre les intérêts nationaux avec les liens de parenté, cette politique ne peut être celle du gouvernement français, qui a au moins le droit d'exiger l'entière indépendance du souverain qui a la clef de l'Italie.

» Ce que j'ai eu beaucoup de peine à combattre, dans ma longue conférence avec le prince de Carignan, c'est la résolution (qu'il prétend que son beau-père approuve) de se rendre à Turin et d'y demander un conseil de guerre. Qu'il se garde bien de descendre jusque-là! Don Carlos et Alexis Petrowitch nous prouvent que les héritiers des trônes ne doivent pas plus être jugés que les rois. Ce projet, que j'ai repoussé, est ajourné du moins.

» En attendant les ordres du roi, agréez mes excuses de la longueur de cette dépêche. J'ai cru ne pouvoir être trop clair; car ce nuage, qui n'est qu'un point en ce moment, pourrait produire une tempête politique si on ne se hâtait de le dissiper. »

« Florence, 22 juin.

» On l'accuse de correspondance avec la France et (ce qui est assez maladroit de me le dire à moi) d'avoir écrit au roi; espèce d'aveu de considérer comme un crime le besoin de recourir à la protection de la France, quand il ne reste que ce seul moyen d'échapper à l'asservissement de l'Autriche. Le ministre de cette puissance m'a dit à moi-même, en termes clairs et positifs : «Nous lui enlèverons son droit héréditaire à la couronne. — Et son fils? ai-je demandé avec distraction, comme si j'avais à peine entendu. — Son fils? nous verrons; cela pourrait embarrasser pour une régence, mais on a le temps d'y penser.» Le même jour, un membre de la légation avait dit: «Tout ce qui se passe est au mieux pour la duchesse de Modène.»

» La question, monsieur le baron, n'est plus de savoir à quel point un jeune homme qui avait dix-huit ans, il y a trois ans, a commis des imprudences et s'est permis des propos inconsidérés; elle est tout entière dans l'ambition du cabinet autrichien, qui

lui cherche des torts et veut le trouver coupable... C'est à Votre Excellence de juger si le mal est aussi grand que je le crains, et s'il entre dans notre sage politique de le couper dans sa racine, ou d'attendre à une époque plus reculée à reprendre en Europe et surtout en Italie, le rang et la prépondérance qui ne peuvent plus nous échapper. »

« Florence, 29 juin.

» J'ai vu le prince de Carignan avant-hier; ses affaires vont un peu mieux. Je le retiens autant que possible. Son indignation contre tout ce qui se trame contre ses intérêts à Modène est à son comble. La reine Marie-Thérèse, Autrichienne de fait et de sentiment, mère de la duchesse de Modène, femme du roi Victor, ne cache plus la haine qu'elle lui porte. »

Effectivement, sans perdre de temps, et reprenant pour son compte l'intrigue de François de Modène, l'Autriche fit soumettre au Congrès de Laybach, encore réuni, une proposition tendant à priver le prince de Carignan, comme suspect de sentiments révolutionnaires, et dangereux pour l'avenir, de son droit héréditaire à la couronne, et à le transporter au duc de Modène. — Il faut le dire, tout irrité qu'on l'avait fait, Charles-Félix refusa de prêter les mains à cette noire intrigue; l'idée de dépouiller sa maison au profit d'un Lorrain le révolta. — Mais ce fut l'énergique intervention de la France qui mit finalement à néant le beau projet de la cour de Vienne. La diplomatie de Louis XVIII reçut l'ordre de déclarer nettement aux puissances que le jour où il serait attenté aux droits de Charles-Albert, cent mille Français paraîtraient sur les Alpes; et devant cette redoutable menace les complots cessèrent.

Ce fut pour reconnaître cette protection que le jeune prince, parfaitement accueilli par la cour de France, où il alla chercher un asile, sollicita plus tard une place dans les rangs de l'armée que le cabinet des Tuileries envoyait en Espagne en 1823.

« L'expédition des Français en Espagne, dit à ce sujet

Mme de Belgiojoso, vint tirer Charles-Albert de son obscurité. Sa conduite, en cette occasion, donna lieu aux jugements les plus contradictoires. Les uns l'appelèrent le héros du Trocadéro, les autres le maudirent comme un traître, parce qu'il avait combattu le parti constitutionnel. Ce parti, tel qu'il était représenté en Espagne, n'avait pourtant aucun titre aux sympathies ni à l'appui de Charles-Albert. La guerre d'Espagne était une lutte entre deux puissances étrangères, dont l'une voulait rétablir le trône que l'autre avait renversé. Charles-Albert était encore jeune, et l'inaction complète dans laquelle il vivait depuis trois ans lui pesait. Il était de la race d'Emmanuel-Philibert, race éminemment guerrière et que le danger attire irrésistiblement. L'occasion d'acquérir de la gloire et de rentrer dans la faveur du roi se présentait à lui : il la saisit. Sa bravoure fut admirée de tous, mais sa tristesse habituelle et quelque chose de hautain dans ses manières, qui ne messeyait pourtant pas à un prince disgracié, éloignèrent de lui ceux-là mêmes qui l'admiraient pour sa bravoure et le plaignaient pour ses malheurs. Cette campagne lui rouvrit les portes de son pays. »

L'inquiétude de l'Autriche continua cependant à poursuivre le prince de Carignan dans la retraite où il s'était enseveli après l'expédition d'Espagne, loin de la cour de Turin, où la réaction dominait triomphalement. — Sachant qu'il est de ces injures qu'on n'oublie point, le cabinet impérial voulait lier les mains du prince jusque dans l'avenir, et il négociait avec Charles-Félix pour imposer à son futur successeur l'obligation de signer un *acte* « par lequel il s'engagerait à maintenir intactes les bases fondamentales et les formes organiques de la monarchie telles qu'il les trouverait à son avénement au trône. » Et le comte de Pralormo, envoyé sarde à Vienne, écrivait à ce propos : « Le » prince de Metternich m'a dit que pour le prince de Carignan » un *acte* bien fait est désormais la seule chose à laquelle on » puisse penser. A la vérité, a-t-il ajouté, cet acte ressemblera » beaucoup à des dispositions testamentaires, dont la loi ne fournit » aucun moyen efficace d'obtenir l'exécution. Mais de même

» qu un héritier qui viole les dernières volontés de son bien-
» faiteur, se rend coupable dans l'opinion des hommes, il faut
» mettre l'héritier de la couronne dans le cas de ne pouvoir man-
» quer à sa parole sans manquer à son honneur. »

CHAPITRE VIII

CHARLES-ALBERT ROI (1831-1847)

Le 27 avril 1831, Charles-Félix expirait dans les bras de son successeur, qu'il avait enfin, quoique bien tardivement, rappelé près de lui, et le prince de Carignan montait sur ce trône d'où tant d'intrigues s'étaient efforcées de l'exclure. — Mais tout n'était pas fini par là ; et il devait s'écouler bien du temps encore avant qu'il pût se dire vraiment le maître dans ces États, où cependant, en apparence, il devenait roi absolu.

A la mort de Charles-Félix, si peu après la Révolution de juillet, le cabinet de Vienne, assez occupé à réprimer les soulèvements que l'exemple de la France occasionnait dans ses États, dut faire bon visage à fortune contraire, et laisser Charles-Albert prendre sans obstacle possession du trône sarde. Mais incapable d'illusions sur les sentiments que devait nourrir à son égard le nouveau souverain, le Gouvernement impérial mit aussitôt tout en œuvre pour, au moins, lui lier les mains et l'empêcher de nuire. Il fallait absolument, pour sa sûreté en Italie, que le parti absolutiste autrichien, maître réel du Piémont sous Charles-Félix, restât aux affaires et continuât à do-

miner le roi actuel comme l'ancien. Il importait non moins autant de maintenir dans leur disgrâce tous ceux qui avaient été frappés à cause des événements de 1821, et surtout ceux-là qui s'étaient montrés sympathiques au régent, porté naturellement aujourd'hui à les dédommager. — L'esprit de vengeance ne devait-il pas couver dans le cœur de ces hommes ?

Sollicitée par l'Autriche, qui montrait là le fantôme de la révolution prêt à se dresser devant l'Europe, les cours du Nord, auxquelles la lâche politique du régime de juillet laissait le champ libre à l'égard des faibles, les cours du Nord, simultanément à leur reconnaissance du nouveau roi, lui firent remettre une note collective où, dans les termes les moins douteux, les vouloirs du cabinet de Vienne lui étaient signifiés.

Quelque indignation qu'éprouvât Charles-Albert, il fallait lui céder ou craindre une occupation autrichienne, que la France n'eût point empêchée alors, et dont les conséquences étaient incalculables. Souverain absolu en apparence, la fameuse maxime constitutionnelle des bourgeois accapareurs de 1830 : *Le roi règne et ne gouverne point*, allait avec beaucoup de justesse à sa position. Il était bien le monarque en nom, mais c'était à Vienne que les ministres conservés de Charles-Félix prenaient leurs ordres et rendaient leurs comptes. On verra plus loin de quels procédés ils ne craignaient pas d'user envers leur souverain lui-même.

L'histoire de ce règne extraordinaire n'est point encore connue. Elle sera faite un jour. Peu à peu, les documents surgissent à la lumière. On saura alors ce que le noble prince dut refouler au fond de son cœur de colères et d'envies d'éclater ; par quelle longue dissimulation, par quelles épreuves de tous genres il eut à passer pour se rendre le maître chez lui, pour amener son royaume à la condition où il était parvenu en 1847 ; pour créer enfin, à la barbe de l'Autriche, cette armée nationale qui, dans les champs lombards, toucha à l'instant de délivrer la patrie tout entière.

Ce fut seulement une année après son avénement, par la mort

de l'homme qui remplissait cette place sous Charles-Félix, et par l'impéritie trop éclatante d'un successeur imposé par la faction, que Charles-Albert se sentit assez fort pour appeler au ministère de la guerre le général de Villamarina, de tout temps destiné par lui à cet emploi, le plus important dans sa pensée, avec les desseins qu'il nourrissait. Il savait que l'Italie ne pouvait espérer sa délivrance, et le Piémont lui-même, en attendant, son indépendance particulière, que d'une force puissante, organisée en deçà du Tessin, et prête à profiter du premier embarras qui naîtrait à l'Autriche.

Il fallut au roi, après l'entrée au conseil de M. de Villamarina, deux nouvelles années encore pour pouvoir nommer aux finances, déplorablement administrées jusque-là, M. Gallina, un autre fidèle. L'armée et les finances étaient les deux grandes préoccupations de Charles-Albert, les deux pivots de la régénération; il tolérait, à ce prix, un ministre de l'intérieur qu'il savait son espion, un ministre des affaires étrangères marchant de concert avec celui de Vienne, un garde des sceaux qui arrêtait l'exécution de son propre code Albertin, et qui laissait à l'état de lettre morte toutes les réformes ordonnées par le prince.

Ainsi, après avoir vu mutiler l'institution de son Conseil d'État, il fut impossible à Charles-Albert d'obtenir de l'administration qu'elle voulût bien consentir à l'établissement des *Conseils provinciaux*, auxquels il tenait extrêmement. Il entendait, par leur pratique bien réglée, habituer peu à peu son peuple au système représentatif, et, en attendant, comme il le disait lui-même, *pouvoir connaître ses désirs et entendre sa voix.* — Trois années de suite, le roi donna les ordres les plus positifs pour rassembler les conseils provinciaux, et autant de fois des circulaires ministérielles secrètes les empêchèrent, si bien qu'en dernier lieu, en 1846, un ministre bien intentionné, arrivant à découvrir les détails de l'affaire, s'écriait que *le Roi était encore une fois trahi.*

Le ministre des affaires étrangères, comte de la Margherita, successeur du comte de la Tour, et aussi zélé partisan que

lui de l'alliance, c'est-à-dire du vasselage de l'Autriche, affichait hautement une politique contraire à celle du Roi. C'était devenu un véritable scandale pour les diverses légations accréditées près la cour de Turin. Les représentants de la Sardaigne à l'Étranger étaient choisis parmi les réactionnaires les plus avoués. M. de la Margherita ne craignait pas d'appeler le Roi « un carbonaro », et sa diplomatie le répétait impudemment au dehors. Le comte Broglia, ministre à Rome, se vantait tout haut : « Qu'il ne reconnaissait que les ordres de son chef, et que si le Roi lui ordonnait quelque chose de contradictoire, par lettre ou autrement, il n'en ferait rien du tout. » L'intimité du marquis Carrega, envoyé à Florence, avec le représentant autrichien Revitzcki, était un scandale public. Le marquis Crotti, en Suisse, agissait en sens contraire des volontés du roi. Il en était de même dans les cours autrement importantes de Prusse et d'Angleterre. — « Le Roi, disait un de ces étranges diplomates, le Roi ruine l'État pour un avenir impossible. — D'autres souhaitaient Radetzki venant à Turin le contraindre à abdiquer.

Et Charles-Albert savait et entendait tout cela sans témoigner aucune émotion, du moins en apparence. Abandonnant pour ainsi dire à la coterie austro-réactionnaire certaines branches du pouvoir, il lui suffisait provisoirement de voir dans une prospérité croissante les deux départements dont il s'était réservé l'exclusive direction, avec ses deux confidents Gallina et Villamarina : Les finances et la guerre.

Le général de Villamarina, indépendamment de son affection propre pour la personne du Roi, et des longues liaisons entretenues avec le prince de Carignan, était le meilleur instrument qu'on pût choisir pour la tâche qui lui était confiée. Plein de connaissance des gens et des choses, prudent, modéré, mais incapable de se laisser tromper ou manquer, il possédait toutes les qualités de l'homme pratique et de l'homme d'État.— En peu de temps, non-seulement le nombre des troupes sardes était doublé par un excellent système de contingents, mais leur tenue

ainsi que leur instruction les relevaient totalement dans l'opinion, en France de même qu'en Italie. L'esprit militaire, traditionnel chez les Piémontais, renaissait en même temps, et l'armée, idolâtre d'un monarque qui faisait tout pour elle, reprenait en elle-même cette confiance avec laquelle seulement on peut tenter et accomplir de grandes choses.

Charles-Albert, si bien secondé par son ami, accumulait les faveurs et le pouvoir sur sa tête, pour affaiblir d'autant la partie autrichienne du cabinet. Il y avait une administration spéciale pour l'île de Sardaigne, le roi en fit une annexe du ministère de la guerre, et M. de Villamarina devint ainsi le promoteur des immenses réformes qui changèrent la face de cette contrée. Ayant chassé le ministre de l'intérieur et de la police La Scarena, qui se vantait tout haut d'être d'accord avec Radetzki pour le faire prochainement abdiquer, le Roi donna la police au même Villamarina. Il n'est pas besoin de dire la colère du parti noir, l'humeur de l'Autriche en cette occasion. Charles-Albert s'émancipait peu à peu, et l'on commençait à comprendre tout ce que couvaient son silence ordinaire et l'attitude impassible qu'il avait adoptée.

L'anecdote suivante, empruntée aux récits de l'éminent historien Gualterio, montrera suffisamment les façons que l'Autriche avait habitude d'employer avec le Piémont, et la nouvelle attitude prise par ce dernier État, au grand scandale des dignitaires impériaux, qui n'y comprenaient plus rien.

C'était en 1840. La question d'Orient avait brouillé les cartes en Europe. La guerre était dans l'air, et l'attitude de la France, par trop poussée à bout, donnait fort à penser au cabinet autrichien. Redoutant une descente en Italie, à travers le Piémont, dans lequel elle s'imaginait toujours trouver une avant-garde contre nous, l'Autriche enjoignit à son représentant à Turin de s'en entendre avec le gouvernement sarde. L'envoyé impérial était le prince Félix Schwartzemberg, homme de manières presque brutales, ennemi déclaré des Italiens et de Charles-Albert en particulier, et qui aggravait encore l'insolence de ses

communications par le ton qu'il prenait pour les transmettre. Il se présenta au conseil des ministres.

« — L'horizon, dit-il, s'obscurcit ; il est nécessaire d'occuper sans retard les positions sur le Pô.

» — Aussitôt que le Roi l'ordonnera, répondit le ministre de la guerre, les dispositions opportunes seront prises pour appeler les contingents sous les armes.

» — Non, non, reprit l'envoyé, c'est nous-mêmes qui devons occuper les positions.

» — Chez vous? fit M. de Villamarina.

» — Et avec quoi donc, s'écria l'Autrichien tout offusqué, avec quoi donc garnirez-vous le Pô? Avec *votre armée de paysans*, peut-être ? — En tout cas, d'abord, votre roi n'appellera pas les contingents *sans notre permission !* »

Le ministre piémontais le regarda dans les yeux.

« — Ce n'est cependant point à vous, monsieur, répliqua-t-il, qu'on demandera ordre, mais bien au Roi. Il n'a qu'à commander, et dans quinze jours, s'il le veut, il aura sous les armes cent mille hommes, qui, l'un dans l'autre, valent bien chacun de vos soldats, sachez-le. »

L'Allemand sortit furieux. Quand le Roi fut informé de cette scène, il lui échappa, pour la première fois, un cri qui peignait l'état secret de son âme.

— Eh bien ! dit-il, l'œil brillant de joie, eh bien ! je ferai donc la guerre à l'Autriche !

Considérant l'état de la France, isolée en Europe, réduite à l'avilissement par le honteux système de paix à tout prix dont les conséquences allaient peut-être la forcer, si elle ne voulait pas tomber au dernier degré de la honte, à entrer seule en campagne contre toutes les puissances, Charles-Albert avait rêvé son appui dans une entreprise de libération de l'Italie. Il espérait qu'instruit par l'expérience, le Gouvernement français se prêterait peut-être à la constitution d'une Haute-Italie qui, en affaiblissant l'Autriche, nous donnerait là une forte alliée, à l'aide de laquelle nous deviendrions désormais invincibles, n'ayant plus à faire face qu'au Rhin. Il envoya donc à Paris, aus-

sitôt après la communication de M. de Schwartzemberg, un personnage de haut rang, chargé de s'expliquer avec Louis-Philippe sur une coopération directe ou indirecte à l'attaque qu'il était tout prêt à commencer. — Louis-Philippe répondit que « la politique française ne pouvait se compromettre en des aventures ! »

Charles-Albert dut donc s'en tenir à une neutralité armée, que force fut bien à l'Autriche d'accepter. De cette époque data son aversion mal dissimulée pour le roi des Français et pour ses conseillers. « Avait-il donc tort, dit Gualterio, de déplorer l'invasion en France de ce matérialisme devenu la seule règle de gouvernement, de cet avilissement de tous principes, de cette disparition de toute idée généreuse et honorable, qui, tandis qu'ils préparaient à l'intérieur la dissolution de la société, en excitant les passions les plus basses, en lâchant la bride à la cupidité la plus effrénée, ne faisaient qu'abaisser de plus en plus cette grande et généreuse nation, et la préparaient à l'impuissance la plus complète et la plus humiliante ? — Le règne de Louis-Philippe était véritablement l'antithèse de celui du chevaleresque Charles-Albert. »

On a vu jusqu'ici surtout le souverain dans le conseil ; faisons connaître maintenant l'homme dans sa vie habituelle. Ce n'est pas un des côtés les moins curieux de cette figure extraordinaire, que marquent d'ailleurs tant de traits originaux : la nécessité de la dissimulation, le besoin de la justice, une mélancolie mystique, suite de ses malheurs, une rare vivacité d'affection pour ses amis; et, par-dessus tout, cette immortelle passion contre l'Autriche, préoccupation de tout instant, mobile de tous les actes, but de chaque pensée.

M. Alphonse Balleydier traçait jadis dans les pages suivantes (1), l'attachant tableau de l'existence que menait ce prince, vers lequel les cœurs italiens se tournaient de toutes parts

« La vie simple et modeste du roi est de la plus excessive ré-

(1) *Turin et Charles-Albert.*

gularité; les heures de ses jours, toutes marquées par des bienfaits et le soin des affaires, se partagent entre le travail et la prière. Bon, affable, indulgent pour tous, il n'est austère que pour lui-même. Tous les matins, levé avant l'heure où le soleil se lève lui-même, il commence sa journée par implorer, au sacrifice de la messe auquel il assiste régulièrement, la protection du roi du ciel, de qui relèvent tous les princes de la terre; il lui demande, avec la ferveur et la piété de notre saint Louis, les grâces dont plus que jamais ont besoin aujourd'hui ces augustes martyrs enchaînés au trône, et portant au front la couronne d'or parsemée d'épines. Il le conjure d'éloigner de son peuple les vents qui soufflent à travers l'Europe en travail, les mauvaises passions, les rêves impies des utopistes, les mépris des saintes croyances.

» Après avoir entendu la messe, Charles-Albert travaille quelques heures dans son cabinet en attendant le déjeuner, qui consiste invariablement, pour lui, en un morceau de pain et un verre d'eau glacée. Après ce repas frugal et plus que monastique, il expédie les affaires courantes et travaille avec ses ministres.

» Au milieu de la journée, il descend dans ses jardins, qu'il parcourt à cheval lorsque le temps le lui permet. Si le caractère de ce pieux monarque n'excluait toute idée de passion, on dirait qu'il a celle du cheval : le cheval est le seul plaisir qu'il affectionne; il passe pour le premier cavalier de son royaume. Après cet exercice salutaire, il rentre au palais et travaille jusqu'à l'heure du dîner, repas modeste, plus modeste peut-être que celui de ses plus pauvres sujets. Une soupe, un morceau de bœuf, du vin très ordinaire, et rarement autre chose, voilà la carte invariable de sa royale table.

» Il ne faut cependant pas croire que ce régime soit le régime de ceux qui l'entourent; non, car, nous l'avons dit, Charles-Albert n'a de sévérité que pour lui-même. Sa maison, admirablement tenue, offre pour les autres toutes les exigences du confort. Les meilleurs vins du monde remplissent les celliers de son palais, et son maître-d'hôtel est l'une des célébrités culinaires de Paris.

» A neuf heures du soir, le roi se recueille en lui-même, il termine la journée comme il l'a commencée, dans la prière, et il se couche en paix, car chaque soir il peut se dire comme l'empereur romain : Ma journée n'est pas perdue. C'est régulièrement l'heure de son coucher; son lit est un vrai lit de camp, garni d'un simple matelas, dont ne voudrait pas sans doute le dernier de ses valets de pied.

» Ce règlement subit, à certaines époques de l'année, quelques modifications, pendant le carême surtout. Alors la piété du roi s'impose de nouvelles et plus dures privations; elle exagérerait peut-être la pensée religieuse qui a fait de ces quarante jours un long sacrifice en mémoire du divin Rédempteur, si le souverain pontife et ses médecins ne l'avaient pour ainsi dire forcé d'arrêter son zèle et de modérer son sacrifice.

» Charles-Albert a su acquérir une immense popularité, sans déroger cependant à cette noble grandeur que doit conserver toujours la majesté royale. Sa physionomie, froide et sévère même, porte cependant l'empreinte d'une grande bienveillance. Son sourire, ordinairement caché par d'énormes moustaches, révèle une grande douceur quand il se laisse voir; la bonté de son cœur, exprimée par l'harmonie de son geste, se reflète admirablement dans la franchise et la loyauté de son regard. Son ineffable piété, dégagée de toute idée mesquine, grande comme la religion qui la lui inspire, rehausse les vertus du roi. Une sage économie, loin d'entraver sa libéralité, lui donne au contraire un courant plus facile. Juste, prudent et ferme dans le conseil, il est doux et compâtissant pour toutes les infortunes qui viennent frapper à sa porte. Une des premières salles de son palais est la salle d'audience : là, dans l'embrasure d'une croisée, Charles-Albert, ainsi que notre saint Louis à l'ombre du chêne de Vincennes, Charles-Albert reçoit trois fois par semaine, de deux à six heures, le plus infime de ses sujets comme le plus haut et le plus puissant de ses dignitaires; là, sans gardes à ses côtés pour le protéger ou le défendre, tout oreilles pour entendre les secrets du malheur et du désespoir, il ouvre incessamment son cœur et accorde ses royales consolations à ceux

qui viennent à lui l'âme ulcérée et les yeux mouillés de pleurs; là, toutes les distinctions du rang ou de la naissance s'effacent, tout le monde devient égal devant cette bonté souveraine qui se manifeste ouvertement à tous. Ce n'est pas comme en d'autres Etats, où les maréchaux, les pairs de France, les députés, les lieutenants-généraux, les officiers supérieurs, les préfets, les maires, les commissaires de police ont des droits de priorité et passent avant le malheur qui souffre, avant l'intelligence, avant le génie qui demande à donner un rayon de plus au soleil de la patrie; non, il n'en est pas ainsi dans le palais de Charles-Albert, où tout le monde peut se présenter sans lettre d'audience, ce palais cent fois plus accessible que l'antichambre du plus petit et du plus inepte de nos chefs de bureau; non, les heures de l'attente, les heures si tristes et si longues de la sollicitation, ne dépendent pas du caprice d'un huissier ou d'un valet intéressé : tous passent à leur tour devant cette égalité souveraine du palais royal de Turin : le clerc avant l'abbé, l'abbé avant l'évêque, le lieutenant avant le capitaine, le capitaine avant le colonel, le colonel avant le général, l'ouvrier avant le maître, le roturier avant le noble, la main rude et calleuse avant le gant jaune, le sabot avant la botte vernie, et la blouse de serge bleue avant l'habit habillé.

» Tous les mercredis de chaque semaine, Turin se réveille au bruit sourd et cadencé du pas des bataillons qui se rendent, tambour et musique en tête, sur le champ de manœuvres situé aux portes de la ville. Alors, et tandis que les escadrons et les batteries se dirigent du même côté pour se mettre en ligne et prendre leur rang de bataille, Charles-Albert, entouré d'un nombreux et brillant état-major, sort de sa royale demeure; bientôt le canon se fait entendre, les trompettes, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, le monarque soldat apparaît au front de son armée.

» C'est là que, par les plus affreux temps aussi bien que par le soleil qui brûle, que par la pluie et la neige qui glacent, Charles-Albert, réunissant les trois armes, les initie en temps de paix à tous les secrets de la guerre. »

Tel était, dans sa période d'attente, ce prince, à la physionomie et à la conduite duquel les événements ultérieurs prêtent un intérêt si puissant, et que son immortelle passion contre l'étranger rendra toujours la figure la plus saisissante de l'Italie moderne.

« Charles-Albert, dit l'historien Gualterio, était, pour ainsi dire, un fataliste chrétien. Il se croyait destiné à une entreprise, et était convaincu que le devoir de tout chrétien était d'accomplir sa propre destinée : « *Vous conviendrez avec moi,* écrivait-il un jour, *que lorsque Dieu nous destine par notre naissance à de certaines positions, il faut les accomplir de son mieux pour lui plaire.* » Cette maxime, qu'il plaçait dans une lettre confidentielle, dépeint bien son âme et la nature de ses idées, met d'accord ce qui semble à quelques-uns contradiction, et donne de sa foi, de sa constance, de son abnégation, je dirai même de son impassible stoïcisme, l'explication la plus parfaite. »

A force de volonté et de patience, il avait fini par se rendre à peu près le maître chez lui ; et s'il se croyait encore obligé par la prudence de maintenir dans son Conseil des représentants de l'alliance autrichienne comme M. de La Margherita, il possédait, d'autre part, des ministres de sa confiance, tels que les Villamarina, les Gallina, les Avet, les Barbaroux, qui lui permettaient de travailler efficacement à la préparation de ses desseins, et de laisser voir, après quinze années de règne et de concentration de ses sentiments, quelques échappées de l'ardeur secrète dont son âme était remplie. Comme le raconte lui-même l'ex-ministre La Margherita :

« *Je n'étais point l'homme du cœur et de la pensée du roi......* Il ne m'avait pas fallu une grande pénétration pour voir qu'outre un juste désir d'être indépendant de toute influence étrangère, il nourrissait dans l'âme une profonde aversion pour l'Autriche, et qu'il était *plein d'illusions* sur la possibilité de soustraire l'Italie à sa domination. Pas une fois il ne prononça le mot de *chasser les barbares*, mais chacune de ses paroles trahissait son secret..... »

La correspondance si curieuse de Charles-Albert avec le grand ministre Villamarina (1) est, vers cette même époque, remplie de phrases comme celle que voici :

« Ce que je souhaite le plus, après le bien que je désire procurer de toutes façons à notre patrie, c'est de voir s'y développer l'esprit de *dignité* et d'*indépendance nationale* qui nous donnera une force immense, si jamais nous sommes ASSEZ HEUREUX pour être appelés à défendre notre nationalité. »

Chacun, en Italie, pressentait sourdement ces tendances dont un petit cercle d'amis sûrs possédait seul encore le dernier mot. Mais ni l'Autriche ni l'armée des conspirateurs des divers États ne s'y trompaient. — Malgré les absurdes complots républicains dirigés contre le roi de Sardaigne, dans les premiers temps de son pouvoir, et qui l'avaient contraint à de sanglantes et indispensables répressions, le sentiment de tous les politiques italiens doués de quelque raison n'avait cessé d'être que, si la délivrance devenait jamais possible, c'était de Charles-Albert qu'il fallait l'attendre. C'est ce que l'illustre César Balbo, l'un des hommes les plus compétents pour parler de ce mouvement auquel il eut une si grande part, exprime fort bien dans ces lignes :

« Le pays le plus important en Italie, depuis 1814, ce fut incontestablement le Piémont. On ne peut pas reprocher aux autres pays de ne pas l'avoir reconnu, mais bien plutôt d'avoir trop compté sur le Piémont seul, au lieu de compter chacun sur lui-même. Non-seulement, les forts espérèrent en lui, mais les faibles se reposèrent sur lui, et ce fut vers lui aussi que se tournèrent toutes les menées des méchants. L'homme, depuis la même époque, le plus considérable en Piémont et en Italie, ce fut incontestablement Charles-Albert. Ce fut donc lui que cherchèrent à se concilier ou à circonvenir les forts comme les faibles, les bons comme les méchants : et à la variété des rela-

(1) Père du marquis Salvator de Villamarina, si honorablement connu et apprécié à Paris, où il a longtemps représenté la Sardaigne dans ces dernières années.



[illegible]

[illegible] 181[illegible]

[illegible] en Piémont [illegible]

[illegible] à la variété [illegible]

[illegible] il a longtemps [illegible] la Sardaigne dans [illegible]



URBAIN RATAZZI

Imprimé par Brebant

tions s'ajoutant les variations de la fortune, il en résulta cette nature complexe que beaucoup ont calomniée, que bien peu ont connue, et qu'un plus petit nombre encore savent apprécier. La plupart des hommes perdent à être étudiés ; celui-ci, chose rare, a besoin d'être étudié pour être à la fois plaint et admiré. »

Il est certain qu'à partir de 1840, tout le mouvement indépendantiste aboutissait à Turin et y prenait corps. La bourgeoisie piémontaise, et avec elle la meilleure partie de la noblesse et du clergé, se montraient pleines d'ardeur pour appuyer le roi ; des Piémontais, comme nous le dirons, prenaient l'initiative d'une propagande libérale et surtout nationale, dont l'effet fut immense. Enfin, Charles-Albert en arrivait à recevoir secrètement les patriotes de toute la Péninsule, à accepter de certains d'eux des correspondances, et à rappeler de l'étranger des proscrits, ses propres sujets, qui avaient préconisé dans leurs écrits l'indépendance de l'Italie.

La police autrichienne surveillait attentivement la marche de ces tendances, et dans un long rapport au prince de Metternich, l'un de ses principaux agents l'en entretenait en ces termes :

« En tout cas, c'est un fait bien avéré qu'il existe en Piémont un parti auquel appartiennent des fonctionnaires plus ou moins haut placés, et qui est pénétré d'une haine passionnée contre l'Autriche, ainsi que d'une aveugle cupidité d'étendre la domination de la Sardaigne à ses dépens. Ce parti est la continuation de celui de 1821, et les écrits de Balbo, de Petitti et d'Azeglio sont ses organes; ces auteurs appartiennent à la noblesse, et le dernier, renvoyé dernièrement de la Toscane et exclu de la Lombardie, vient d'être très bien reçu à Gênes et à Turin, comme il avait été fêté en Toscane par des nobles et des professeurs de l'université de Pise. J'ai vu l'empreinte d'une médaille gravée par un artiste très habile, avec le buste de Charles-Albert d'un côté, ayant sur le revers un lion portant les armes de Savoie dans une attitude d'attente, comme pour épier le moment d'égorger un aigle qui se trouve sous sa patte, avec la

devise en vieux français et en lettres du moyen âge : *J'atans mon aistre* (j'attends mon astre). Il est de fait que quelques réfugiés politiques de l'État romain viennent d'être admis au service militaire de Sardaigne, et que le chef des radicaux du canton du Tessin, Jacques Ciani, s'est rendu il y a quelques semaines à Turin, où il assure, dans une de ses lettres, avoir été très bien reçu; et d'après le rapport d'un affidé du Tessin, Ciani aurait dit qu'il avait obtenu une assurance d'appui de la part du ministre de la guerre, M. Villamarina, jadis partisan de la révolution de 1821. »

CHAPITRE IX

PIE IX ET LE RÉVEIL DE L'ITALIE.

Un sourd travail s'opérait cependant dans toute l'Italie, et les populations, de plus en plus aigries contre leurs maîtres, attendaient anxieusement la circonstance inconnue qui amènerait l'explosion du sentiment général. — Ce fut le changement de pontife à Rome, c'est-à-dire dans la contrée même où la compression dominait le plus durement, qui vint rendre possible ce réveil de la nationalité, et fournir aux Italiens un point d'appui pour l'agitation réformiste, bientôt tournée partout en révolution d'indépendance.

Chargé d'années, Grégoire XVI s'éteignait enfin, le 2 juin 1846; et, à cette nouvelle, un cri de délivrance partait de la bouche de tous ses sujets, en même temps qu'une exclamation d'inquiétude. — A qui cet héritage si lourd allait-il échoir? Le nouveau Pape continuerait-il l'aveugle despotisme de son prédécesseur, ou bien voudrait-il gouverner dans le sens du progrès, de l'humanité, des idées du temps? — C'était là une alternative vraiment pleine d'angoisses.

Deux factions se disputaient dans le Sacré Collége le choix du successeur de Grégoire XVI. Les fauteurs du régime qui venait de finir, les absolutistes opposés à toute concession, réunissaient leurs voix sur le cardinal Lambruschini, l'ex-premier ministre du dernier pape ; à en croire les apparences, ils disposaient de la majorité. — Le cardinal Gizzi, homme doux, conciliant, partisan des réformes les plus essentielles, était porté par ceux de ses collègues sensibles à l'opinion publique. Le peuple romain le désirait passionnément.

Mais au sein du conclave, une singulière modification s'opéra dans les idées des cardinaux rétrogrades. Soit insinuations mystérieuses de la diplomatie des grandes cours, soit frayeur des conséquences de cette élection dans le pays, et même chez quelques-uns jalousie secrète contre le despotique secrétaire d'État de Grégoire XVI, la presque totalité des partisans de Lambruschini déserta sa cause, et pour ne pas nommer cependant le candidat avoué de la Réforme, porta ses votes sur un cardinal assez obscur, fort peu connu à Rome, même de ses propres collègues. C'était le cardinal Mastaï, évêque d'Imola. Etranger aux passions individuelles en présence, il représentait l'inconnu : ce fut ce qui décida son élection, le 16 juin 1846. Il prit le nom de Pie IX, en mémoire de Pie VII, son prédécessèur au siége d'Imola.

Après le premier moment de stupeur causé par cette nomination tout à fait inattendue, les Romains s'occupèrent à savoir quel était le maître que le hasard venait de leur donner. Voici ce qu'on apprit :

Jean, comte Mastaï, était né le 17 mai 1792, à Sinigaglia (États Romains), d'une ancienne famille de cette ville. Avant d'entrer dans les ordres, il avait suivi la carrière des armes.

« On ne sait pas généralement, rapporte un de ses biographes, que le Saint-Père a servi, et qu'il a servi dans un régiment français. Quelques officiers généraux ont été les camarades de régiment de Pie IX. Voici comment le jeune Mastaï se trouva engagé dans la carrière des armes :

» Le décret de 1811, par lequel Napoléon organisait les *gardes d'honneur*, trouva Mastaï dans une de ces heures indécises où l'on ne sait trop de quel côté diriger sa flottante activité. Agé de dix-neuf ans, et n'ayant pas encore entendu l'irrésistible appel de Dieu, le jeune comte s'engagea dans le 1er escadron du 1er régiment : on sait que les États Romains étaient alors annexés à l'Empire français. Il partit donc, et fit deux ans de service dans ces régiments d'élite. A la chute de Napoléon et au démembrement de l'Empire, Mastaï entra dans un régiment autrichien, mais il n'y resta pas : il y avait peu de sympathie de caractère et d'idées entre les autres officiers et lui. Redevenu libre, il demanda et obtint à grand'peine d'entrer dans la garde noble, reconstituée par le pape Pie VII. Le prince Barberini, commandant des gardes nobles, refusait d'admettre ce jeune homme, dont la santé précaire et la pâleur maladive ne lui annonçaient qu'un débile soldat. Il ne consentit que sur la recommandation expresse du Pape à l'inscrire sur la liste des aspirants. Mastaï ne devait pas entrer dans le service actif : l'heure providentielle avait sonné (1). »

Frappé d'un accès d'épilepsie, le jeune officier laissa là l'uniforme et entra au séminaire. Successivement chapelain et directeur d'un hospice d'enfants pauvres à Rome, auditeur d'une mission apostolique au Chili, puis, archevêque de Spolète, il s'était signalé, lors des mouvements de 1831 et 1832, par son intervention en faveur des insurgés vaincus. — Transféré au siége d'Imola, nommé cardinal, il vivait dans son diocèse, loin des intrigues du Vatican, aimé des pauvres, et faisant autant que possible de la conciliation sous le terrible régime inquisitorial de Grégoire XVI.

Ces informations dilatèrent vite le cœur des Romains. — Le Pape ne voudrait sans doute pas rester au-dessous de l'archevêque ; et, maintenant qu'il était le maître, ces effroyables abus

(1) *Pie IX*, par E. de Saint-Hermel.

qu'il tâchait la veille encore d'atténuer, allaient sans doute finir; ces condamnations contre lesquelles il protestait jadis, seraient certainement annulées, et les victimes survivantes dédommagées. — Telle fut la pensée spontanée de tout le peuple. Le mot d'*amnistie* vola dans toutes les bouches.

Puis, en cherchant encore davantage, on trouva que le cardinal Mastaï avait la fibre italienne, que souvent il avait déploré l'absorbante suprématie de l'Autriche sur les divers gouvernements de la Péninsule, et sur celui des États-Romains en particulier; on sut que, de sa résidence, il envoyait des plans de réformes au Pape défunt, soigneusement mis aux vieux papiers, et qu'il jouissait même, comme libéral caché, de la haine toute particulière des San-fédistes d'Imola.

C'en fut assez pour exalter les esprits jusqu'au délire. — Autant la faction rétrograde montrait d'abattement de s'être étourdiment donné un tel maître, autant la population intelligente fondait d'espérances magnifiques sur le nouveau pontife.— Tous se trompaient. Pie IX n'était pas l'homme que s'imaginaient à la fois Grégoriens et Libéraux.

C'était un vertueux et digne prélat, fort désireux sans doute de justice, d'humanité, et qui, en des temps plus calmes, eût régné fort convenablement, donnant à ses sujets une administration honnête, autant que possible, et du bien-être matériel. — Mais il y avait un abîme entre le genre de son libéralisme, les réformes qu'il rêvait, et l'impérieux désir de garanties constitutionnelles, l'encouragement à l'esprit italien, qui animaient les Romains. — Pape et peuple crurent se comprendre et marcher d'accord dans les premiers temps: et là fut le malheur. — Quand Pie IX, bon évêque à Imola, mais âme timorée, esprit indécis sous la tiare, se vit éclairé par les mauvais génies de l'absolutisme sur la portée des concessions faites en principe aux enivrements d'une popularité sans précédent, il ne se préoccupa plus que de revenir sur ses propres pas. Le peuple, lui, ne put comprendre ces scrupules, et se crut victime d'une trahison préméditée. — Alors qu'un homme de génie eût retrempé l'institution temporelle de la papauté par une alliance sincère

avec le progrès et le légitime esprit national italien, un Pontife médiocre ne sut que s'avancer imprudemment, se retirer mal à propos, et consommer ainsi entre le Principat romain et ses sujets le divorce, divorce irrévocable aujourd'hui.

. . .

Après une lutte assez longue contre les ex-gouvernants, Pie IX donna enfin l'amnistie tant soupirée. L'effet de ce premier acte réparateur fut immense, non-seulement à Rome, mais dans le reste de l'Italie. — C'était, avec le choix d'un premier ministre tel que Gizzi, une rupture complète avec l'esprit du règne précédent, un engagement pour l'avenir. Les Romains le comprirent ainsi, et ils fêtèrent le Pape avec des démonstrations qui l'émurent et l'encouragèrent. — « L'amnistie, écrivait M. Rossi à M. Guizot, l'amnistie n'est pas tout ; mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le sillon est ouvert et que le Saint-Père saura le continuer, malgré tous les obstacles qu'on ne manquera pas de lui opposer. »

Ces étonnantes nouvelles et les conséquences qu'on ne manquait pas d'en tirer partout stupéfiaient la cour de Vienne et ses vassaux italiens, tiraient les peuples de leur léthargie, et comblaient de joie le Roi de Sardaigne, qui voyait aussitôt là un auxiliaire puissant pour sa grande idée. Aussi en écrivait-il tout exultant à un ami :

« 2 août 1846.

» La lettre de B... m'a infiniment intéressé. La nomination du cardinal Gizzi, qui réunit les deux ministères, est un pas bien important, et qui prouve que le pape est décidé à marcher dans la voie du progrès et des réformes : qu'il en soit béni ! C'est une campagne qu'il entreprend contre l'Autriche, *Evviva!* J'ai appris deux anecdotes qui vous intéresseront : l'une, que le ministre d'Autriche n'illumina point son palais, tandis que Rome était dans l'enthousiasme et dans l'illumination, ce qui fit que l'on commença à siffler ; mais des hommes sages survinrent et l'empêchèrent, disant qu'un aussi beau jour ne devait pas être troublé. L'autre, qu'on fit rapport au pape que l'on avait trouvé dans les rues des

cocardes tricolores, et qu'il répondit que c'était bon signe, parce que ceux qui les portaient les avaient jetées. Ne trouvez-vous point que c'est fort spirituel?

» Votre ami,

» C.-ALBERT. »

Cependant, grâce à l'indécision, au manque d'énergie gouvernative de Pie IX et de son ministre lui-même, la faction absolutiste se trouvait encore assez puissante pour tenir en échec les intentions réformatrices du Pape, et pour ajourner nombre de mesures du plus pressant intérêt. — Le biographe, fort bienveillant que nous avons déjà cité, cherche ainsi à expliquer les lenteurs et les malentendus qui, le lendemain même de tant d'espérances, commençaient à étonner les Romains, à les faire douter de tout, même du nouveau régime.

« Mais le Saint-Père est un homme, et il avait besoin de conseillers, d'auxiliaires, de ministres actifs et expérimentés. Gizzi disputait quelques rares moments aux souffrances d'un mal acharné : de plus, c'était un ministre consciencieux plutôt que vraiment actif. Il lui manquait cette rapidité de conception et d'exécution qui multiplie le temps. Ajoutons enfin qu'il eût fallu, pour présider à la refonte totale d'une *détestable* administration, une expérience consommée, jointe à des instincts supérieurs de gouvernement. Au-dessous du ministère et du pouvoir, qu'y avait-il? Une innombrable hiérarchie d'agents inférieurs et de fonctionnaires de tout rang, bénéficiaires nés des abus, intéressés par état au maintien des choses. Sans doute, ce personnel voué au passé par cette conviction, la plus tenace de toutes, qui prend sa source dans l'intérêt, n'opposait pas aux généreux projets de Pie IX une opposition ouverte : non; mais n'était-ce rien que cette force d'inertie, occulte pouvoir de paralysie et de mort? Pie IX voulait souvent en vain, il ordonnait, et l'on s'apercevait, un mois, deux mois après, que l'ordre était resté en chemin. L'à-propos était manqué. Le pouvoir était ainsi, sur une foule de points, tenu en échec par l'invisible résistance de ses agents. — Rappelons enfin cette situation, unique dans le

monde, d'un souverain spirituel pour qui, par la nécessité de sa situation, *chaque réforme se pose comme un cas de conscience.* — Quand la responsabilité religieuse est à ce point engagée dans le temporel, quel homme de bonne foi ne concevra pas *les hésitations, les incertitudes, les suspensions*, SINON LES RETOURS ? »

Impossible de mieux expliquer comment le peuple romain, perdant avec ce dernier Pape, honnête homme pourtant, ses dernières illusions, en est arrivé à ne plus vouloir à aucun prix de cette confusion des deux pouvoirs, où le prêtre force le souverain à rendre esclaves de ses scrupules religieux des sujets qui demandent seulement à être gouvernés comme les peuples qui les entourent : modeste prétention que l'on qualifie de monstruosité révolutionnaire, incompatible avec l'esprit de l'Église.

En attendant, après quelques concessions qui font sourire, en pensant qu'à notre époque elles étaient accueillies par les Romains comme des bienfaits, notamment la permission d'ouvrir des associations industrielles, des salles d'asile pour l'enfance, des cabinets de lecture, toutes choses déclarées par Grégoire XVI impies et anarchistes, après ces mesures, disons-nous, le Pape s'était arrêté, ne trouvant sans doute plus rien à faire. Il fallait que l'ambassadeur de France intervînt pour l'exhorter à poursuivre :

Extrait d'une dépêche du 18 *décembre* 1846, *adressée par M. P. Rossi à son gouvernement.*

» ..... Votre Sainteté, lui dis-je en terminant, a commencé un grand pontificat. Elle ne laissera pas, j'en suis certain, avorter une si belle œuvre. Elle sait que nul n'y porte un intérêt plus vif que le roi, mon auguste souverain, et que son gouvernement. Notre politique est connue : nous applaudissons hautement à tout ce qui consolide l'indépendance des Etats, la prospérité des nations, la paix du monde...

» Qu'on ajoute à tout cela qu'après tout il n'y a rien de

fait encore, qu'il n'y a eu jusqu'ici que des promesses, des projets et des commissions qui ne travaillent guère; et on ne sera pas surpris d'apprendre que le pays commence à se méfier et à s'irriter; il n'accuse pas le pape de duplicité, mais il le suspecte de faiblesse..... Ce qu'il faut conclure de cet ensemble de faits, c'est qu'il importe plus que jamais de tranquilliser l'opinion en lui montrant par de sages mesures que les promesses de Sa Sainteté n'ont pas été illusoires, et que rien ne s'oppose à leur accomplissement. Aussi j'ai, dans une nouvelle audience, répondu avec une entière franchise au saint-père que tout retard dans l'accomplissement des améliorations promises serait désormais une cause à peu près certaine de troubles; que si, au contraire, un commencement d'exécution venait rassurer les esprits, je ne doutais pas qu'on ne laissât au saint-père tout le temps nécessaire pour procéder avec la lenteur et la maturité convenables. J'ajoutais que la création d'un gouvernement central et d'un cabinet me paraissait la mesure à la fois la plus urgente et la plus rassurante pour l'opinion. »

Malgré les encouragements qu'il recevait alors de toutes parts, l'irrésolution du pape était telle que seulement plus de dix mois après le choix du cardinal Gizzi comme secrétaire d'Etat (ministre principal), le premier ministère de ce règne se trouvait enfin constitué. Et encore, s'y trouvait-il des rétrogrades connus, comme les cardinaux Riario-Sforza et Massimo, Mgr Spada, Mgr Grassellini, gouverneur de Rome, et pas un laïque, bien que l'on eût espéré le contraire. Le célèbre cardinal Antonelli figurait dans ce cabinet à la trésorerie générale (ministère des finances). Il s'appuyait à cette époque sur les idées libérales, et sa présence parut un gage des bonnes intentions de Pie IX.

Le pape accorda alors quelques nouvelles concessions : il permit des journaux dans une certaine limite. La marche des réformes paraissait bien lente à l'impatience populaire; et néanmoins l'ancienne cour de Grégoire XVI, les agents de l'Autriche, si nombreux dans le clergé romain, voyaient avec fureur ces tendances, plus encore que les effets de la nouvelle admi-

nistration peu sensibles jusque-là. — Non contents d'agir par les scrupules religieux sur l'âme du Pape (1), ils résolurent de l'intimider, et, avec lui, toute la population de Rome, à l'aide de moyens aussi odieux que criminels.

Du 12 au 15 juillet 1847, les Romains virent avec effroi arriver par bandes dans leur ville les sicaires du dernier règne, les *Faentini*, ces misérables jadis à la solde de la police pontificale, et qui pouvaient impunément assassiner les citoyens, et se permettre tous les excès, sous prétexte de frapper les ennemis du gouvernement. — Ennemis du nouveau régime qui avait mis fin à leurs abominables fonctions, ils revenaient, au signal de leurs anciens chefs, l'injure à la bouche, le poignard dans la ceinture, et proférant de mystérieuses menaces, dont l'invasion simultanée des Autrichiens à Ferrare vint bientôt donner la clef. — Mais, la première stupeur passée, un sentiment d'unanime indignation s'empara du peuple romain. Déjà, la nouvelle d'assassinats commis par les Faentins, de collisions sanglantes entre eux et les gens des faubourgs, courait dans toute la ville; et les chefs de la police et de la gendarmerie, les Grassellini, les Nardoni, les Minardi, les Freddi, tous affiliés au complot, restaient dans la plus coupable inaction. — Rome entière se souleva.

Depuis longtemps on sollicitait de Pie IX l'institution d'une garde civique (garde nationale), et le projet en était à l'étude, il y avait bien six mois. — En un clin d'œil, elle se trouva faite. Réunis par quartiers dans les palais de la noblesse, les citoyens, réduits à se protéger eux-mêmes, et à défendre la personne du chef de l'Etat contre le gouvernement, s'armèrent, se formèrent en compagnies avec leurs officiers, et prirent possession de la ville. — Le lendemain même, les assassins avaient fui, les au-

(1) La rage du parti austro-despotique était telle, qu'il ne craignit pas de faire circuler dans tout l'Etat, par le moyen de prêtres et de moines fanatiques, un pamphlet intitulé : *Histoire de Pie IX, pape intrus, ennemi de la religion, chef de la jeune Italie.*

torités compromises s'étaient esquivées, et la garde civique restait, de fait, maîtresse de Rome. — Désormais, et par les œuvres de la réaction elle-même, la papauté se trouvait matériellement livrée à l'opinion publique.

Ces considérables événements avaient lieu le 16 juillet, et le même jour, sans aucun avis préalable, sans motifs d'aucun genre, une colonne de troupes autrichiennes envahissait la ville pontificale de Ferrare, et s'y installait de force, en dépit de l'énergique protestation du légat. — Par les traités de 1815, l'Autriche s'était bien arrogé le droit de tenir garnison dans la citadelle de Ferrare, mais la souveraineté du Saint-Siége sur la ville restait tout entière, et cette invasion inopinée était la plus injustifiable attaque du monde. — Elle coïncidait évidemment avec le complot rétrograde de Rome; et si ce complot avait réussi, nul doute que les Autrichiens n'eussent marché en avant pour l'appuyer. — En apprenant sa mauvaise issue, le général d'Auesperg n'en voulut pas moins payer d'audace; et il répondit aux nouvelles réclamations du cardinal légat Ciacchi, par l'occupation de tous les postes, et par la concentration entre ses mains des pouvoirs civils et militaires.

Un tel attentat eut un immense retentissement et amena des suites fâcheuses pour la puissance qui l'avait commis. — En Italie, il permit à la haine qui couvait dans tous les cœurs de se produire ouvertement. — Blessé dans ses droits les plus précieux, non moins que dans son amour-propre, irrité de voir l'Autriche intervenir d'une façon aussi brutale dans son gouvernement et menacer l'indépendance de ses actes, en conspirant avec les sectaires de ses Etats, le Saint-Père adressa ses plaintes aux cours de l'Europe, et toutes lui donnèrent raison. — Les Autrichiens abandonnèrent la ville de Ferrare. — Mais le plus considérable résultat de leur prépotence fut de se rendre hostile la papauté, encore toute puissante dans la Péninsule, et d'inaugurer contre la domination étrangère en Italie une véritable croisade, à l'ombre du nom de Pie IX insulté, croisade à laquelle prit part

une notable portion du clergé des Etats romains, et à son exemple celui de presque toutes les autres provinces. — On peut dire avec toute raison que la révolution italienne de 1848 fut la conséquence naturelle et directe de l'occupation de Ferrare.

SECONDE PARTIE

SECONDE PARTIE

CHAPITRE I

LA SITUATION EN 1847.

Jusqu'ici, en parlant du Piémont, c'est surtout la personnalité de son roi qui nous a occupés. Il nous reste à dire quels résultats la conduite de Charles-Albert avait produits dans ce pays, au point de vue du progrès général et du mouvement d'affranchissement de l'Italie. — Le reste de la Péninsule recevant en grande partie son impulsion de Turin à propos de la croisade contre l'étranger, ce coup d'œil rétrospectif devient nécessaire, pour bien faire comprendre à quel point les choses en étaient arrivées partout à la fin de 1847, sous la double action de l'avénement de Pie IX, et de l'attitude du roi de Sardaigne envers l'Autriche, surtout dans les deux dernières années.

En dépit de la faction rétrograde qui gouverna trop longtemps, d'accord avec l'Autriche,—le Piémont, sous l'ardente impulsion

de Charles-Albert et de ses quelques loyaux amis, était entré dans une remarquable voie de prospérité matérielle et de développement intellectuel. — Le commerce et l'industrie prenaient une extension considérable, auquel l'état des finances admirablement régies, ne contribuait pas pour peu. La parfaite honnêteté de l'administration, l'intégrité des fonctionnaires, naturelle d'ailleurs au caractère piémontais, contrastaient d'une façon inouïe avec ce qui se passait en ce genre dans les autres Etats italiens. — Quant à l'activité intellectuelle, Turin avait déshérité Milan, si brillante et si animée aux temps du royaume napoléonien. Les lettres, les sciences et les arts, généreusement protégés par le roi, atteignaient un éclat inconnu, et exerçaient une action puissante sur les esprits. Joseph Grassi, le comte Napione, Amédée Peyron, Joseph Manno, Louis Cibrario, fondateur de l'école historique nationale, Jean Plana, Ange Brofferio, dans des genres différents, rendaient célèbre le génie piémontais. Charles-Albert fondait un institut d'histoire patriotique, et en confiait la direction au chevalier César de Saluces, gouverneur de ses fils. — Enfin, la presse des livres devenait libre au point d'inquiéter les gouvernements voisins et de faire soumettre par l'autorité autrichienne à un rigoureux examen tout ouvrage provenant du Piémont.

En même temps, les sentiments d'indépendance nationale que le roi ne pouvait parvenir à dissimuler suffisamment, entretenaient dans l'élite de la population des aspirations à un meilleur avenir pour la patrie commune. Quatre Piémontais, à des époques et à des points de vue divers, mais avec un but identique, avaient l'insigne honneur de remuer l'Italie par leurs écrits, et de préparer sa rénovation, en lui prouvant à elle-même qu'elle vivait, et que son monstrueux asservissement ne pouvait être durable. — Gioberti, par sa *Primauté morale et civile des Italiens* et ses autres travaux; César Balbo, par *les Espérances de l'Italie;* Jacques Durando, par son livre *De la Nationalité italienne* (1); Maxime

(1) Où il proposait, chose assez curieuse à cette époque, la cession de la Savoie et de Nice à la France, en échange de son appui pour procurer à la dynastie sarde toute la Haute-Italie.

d'Azeglio, avec *les Evénements de Rimini* et ses romans patriotiques, ouvraient d'immenses perspectives, et donnaient à leurs compatriotes la certitude d'un meilleur sort. — Rien ne peut rendre l'effet de ces publications, à la même époque où l'Autriche et ses vassaux s'efforçaient de détruire chez leurs sujets jusqu'à l'idée de nationalité italienne, et où la chancellerie de Vienne affirmait que l'Italie n'était qu'une expression géographique. — Et ce qui rendait encore certains de ces travaux plus significatifs, c'est que leurs auteurs, comme Balbo et Maxime d'Azeglio, vivaient dans l'intimité du roi de Sardaigne, et passaient pour s'inspirer de ses idées.

D'autres écrivains, dans le reste de la Péninsule, répondaient au mouvement piémontais. Dans sa tragédie d'*Arnauld de Brescia*, le Toscan Niccolini commençait contre la papauté en Italie le grand procès qui se termine au moment où nous écrivons ces lignes. D'autres poëtes politiques frappaient par leurs satires sur l'étranger et ses complaisants vice-rois : c'étaient le Toscan Joseph Giusti, le Vénitien Joseph Prati, Gabriel Rossetti, Napolitain, et Jean Berchet, Lombard. — Leurs vers, en rappelant à l'Italie à quels tristes maîtres elle se trouvait soumise, entretenaient dans les âmes le feu sacré de la patrie et le désir de la vengeance.

D'autre part, se formait dans les Etats sardes, et sous la protection spéciale de Charles-Albert, une société aux vastes ramifications, dite l'*Association agraire*, dont le but apparent était le perfectionnement des moyens de culture et de production, l'amélioration du sort du paysan ; mais, au fond, toute politique, et visant à une incessante propagande en Italie, sous le prétexte d'échange de renseignements. — La plupart des hommes qui se sont fait un nom depuis lors s'affiliaient à l'association agraire. On y comptait, à côté des gens d'opinions modérées, tels que le comte de Salmour, le marquis Alfieri, le comte de Colobiano, le comte de Sambuy, le comte Gallina, M. Pinelli, de jeunes et ardents patriotes, imbus d'idés démocratiques, les Sineo, les Mellana, les Michelini, les Valerio. — Ce dernier, à qui l'Italie doit

tant, pour son admirable conduite parlementaire depuis 1848, et pour ses services de tous genres, occupa, dans les moments les plus importants, la place de secrétaire. Suivant le témoignage de Gualtério, « il montra toujours dans le sein de la société une activité extraordinaire. L'amour passionné de la discussion, la finesse des manières et la dextérité d'agitateur rendaient souvent son vote prépondérant et étendaient son influence dans toutes les classes de la société. » — Le clergé lui-même s'associait à ce mouvement; et la Société agraire fit vivement sentir son action sur les masses, principalement en 1846 et 1847.

La première question qui mit ouvertement aux prises le roi de Sardaigne et l'Autriche surgit à propos des lignes de fer projetées en Piémont. Entouré de toutes parts, du côté de l'Italie, par les possessions autrichiennes, et isolé ainsi du reste de la Péninsule, Charles-Albert, avec son coup d'œil pénétrant, s'était dit, en présence du réseau tout hostile à ses Etats imaginé à Vienne, qu'il lui fallait prévenir ces mauvais desseins, et frapper lui-même l'Autriche dans ses plus chers intérêts. — Il avait donc imaginé, en premier lieu, la ligne sardo-française, qui existe aujourd'hui entre Gênes, Turin, Suse, la Savoie et Lyon, au moyen du percement du mont Cenis, dont l'ingénieur hollandais Mahus, à son service, lui avait fourni les plans. — D'autre part, faisant passer à travers la riche province de Lomelline une autre ligne, toujours en communication avec Gênes, et débouchant au lac Majeur, il la prolongeait, à travers la Suisse et l'Allemagne, jusqu'à la mer du Nord, et enlevait de cette sorte à l'autrichienne Trieste un immense transit, dont Gênes s'enrichissait, en même temps que les productions des Etats sardes trouvaient là un marché illimité. Il ne fallait pour cela que percer la montagne suisse du Luckmanier, ou y créer des pentes; ce que la science moderne promettait d'opérer facilement. — A partir des premier jours de 1845, Charles-Albert se jeta avec passion dans cette entreprise, qui eût certainement

abouti sans les événements de 1848 (1). — Il négociait activement avec les cantons suisses, le Wurtemberg, la Bavière et Bade, et, peu à peu, il parvenait à gagner ces divers gouvernements à son projet. Le tracé était accepté, les conditions discutées, les tarifs établis. Il ne restait plus qu'à fixer l'époque de la mise à l'œuvre.

Le cabinet de Vienne n'avait pas vu sans un mortel déplaisir toutes ces manœuvres de son secret rival. — De menaçants conseils avaient été transmis à Turin, et toute espèce d'intrigues employées auprès des Etats traversés, jusqu'à acheter à prix d'argent de hauts fonctionnaires suisses (2). — Mais, bien que créant de graves difficultés au roi, ces intrigues ne l'empêchaient pas d'avancer, en bravant avec dédain la colère de son puissant et tyrannique voisin.

Mais il n'était guère possible d'attaquer le Piémont directement pour cette cause. La colère de l'Autriche, éveillée depuis longtemps par la propagande italienne, où elle voyait toujours la main du roi, avait déjà trouvé un autre prétexte, assez malheureux du reste. — Il avait existé jadis entre la cour de Vienne, souveraine de la Lombardie, et le Piémont, un traité de 1751, par lequel ce dernier Etat renonçait au commerce actif des sels avec le canton suisse du Tessin, et recevait en échange de l'Autriche le libre transit du Milanais, pour les sels qu'il tirait de la république vénitienne. Il y avait, en 1846, longues années que le Piémont ne recevait plus de sels du Vénitien, et par conséquent, qu'il se trouvait libre de son ancien engagement, la cause cessant avec l'effet. Mais, par un excès de délicatesse, le gouvernement

(1) « Car cette route à travers la Suisse, et ce passage de la malle des Indes, sont d'un intérêt immense et incalculable pour nos Etats. Il me paraît que la société d'ici et que le commerce de Gênes ont besoin d'être stimulés et de déployer plus d'activité qu'ils n'en montrent ; et pourtant il y va de leur sort et fortune à venir. » — *Lettre de Charles-Albert.*

(2) « On dirait vraiment que depuis quelque temps les employés de cette puissance sont payés pour nous servir par toutes les fausses démarches qu'ils font. Les sommes offertes pour corrompre les Suisses ne doivent point être oubliées, et tout nous prouve toujours l'amour si tendre de l'Autriche pour nous, *troupeau de brebis.* » — *Lettre de Charles-Albert.*

sarde avait maintenu la prohibition du commerce actif du produit en question avec le Tessin, permettant seulement à ce canton le transit par ses Etats, ce qu'il avait toujours eu le droit de faire, de l'aveu même de hauts employés autrichiens.

En quête d'une noise qui lui permît de donner une bonne leçon à la Sardaigne et de la replacer sous la tutelle d'où elle semblait s'émanciper, la cour de Vienne imagina tout d'un coup d'aller chercher le vieux traité de 1751, et de crier à sa violation. Son ministre à Turin eut ordre de réclamer avec la dernière violence; et la réponse du cabinet sarde ayant été aussi ferme que bien fondée pour le maintien du transit en question, le Conseil aulique, par mesure de représailles, frappa d'un impôt presque triple de l'ordinaire les vins piémontais à leur entrée dans le Lombard-Vénitien. Or, ces vins constituaient le principal commerce du Piémont avec le royaume, et l'Autriche espérait, par une mesure si préjudiciable aux intérêts des populations, les soulever contre le Roi, dont la résistance l'avait provoquée.

C'était une grosse erreur et une lourde faute.—A cette brutale attaque, Charles-Albert fit répondre dans la *Gazette officielle* par un article mesuré, mais net, où était clairement démontrée l'injustice de la prétention autrichienne, et d'où il ressortait qu'au fond c'était l'indépendance du Piémont, comme Etat souverain, qui se trouvait en jeu. — Cette action, défi public et solennel à l'Autriche, à laquelle un prince italien, pour la première fois, osait tenir tête en face, cette action produisit une impression extraordinaire dans toute l'Italie. Les Albertistes, déjà si nombreux, décuplèrent. — Quant aux Piémontais, loin de répondre aux vues de l'ennemi, ils applaudirent avec délire à la conduite de leur Souverain, et les villes, les provinces envoyèrent des adresses pour s'offrir corps et biens au Roi, contre la prépotence étrangère. — C'était un débordement d'enthousiasme à ne pas y croire. — Ce jour-là commença la lutte à ciel ouvert entre le Piémont et l'Autriche, et l'agitation répandue dans le pays ne s'apaisa plus. Turin combla le Roi d'ovations, dont la nouvelle fit presque évanouir de rage le premier ministre autri-

chien. Et Charles-Albert, écrivant à M. de Villamarina, s'exprimait ainsi, tout enfiévré d'une rencontre imminente avec ses vieux persécuteurs :

« Ce pauvre prince de Metternich en fera bien du mauvais sang. Je le regrette pour lui ; mais quant à moi, malgré le petit, fort petit parti autrichien ou rétrograde, je suis bien résolu à avancer dans le progrès, dans tout ce qui peut tendre au bonheur du peuple et au développement de notre esprit national... Au reste, *si on voulait éliminer de notre pays l'esprit anti-autrichien, il faudrait commencer par m'expulser moi-même.* »

Voici quelques extraits de la même correspondance sur cette affaire des sels et ses suites. — Mieux que nous ne saurions le faire, ils donneront une idée des sentimens intimes du Roi de Sardaigne à cette époque :

« Je vous écris ces deux mots, ami ***, pour vous donner une nouvelle qui vous intéressera : c'est que l'Autriche vient de nous faire annoncer par notre consul à Milan, au moyen d'une note assez forte, qu'en vue de notre attitude envers le Tessin, malgré ses représentations, et par représailles, elle double ses droits sur nos vins. . . . .

» Je pense qu'il serait bien qu'on insérât, dans notre gazette, la réponse du comte Sclopis au memorandum du prince de Metternich, et qu'on la fît précéder d'un avant-propos de très peu de lignes, dans lequel on dirait que l'on répond au memorandum parce que nous nous croyons en raison et en droit d'y répondre; mais qu'il est en très grande partie hors de la question qui forme le sujet de nos différends; puisque, par égard pour le gouvernement impérial, nous avions abandonné la faculté par laquelle nous nous croyions en droit de vendre du sel au canton du Tessin, pour nous borner à défendre uniquement le point du transit, comme étant inhérent à notre indépendance nationale. . . . .

» Neuf heures étant sonnées, et n'ayant rien de vous, ami ***, je vous préviens qu'ayant reçu de nouveau plusieurs avis qui sont indubitables, que l'on devait faire entendre des cris de *vive le roi d'Italie*, j'ai contremandé la manœuvre. Les chefs d'ateliers avaient donné vacance à leurs ouvriers à cette fin; les étudiants, une foule immense devaient se rassembler. Que l'on dise ce que l'on voudra sur moi, j'ai cru devoir faire ce sacrifice à la tranquillité et au bien du pays. QUAND LE TEMPS SERA VENU, AU LIEU DE CRIER, QU'ILS VIENNENT ALORS VERSER LEUR SANG AVEC LE MIEN POUR LA PATRIE.

» Je vous renvoie ci-joint les notions du plus grand intérêt que vous m'avez transmises, ami ***. C'est vraiment affreux que d'avoir à traiter avec de tels hommes; il faut vraiment faire son devoir par conviction devant Dieu, et non pour le monde, pour ne point se laisser décourager. Patience, nous marcherons avec constance, fermeté et force; nous leur ferons du bien malgré eux-mêmes, et nous contiendrons le grand nombre des méchants par la crainte.

» Ce que vous me dites sur l'effet de l'article de Balbo me fait le plus grand plaisir, car cela prouve combien l'esprit national s'est formé et développé depuis quelque temps; et cet esprit formera une des plus grandes forces de notre pays, comme il forme l'espérance de son avenir. Au reste, vous le savez, je ne désire faire le bien que pour le bien, et pour le grand amour que je porte au pays. Que le pays soit respecté, heureux; pût-il être glorieux un jour! Je ne désire rien autre pour moi en ce monde.

» Je vous embrasse,

» Votre ami,

» C.-ALBERT. »

Et Charles-Albert avait d'autant plus de mérite à parler ainsi, et à agir comme on l'a vu, qu'il ne tirait de force que de sa

conscience et du sentiment de son droit. Nous avons dit déjà la singulière réponse de Louis-Philippe aux ouvertures antérieures du Roi de Sardaigne, le faisant sonder contre l'Autriche : « Je ne me mêle pas aux politiques d'aventures. » Dans la question des sels, le cabinet des Tuileries exhortait sans rougir le Piémont à céder, pour ne pas compromettre la paix de l'Europe. — L'Angleterre lui donnait bien des encouragements ; mais le Roi ne se fiait point à cette puissance perfide, qui applaudit à toute révolution commençante, mais qui ne trouve d'aide sérieuse que pour les coalitions absolutistes; et les événements de 1848 prouvèrent bientôt combien il avait raison.

Ce fut donc en s'appuyant uniquement sur son peuple que Charles-Albert tint bon devant les menaces antrichiennes, et qu'il résolut, en octobre 1847, de promulguer certaines libertés, qui n'étaient que le prélude de la constitution qu'il méditait, et dont le besoin se faisait sentir, pour régler l'agitation sans cesse croissante. D'illustres citoyens, dont le nom se retrouve dans les luttes suivantes de l'indépendance, aidaient ce prince de leurs conseils et de leur dévouement : — César Balbo, le comte Petitti, le marquis Alfieri de Sostegno, le comte Sclopis de Solerano, l'historien Louis Cibrario, M. Boncompagni, M. Desambrois, M. d'Azeglio. — Le Roi donna donc pour cette première fois la liberté de la presse, la garde nationale, de grandes réformes dans les lois criminelles et dans la magistrature, un conseil d'État, et d'autres institutions libérales.

En même temps, s'ébauchait une entreprise de grande importance. Charles-Albert, croyant voir enfin sur le trône pontifical le Pape italien et progressiste qu'il rêvait, s'était empressé de nouer des relations suivies avec la cour de Rome, à laquelle il avait proposé une ligue douanière entre les divers États italiens, à l'exclusion de l'Autriche, véritable confédération qui n'eût pas tardé à devenir politique et militaire. Le 3 novembre 1847, monsignor Corboli-Bussi, délégué du Saint-Siége, signait à Turin les bases de cette ligue entre Rome, le Piémont et la Toscane, où, sous la pression du sentiment public, le grand-duc, contraint déjà d'accorder des réformes, n'osa refuser de s'y

associer, comme l'avaient fait ou devaient le faire Modène, Parme et Naples.

En présence de tels faits, le cabinet de Vienne ne savait plus se contenir. Non content d'assassiner ses propres sujets dans les rues de Milan et autres villes, il annonçait une prochaine attaque contre le Piémont, il faisait entendre de terribles menaces à Rome et à Florence, il encourageait les petits princes à la résistance, et à une demande d'explication de la part de l'Angleterre, il répondait par une note à M. de Dietrichstein, ambassadeur autrichien à Londres, qui vaut la peine d'être citée tout entière :

« L'Italie centrale est livrée à un mouvement révolutionnaire, à la tête duquel se trouvent placés les chefs des sectes qui, depuis des années, ont miné les Etats de la Péninsule. Sous la bannière de réformes administratives, à l'introduction desquelles le nouveau souverain de Rome s'est livré, par suite d'un indubitable sentiment de bienveillance pour son peuple, ces factieux paralysent l'action légale du pouvoir, et cherchent à consommer une œuvre qui, pour répondre à leurs vues subversives, ne pourrait point rester circonscrite ni dans les limites de l'Etat de l'Eglise, ni dans celles d'aucun des Etats, qui, dans leur ensemble, composent la Péninsule italienne. Ce à quoi visent les sectes, c'est à la fusion de ces Etats en un seul corps politique, ou pour le moins en une fédération d'Etats placés sous la conduite d'un pouvoir central suprême. La monarchie italienne n'entre pas dans leurs plans; abstraction faite des utopies d'un radicalisme avancé qui les anime, une raison pratique doit les détourner de l'idée d'une Italie monarchique; le roi possible de cette monarchie n'existe ni en deçà ni au delà des Alpes. C'est vers la création d'une république vraisemblablement fédérative, à l'instar de celles de l'Amérique du Nord et de la Suisse, que tendent leurs efforts.

» L'empereur n'a pas la prétention d'être une puissance italienne; il se contente d'être le chef de son propre empire. Des

parties de cet empire se trouvent placées au delà des Alpes; il entend les conserver.

» L'empereur ne cherche dans aucune direction rien hors de son état de possession actuelle; ce qu'il saura faire, c'est de le défendre. Telles sont les vues et les résolutions de Sa Majesté Impériale, et elles doivent être celles de tout gouvernement qui sait maintenir ses droits et respecter ses devoirs.

» Nous plaçons une grande question du jour sur le terrain de la plus simple de toutes les bases politiques: nous désirons apprendre si les premiers gardiens de la paix partagent nos vues. Nous n'entendons point faire de la polémique sociale ou gouvernementale; nous parlons de ce qui a la valeur d'un bien commun aux rois comme aux peuples, et de ce qui, dans un avenir peu éloigné, devra immanquablement décider de la paix de l'Europe. Ce sujet est trop grave de sa nature pour ne point faire appel aux sentiments des gouvernements qui n'entendent point livrer cet avenir à d'incalculables chances de perturbation générale.

» Signé : METTERNICH. »

Ainsi, d'assaillante qu'elle était partout, l'Autriche osait prétendre qu'elle se bornait à une défense légitime, circonscrite à son Royaume Lombard-Vénitien.— Mais le mouvement unanime des peuples de la Péninsule prouvait assez que tous leurs maux, tous leurs griefs avaient pour cause unique l'intervention permanente et violente du cabinet de Vienne dans le gouvernement de chaque État italien, excepté le Piémont; et si l'Autriche se sentait menacée par les réformes que réclamaient alors hautement ces peuples, encouragés par les exemples de Rome et de Turin, n'y avait-il pas là l'aveu de son injuste domination, plus ou moins directe, mais réelle, sur eux tous ?

Ainsi, vers la fin de 1847, l'esprit de nationalité et d'indépendance, réveillé partout en Italie, se dressait contre l'étranger, auteur de l'asservissement général et soutien des princes despotes, et faisait prévoir une crise prochaine. — Charles-Albert

écrivait, dans une lettre rendue publique, que : « Si la Providence envoyait la guerre d'indépendance, il monterait à cheval avec ses fils pour la conduire. » Et les événements du Lombard-Vénitien achevaient de dessiner nettement la situation, et rendaient une prise d'armes inévitable.

CHAPITRE II

PREMIERS ÉVÉNEMENTS DANS LE LOMBARD-VÉNITIEN.

Comme on doit bien le penser, les cinq millions d'habitants du Lombard-Vénitien, sujets directs de l'Autriche, plus à plaindre encore que les peuples des autres Etats despotiques, n'avaient pas manqué de recevoir un violent contre-coup du changement de règne à Rome, et de l'attitude résolue prise en face de leurs durs maîtres par le chef de cette maison de Savoie, à laquelle ils rêvaient toujours de se donner.

De son côté, le cabinet de Vienne, parfaitement renseigné sur l'esprit de ces provinces, avait recours à ses arguments accoutumés. Il augmentait l'effectif des garnisons et de l'artillerie, faisait fortifier les casernes, et ordonnait à son impitoyable police de redoubler de rigueur, et d'étouffer tout commencement d'insurrection dans le sang et les supplices. Un chef cruel, le vieux maréchal Radetzki, lui répondait de la sûreté de Milan; et l'on savait qu'il ne demandait qu'un prétexte pour livrer la ville à la discrétion de ses troupes.

Mais les Lombards, imités dans toute cette conduite par leurs frères de Venise, n'avaient garde de donner lieu à une répres-

sion que leurs tyrans eussent faite terrible. Ils se réservaient pour une occasion propice, que chacun sentait venir; et, en attendant, ils se livraient à une agitation légale, que l'autorité impériale ne pouvait guère empêcher : réclamant la stricte exécution des lois, dont il n'était tenu aucun compte, et isolant plus que jamais le gouvernement et ses séides au milieu d'une population hostile.

Les énergiques réclamations du Saint-Siége à propos de Ferrare, l'échec de l'Autriche, comblèrent ces peuples d'enthousiasme. Le cri de *vive Pie IX!* que les catholiques Impériaux ne pouvaient guère défendre, devint le symbole de ralliement, la protestation permanente contre l'étranger. Un mouvement, une fièvre d'action, comme on n'en avait jamais vus, s'emparaient du pays entier.

En 1847, mourait à Milan l'archevêque Gaisruck, un Allemand qui s'était bien fait venir par les populations en s'opposant à l'introduction dans son diocèse des ordres monastiques, et notamment des jésuites; la municipalité insistait auprès du gouvernement pour le retour aux priviléges du diocèse de Saint-Ambroise, en demandant un Italien pour archevêque. Après s'être fait longtemps prier, le cabinet de Vienne fixa son choix sur Mgr Romilli, évêque de Crémone. La ville fit de grands préparatifs pour l'entrée solennelle du nouvel archevêque : le 5 septembre, de brillantes illuminations étaient disposées à cet effet. La pluie les fit remettre au 8. Ce même jour, des arcs de triomphe, des mâts vénitiens, des drapeaux représentant les anciennes gloires de la Lombardie étaient disposés dans les rues principales de la ville. La police avait laissé faire. La place du Duomo, illuminée au gaz, et la place Fontana, située devant l'hôtel de l'archevêque, étaient combles de citoyens chantant l'hymne de Pie IX; tout d'un coup les agents de la police, les gendarmes et des patrouilles de soldats tirèrent le sabre et fondirent sur la population sans défense : plus de cinquante personnes furent tuées ou gravement blessées; des enfants, des femmes furent écrasés.

La municipalité protesta vivement contre cette agression

brutale; des souscriptions s'organisèrent dans toute la ville pour aller au secours des blessés; et le gouvernement de Vienne envoya des récompenses aux agresseurs. Mais on n'avait pas atteint le but que la police s'était proposé. Loin d'être intimidée par cette féroce provocation, la population engagea ouvertement la lutte; l'opinion publique se prononçait hautement dans les provinces, tout comme dans la capitale, contre les sabreurs, et les inscriptions les plus menaçantes pour l'autorité couvraient les murs de toutes les villes.

On savait que les finances de l'Autriche se trouvaient déjà dans ce désordre qui semble être devenu depuis lors leur état normal. Le peuple milanais, avec cette intelligence malicieuse qui le distingue, songea à agrandir le déficit du budget, en lui enlevant un de ses principaux revenus. Il se rappela que les Américains avaient commencé leur glorieuse révolution en s'abstenant du thé : pour les imiter, il résolut de s'abstenir du tabac. Un mot d'ordre, répandu dans toutes les villes, fixait le 1er janvier pour le commencement de cette manifestation. Ce jour-là, on ne vit plus, dans les rues de Milan, un seul habitant le cigare à la bouche; le cigare était devenu, pour ainsi dire, le signalement des agents de police. Le 2 janvier, les soldats reçurent une grande distribution de cigares, et on les lâcha dans la ville avec la consigne de narguer et de provoquer les citoyens : sur plusieurs points il y eut des rixes; le maire de Milan, M. Casati, qui voulut s'interposer dans ces violences, se vit arrêté, *par erreur !*

Le lendemain de ce jour, la mise en scène de la tragédie qui devait ensanglanter la ville de Milan était complète; le vice-roi écrivait au gouverneur « d'envoyer en tournée quelques gardes de police et quelques gendarmes déguisés, le cigare à la bouche, et de les faire suivre à quelque distance par d'autres gardes déguisés pour arrêter les perturbateurs. »

Le maréchal Radetzki, de son côté, faisait doubler les postes des casernes, ordonnait de fortes patrouilles, et envoyait la cavalerie sur les points les plus fréquentés.

A cinq heures du soir, des bandes nombreuses de soldats

ivres d'eau de-vie, le cigare à la bouche et le sabre fraîchement aiguisé au côté, parcouraient les rues, menaçant et criant des injures à la population; des bandes d'ouvriers étaient attaquées à leur sortie des ateliers; la cavalerie se ruait tout à coup, et sans aucune provocation, sur les promeneurs inoffensifs, et les sabrait, ou les foulait aux pieds des chevaux. Le nombre des morts et des blessés, cette fois encore, fut considérable.

Le 4 janvier, la municipalité et l'élite de l'aristocratie milanaise se rendirent à l'hôtel du gouverneur civil de Milan pour protester contre ce lâche assassinat; l'archevêque et Mgr Opizzoni, vieillard octogénaire, en faisaient autant auprès du vice-roi : « Altesse, s'écriait ce dernier prélat, j'ai vécu bien des années, j'ai vu bien des choses... j'ai vu les jacobins, j'ai vu les Russes; j'ai vu tuer des hommes, profaner des églises et des autels; mais je n'ai jamais vu ni entendu raconter des iniquités pareilles à celles qui ont eu lieu hier soir! »

Le vice-roi Reynier, employant une ironie cruelle, répondait que l'on verrait bientôt ce que l'autorité méditait pour le bien public. — En effet, la loi stataire était proclamée ; et à Brescia, Côme, Crémone et Mantoue, arrivaient en hâte les odieux chefs des massacres de Gallicie, Breindl et Benedek, revêtus des pleins pouvoirs pour terroriser ces villes.

Ces déplorables vengeances d'un pouvoir irrité et soupçonneux n'empêchaient pas l'agitation légale de suivre son cours.

Le 6 décembre 1847, l'avocat Jean-Baptiste Nazari, membre de la Congrégation centrale (1), avait fait enregistrer au protocole des actes la motion suivante :

« Honorable Congrégation centrale de Lombardie,

» Il n'est pas besoin d'être doué de beaucoup de sagacité pour s'apercevoir que depuis quelque temps l'opinion publique s'est

(1) Nous avons déjà dit ce qu'étaient ces Congrégations centrales, sortes de conseils généraux de provinces dont les membres étaient choisis par le gouvernement lui-même.



LOUIS CIBRARIO

Imprimé par Frebant

[illegible]

[illegible]

[illegible]



prononcée, dans ces provinces, contre le gouvernement, je ne dirai pas par des sentiments hostiles, mais par des démonstrations non équivoques de mécontentement.

» Ce mécontentement domine plus ou moins dans toutes les classes de la société, et se révèle chaque fois que l'occasion se présente, ainsi que le savent les autorités politiques, puisqu'elles ont cru devoir recourir à des mesures sévères et inusitées pour empêcher qu'il ne dégénère en démonstrations désordonnées. Mais d'où vient ce mauvais levain, qui s'étend d'autant plus qu'il fermente sourdement? d'où vient cette inquiétude universelle? d'où vient la mésintelligence qui s'est mise entre les gouvernants et les gouvernés?

» Ces derniers auraient-ils des motifs de se plaindre? S'ils en ont, à qui appartient-il de porter leurs respectueuses plaintes à celui-là seul qui peut leur donner satisfaction? Pour moi, je ne vois personne qui puisse interpréter les désirs du pays mieux que nous, qui, par notre condition de simples particuliers, avons notre part des biens et des maux qui sont le fruit des institutions bonnes ou mauvaises. Personne, d'ailleurs, ne pourrait, plus légalement que cette Congrégation centrale, élever vers le trône les vœux de fidèles sujets, puisque c'est à elle seule que la souveraine clémence a accordé la précieuse prérogative de révéler leurs besoins. Cela posé, considérant comme extrêmement désirable qu'on avise aux moyens de rétablir entre les administrateurs et les administrés ce bon accord qui seul peut garantir la tranquillité publique, et d'ôter l'appréhension même la plus éloignée de collisions qui seraient funestes au pays, je me suis déterminé à consigner dans ce protocole la présente instance ou motion, selon qu'il plaira de la considérer, par laquelle je demande et propose à la Congrégation centrale de vouloir nommer une commission choisie dans son propre sein et composée d'autant de députés qu'il y a de provinces lombardes, afin que, après avoir examiné mûrement la situation actuelle du pays et recherché les causes du mécontentement ci-dessus mentionné, elle en fasse le sujet d'un

rapport raisonné à la Congrégation centrale pour sa délibération ultérieure.

» Cette démarche m'est conseillée par le désir du bien public, par l'attachement que je porte à mon souverain et par le sentiment de mes devoirs; car, comme citoyen, j'aime avec transport ma patrie; comme sujet, je désire que mon souverain soit partout et par tous adoré et béni; et, comme député, je croirais manquer à ma mission et à mes serments si je me taisais lorsque ma conscience me commande de parler.

« J.-B. NAZARI,
député à la Congrégation centrale. »

Il était impossible de demander moins et dans des termes plus modérés : eh bien! M. Nazari fut vivement réprimandé par le gouvernement, persécuté par la police, et sa motion resta sans résultat.

C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que les populations apprirent cette démarche de l'honnête et courageux député. Des souscriptions s'organisèrent partout, et un magnifique fusil de chasse fut envoyé à M. Nazari.

Cette motion devait avoir son pendant à Venise, où Daniel Manin, avocat au barreau de cette ville, et l'un des principaux moteurs de l'agitation légale contre l'insensé despotisme qui s'appesantissait de jour en jour sur le pays, Daniel Manin, prenant hardiment comme citoyen une initiative devant laquelle reculaient les membres de ce corps, présentait l'adresse suivante à la Congrégation centrale vénitienne :

« Venise, 21 décembre 1847.

» Illustre Congrégation centrale vénitienne,

» Voici déjà trente-deux ans qu'il existe dans le royaume lombard-vénitien une représentation nationale, car, depuis trente-deux ans, existent les Congrégations centrales de Milan et de Venise, instituées dans le but et avec la mission de faire connaître au gouvernement les besoins et les désirs du pays.

» Dans cette longue série d'années, les Congrégations centrales ne se sont jamais faites l'interprète d'aucun de nos besoins, d'aucun de nos désirs auprès du gouvernement, qui a dû croire conséquemment que nous n'avions ni désirs ni besoins, et que nous vivions dans un complet bonheur, dans un parfait contentement.

» Ainsi le gouvernement fut induit en erreur par le silence des Congrégations centrales; car il est positif que nous ne sommes ni heureux, ni contents, que nous avons, au contraire, beaucoup de vrais besoins, beaucoup de justes désirs.

» Ce silence des Congrégations centrales vient de la crainte de déplaire au gouvernement; mais cette crainte est injuste et injurieuse, car il est injuste et injurieux de supposer que le gouvernement ait accordé à ce royaume une représentation nationale *dérisoire;* qu'il ait trompé et qu'il trompe ce pays et l'Europe, en faisant des lois qu'il ne veut point qu'on observe, poursuivant et punissant ceux qui prétendent les observer.

» Il est de notre devoir de respecter le gouvernement. Celui qui le respecte doit croire qu'il désire la vérité, qu'il apprécie ceux qui la lui font connaître, et désapprouve ceux qui la lui cachent.

» Il est temps désormais que les Congrégations centrales se le persuadent, qu'elles se réveillent de leur long sommeil, qu'elles rompent leur long silence et montrent par des faits qu'elles comprennent la sainteté et l'importance de leur mission.

» La Congrégation lombarde s'est déjà réveillée et s'achemine dans le sentier du devoir. Un de ses membres a fait acte de bon sujet, et aussi de bon citoyen, en présentant à la susdite Congrégation la note dont je joins ici la copie, dans laquelle, en constatant le fait irrécusable de mécontentement des populations, il propose qu'on nomme une commission, chargée d'en rechercher les causes, d'en étudier les remèdes, et d'en référer. Si, comme je le crois, la motion est adoptée, elle pourra produire des effets salutaires, et empêcher peut-être de funestes collisions.

» Cet exemple est digne d'être imité, et j'ai l'espoir qu'il le

sera par cette illustre Congrégation. Je l'en prie vivement dans l'intérêt de son honneur, de la prospérité nationale et de la tranquillité publique.

» Daniel Manin. »

Cette dernière pièce était chaleureusement accueillie par la congrégation centrale-vénitienne dans sa séance du 5 janvier 1848. — On n'avait fait que molester gravement M. Nazari, après sa motion à la congrégation lombarde, et il était resté du moins en liberté. Manin, personnage alors moins considérable, paya pour tous deux. Peu après, on le jetait en prison, avec le poëte Nicolas Tommaseo, coupable lui aussi d'avoir élevé la voix pour réclamer le respect des lois.

La nouvelle des exorbitantes prétentions des provinces italiennes, demandant à rentrer dans le droit commun, excita à Vienne un amer dédain. — Ferdinand écrivit à l'archiduc vice-roi une lettre qui ne pouvait qu'enflammer davantage les esprits :

« J'ai fait déjà pour le royaume lombard-vénitien tout ce que j'ai cru nécessaire pour répondre aux besoins et aux désirs des provinces respectives; ET JE NE SUIS PAS DISPOSÉ A FAIRE AUCUNE CONCESSION ULTÉRIEURE. Votre Altesse fera connaître au public mes sentiments à cet égard. Je me fie à la majorité des habitants du royaume lombard-vénitien pour qu'à l'avenir il n'arrive pas d'autres scènes fâcheuses. En tout cas, J'AI CONFIANCE DANS LA FIDÉLITÉ ET DANS LA VALEUR DE MES TROUPES. »

Mais la congrégation centrale lombarde, déployant en cette circonstance un fort grand courage civil, attendu les conséquences qui pouvaient résulter pour chacun de ses membres d'une telle hardiesse, n'en signait pas moins, le 14 janvier 1848, une adresse à l'empereur, où elle demandait :

1° L'autonomie administrative, jadis promise au royaume; 2° un rôle plus sérieux pour les congrégations centrales et provinciales; 3° une réforme de l'horrible justice criminelle et de l'instruction publique annulée; 4° des bornes à l'arbitraire illi-

mité de la police; 5° une diminution dans le chiffre disproportionné d'hommes levés pour le service; — enfin, une foule d'améliorations dans les impôts et dans leur mode inique de perception.

La réponse de Vienne ne se fit pas attendre. Elle blâmait vertement le vice-roi d'avoir transmis cette adresse; déclarait que l'Empereur n'entendait faire aucune concession à des sujets insolents, et ajoutait : « Qu'il ne fallait pas entretenir l'espérance de réformes dans les institutions organiques du royaume lombard-vénitien, ni d'un ordre de choses qui impliquerait un relâchement des liens unissant ces provinces à l'empire. »

Ces déclarations, aussitôt connues, amenèrent des démonstrations populaires que toute la prudence des chefs du mouvement, tous gens des hautes classes, ne put empêcher. Des rixes s'engagèrent à Pavie entre les étudiants de l'université et la troupe qui les provoquait; plusieurs furent assassinés. A Padoue, autre ville universitaire, les Croates massacrèrent ces jeunes gens dans les rues et jusque dans les cafés.— Des services funèbres furent célébrés partout pour les victimes, et la population prit le deuil. — Puis, des mots mystérieux circulaient parmi les habitants, à Milan comme ailleurs. Un mot d'ordre ordonnait telle manifestation, de s'abstenir de tel lieu de promenade, ou bien de se rendre en masse à tel autre, à une heure dite; et tous obéissaient. Puisque toute transaction était impossible, on se disciplinait pour l'heure que chacun sentait prochaine, où toute l'Italie, se soulevant à la fois, se ruerait sur les barbares. — Des nouvelles inouïes venaient bouleverser toutes les têtes : un jour, c'était le Pape et le roi de Sardaigne, bientôt imités par le grand-duc de Toscane, qui donnaient des constitutions à leurs peuples; un autre jour, c'était la révolution triomphante en Sicile et à Naples. Et ces nouvelles couraient de bouche en bouche, malgré la vigilance de la police, qui se multipliait en vain, cherchait partout un comité directeur imaginaire, et ne voulait pas s'apercevoir qu'il ne s'agissait plus ici d'un complot de secte,

que des arrestations et des supplices pouvaient prévenir, mais d'une immense conjuration à ciel ouvert, où trempaient les cinq millions de sujets italiens de l'Autriche, et qui se renouait au mouvement général de l'Italie.

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION EN SICILE ET A NAPLES.

L'explosion première qui fit prendre feu à toute la Péninsule eut lieu là où l'on s'attendait peut-être le moins,— dans l'île de Sicile. Le mouvement général d'émancipation de l'Italie y comptait assurément des adhérents fort nombreux dans les classes supérieures de la société; mais cette fois, c'était pour échapper aux crimes quotidiens de la plus insupportable tyrannie que les Siciliens, du premier au dernier, couraient aux armes, nobles et prêtres partout en tête.

On n'arrivera jamais à se faire une idée, dans un pays comme le nôtre, par exemple, de ce que c'était alors que le gouvernement napolitain en Sicile. Il fallait toute l'énergie et la vivace intelligence de cette race, la plus belle et la meilleure de l'Italie, où se rencontrent tous les nobles sangs d'Europe et d'Asie, pour ne pas succomber à un pareil régime, et garder encore la force de la vengeance. Après l'avoir mise pour ainsi dire en perpétuelle quarantaine du reste du monde, la cour de Naples enlevait chaque année tous les revenus de l'île, sans jamais rien lui

rendre, et la livrait à la discrétion absolue de proconsuls civils et militaires, dont la consigne était de niveler toutes les têtes sous une même compression, de propager l'ignorance dans le peuple, et de s'opposer à tout progrès, à toute innovation. Aussi la misère était-elle affreuse. — Sur un revenu encaissé de 29 millions, on laissait à la Sicile 100,000 francs pour l'instruction publique, les encouragements au commerce et à l'industrie, et 342,000 francs pour les travaux publics! Il est vrai que les routes et chemins étant à la charge des budgets départementaux, les Siciliens donnaient chaque année de nouveaux millions pour leur construction et leur entretien. Mais la cour empochait régulièrement les susdits millions, et, à l'heure actuelle, la Sicile n'a pas encore de routes.

Un trait donnera idée de cet état de choses. — Palerme, la capitale, grande et belle ville de 200,000 âmes, ne possédant qu'un assez vilain théâtre, les habitants se cotisèrent afin de le faire rebâtir plus convenablement. Quand on eut les fonds, l'emplacement, les plans tout prêts, la municipalité dut s'adresser au roi, et solliciter sa permission. Ferdinand prit tout simplement l'argent, s'en adjugea une partie, fit réparer avec le reste de vieilles chapelles, et Palerme garda son vilain théâtre.

Un remarquable mémoire, dû à la plume de MM. Bonacorsi et Lumia, envoyés siciliens à Paris en 1848, décrit ainsi la situation de leur infortuné pays avant la révolution :

« Une police au-dessus de toutes les lois civiles et pénales, violant arbitrairement la liberté individuelle et le sanctuaire domestique; une censure stupide et perfide étouffant toute pensée et se faisant instrument d'espionnage et de calomnie; des arrestations sans mandat, des condamnations sans procédure; la torture au fond des casernes de la gendarmerie; les voies publiques livrées aux malfaiteurs, aux sbires et aux gendarmes, canaille non moins dangereuse; plus de la moitié du revenu de l'île s'engouffrant à Naples; toute l'administration complice de l'oppression et des exactions; la levée des impôts servant de prétexte à des dilapidations de toute nature; les autorités constituées, fantômes sans autorité et ne résidant pas la plupart du

temps; à leur place des agents à pouvoirs illimités, faisant et défaisant les lois, voleurs et bourreaux à leur fantaisie, ne relevant que du conseil privé, et tout-puissants pour le mal ; toute plainte, toute réclamation arrêtées au passage; l'espionnage et l'immoralité seuls titres à la fortune; l'agriculture, le commerce et l'industrie systématiquement entravés et accablés de charges arbitraires : — tel était le gouvernement. — La Sicile, privée de routes, de postes, de livres, enfermée dans la triple ceinture d'un système extravagant de douanes, n'était plus qu'un marché de deux millions de consommateurs au profit de quelques fabricants de Naples. »

« Nous nous bornerons, a dit dans un livre remarquable M. Michel Amari, l'illustre historien national de la Sicile, à rappeler les plus graves entre les abus de cette police spéciale, à laquelle le roi avait donné en fief la Sicile ; police qui n'assurait en rien la vie ou la propriété des citoyens; lâche et corrompue, lorsqu'elle avait affaire aux brigands; insolente, effrénée et cruelle envers les paisibles citoyens; toujours supérieure aux lois, et, par conséquent, institution permanente de désordre social. Les arrestations arbitraires, laissées à la discrétion d'un commissaire ou d'un sbire, les perquisitions, les domiciles forcés, les violences personnelles, les injures que se permettaient les agents supérieurs comme les plus infimes, tous ces crimes s'effacent devant la bastonnade et la torture ! Aux commissariats de police, dans les casernes des gendarmes, pour peu qu'un prévenu niât le crime ou fît la moindre résistance morale, on le battait avec des nerfs de bœuf, on le suspendait par les bras, on lui serrait la tête avec des cordes à nœuds, et plus souvent on lui donnait la question d'une manière plus affreuse encore. Le port d'armes était puni par la bastonnade publique de la main du bourreau. On appliquait cette peine au gré des agents du gouvernement, ou par ordonnance du général Vial, chef de la police de Palerme (1). »

(1) Voir, pour tous les détails de ce genre, l'ouvrage *La Révolution sicilienne et l'Expédition de Garibaldi*, par Charles de La Varenne.

Avec un pareil régime, rien d'étonnant à ce que l'insurrection couvât en permanence dans tout le pays. L'agitation générale de la Péninsule, à l'automne de 1847, exaltant encore cet état des esprits, fit éclater sur plusieurs points l'indicible fureur dont ce peuple était pénétré. Un premier mouvement eut lieu le 1er septembre à Messine, et le général Landi le comprima dans le sang. Mais le 5 janvier 1848, la ville entière se révolta, et, à son exemple, Catane, Trapani et d'autres cités attaquèrent les soldats napolitains.

Mais Palerme allait trancher la question. Après avoir en vain réclamé de l'autorité royale d'indispensables réformes, et s'être entendu répondre que le roi avait encore des canons et des potences à leur service, les habitants de la capitale eurent la singulière audace de porter un défi au gouvernement, en lui déclarant par un placard que si le 12 janvier il n'avait pas changé totalement de voie et accédé aux volontés de la population, Palerme tout entière se lèverait en armes.

Et il en fut ainsi. — Au jour indiqué, pendant que le représentant du roi, général de Majo, confiant dans une garnison formidable, dans sa nombreuse artillerie, sa police, et les forts qui commandaient la ville, ne faisait que rire d'une telle bravade, le peuple improvisant des armes et résolu à vaincre ou à périr, attaquait sans délai les royaux.

En apprenant cette révolte, l'impitoyable Ferdinand II mandait aussitôt de puissants renforts, sous le général de Sauget, avec ces paroles : « *Faites-moi de Palerme un jardin, si elle n'est pas déjà soumise.* »

Mais le désespoir prêtait d'incroyables forces aux Siciliens. Guidés par des hommes énergiques, comme Carini et La Masa, ils battaient partout les troupes napolitaines, et forçaient les généraux de Majo et de Sauget à s'embarquer dans une déroute complète pour le continent. La capitulation des forts, le 4 février, rendit libres définitivement Palerme et le reste de l'île, à l'exception de la citadelle de Messine. — Avant de partir, les généraux de Ferdinand avaient ouvert les prisons et les bagnes, et lâché des milliers de malfaiteurs, qui ne tardèrent pas à de-

venir le fléau des populations. — C'était là le digne adieu de la royauté napolitaine aux Siciliens!

Pendant la lutte, un gouvernement provisoire s'était formé des plus notables citoyens de Palerme. Les premiers personnages de la noblesse y figuraient, et parmi eux l'amiral Ruggiero Settimo, le plus populaire des noms Siciliens. En peu de temps, toutes les cités et communes de l'île eurent fait adhésion à ce gouvernement.

Pendant que s'accomplissaient ces événements, Ferdinand II se trouvait à Naples même aux prises avec une situation des plus critiques. — L'agitation réformiste avait gagné aussi le peuple napolitain, guère mieux traité que celui de Sicile; et, au mois de décembre 1847, après une lutte sourde, mais opiniâtre, entre le gouvernement et l'opinion publique, des démonstrations avaient lieu dans la capitale aux cris presque menaçants de: vive Pie IX! vivent les réformes! vive le roi! — Pour toute réponse, Ferdinand fit charger la foule par sa garde et les soldats étrangers. Le sang coula; et les arrestations, les exils, les bastonnades, accompagnèrent naturellement cette belle expédition.

Les nouvelles de Sicile rendirent courage aux Napolitains. Les démonstrations recommencèrent, sans que l'armée et la police intimidées se souciassent d'y mettre obstacle. Le roi dut plier; il signa de mauvaise grâce quelques concessions qui ne satisfirent personne : une amnistie avec des réserves, une espèce de liberté de presse, de nouvelles attributions pour la consulte d'Etat et les conseils provinciaux. Ce n'était plus suffisant, et les Napolitains, allant d'un bond jusqu'aux extrêmes conséquences de leur victoire, proférèrent le mot de constitution. — De son côté, Ferdinand s'empressait de demander du secours à l'Autriche; et un corps d'armée, se mettant en marche, fût assurément intervenu dans le royaume de Naples, sans l'énergique attitude du cardinal Ferretti, premier ministre de Pie IX, qui lui ferma le passage à travers les Etats de l'Eglise.

On le sut à Naples, et, le 27 janvier, une nouvelle manifestation,

à laquelle prit part une foule énorme, porta l'irritation du roi à son comble. Par ses ordres, la troupe occupa les principales rues et les places, et l'on pouvait croire à une sanglante journée, lorsque les chefs de l'armée, parmi lesquels le général Statella, gouverneur de Naples, et le général Ruberti, commandant du fort Saint-Elme, prévinrent Ferdinand qu'ils refusaient de faire tirer sur une population désarmée, et offrirent au besoin leur démission.

Les courtisans, effrayés, se permettaient pour la première fois de désapprouver la conduite du maître et de lui conseiller une transaction. — Ferdinand II se dit alors qu'après tout, son aïeul et son père, après avoir traversé la même crise en 1820, s'en étaient cependant tirés à leur avantage, et il promit une constitution (28 janvier), qu'à leur exemple il se réservait bien de reprendre au premier moment opportun. — En attendant, il faisait, tout comme eux, bon visage aux libéraux vainqueurs, sauf à les envoyer plus tard aux galères, pour s'être fiés à lui, et il chassait ignominieusement du royaume, sans la moindre émotion, son ministre del Carretto, qui ne l'avait que trop bien servi jusque-là.

Le 29 janvier, pendant que les Napolitains, demeurés maîtres de la citadelle, bombardaient férocement Messine, sur l'ordre du roi, Ferdinand se formait un ministère libéral, par comparaison, à la tête duquel se trouvait le prince de Serra-Capriola. Un homme, aussi fameux bientôt par sa défection qu'il l'avait été jusque-là par l'indépendance de ses opinions, l'avocat Bozzelli, fut appelé quelques jours après à en faire partie, et reçut mandat de rédiger le statut. — Charles Poërio entrait également comme directeur de la police dans ce cabinet. — Une nouvelle modification le fit ministre de l'instruction publique, et M. Aurelio Saliceti, savant jurisconsulte, ministre de la justice.

Le statut constitutionnel napolitain fut promulgué le 10 février: à quelques exceptions près, exceptions fort peu heureuses, c'était la Charte française. — En l'accordant aux exigences populaires, le 28 janvier, le roi avait prononcé ces mots, à l'adresse

de ses alliés absolutistes: « Puisqu'on m'abandonne, je ne suis pas fâché de voir comment on se tirera du pas que voici ouvert. » Et en effet, la constitution à Naples entraînait forcément la constitution à Florence, à Parme, à Modène, à Milan et même à Rome et à Turin, bien que dans ces deux capitales le peuple fût d'accord avec le prince. Les événements le firent bientôt voir.

Tout en inaugurant ce nouvel état de choses, Ferdinand négociait avec la Sicile, par l'intermédiaire de lord Minto, agent du cabinet de Londres, chargé d'une excursion politique en Italie. — Il offrait ce qu'on lui avait demandé en vain si longtemps : l'indépendance administrative de l'île, un parlement séparé, et Ruggiero Settimo pour vice-roi. — Ces propositions n'avaient qu'un inconvénient : celui d'arriver trop tard. — Les Siciliens firent répondre à Naples qu'ayant réussi à conquérir enfin leur indépendance, ils entendaient la garder, et que du reste il ne pouvait jamais être question d'un accommodement entre eux et le prince qui avait ordonné de brûler Palerme et fait bombarder Messine. — Ils avaient cent fois raison. — Réuni solennellement à Palerme, en vertu de l'antique constitution du royaume, le parlement de Sicile déclara la dynastie espagnole de Naples déchue de la souveraineté de l'île (25 mars); et institua, en attendant d'avoir pourvu à la vacance du trône, un pouvoir exécutif composé d'un président du gouvernement assisté de six ministres. Ruggiero Settimo fut nommé président, avec tous les pouvoirs de roi constitutionnel, et il appela à former son ministère les hommes qui s'étaient distingués dans la révolution. Mariano Stabile eut les affaires étrangères; Calvi, l'intérieur; le marquis de Torrearsa, les finances, où l'historien Michel Amari le remplaça peu après.

CHAPITRE IV

LES CONSTITUTIONS.

Comme l'avait dit Ferdinand II, la constitution à Naples, quoique donnée de fort mauvais gré, produisit un tel effet dans toute l'Italie, que chaque gouvernement, l'Autriche exceptée, se trouva contraint d'en venir également là, sans autre transition, ou d'entrer en lutte avec ses sujets.

Ce fut le Piémont qui commença. Charles-Albert était tout prêt, et, pour lui, la mesure se trouva simplement avancée de quelques jours. — Le 7 février 1848, furent publiées les bases d'un statut constitutionnel, aux joyeux applaudissements de la population ; et, le 4 mars, fut promulgué le texte même du statut, que MM. Des Ambrois, Sclopis, Borelli, de Revel, Alfieri, Avet, de Saint-Marsan, Broglia, eurent l'honneur de signer après le Roi. Les dispositions de ce statut étaient fort libérales, et il se trouvait si bien calculé au point de vue pratique, qu'il a fonctionné jusqu'ici à l'avantage réciproque du pouvoir et de la nation. — Le 16 mars, un ministère constitutionnel se formait sous la présidence de César Balbo, l'homme de la situation, le

confident du Roi, avec M. de Revel aux finances, M. Boncompagni à l'instruction publique, le comte Sclopis à la justice, M. Des Ambrois aux travaux publics, le général Franzini à la guerre, et deux Génois d'opinions très avancées, M. Ricci, à l'intérieur, et M. Pareto, aux affaires étrangères. C'était un cabinet très italien, et le pays l'accueillit avec une grande faveur. — Quant au Roi, tous ses vœux étaient comblés. Désormais appuyé sur une représentation nationale, sûr de son peuple, la guerre pouvait venir : il serait à elle tout entier.

En Toscane, le pouvoir avait soutenu pendant les deux dernières années, 1846 et 1847, une violente lutte contre l'opinion, surexcitée par des hommes de grand talent et de haute audace, tels que Guerrazzi et Montanelli. Mais la principale force était alors surtout dans le parti modéré, où comptaient de belles intelligences et en grand nombre. La direction des affaires devait évidemment lui arriver dans un avenir prochain. Le grand-duc ne l'aimait point; mais les événements devenaient plus forts que ses antipathies et ses préférences.

Léopold II avait suivi en dernier lieu le mouvement national d'un œil attentif. — L'immense élan des Italiens vers Pie IX, le premier prince, en dehors de la maison de Savoie, qui, depuis 1815, eût montré une velléité d'indépendance, le rendit jaloux. D'autre part, la nature tout à fait nouvelle de cet enthousiasme commença à lui faire craindre pour son propre trône à lui, prince de cette race contre laquelle criaient alors des malédictions toutes les voix de la Péninsule. Il songea un instant à devancer l'orage, en faisant bon marché de son origine. — Mais l'inexorable Metternich pressentait de loin cette défaillance. Il écrivit au grand-duc une lettre semi-railleuse, où, après lui avoir démontré qu'il était deviné, il avertissait Léopold II : « Qu'il était avant tout archiduc d'Autriche, et que, comme tel, » il ne parviendrait jamais, quoi qu'il fît, à être regardé comme » un prince italien. »

L'agitation croissait toujours, et le gouvernement autrichien lui-même, malgré les massacres des rues à Milan et ailleurs, se

trouvait impuissant à la comprimer. Le grand-duc de Toscane, cédant à la peur, accorda spontanément, au mois de septembre 1847, certaines franchises, telles que la création d'une consulte d'État, une loi sur la presse qui permettait de créer des journaux, une garde nationale, quoique avec des réserves, et il changea ses ministres, désormais impossibles. — Un personnage, qui joua plus tard un grand rôle, don Neri Corsini, marquis de Lajatico, neveu de l'ancien ministre, fut appelé à faire partie du nouveau cabinet. — En homme franc et dévoué, qui voulait concilier l'avenir de la dynastie avec les besoins et la volonté de la masse des citoyens, son premier acte fut de conseiller au grand-duc l'octroi d'une constitution, seul moyen, suivant lui, de prévenir les plus grands malheurs. — Léopold reçut cet avis avec non moins d'irritation intérieure qu'en 1831. Rendu plus prudent par l'âge, il se contenta de répondre que « l'Autriche ne permettrait jamais une telle chose, et que ce serait appeler inévitablement et bien malgré lui sur la Toscane les malheurs d'une occupation étrangère. » — Le marquis de Lajatico dut s'exiler pour avoir osé présenter un programme si peu d'accord avec les vues du souverain.

Les demi-mesures ne suffisaient cependant plus. — Déjà commençaient partout ces démonstrations populaires qu'aucune force n'eût pu réprimer. Le roi de Naples accordait son statut, le roi de Sardaigne en faisait autant, et, à cette double nouvelle, la Toscane prenait feu, et Livourne menaçait de se révolter. — Il n'y avait pas de temps à perdre. — Le grand-duc, courbant la tête devant l'orage, chargea une commission de compiler à bref délai un projet de constitution. — Cette commission était composée de MM. Nicolo Lami, Gino Capponi, Pietro Capei, Léonidas Landucci, Leopoldo Galeotti. — Étaient alors ministres MM. F. Cempini, C. Ridolfi, B. Bartolini, C. Serristori et G. Baldasseroni; ce dernier devint par la suite le fameux réactionnaire et agent de l'Autriche que l'on verra.

Le statut constitutionnel toscan fut promulgué le 15 février. On lisait ces mots dans le préambule :

« Cette pensée n'est pas neuve dans notre esprit, de même qu'elle ne fut point étrangère à notre père ainsi qu'à notre aïeul, dont le gouvernement eut la gloire de marcher toujours avec les temps et même de les prévenir. Les institutions nouvelles qu'il nous plaît d'accorder ne sont pas moins en conformité avec les habitudes de toute notre vie qu'avec les traditions de la Toscane, berceau antique de la civilisation. Le système complet de gouvernement représentatif que nous venons fonder aujourd'hui prouve notre pleine confiance dans le sens et dans *la maturité désormais entière* de nos peuples. »

Quant à la véracité de ces déclarations et à la bonne foi de Léopold II, le passage suivant d'un travail de F. Guerrazzi sur cette même époque, en pourra fournir une idée.

« Vous rappelez-vous la fête de septembre? (*Au moment des premières concessions.*) — Personne assurément ne peut l'avoir oubliée. Toute la Toscane s'agitait, ivre de joie, s'imaginant, parce que le prince avait un peu desserré la bride, qu'on lui avait donné la lune. C'étaient partout des drapeaux agités; on s'embrassait, on se serrait, on pleurait de joie; et, parmi les chants et les cris d'allégresse, tout ce monde prenait le chemin du palais Pitti, où l'excellent souverain était, disait-on, malade au lit. Et on le bénissait, et on suppliait le ciel de sauver cette chère existence. — La foule arrivée sous les balcons du palais, le bruit se répand que le grand-duc, malgré sa maladie, veut jouir du spectacle, si cher à son cœur paternel, de ses fils exultants. Tout à coup s'ouvrent les fenêtres de la terrasse, et voilà le grand-duc qui apparaît, en uniforme de général de la garde nationale, entouré de sa femme et de ses enfants, et tenant un drapeau italien, qu'il agitait pour répondre aux saluts.

» Les pères mettaient leurs fils à cheval sur leur cou, pour qu'ils pussent voir ce visage paternel et le dépeindre plus tard à leurs descendants; les mamans soulevaient les plus petits pour les faire applaudir de leurs mains enfantines : il faillit y avoir une crue dans l'Arno par l'abondance des larmes versées. — Or bien, ce bon prince, le jour d'après, tandis que le peuple le croyait tout accablé de l'émotion subie, écrivait en Alle-

magne, non pas à l'Empereur, mais à sa fille aînée, mariée en Bavière. Il la priait d'assurer l'Empereur de son inaltérable attachement à sa personne, ainsi qu'aux intérêts de leur maison, et de lui expliquer qu'ayant su qu'on lui apprêtait une démonstration populaire au théâtre de la Pergola, il s'était dit malade pour l'éviter; que ceci n'avait point réussi, parce que le peuple s'était porté au palais, et qu'il avait dû se montrer et paraître satisfait de ces sottises; — mais que cela finirait bientôt et que les choses reviendraient dans leur état naturel. »

» Nous apprîmes aussi, continue Guerrazzi, par des rapports particuliers (plus tard, en 1848), que le grand-duc entretenait une correspondance continuelle avec Vienne, envoyant là ses lettres à un certain Boltaro, qui prit plus tard la qualité publique d'agent grand-ducal. »

Mais, au mois de février 1848, peu de personnes voulaient croire à cette triste duplicité. Le bon peuple toscan, porté à l'affection envers ceux qui le gouvernent, avait oublié en un jour les antécédents despotiques de Léopold II, et il se serrait avec enthousiasme autour de cette dynastie qui lui souriait faussement, toute contractée intérieurement de colère et qui n'avait au fond qu'un désir, celui de la vengeance.

De leur côté, les Romains étaient entrés dans une grande fermentation en apprenant les nouvelles de Naples et de Turin. Depuis bientôt deux ans, ils attendaient cette sérieuse réorganisation du gouvernement si souvent promise; et rien ne se faisait. Gizzi d'abord, Ferretti ensuite, les deux secrétaires d'État successifs, quoique pleins de bonnes intentions, se contentaient de vivre et de faire vivre l'État au jour le jour. Ils avaient été de bonne foi en promettant les changements désirés; mais, au moment d'accomplir le plus important de tous, la sécularisation partielle de l'administration romaine, la hardiesse manquait à ces prêtres. Le scrupule de caste les retenait, tout comme leur maître. — Ferretti s'était donc retiré, lui aussi, en fin de compte, laissant la secrétairerie d'État au cardinal Bofonti, légat

de Ravenne, qui, en su cédant à la place, ne trouva rien de mieux que de succéder également au même puéril et agaçant système de temporisation. — Mais lorsqu'après tous les événements déjà accomplis dans la Péninsule, la révolution française du 24 février vint à être connue à Rome, le *statu quo* devint impossible plus longtemps.

Le peuple alla crier sous les fenêtres du Pape : *Vive Pie IX ! A bas le ministère ecclésiastique !* — La garde nationale, c'est-à-dire la noblesse et la bourgeoisie, fit savoir au Saint-Père qu'une décision était nécessaire pour la conservation de l'ordre public. — Pie IX céda, non sans protester. Le ministère fut remanié ; des libéraux laïques, tels que Sturbinetti, Galletti, y entrèrent ; et il ne resta plus dans le cabinet, sur neuf ministres, que trois ecclésiastiques, dont le cardinal Antonelli, président du nouveau conseil, agréable aux masses par ses opinions démocratiques hautement affichées.

Le nouveau ministère précédait de peu de jours la Constitution. — « Enfin, dit un historien (1), le 14 mars, parut le statut tant désiré par les citoyens, et que Pie IX donnait à contre-cœur, n'en ayant jamais compris la nécessité. Il avait une si médiocre connaissance des choses constitutionnelles, qu'il croyait de bonne foi que les autres États européens avaient pris modèle de leurs institutions sur celles de Rome. Leur chambre des députés, disait-il, c'est notre collége des avocats consistoriaux ; leur chambre des pairs n'est qu'une imitation du collége des cardinaux. »

Ce statut, très imparfait, laissait subsister encore une étrange confusion entre les matières temporelles, soumises à la libre discussion du pays légal, et les matières spirituelles, réservées à la décision absolue du Saint-Père. Le collége des cardinaux en formait le premier pouvoir, armé d'une prépondérance complète sur tous les autres. Tout un mécanisme compliqué présidait à la confection des lois, et, au résumé, laissait au Saint-Siége une autorité bien plus considérable que dans les

(1) T. Perrens, *Deux ans de révolution en Italie.*

autres États constitutionnels. — Néanmoins, tel qu'il était, il jeta dans le ravissement des gens qui, deux ans auparavant, se trouvaient en face de leur gouvernement plus esclaves cent fois que les habitants d'une province turque devant le pacha. — Pie IX revit les beaux jours de sa popularité première; et les Romains, contents chez eux, purent tourner leurs regards vers ce qui se passait alors en Lombardie, et s'occuper du concours à fournir à l'entreprise générale de l'indépendance italienne.

Les duchés n'étaient pas plus tranquilles que le reste de l'Italie. — A Parme, le duc de Lucques, Charles-Louis, qui avait succédé le 17 décembre 1847 à l'ex-impératrice Marie-Louise, répondait aux désirs de réformes exprimées par ses nouveaux sujets, en s'entourant d'une garnison autrichienne réclamée tout exprès. — Quant à Modène, François V, gardé par de nombreux Croates et Hongrois, provoquait ouvertement son peuple, et appelait de tous ses vœux le prétexte d'une répression sanglante, capable de refroidir pour longtemps l'enthousiasme qui éclatait autour de lui, malgré sa formidable police, en faveur du Pape et de la nationalité italienne.

Ces événements, si terribles pour sa domination en Italie, l'Autriche les voyait s'accomplir en armant en hâte et en se préparant à subir un choc, qu'elle n'attendait pas cependant aussitôt. Elle s'efforçait de prévenir leur portée par d'actives négociations au dehors, auprès des puissances qui lui paraissaient susceptibles d'aider le mouvement italien de leurs vœux, sinon plus efficacement, et de reconnaître les faits accomplis, si la nationalité italienne parvenait à triompher. — Dès les premiers jours de janvier 1848, elle avait imploré l'intervention russe, et l'autocrate Nicolas, ce vaniteux antagoniste de tout affranchissement, de toute réforme dans les esclavages établis par la Sainte-Alliance, cet oracle suprême de la réaction euro-

péenne, prit aussitôt comme lui étant propre la cause de la tyrannie autrichienne.

Deux seules nations pouvaient montrer à l'Italie une sympathie dangereuse : la France, par identité de race et similitude de principes; l'Angleterre, parce qu'on est habitué à la voir pêcher partout en eau trouble, et parce qu'une révolution heureuse dans la Péninsule risquait de lui procurer de bons traités de commerce et autres avantages fort appréciés d'elle. — Quant à la France, on était sûr de l'homme qui la gouvernait. *La paix à tout prix* avait déjà suffisamment montré à quel degré d'avilissement le régime de Juillet avait réduit le pays. On était habitué en Europe à ne plus tenir compte du cabinet des Tuileries. — Mais restait celui de Saint-James, et c'était pour agir efficacement sur ses déterminations ultérieures que l'interprète officiel du czar lui faisait communiquer l'important et significatif document que voici :

***Note du ministre d'affaires étrangères de Russie à M. le baron de Brunow, chargé des affaires de Russie à Londres, du 24 février* 1848.**

« La situation de l'Italie prend chaque jour un aspect plus grave, plus menaçant pour la paix générale. La Sicile est en pleine insurrection, se refuse aux concessions qu'on lui fait et caresse ouvertement l'idée d'une existence politique indépendante. A Naples, le roi s'est vu forcé de promettre à ses sujets une constitution sur le modèle français. Selon toute probabilité, cet exemple va fructifier au centre et au nord de l'Italie, et la fièvre révolutionnaire, se propageant de proche en proche jusqu'aux possessions autrichiennes, le cabinet de Vienne sera tôt ou tard forcé de sortir de son inaction, pour résister à un mouvement qui, quelque forme et quelque nom qu'il assume, est en réalité dirigé contre l'Autriche, et renferme pour elle une question de vie ou de mort.

» Dans de pareilles circonstances, Votre Excellence compren-

dra combien il nous est essentiel de savoir à quoi nous en tenir au juste sur les vues du gouvernement anglais.

» Notre intention n'est certes pas de mettre à sa charge tous les faux bruits, toutes les fausses inductions qu'on a cru pouvoir tirer en Italie de son langage diplomatique ou de celui de ses agents. Sa politique, nous en sommes convaincus, a été étrangement dénaturée par l'ignorante crédulité des uns et les calculs intéressés des autres. Mais toujours est-il que l'impression générale répandue dans les esprits est celle qu'il existe de sa part un vif sentiment de sympathie pour le succès des tendances libérales, et que le soin extrême qu'il a mis à se prononcer d'avance contre toute intervention autrichienne, a fini par accréditer l'idée qu'il appuie de ses désirs les efforts que tenterait l'Italie pour rejeter au delà des Alpes ce qu'on est convenu d'appeler le joug autrichien. Que le gouvervement anglais le veuille ou non, les Siciliens et les Lombards se prévalent de son attitude et de la présence de son pavillon pour s'encourager dans leurs rêves d'indépendance particulière. Partout ailleurs il est regardé comme le protecteur bienveillant de toute révolution ayant pour but l'introduction en Italie des institutions représentatives. Que le gouvernement anglais ait sympathisé avec le système d'amélioration progressive introduit récemment dans leurs Etats, par quelques-uns des princes de la Péninsule, c'est une chose que nous concevons; et nous-mêmes, monsieur le baron, nous sommes les premiers à reconnaître qu'en Sicile, à Rome par exemple, plus d'une réforme de ce genre pouvait être nécessaire.

» L'Autriche n'a jamais pensé autrement.(!) Mais il n'en est pas moins vrai que, par suite de l'extrême surexcitation amenée par la manière dont on a trop imprudemment inauguré ce système d'améliorations administratives, qui dit aujourd'hui réforme sous-entend révolution, et qu'encourager les premières c'est ouvrir la porte aux secondes. L'exemple de Naples est là pour prouver qu'en Italie comme ailleurs, le mot spécieux de progrès se traduit, dans la pensée de ceux qui le prennent pour devise, par celui de constitution. Or, quelque naturelle que puisse être

chez les hommes d'Etat anglais leur prédilection pour ce qui se rapproche des formes de gouvernement qui sont propres à leur pays, nous avouons ne pas comprendre quel peut être leur intérêt politique à propager sur le continent le régime constitutionnel. *Nous ne craignons pas de le dire, ils agissent, sans le vouloir, dans l'unique intérêt de la France, dont les idées démocratiques, par la nature du sol où elles tombent, ont bien plus d'écho dans les esprits, bien plus d'affinité avec les mœurs, que n'en peuvent avoir les idées anglaises.*

» C'est en favorisant l'introduction de ces institutions et le triomphe de ces idées en Espagne et en Grèce, que l'Angleterre y a déjà augmenté la puissance morale du gouvernement français; et c'est pour lui qu'elle travaille en Suisse, en laissant révolutionner par degrés les cantons conservateurs et renforcer le pouvoir central aux dépens des souverainetés particulières. Même chose aura lieu en Italie. D'ici à peu, grâce aux changements qui sont à la veille de s'y effectuer, comme ils ont déjà eu lieu dans les autres pays, la France aura conquis par la paix plus que ne lui donnerait la guerre. Elle se verra de tous côtés entourés de petits Etats constitutionnels organisés sur le type français, vivant de son esprit, agissant sous son influence; et si plus tard cette France, non plus celle de Louis-Philippe, *mais celle qui lui succédera*, quand le système de compression adopté par ce souverain aura cessé de la contenir, obéit aux instincts d'ambition qui tendent à la faire déborder hors de ses limites, le gouvernement anglais regrettera trop tard d'avoir affaibli d'avance les ressorts des résistances qu'on aurait pu opposer aux Français, paralysé la puissance autrichienne qui leur servait de contrepoids, et miné ainsi par la base *le système défensif fondé autrefois par lui-même* de concert avec l'Europe, au prix de tant de calamités, de labeurs et de sacrifices.

» Il est peut-être aujourd'hui trop tard pour arrêter l'impulsion qui emporte l'Italie vers des institutions de ce genre, mais il n'en est que plus urgent d'empêcher au moins que les changements qui auront lieu dans la constitution intérieure de ces

divers Etats n'atteignent aussi la circonscription territoriale qui leur a été fixée par les traités, et la personne des princes qui les gouvernent.

» Que l'Angleterre veuille donc bien faire connaître hautement ses intentions. Admettra-t-elle que ce que l'esprit révolutionnaire a déjà obtenu au nord par la séparation des deux parties qui constituaient l'ancien royaume des Pays-Bas, il puisse l'obtenir au midi moyennant un démembrement du royaume actuel des Deux-Siciles? Verra-t-elle d'un œil indifférent l'Autriche dépouillée en Lombardie, soit par un soulèvement intérieur, soit par les attaques du dehors, des provinces qui lui sont assurées par des transactions solennelles? Nous sommes persuadés que non, mais il importe au maintien de la paix que l'opinion faussée des Italiens soit redressée sur ce double article. Quant à l'Empereur, monsieur le baron, s'il se voit dans la position de faire abstraction, en les déplorant, des révolutions intérieures qui peuvent avoir lieu dans la Péninsule, il est d'autre part fermement résolu, en ce qui concerne l'état de possession assigné aux divers Etats italiens par les actes dont il est garant, à ne transiger en rien sur la marche que lui prescrivent ses devoirs et ses intérêts politiques.

» En Sicile il ne reconnaîtra aucun changement qui, sous quelque forme ou quelque prétexte que ce soit, équivaudrait à la rupture ou à l'affaiblissement des liens qui unissent les deux grandes portions du royaume dont l'indivisible souveraineté appartient à la dynastie actuelle. En Lombardie, son appui est d'avance acquis à l'Autriche dans les mesures qu'elle prendra pour s'en conserver la possession; et si les attaques qu'elle aurait essuyées d'un point quelconque de l'Italie étaient soutenues du dehors par quelque puissance étrangère, NOTRE AUGUSTE MAÎTRE N'HÉSITERAIT PAS A REGARDER UNE PAREILLE AGRESSION COMME UN CAS DE GUERRE EUROPÉENNE, ET A EMPLOYER DÈS LORS TOUTES SES FORCES DISPONIBLES A LA DÉFENSE DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN.

» Vous voudrez bien, monsieur le baron, communiquer la présente dépêche au cabinet anglais, et nous rendre compte des explications que vous obtiendrez en retour. »

Signé : NESSELRODE.

Ironie du destin ! Comme pour faire bon marché de ses phrases menaçantes, le jour même où le chancelier de l'Empire signait cette pièce, la République s'installait à Paris, et le contre-coup de la révolution du 24 février semblait devoir faire crouler sur sa base tout l'ancien ordre européen !

CHAPITRE V

INSURRECTIONS VICTORIEUSES DE MILAN ET DE VENISE.

FUITE DES DUCS DE PARME ET DE MODÈNE.

Loin de diminuer devant l'attitude provocatrice des autorités autrichiennes, l'agitation croissait cependant de jour en jour en Lombardie. En vain Radetzki menaçait-il Milan de la raser jusqu'aux fondations si elle bougeait, en vain essayait-il d'intimider les citoyens par des proclamations à son armée, où se lisaient des phrases de ce genre :

« Soldats! votre Empereur compte sur vous, et votre capitaine a confiance en votre valeur. C'en est assez! Qu'on ne nous force pas à déployer le glorieux drapeau de l'aigle à deux têtes, car on verrait que la puissance de ses serres n'est pas amoindrie! »

Les démonstrations n'en continuaient pas moins sous toutes les formes. La police frappait bien à l'aveuglée, déportait en Allemagne des gentilshommes suspectés de prendre part à la direction occulte du peuple, tels que le marquis Rosaly, le comte

Battaglia, le marquis Soncino-Stampa. Le mouvement était trop unanime pour s'arrêter devant quelque mesure qu'on pût imaginer.

La révolution de février, la proclamation de la république à Paris produisirent le même effet à Milan que dans les autres capitales italiennes. De nouvelles instances furent adressées au gouvernement, et toujours sans plus de succès. L'orage grossissait à vue d'œil. — Le 17 mars, on sut qu'une grave insurrection venait d'éclater à Vienne. Le vice-roi Reynier, effrayé de la tournure des choses dans la monarchie entière, quitta Milan avec sa famille dans la nuit même du 17 au 18 (1). — Le 18

(1) Il se retira à Vérone, d'où son fils aîné écrivait à l'un de ses frères des lettres interceptées par l'insurrection, et dont les extraits suivants donneront une idée des sentiments des princes autrichiens envers leurs sujets d'Italie. Et notez que celui-ci était né à Milan, et d'une mère italienne!

« 19 mars. — Les cheveux se dressent sur la tête en pensant à ce qu'on prétend déjà obtenir en Hongrie, à Vienne, en Bohême, en Gallicie. S'il n'arrive un miracle, *nous pouvons tous faire nos paquets*. S'il y a quelque chose à Milan, JE SOUHAITE AUX MILANAIS QU'IL EN RESTE CINQ CENTS SUR LA PLACE.

» Quelques-uns disent qu'on bénira les drapeaux qui, tout naturellement, seront tricolores. Le vice-roi assistera à la cérémonie. Et cela se passe dans une ville de province autrichienne! »

« 20 mars. — Il faut reconnaître que les Milanais ne peuvent s'en prendre de leur mal qu'à eux-mêmes, car le feld-maréchal Radetzki a montré assez de patience. *S'il en était au moins resté un bon nombre sur le carreau*, cela leur inspirerait un peu de respect pour la troupe. Les soldats auront montré peu de modération dans l'assaut : tant mieux!

» On dit que le régiment d'Haugwitz a refusé de tirer. Mais cependant on n'en est pas encore venu à cette extrémité; cela peut arriver. COMME JE ME CHARGERAIS AVEC PLAISIR DE LA BONNE VILLE DE MILAN!

» Maintenant, nous avons une constitution selon laquelle nous ne pouvons plus servir dans le civil, et le militaire perd son rang! Je demande ce que nous devons faire. Seulement, aujourd'hui, mon père m'a confié, sans en parler à Maurice ni à Henri, qu'aussitôt qu'on sera un peu tranquille, il déposera sa charge et se retirera à la campagne, prétextant son âge avancé, pour ne pas rester avec une constitution; mais moi, que dois-je faire? — Rien! — Je ne le veux pas, et, si je ne peux entrer dans le civil, j'entrerai dans l'armée pour me faire tuer à la première occasion, parce que, alors, je n'aurais plus à penser au reste. Nous devons cette belle situation à notre gouvernement de femmes, qui se compose..... »

au matin, une dépêche télégraphique affichée dans la ville apprit aux Milanais que l'Empereur venait de concéder spontanément l'abolition de la censure, une loi sur la presse, et la convocation prochaine des Etats provinciaux de tout l'Empire. — L'émeute seule pouvait avoir arraché ces concessions à Ferdinand d'Autriche. C'était un exemple tout tracé pour les Milanais. —Sans s'armer encore cependant, et voulant épuiser les moyens pacifiques, la population laissa ses chefs formuler le programme de ses volontés : — destitution de tout le personnel de la police; mise en liberté des détenus politiques; liberté immédiate de la presse; garde nationale; convocation d'une assemblée nationale; et enfin éloignement des troupes autrichiennes. — Dans l'après-midi du 18 mars, le président de la municipalité lui-même, comte Casati, suivi d'un nombre énorme de citoyens, prit le chemin du palais du gouvernement, pour présenter ce programme au vice-gouverneur civil, comte O'Donnell, le gouverneur comte de Spaur se trouvant absent.

En voyant s'avancer une telle foule, le poste de garde au palais, avec la brutalité ordinaire autrichienne, fit feu sur elle. Cette absurde violence décida la révolution. En un clin d'œil, la garde est désarmée, le palais envahi, et le vice gouverneur O'Donnell fait prisonnier du peuple. On le force à signer des décrets confiant au corps municipal le gouvernement de la ville, et on l'emmène en ôtage.

Informé de ces faits, Radetzki lance aussitôt ses troupes dans Milan. Mais l'Hôtel-de-ville, dont on enfonce les portes à coups de canon, croyant y surprendre les chefs de l'émeute, est désert; la nuit est venue, et il pleut à torrents; les soldats ne savent à qui s'en prendre, et regagnent leurs quartiers.

Alors, pendant cette même nuit du 18 au 19, toute la ville se prépare à une lutte désespérée. On élève des barricades sur tous les points, à chaque issue des rues, on improvise des armes, car dans Milan tout entier il n'y a que quelques fusils de chasse. On en prendra à l'ennemi. On monte dans les maisons les pavés arrachés, afin d'écraser les agresseurs. Au point du jour, le

tocsin sonnant à toute volée annonce que la grande cité est prête et qu'elle provoque ses oppresseurs au combat.

Le réveil des Autrichiens fut terrible. Ils se lancèrent avec fureur contre les obstacles qui coupaient partout déjà leurs communications; mais toute la population était derrière, les défendant avec une indomptable énergie.

« Les hommes, dit l'illustre écrivain Charles Cattaneo, ne pouvaient se mettre aux fenêtres sans qu'on leur criât que la place des hommes était dans la rue; les jeunes gens s'étaient armés de bâtons, de sabres, de pistolets..... L'assurance et l'aplomb que, dès le début de l'action, déployèrent les insurgés, firent croire à l'ennemi qu'une main forte et savante dirigeait tous leurs mouvements. Effrayés par le tocsin, qui retentissait de toutes parts, préoccupés de la nécessité d'assurer leurs communications, et surtout de sauver les officiers logés en ville et les familles des officiers allemands, les Autrichiens ne purent pourvoir à tout, et, la tête perdue en quelque sorte, ils oublièrent les objets les plus importants et jusqu'à deux millions de francs, en argent, déposés dans les caisses des différents bureaux. Le vieux Radetzki lui-même, après avoir depuis six mois creusé l'abîme où il comptait précipiter le peuple, se sauva honteusement de sa maison en toute hâte, y laissant son gilet et jusqu'à cette vaillante épée, qui figurait comme un ornement obligé de ses proclamations grotesques.

» Le château avait servi de refuge à Radetzki. Ce bâtiment massif et d'une forme carrée formait le centre de l'ancienne forteresse, dont Napoléon avait fait raser le polygone extérieur, de sorte qu'il reste séparé de la ville par une vaste esplanade. De là, et par les bastions qui dominent la ville et la campagne, Radetzki enveloppait la cité avec les deux ailes de son armée. A chaque barrière, il avait placé une masse de troupes et de l'artillerie, et il lançait ces forces par les rues les plus larges et les plus directes jusqu'au cœur de la ville, où ses soldats tinrent occupés pendant trois jours la cathédrale, le Palais-Royal, le palais de Justice, le palais Marino, la Police, l'Hôtel de Ville, le Génie militaire, le Commandement général, et plu-

sieurs casernes et arrondissements de police. Des chasseurs tyroliens, postés sur les aiguilles de marbre de la cathédrale, se plaisaient à tirer au hasard sur les hommes et sur les femmes dans les rues, et même dans l'intérieur des maisons qu'ils dominaient. Les parties de la ville où l'insurrection avait fait le plus de progrès n'étaient pas toutes en communication entre elles; celle où un pur hasard avait amené le quartier général du podestat, ayant la forme à peu près d'un fer à cheval, longeait les deux rues du *Monte* et du *Durino*. Au delà, se développaient de tous côtés des rues très larges, peu peuplées, très difficiles à barricader et à défendre, et où pouvaient plonger les feux de l'ennemi. Pendant la première nuit, le quartier général ne fut protégé, du côté de *Porta-nuova*, que par deux barricades assez faibles, et par une soixantaine de jeunes gens, qui s'étaient formés en cinq sections, et qui faisaient l'exercice pendant la nuit pour se préparer au combat du lendemain; c'est à peine si la moitié d'entre eux avait des fusils de chasse. On a calculé que toute la ville, dans cette première nuit, n'avait en ligne que trois à quatre cents fusils de toute espèce. Plusieurs familles avaient envoyé leurs armes à la campagne, craignant d'être obligées de les livrer à la police (1).

Toute la population milanaise, sans distinction de rang ni de sexe, nobles, prêtres, séminaristes, gens du peuple, femmes, enfants, prenait part à la lutte, dirigée par de courageux citoyens: Charles Cattaneo lui-même, Jules Terzaghi, Georges Clerici, Henri Cernuschi. Ces quatre patriotes formaient, sous le nom de conseil de guerre, le comité permanent de l'insurrection. Ils s'adjoignirent peu après MM. Litta, Carnevali, Lissoni et Louis Torelli. La municipalité, renforcée par l'adjonction de personnages importants, et ayant toujours à sa tête le noble et dévoué comte Casati, auquel le pays dut tant, pendant cette révolution et après, s'était constituée en autorité gouvernative, à côté du conseil de guerre. — Par leurs soins réunis,

(1) C. Cattaneo : *L'insurrection de Milan en* 1848.

tout en chassant l'ennemi des points qu'il occupait encore dans l'intérieur de Milan, et en l'acculant dans le château, ainsi que sur les bastions voisins, on envoyait de nombreux avis pour insurger les campagnes. Des envoyés partaient en hâte pour Turin, avec mission de demander secours à Charles-Albert.

Les nouvelles les plus encourageantes pour les citoyens et les plus défavorables pour les Allemands arrivaient en même temps du dehors. Dès le 20, on apprit que les provinces se soulevaient, que Pavie et Bergame venaient de chasser leurs garnisons, et que de nombreux volontaires, accourant de tous côtés, même du canton suisse du Tessin, cernaient Radetzki et ses troupes du côté de la campagne.

Ce fut alors que le maréchal autrichien, dans le but de gagner du temps et de recevoir des renforts, envoya proposer à la municipalité un armistice de trois jours, offrant de transmettre à Vienne les demandes des Milanais, et de les y faire agréer. — Les consuls étrangers appuyaient le maréchal, et quelques-uns des assistants, encore peu rassurés sur l'issue de la lutte, penchaient pour cet accord. — « Milan n'a plus de munitions, disait avec effroi le comte Vitalien Borromée. — Eh bien, répondait Cattaneo, l'ennemi continuera de nous en fournir. » — En effet, on renvoyait aux Autrichiens leurs boulets et leurs balles, recueillis au fur et à mesure, et les Milanais s'approvisionnaient de poudre dans les gibernes des soldats tués. — « Mais, reprenaient M. Borromée et les partisans de son avis, mais Milan n'a plus de vivres que pour vingt-quatre heures ! — *Vingt-quatre heures de vivres et vingt-quatre heures de jeûne*, répliquait Cattaneo, c'est plus de temps qu'il ne nous en faut pour vaincre ! » — Et ces nobles paroles l'emportant, la demande de Radetzki était repoussée, aux acclamations du peuple en armes.

Aussitôt après cet incident, et comme pour prouver que la partie était déjà gagnée en faveur de l'indépendance, la municipalité se déclara formellement gouvernement provisoire, ce qui consommait de fait la révolution.—Composaient ce gouvernement, le comte Casati, président ; MM. Vitalien Borromée, Joseph Durini, Pompée Litta, Gaëtan Strigelli, Mario Greppi,

Alexandre Porro, et César Correnti, secrétaire général. Les mêmes personnages restèrent au pouvoir après la délivrance, et jusqu'au vote d'annexion de la Lombardie aux Etats sardes.

La journée du 21 mars fut témoin de combats non moins acharnés que les précédents. Par la prise d'assaut de diverses casernes et édifices publics, les Milanais se trouvèrent abondamment pourvus de poudre, et même de plusieurs canons. Des bastions du château, le fier Radetzki contemplait avec stupeur ces scènes inouïes, où ses soldats avaient constamment le dessous. Les vivres commençaient à lui manquer, et les troupes se décourageaient de plus en plus. Bien qu'il dût cruellement lui en coûter, le maréchal se décida à abandonner ses positions et à battre en retraite sur les forteresses du quadrilatère, si toutefois il pouvait encore arriver jusque-là, à travers un pays entièrement soulevé.

Le 21 mars au soir, après un horrible bombardement de douze heures, destiné à masquer sa retraite, l'armée autrichienne commença son mouvement pour quitter le château et sortir de la ville, dans la direction de l'Adda. Il lui fallut toute cette nuit et tout le lendemain pour y réussir. Radetzki se tenait au milieu des rangs dans un fourgon couvert de paille, sans doute pour éviter le feu des nombreux tirailleurs qui harcelaient les colonnes au passage. Cette armée de 20,000 hommes, avec 80 canons, et couverte par de redoutables fortifications, fuyait presque en déroute devant ces Milanais qu'elle méprisait tant la veille. Elle avait perdu plus de 4,000 hommes, et s'en allait complétement démoralisée. — Les pertes de la population étaient grandes aussi; mais elles disparaissaient dans l'ivresse de la victoire. — Au matin du 23 mars, Milan se trouva libre.

« Quand les Milanais, dit M. Perrens (1), furent certains que leurs ennemis abandonnaient la place, ils coururent, pleins de joie, au château. Ils n'y trouvèrent personne. Une partie des

(1) *Deux ans de révolution en Italie,* page 247.

prisonniers avaient été mis à mort; les autres avaient été entraînés par les soldats. On ne vit que des corps mal enterrés, des membres épars, des fossés pleins de sang. Le petit nombre des captifs échappés au massacre racontaient des horreurs. — En route ce fut pis encore. Des malheureux furent enterrés ou brûlés vifs, des enfants jetés par les fenêtres ou tirés palpitants du sein de leurs mères et foulés aux pieds. Les Milanais eussent empêché une partie de ces crimes abominables s'ils avaient poursuivi l'ennemi dans sa retraite, mais ils étaient harassés; ils entendaient dire que les Autrichiens allaient revenir ravitaillés et plus nombreux. Ils crurent donc que le plus pressé était de placer entre eux et la ville toutes les forces dont l'insurrection pouvait disposer. »

Malgré les atrocités sans nom commises par les Autrichiens pendant ces cinq terribles journées, la population n'usa point de représailles. Les infâmes chefs de la police, Bolza, Torresani, étant tombés entre ses mains, furent traités avec une humanité à laquelle ils ne devaient certes pas s'attendre. La même chose eut lieu pour les employés étrangers, leurs familles, et pour les nombreux prisonniers faits à l'ennemi. — La noble générosité de la race latine brilla là de tout son éclat auprès de la cruauté lâche des barbares du Nord.

A l'exemple de la capitale, toute la Lombardie se soulevait successivement. Monza, Côme, Crémone, Pizzighittone, Brescia faisaient mettre bas les armes à leurs garnisons. Les soldats italiens passaient en masse aux insurgés. — Des corps de volontaires s'organisaient à l'envi partout; et le gouvernement provisoire établissait un ministère de la guerre, auquel était nommé le brave général Théodore Lecchi, un des derniers survivants de l'armée napoléonienne, avec mission de concentrer et d'organiser les ressources militaires du pays. — De nombreux secours étaient arrivés après le départ des impériaux. Achille Longhi amenait les volontaires de Varèse et de Luino; François Arèse, ceux du Tessin; Torres, de nombreux Piémontais; Decamille et François Simonetta accouraient, avec plus de 1,000

tirailleurs, du pays de Gênes et de la Lomelline. — Manara, Arcioni, et d'autres encore, se lançaient avec des colonnes armées à la poursuite de l'ennemi.

Par une coïncidence qu'explique assez la parfaite similitude de disposition des esprits dans les deux capitales, Venise faisait sa révolution au même jour et à la même heure que Milan, sans qu'il y eût le moins du monde de concert établi.

Nous avons dit comment deux courageux citoyens de Venise, l'avocat Manin et le poëte Tommaseo, avaient été incarcérés pour avoir, au nom du pays, réclamé du gouvernement la mise en vigueur des lois existantes, à la place de l'arbitraire absolu de l'administration. — Cette sorte de défi avait vivement irrité la population. Par un acte bien rare d'indépendance, le tribunal criminel avait déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre contre les deux inculpés; et néanmoins la police continuait à les tenir en prison. Puis elle sévissait également contre nombre de gens soupçonnés de désaffection envers le pouvoir impérial, provoquant ainsi les Vénitiens à quelque acte de désespoir, auquel ils n'étaient déjà que trop disposés par trente-quatre années de la plus odieuse oppression.

Les nouvelles encore vagues des événements de Vienne, le 17 mars, firent éclater les cris d'une colère longtemps contenue. Et la même cause qui exaltait les sentiments insurrectionnels des citoyens frappait de stupeur et presque d'inertie les autorités autrichiennes, tellement intraitables d'ordinaire, tellement promptes à la répression, et jusqu'aux féroces chefs militaires. Si le régime duquel ils tenaient leurs sanguinaires pouvoirs venait de finir à Vienne même, sous l'animadversion publique, si un nouveau ministère s'y était formé, au nom des mêmes principes qu'acclamaient les Italiens, que devraient attendre de lui des gouverneurs, des généraux, se présentant couverts du sang d'une population, pour avoir voulu réprimer la manifestation de désirs désormais légaux? — De là vint surtout la facilité avec laquelle s'accomplit la délivrance de Venise, presque sans

lutte et par une série de concessions des autorités locales,—depuis l'établissement d'une garde civique jusqu'à la capitulation par laquelle les troupes s'embarquèrent pour Trieste.

Le 17 mars donc, la foule soulevée se rend auprès du gouverneur Palffy et réclame l'élargissement immédiat de Manin et de Tommaseo. Le gouverneur cède; mais, pendant qu'il écrit l'ordre, un autre flot de peuple, plus pressé, s'est porté aux prisons, a enfoncé les portes et délivré les deux détenus, qui sont portés en triomphe dans Venise. Tout aussitôt, dans le premier feu de ce succès, des drapeaux tricolores sont hissés sur la place Saint-Marc, et la foule ne se retire qu'après plusieurs décharges d'un bataillon croate.

Sans perdre de temps, Manin, désormais accepté par la population comme un de ses principaux chefs, Manin songe à profiter de ce premier tumulte. Il envoie demander au comte Palffy la création d'une garde civique, chargée de maintenir l'ordre. Le gouverneur refuse d'abord. Mais, le 19, il cède, autorise la formation d'une garde civique de 400 citoyens, qui se trouvent 4,000 en un clin d'œil, avec le brave Mengaldo pour commandant général; et, sur des dépêches de Vienne, le soir même, il annonce au peuple, du balcon de son palais, la constitution octroyée par l'Empereur, se félicitant d'être le premier gouverneur constitutionnel de Venise.

Le 19, Manin et ses amis, parvenus à arracher à l'autorité des armes pour la garde civique, prétextent de l'attitude hostile d'une partie de la garnison, de quelques attaques partielles qui ont eu lieu, et du bruit qui court d'un bombardement médité de la ville, pour exiger la remise de tous les postes intérieurs aux mains de la milice nouvellement créée. Le 21 mars, la garde civique avait remplacé partout l'armée. Manin se rend alors avec un fort détachement à l'arsenal, surprend le commandant supérieur de la marine général Martini, le contraint à se rendre prisonnier, après avoir rendu ses canons à la garde civique, et arme les deux mille ouvriers de l'arsenal. Les troupes de la marine et les équipages de la flotte, composés de Véni-

tiens, se soulèvent, arrachent la cocarde impériale, et crient : *Vive Venise!* — Sûr alors que Venise n'a désormais plus rien à craindre de la garnison, il appelle à lui le peuple sur la place Saint-Marc, et y proclame l'indépendance vénitienne, l'antique république de Saint-Marc, avec la restriction cependant que Venise républicaine se prêterait à toute autre forme de gouvernement, si l'intérêt général de l'Italie venait à l'exiger. — Les acclamations unanimes de ses concitoyens lui prouvèrent qu'il rendait là exactement l'idée de tous.

Pendant ce même temps, un autre patriote non moins entreprenant, l'avocat Avesani, terminait sans violence la révolution, et épargnait peut-être à Venise la terrible épreuve d'un bombardement et d'un assaut, que les six mille soldats étrangers, Croates et Allemands, pouvaient toujours tenter. Introduit avec la municipalité auprès du comte Palffy, il réclame de lui la remise de ses pouvoirs ainsi que l'ordre d'éloignement des forces autrichiennes.

Effrayé de la situation qu'il avait laissé s'établir, le gouverneur civil répondit en résignant ses fonctions entre les mains du comte Zichy, gouverneur militaire. Zichy était un Hongrois, qui habitait l'Italie depuis vingt-cinq ans, et qui l'aimait : « — Je pourrais, dit-il aux délégués vénitiens, laver vos rues dans le sang, mais je ne le ferai pas. En abandonnant Venise, je signe peut-être mon arrêt de mort. Rappelez-vous du moins que j'ai payé à l'Italie ma dette de reconnaissance, et quand vous maudirez les soldats de l'Autriche, exceptez mon nom. » — Il convint ensuite avec Avesani d'une capitulation par laquelle les troupes allemandes quittaient Venise, et les soldats italiens restaient au nouveau gouvernement, avec tout le matériel de guerre et les caisses de l'armée. Cette convention fut aussitôt mise à exécution. — Comme il le pressentait, à son arrivée à Vienne, Zichy fut jeté en prison, et les révolutions ultérieures de l'Empire le sauvèrent seules d'une sentence capitale.

Le lendemain, 23 mars, les Autrichiens étaient partis, et le

peuple de Venise installait, sous la présidence de Daniel Manin, un gouvernement provisoire ainsi composé :

Nicolas Tommaseo, à l'instruction publique et aux cultes;
Jacques Castelli, à la justice;
François Camerata, aux finances;
François Solera, à la guerre;
Antoine Paolucci, à la marine;
Pierre Paleocapa, à l'intérieur;
Léon Pincherle, au commerce;
Ange Toffoli, ministre sans portefeuille.

Le portefeuille des affaires étrangères était réservé à Manin.

Les provinces vénitiennes faisaient également leur révolution. Le Frioul se soulevait : Udine, Trévise et Osopo se rendaient libres. L'importante place de Palmanova, qui défend avec Udine la ligne de l'Isonzo, tombait aux mains des Italiens, et le vieux et illustre général Zucchi, qui s'y trouvait prisonnier des Autrichiens depuis 1831, en prenait le commandement. Vicence, Padoue étaient abandonnées par l'ennemi; et les six provinces, aussitôt maîtresses d'elles-mêmes, envoyaient de chaleureuses adhésions au gouvernement provisiore de Venise, en réservant toutefois l'avenir, comme lui-même l'avait fait, sur la question de la république; car l'union à la monarchie sarde était l'avenir rêvé par la presque totalité du pays.

La délivrance de Venise excita dans toute l'Italie le plus vif enthousiasme. — Pie IX écrivit de sa propre main une lettre de félicitations au gouvernement provisoire : « Que Dieu, disait-il, bénisse Venise, en la délivrant des maux qu'elle peut redouter, et que, dans les ressources infinies de sa toute puissance, il daigne conserver à son peuple le bonheur qu'il mérite. »

La déroute de l'Autriche ne se bornait pas au Lombard-Vénitien. Ses plus obstinés satellites, les ducs de Parme et de Modène, dont les territoires se trouvaient englobés de fait dans

son système, tombaient avec elles. Contenus jusque-là par des garnisons allemandes, les peuples des deux capitales se soulevèrent en masse, le jour même où ils apprirent la révolte des Milanais et les embarras du gouvernement autrichien. Charles II et François V tinrent alors la même conduite, assez peu digne d'aussi fiers despotes, promettant chacun une constitution, et cherchant à pactiser avec le mouvement. Mais Parmesans et Modenais répondirent par une prise d'armes générale à ces dérisoires concessions du dernier moment, qui trahissaient la frayeur et l'impuissance des deux princes.—Radetzki rappelait à lui ses détachements; les ducs se mirent piteusement à leur suite; et, derrière eux, des gouvernements provisoires s'établirent à Parme et à Modène, qui députaient bientôt à Turin, pour se placer sous la haute protection de Charles-Albert, jusqu'au jour où le vote de tous les citoyens eût incorporé les deux duchés aux anciens Etats sardes.

Ainsi, à la fin de mars 1848, l'Autriche ne possédait plus en Italie que le sol des forteresses du quadrilatère : Vérone, Mantoue, Peschiera et Legnano. Son général, caché derrière les murs de Vérone, semblait écrasé sous le poids de sa défaite. — La Péninsule, d'un bout à l'autre, s'organisait, au nom de la liberté et de l'indépendance, pour lui arracher ce dernier boulevard. Quelques jours avaient suffi pour opérer tous ces prodiges, en montrant toute la force expansive de ce mouvement italien, que les efforts incessants de l'étranger et des princes, ses complices, n'avaient pu réussir à vaincre depuis 1815.

CHAPITRE VI

PRISE D'ARMES, VOLONTAIRE OU FORCÉE, DE TOUS LES PRINCES ITALIENS CONTRE L'AUTRICHE.

Le jour même où lui parvint la demande de secours des Milanais, le Roi de Sardaigne envoya l'ordre à ses troupes de passer le Tessin et de marcher contre les Autrichiens. Les ministres d'Autriche et de Russie quittèrent aussitôt Turin. Un *Te Deum* solennel fut chanté pour la libération de Milan; Charles-Albert y assista avec son état-major. — Puis, après avoir pourvu aux divers soins du gouvernement pendant son absence, et nommé régent le prince Eugène de Carignan, il partit avec ses deux fils pour aller se mettre à la tête de son armée (26 mars). — En même temps que ses premiers détachements franchissaient la frontière, il avait déjà adressé aux provinces qu'il venait secourir cette proclamation :

« Peuples de la Lombardie et de la Vénétie !

» Le sort de l'Italie va changer, et des jours meilleurs sont venus pour les défenseurs des droits méconnus et foulés aux pieds.

» Par sympathie de race, grâce à une plus prompte intelligence de la situation, parce que nos vœux et nos tendances sont les mêmes que les vôtres, nous avons manifesté le premier toutes nos sympathies pour la cause que vous défendez, et nous nous sommes associé à l'unanime admiration de l'Italie pour votre héroïsme.

» Peuples de la Lombardie et de la Vénétie, notre armée se formait sur vos frontières pendant que vous accomplissiez la glorieuse délivrance de Milan. Nous venons aujourd'hui vous offrir, pour parer aux luttes ultérieures, l'aide et le secours que le frère est en droit d'attendre du frère, et l'ami de son ami. — Nous seconderons vos efforts, pleins de confiance en Dieu, qui est si visiblement avec nous, qui nous a donné Pie IX, et qui permet à l'Italie d'agir et de combattre sans le secours de l'étranger, avec ses propres forces.

» Et pour que les signes extérieurs contribuent eux-mêmes à montrer à tous les yeux le sentiment de l'union italienne qui est en nous, nous voulons que nos troupes, en entrant sur le territoire de la Lombardie et de la Vénétie, portent l'écu de Savoie sur le drapeau tricolore italien.

» CHARLES-ALBERT.

» Turin, 23 mars 1848. »

L'avant-garde de l'armée sarde avait été accueillie à Milan avec d'indicibles transports. Le Roi, sollicité d'y aller jouir du même triomphe, s'y refusa, en disant qu'il ne voulait se présenter aux Milanais que vainqueur, après la délivrance totale de la haute Italie. Pavie, par où il pénétra en Lombardie, lui fit du reste une ovation sans pareille. De cette ville, après avoir envoyé à Milan des officiers capables, pour organiser les volontaires lombards, il se dirigea sur Lodi, avec tout ce qu'il avait de forces sous la main, et, ayant su que Radetzki venait d'arriver à Montechiaro, sur le lac de Garde, il y marcha en hâte, par Crême et Crémone, dans l'espérance de le rejoindre à temps pour achever la déroute du corps d'armée déjà battu par les Milanais. — Nous le retrouverons bientôt de ce côté aux prises avec l'ennemi.

La nouvelle de la révolution de Milan, de cette splendide victoire des Italiens sur l'étranger, aux cris de *Vive Pie IX!* exalta au dernier point la population romaine, et jeta le Pape lui-même dans une forte perplexité. — Dans le premier enivrement de sa joie, la foule était allé briser les armes impériales au palais de Venise, séjour de l'ambassadeur d'Autriche. Cent mille bouches criaient : *Vive l'Italie! Guerre à l'Autriche!* — Des comités s'ouvraient spontanément pour enrôler les nombreux volontaires qui demandaient à partir pour la guerre sainte. Riches et pauvres, tous venaient verser leur offrande à la patrie en danger.

Ce mouvement, Pie IX l'accueillait avec une singulière disposition d'esprit : d'une part, il était satisfait de la leçon donnée par le peuple de Milan à ses féroces dominateurs, et flatté de savoir son nom devenu le cri de guerre et le signe de ralliement de toute l'Italie; de l'autre, une intervention armée, et sans motifs directs, du Saint-Siége contre l'Autriche, l'effrayait fort. — Comme il était cependant impossible de retenir l'élan populaire, le Conseil des ministres adopta une demi-mesure, digne de la politique hésitante et ambiguë familière à Pie IX.

Il fut décidé qu'un corps d'observation, dont feraient partie les volontaires qui s'enrégimentaient à la hâte, serait dirigé sur la frontière des Romagnes qui borde les provinces vénitiennes, pour veiller à la protection et sûreté du territoire romain; et le Piémontais, général Jean Durando, nommé commandant en chef de ce corps, reçut du Pape pour instructions, de « faire tout ce qu'il jugerait nécessaire pour la tranquillité et le bien des États pontificaux. » Au moyen de cette équivoque, Pie IX se sentit soulagé. Il ne déclarait pas la guerre à l'Empereur, et néanmoins les volontaires pouvaient quitter légalement Rome et se porter sur le théâtre de la lutte. — Le hasard, ce dieu secourable, alors si souvent invoqué par la cour de Rome, le hasard ferait le reste!

Voici le texte du décret, en date du 22 mars, qui organisait cet état de choses : « Considérant la gravité de la situation ac-
» tuelle de l'État et de l'Italie, et l'urgence de pourvoir à la
» défense et à la sécurité des États pontificaux, aussi bien qu'à

» l'action commune des forces nationales italiennes,— le Conseil » des ministres entendu, — la volonté de Sa Sainteté s'étant » manifestée, — *un corps d'observation sera formé*, composé de la » manière suivante : quatre régiments d'infanterie, deux régi» ments de cavalerie, trois batteries d'artillerie de campagne, » une compagnie d'artificiers et deux compagnies du génie. Les » troupes étrangères (suisses) enrôlées au service de Sa Sain» teté se joindront à ce corps d'opération. »

Le général Durando avait le commandement supérieur de toute l'expédition, et le colonel Ferrari, brave officier napolitain, celui des volontaires. MM. Maxime d'Azeglio et le comte Casanova, tous deux Piémontais, étaient aides de camp du général. Cette petite armée de 10 mille hommes environ partit de Rome le 24 mars, marchant sur Bologne.

Quelques jours après, Pie IX, répondant aux innombrables voix qui s'adressaient à lui de tous les points de la Péninsule, écrivait de sa main le manifeste que voici, où, sous de sages conseils, se trouve la même irrésolution dans la pensée générale, qui dictait alors sa conduite comme prince temporel :

« *Le pape* PIE IX *aux peuples d'Italie, salut et bénédiction* » *apostolique.*

» Les événements qui, depuis deux mois, se succèdent et s'accumulent avec une si grande rapidité, ne sont pas une œuvre humaine. Malheur à qui, dans cette tempête par laquelle sont agités, arrachés et mis en pièces les cèdres et les roseaux, n'entend pas la voix du Seigneur !

» Malheur à l'orgueil humain s'il rapporte à la faute ou au mérite de quelques hommes ces changements merveilleux, au lieu d'adorer les secrets desseins de la Providence, soit qu'ils se manifestent dans les voies de la justice ou dans les voies de la miséricorde ; de cette Providence dans les mains de laquelle sont toutes les extrémités de la terre. Et nous, à qui la parole est donnée pour interpréter la muette éloquence des œuvres de Dieu, nous ne pouvons pas garder le silence au milieu des dé-

sirs, des craintes, des espérances qui agitent les âmes de nos enfants.

» Et d'abord, nous devons dire que si notre cœur a été ému en apprenant comment dans une partie de l'Italie, par les efforts de la religion, de grands malheurs ont été prévus, et comment, par les actes de la charité, s'est révélée la noblesse des âmes, nous ne pouvons pas cependant, nous ne pourrions jamais ne pas être profondément affligés des offenses faites en d'autres lieux aux ministres de cette religion même. Et quand bien même, manquant à notre devoir, nous nous tairions sur ces faits, notre silence ne pourrait pas faire qu'ils ne diminuassent l'efficacité de nos bénédictions.

» Nous ne pouvons pas non plus nous dispenser de vous dire que bien user de la victoire est plus difficile que vaincre. Si le temps présent vous rappelle une autre époque de votre histoire, que du moins les fautes des aïeux soient utiles à leurs descendants.

» Rappelez-vous que toute stabilité et toute prospérité ont pour première raison civile la concorde; que Dieu seul est celui qui rend unanimes les habitants d'une même maison; que Dieu n'accorde ce don qu'à l'humilité, à la mansuétude, qu'à ceux qui respectent ses lois dans la liberté de son Eglise, dans l'ordre de la société, dans la charité envers tous les hommes. Rappelez-vous que la justice seule édifie, que les passions détruisent, et que celui qui prend le nom de roi des rois s'appelle aussi lui-même le dominateur des peuples.

» Puissent nos prières monter devant le Seigneur et faire descendre sur vous cet esprit de conseil, de force et de sagesse dont la crainte de Dieu est le principe, afin que nos yeux voient la paix sur toute cette terre d'Italie! Si, dans notre charité universelle pour tout le monde catholique, nous ne pouvons pas l'appeler la plus aimée, Dieu a voulu pourtant qu'elle fût plus près de nous que toute autre.

» Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 30 mars 1848, la seconde année de notre pontificat.

» Pie IX, pape. »

La guerre italienne occasionna à Naples une crise ministérielle. Malgré l'octroi du statut, Ferdinand II continuait à faire de sa volonté l'unique règle du gouvernement, et la majorité du ministère, suivant l'exemple de Bozzelli, de tribun devenu courtisan, ne s'occupait que de plaire au roi. — Lorsqu'arriva la grande nouvelle du soulèvement de la Lombardie, le peuple de Naples se porta en masse au palais du prince de Schwartzemberg, le ministre autrichien, descendit l'écusson impérial pour le brûler, et, comme les Romains, alla crier impérieusement : *Guerre à l'Autriche!* sous les fenêtres de Ferdinand. — Le Conseil s'assembla : le roi, au dernier degré de l'exaspération, se refusait absolument à une rupture avec son parent et allié de Vienne, et la majorité servile se rangeait à son avis. Les ministres libéraux, Poerio et Savarese, donnèrent leur démission. Mais le lendemain, 26 mars, Ferdinand se voyait contraint par l'attitude de la population à promettre la guerre, et vigoureusement faite, à chasser Bozzelli, et à prendre un ministère vraiment italien qui inspirât confiance au pays. Ce fut à l'historien Charles Troja qu'il en donna la présidence. Le marquis Dragonetti, patriote distingué et influent, prit les affaires étrangères, et l'éminent avocat Conforti accepta le portefeuille de la justice. — Ce nouveau cabinet annonça sa ferme intention de rallier Naples au mouvement des autres Etats italiens, et de ne déposer les armes qu'après l'affranchissement total de la Péninsule. L'envoi immédiat d'une armée de secours en Lombardie fut décidé, et le vieux général Pepe, revenu de l'exil, en reçut le commandement. Le 29 mars, un premier départ de volontaires eut lieu. Le Roi envoyait avec eux le 10[e] de ligne, qui devait se joindre aux troupes toscanes, et qui se distingua en effet extrêmement à Montanara. — Puis, peu après, partirent 15,000 hommes sous les ordres de Pepe, que d'autres divisions devaient encore rejoindre, pendant qu'une flotte, aux ordres de l'amiral de Cosa, était dirigée vers l'Adriatique, pour appuyer Venise.

Tout naturellement, les mêmes joyeuses démonstrations que

dans les autres capitales avaient lieu à Florence pour la victoire des Milanais et des Vénitiens. — Le grand-duc agit alors en politique habile. — Ne pouvant empêcher les Toscans de marcher contre l'Autriche, il se dit que l'occasion était bonne pour se débarrasser de la jeunesse ardente, des plus fougueux champions de l'opposition, qui le surveillaient alors avec une attention gênante. En conséquence, loin de mettre aucun obstacle au mouvement, il l'encouragea autant que possible, espérant bien, sous le manteau de ce zèle, dissimuler ses intentions réelles, et continuer sans danger ses manéges secrets avec Vienne. L'armée toscane était une vraie dérision, le gouvernement ne s'étant occupé jusque-là que de la police et des gendarmes. On chercha cependant à mettre sur pied quelques milliers d'hommes, dont Léopold passa pompeusement la revue, accompagné de sa famille et de sa cour, et auxquels il adressa la proclamation suivante, aussi peu en harmonie avec ses sentiments réels qu'avec ses actes cachés :

» Soldats !

» La sainte cause de l'Italie va se décider dans les champs de la Lombardie. Déjà les habitants de Milan ont conquis leur liberté au prix de leur sang et avec un héroïsme dont l'histoire offre peu d'exemples. L'armée sarde est en marche sous les ordres de son Roi magnanime et de ses princes.

» Enfants de l'Italie, héritiers de la gloire militaire de leurs ancêtres, les Toscans ne doivent pas, ne peuvent pas rester oisifs dans ces moments solennels. Volez donc, conjointement avec vos frères les citoyens, qui sont accourus comme volontaires sous nos drapeaux ; volez au secours de nos frères lombards ; que l'amour de la patrie excite en vous cette valeur dont les braves Toscans ont toujours fait preuve ! Que la discipline vous donne la force qui ne vient pas toujours du nombre, et la victoire sera pour vous.

» *Honneur aux armes italiennes !*

» *Vive l'indépendance de l'Italie !*

» LÉOPOLD.

» Florence, 5 avril 1848. »

Le contingent toscan, commandé par les généraux de Laugier et d'Arco-Ferrari, et dont le meilleur élément était les bataillons de volontaires, partit pour la Lombardie, où il se rangea sous la direction supérieure de Charles-Albert.

Les duchés de Parme et de Modène envoyaient en même temps leurs contingents dans les rangs de l'armée sarde; et chaque province italienne se trouvait ainsi représentée par ses plus énergiques enfants dans la grande lutte contre la domination étrangère.

CHAPITRE VII

PREMIÈRE PARTIE DE LA CAMPAGNE DE 1848.

Charles-Albert avait donc atteint le but de toute sa vie. — Il se trouvait dans les champs de Lombardie, à la tête des forces italiennes fédérées, faisant fuir devant lui cette armée autrichienne contre laquelle il brûlait depuis si longtemps de se mesurer. — En apparence, sa situation était des plus brillantes, et il pouvait, à ne considérer que l'ensemble des choses, se croire assuré du succès. Mais, au détail, tout changeait d'aspect; et, au bout de peu de jours, le Roi de Sardaigne savait lui-même parfaitement à quoi s'en tenir.

A coup sûr, les forces insurrectionnelles sont un puissant élément, le meilleur, peut-être, pour la guerre des rues, dans une révolution ; pour la défense, derrière des barricades, d'une ville menacée d'un coup de main; au besoin même, pour compléter la garnison d'une place assiégée. — Mais, nous le disons avec quiconque a vu la guerre, dans une campagne en règle, en face de vieilles et solides troupes, les volontaires ne sauraient être comptés sérieusement comme soldats. A moins de cas tout

exceptionnels, la discipline, la froide tactique ont toujours raison de leur courage mal réglé. Et les exemples de ce fait abondèrent spécialement dans cette guerre italienne de 1848, dont nous voulons donner une rapide idée.

Or, si l'on en excepte la division romaine aux ordres du général Jean Durando, quelques bataillons de Modène et de Parme, et le 10e régiment de ligne napolitain, enrôlé parmi les Toscans, Charles-Albert ne put jamais compter, comme auxiliaires de sa propre armée, que sur des volontaires mal armés, mal organisés et, le plus souvent, mal commandés. — Entré en Lombardie à la tête de 25,000 soldats, l'arrivée successive de nouveaux corps et des réserves porta le total de ses forces à 45,000 hommes, seul chiffre sérieux de combattants à mettre en ligne devant l'ennemi, et qui, par la nature forcée des opérations, ne se trouvèrent jamais groupés à la fois sous la main du général en chef. — Le Roi était en droit d'espérer un secours actif du gouvernement lombard, assurément plein de bonne volonté. — Mais soit manque d'intelligence, soit division du pouvoir en trop de mains, soit aussi préoccupation excessive des manœuvres auxquelles se livraient dans Milan les républicains et Mazzini en personne, alors artisan de troubles au lieu de bon citoyen, les chefs de la Lombardie ne rendirent que bien peu de services à l'armée nationale. Ils ne surent pas organiser une bonne division avec les nombreux déserteurs italiens de l'Autriche; le service des approvisionnements, dont ils demeuraient chargés, se faisait d'une façon pitoyable et qui compta pour beaucoup dans les revers de la fin de la campagne. — Dans la grasse Lombardie, les soldats piémontais avaient faim, et bon nombre périrent d'épuisement pendant la retraite sur Milan, par suite de la coupable négligence des pourvoyeurs de l'armée.

Il se passa donc ce fait original que les assaillants furent, pendant toute cette campagne, en nombre moindre que les assaillis, et encore ces derniers étaient-ils protégés par des positions fortifiées depuis longtemps et des places de premier ordre. — L'armée autrichienne d'occupation, avant la révolution de Milan, comptait de 70,000 à 75,000 hommes. Par les pertes et les désertions,

elle se trouva réduite à 55,000 hommes environ, chiffre dont Radetzki disposait dès les premiers jours d'avril. Plus tard, par l'arrivée de Nugent et de son corps d'armée à travers les provinces vénitiennes, par les renforts qu'organisèrent dans le Tyrol Zobel et Welden, les forces réunies sous le commandement du vieux maréchal autrichien atteignirent à 110,000 hommes, dont 9,000 chevaux et 200 pièces de canon; tandis que, comme nous venons de le dire, Charles-Albert n'eut jamais, avec le corps de Durando, les Lombards et les Toscans, plus de 60,000 vrais soldats à ses ordres et 120 pièces d'artillerie (1).

Assurément, si les autres gouvernements italiens eussent prêté un concours sérieux; si Naples, au lieu de retirer ses troupes au moment où l'état-major sarde comptait le plus sur leur prompte intervention, eût fourni les 30,000 soldats promis et laissé sa flotte à Venise; si le Pape, si le grand-duc de Toscane, au lieu de trahir la cause italienne, le premier, par sa déplorable allocution du 29 avril, le second par son entente secrète avec Radetzki, en place de rappeler leurs contingents, les eussent grossis; assurément Charles-Albert, avec 40,000 hommes de plus, aurait eu raison de l'ennemi, même à nombre égal, tant il y avait d'enthousiasme chez les siens. — Mais en se voyant si peu secondé, et livré aux seules ressources de ses propres Etats, tandis que les Autrichiens grossissaient de telle façon, le brave et dévoué Roi ne put se faire longtemps illusion sur l'issue probable de la lutte, bien que, malgré tout, espérant en la providence et dans le mâle courage de ses troupes, il tînt bon, jusqu'au dernier moment, avec un héroïsme digne d'un sort plus heureux.

Voilà ce qu'on ne sait pas assez généralement, en parlant de cette campagne de 1848, où les deux lâches gouvernements de France et d'Angleterre, après tant de belles phrases de sympathie pour l'indépendance italienne, laissèrent ce souverain de 5 millions d'âmes seul aux prises, pendant quatre mois et demi,

(1) Voir l'ouvrage spécial du général Ulloa : *Guerre de l'Indépendance italienne en* 1848 *et* 1849.

avec le colosse autrichien, sans même lui prêter cet appui moral auquel il avait droit à tant de titres. — Mais nous reviendrons sur ce sujet.

Aussi modeste que froidement intrépide, Charles-Albert se contentait d'être le premier soldat de l'armée. Bien que couvrant de sa présence toute la responsabilité de la campagne, il avait, dès l'entrée en Lombardie, confié le commandement en chef au brave et savant général Bava, qui n'avait certainement pas son pareil dans toute l'armée autrichienne. Malheureusement, des intrigues de jaloux au quartier-général, d'involontaires inintelligences de vieux chefs de corps, entravèrent parfois son action, et lorsque vinrent les revers, il ne fut peut-être pas écouté comme il l'eût fallu. Mais dans quelle guerre, dans quelle armée ne se commet-il pas d'erreurs?

Un brillant état-major entourait le Roi. — « Parmi les personnages dont la suite se compose, écrivait alors du camp même un officier français, M. de Dino, nous devons d'abord citer le comte Salasco, chef d'état-major général. C'est un homme fort brave, grand travailleur, dont le langage est celui des circonstances actuelles, c'est-à-dire, tout italien. Lorsqu'après la bataille de Goïto, le Roi annonça la reddition de Peschiera, tous ceux qui l'entouraient crièrent : Vive le roi! — M. de Salasco, seul, s'écria : Vive l'Italie! — Peut-être était-ce une flatterie: en tout cas, elle était de bon aloi.

» On remarque encore dans le cortége royal le marquis de La Marmora, prince de Masserano, l'aîné de cette belle lignée de soldats dont s'honore l'armée piémontaise; le général du génie Chiodo, homme d'un savoir éminent, aimé de tous ceux qui le connaissent; le général d'artillerie Rossi, officier très distingué et d'une rare modestie; les généraux Lazzari, Scati, comte de Robilant; enfin le général de la cavalerie, Olivieri. Le colonel Cossato, sous-chef d'état-major, homme simple, modeste, travailleur infatigable, dont le caractère froid ne sert qu'à mieux faire ressortir les nobles qualités, et le colonel d'Angrogna,

commandant en second l'artillerie, l'un des plus brillants officiers de l'armée, suivent ce groupe de généraux, et précèdent une foule de jeunes officiers d'état-major, dont la plupart sont des volontaires auxquels le Roi a donné des grades honoraires pour leur permettre de servir plus utilement la cause italienne.

» Parmi ceux-ci, quelques-uns ont une certaine célébrité, comme M. Marco Minghetti, jeune Bolonais, ex-ministre de l'intérieur à Rome, et M. Achille Battaglia, Milanais, récemment sorti des prisons autrichiennes, où l'avaient conduit ses sentiments patriotiques trop vivement exprimés. »

Le ministre de la guerre, général Franzini, remplissait les fonctions de major général. — Les généraux divisionnaires étaient : le duc de Savoie, Victor-Emmanuel, le duc de Gênes, son frère, le général Bava, le général Hector de Sonnaz, le général Broglia. — Un jeune et brillant officier, si célèbre depuis, Alphonse de la Marmora, fait successivement, pendant cette campagne, colonel et général, n'était au début que major d'artillerie, avec plusieurs batteries à cheval et une de position, détachées sous ses ordres, tandis que son frère Alexandre commandait les Bersaglieri, qu'il avait formés.

La première rencontre entre les Piémontais et les Autrichiens eut lieu le 8 avril, à Goïto, bourgade sur la rive gauche du Mincio. — Après une pénible retraite à travers les populations insurgées, Radetzki était enfin arrivé le 2 avril à Vérone, où l'absence d'un chef hardi et intelligent avait seule empêché jusque-là les citoyens de s'insurger : ce qui eût eu d'incalculables conséquences pour l'Italie. — Le maréchal y fut bientôt rejoint par la plupart des garnisons de la Lombardie et du Vénitien. Mantoue, Peschiera et Legnano, le formidable quadrilatère, lui restaient intacts. Le Tyrol italien, tout voisin de Vérone, était tenu en respect par les forces autrichiennes de Welden, qui venaient de battre les volontaires accourus pour couper cette route, et lui gardaient ses communications ouvertes avec l'Alle-

magne. Avec les renforts qui allaient infailliblement arriver de Vienne, la position n'était pas encore trop désespérée. — En apprenant l'approche de l'armée sarde, le général autrichien s'occupa tout d'abord à lui disputer le passage du Mincio, impétueuse rivière aux bords escarpés, qui sort du lac de Garde sous Peschiera, et qui sert de première ligne défensive à Vérone et à Mantoue, entre lesquelles elle court.

Mais bien que les Piémontais eussent tout le défavorable de la position, leur impétueux élan triompha de tous les obstacles. Le Mincio fut franchi à Goïto, après un brillant combat, et les impériaux se retirèrent assez découragés par ce premier choc. — Le surlendemain, 10 avril, le passage fut encore forcé à Valeggio et à Monzambano, et Radetzki ramena ses troupes en arrière, sur les hauteurs fortifiées qui défendent les approches de Vérone, pendant que les Italiens prenaient possession de toute la ligne du Mincio et s'établissaient en avant de cette rivière.

Le plan proposé par le général Bava et adopté par Charles-Albert, était, après avoir franchi le Mincio, de laisser devant Peschiera un corps assez nombreux pour l'investir, et de marcher sur Mantoue, afin d'essayer de s'en emparer avec le concours des habitants, puis ensuite d'aller attaquer Radetzki devant Vérone. — Le 19, en effet, le général Bava se dirigea sur Mantoue, avec 12,000 hommes, dans l'intention de tourner les postes avancés de l'ennemi, et d'arriver sous les murs de la ville, où l'on avait des intelligences. — Malheureusement, les Autrichiens prévenus par leurs espions, se replièrent sur Mantoue; les habitants n'osèrent bouger, et Bava dut rétrograder vers le quartier général.

On décida alors d'assiéger vivement Peschiera, pour rompre la ligne du quadrilatère, et se faire là au besoin une place d'approvisionnement, et d'aller en même temps attaquer Radetzki dans ses positions. L'état-major sarde ne désirait rien tant qu'une bataille en rase campagne, où les deux armées pussent se mesurer corps à corps. L'enthousiasme des Piémontais, combattant sous les yeux de leur prince pour l'Italie, était tel, qu'on

ne doutait pas un instant de la victoire, quel que fût la supériorité numérique de l'ennemi. De son côté, le vieux maréchal autrichien, encore intimidé de la leçon reçue à Milan, et des faits des 8 et 10 avril, était fermement décidé à n'accepter aucun engagement de ce genre. Avec beaucoup de raison, il laissait ses troupes se reposer et reprendre du cœur dans son camp retranché sous Vérone, et l'œil fixé du côté du Tyrol et de la Vénétie, il attendait les renforts certains qui devaient lui venir, en se disant qu'il serait temps d'agir, quand il aurait une masse formidable sous la main, contre les Piémontais refroidis par un long séjour devant les forteresses.

Charles-Albert avait donc à prendre partout l'offensive, et c'est ce qu'il fit résolûment. — Laissant des forces suffisantes devant Peschiera et Mantoue, il alla lui-même, avec le centre de son armée, s'attaquer à Radetzki. — Les 28, 29 et 30 avril, une série de combats acharnés livrèrent aux Piémontais les importantes positions de Pastrengo et de Cola, qui maintenaient les communications entre Vérone et Peschiera. — Le 30, le roi se signala par un fait personnel.

« Charles-Albert, rapporte un écrivain militaire (1), en poursuivant trop vivement les soldats de Wocher, donna avec sa suite dans une embuscade, dressée par les Autrichiens à 300 pas de Pastrengo. Il se conduisit dans cette occasion avec la plus grande bravoure; mettant l'épée à la main, il fit avancer un bataillon du régiment de Piémont, et une compagnie de la brigade Cuneo; à leur tête il chargea vigoureusement l'ennemi qui fut culbuté....... L'ennemi, dans cette journée, laissa aux mains des Piémontais 450 prisonniers, dont 5 officiers.

» Pendant ces trois jours, les Autrichiens avaient perdu environ 1,200 hommes, tués, blessés ou prisonniers; la perte de l'armée piémontaise ne fut pas, à beaucoup près, aussi forte..... La bataille de Pastrengo témoigna une fois de plus de la bravoure des Piémontais, et établit victorieusement la supériorité

(1) Général Ulloa. — *Guerre de l'Indépendance italienne.*

de leur artillerie, dont l'admirable précision contribua beaucoup au succès de cette journée..... »

Le 5 mai, la brigade de Piémont, avec le contingent de Parme, vint prendre position en face des hauteurs de Rivoli, préludant ainsi à l'attaque de ce point. Mais, sur ces entrefaites, Charles-Albert ayant reçu la nouvelle de la révolution de Vienne, et étant d'ailleurs entretenu dans l'assurance que la population de Vérone n'attendait pour s'insurger que son approche, abandonna le projet d'attaque contre Rivoli, et résolut de donner, avec toutes ses forces, l'assaut à Radetzki lui-même dans son quartier principal. L'armée autrichienne se tenait adossée à Vérone, faisant face à la route de Lombardie, et fortifiée dans les trois positions presque inexpugnables de Croce-Bianca, de San-Massimo et de Santa-Lucia, qui couvrent circulairement la ville. — Le 6 mai, les corps disponibles de l'armée sarde se lancèrent à l'assaut de ces trois points, dont malheureusement on n'avait pas assez calculé la force. — Le journal d'un officier présent à cette affaire décrit ainsi quelques-uns des côtés de l'action :

« Vers les premières heures de la matinée, raconte-t-il, les troupes quittèrent les positions qu'elles occupaient sur les hauteurs entre Pacengo et Goïto, et descendirent dans la plaine, animées d'une joyeuse ardeur. L'aile droite de l'armée était commandée par le général de Ferrère, qui avait sous ses ordres les brigades de Casal et d'Acqui, ainsi que deux batteries d'artillerie; ce corps était soutenu par la division de cavalerie Olivieri. Le centre, où se trouvait le roi, était composé de la brigade d'Aoste, des gardes, du bataillon *Royal-Navi*, et de la compagnie Griffiori. L'avant-garde, formée par la division de cavalerie Sala et par les brigades de Coni et de la Reine, était guidée par le duc de Savoie. L'aile gauche, sous les ordres du général Broglia, se composait de la troisième division. Le centre de l'armée s'avança, laissant les deux ailes échelonnées en arrière. Les villages de Santa-Lucia, de Croce-Bianca et de San-Massimo forment une triple ceinture de postes avancés, dont il faut se rendre maître avant de pénétrer jusqu'à Vérone. Nos troupes dirigées contre des retranchements en pierre sèche, derrière les-

quels l'ennemi s'était abrité, sont foudroyées par la mitraille et par une fusillade des plus vives. A l'attaque de Santa-Lucia, un bataillon des gardes, malgré l'artillerie qui le décimait, pénètre avec impétuosité dans un poste occupé par l'ennemi, et l'oblige à rétrograder. Un régiment de la brigade d'Aoste s'élance à l'assaut des murailles d'un cimetière, où les impériaux s'étaient embusqués, et les nôtres désarment plusieurs soldats, en saisissant avec une incroyable audace les canons des fusils que les Autrichiens appuyaient sur les bords du mur pour viser plus sûrement. Les difficultés ne font qu'accroître la valeur des Piémontais; ils franchissent tout obstacle, se précipitent hardiment dans le cimetière, attaquent les Autrichiens à la baïonnette, et en font un horrible carnage. Le sous-lieutenant Torrazzo di Castelnuovo, et Lacosta, porte-drapeau dans la brigade aux gardes, commencèrent les premiers à gravir les sommets de Santa-Lucia, et par leur noble exemple encouragèrent les soldats à les suivre. Deux bataillons du second régiment, et un du premier, sous les ordres du colonel Mollard, furent envoyés à l'attaque du village de Croce-Bianca, qui était barricadé et défendu par quelques pièces d'artillerie. Ma compagnie était à la tête de la colonne. Nous traversâmes quelques champs plantés de mûriers, et coupés par des amas de pierres en forme de mur, qu'il fallait escalader sans cesse. Arrivés à une portée de fusil de l'ennemi, nous sommes accueillis par une terrible décharge de mitraille. Nous restons plus d'une heure sous le feu, calmes et impassibles, sans pouvoir avancer, car nous étions dépourvus d'artillerie; enfin l'ordre survint d'abandonner une entreprise meurtrière, dans laquelle nous aurions infailliblement succombé (1). »

L'armée sarde fit de cruelles pertes dans cette journée, en s'obstinant à continuer la lutte; beaucoup d'officiers d'élite se firent tuer à la tête des troupes. Le duc de Savoie s'y signala personnellement par des prodiges de bravoure.—Des écrivains ont

(1) *Journal d'un officier de la brigade de Savoie sur la campagne de Lombardie*, par Gabriel-Maximilien Ferrero.

considéré cette bataille comme audacieuse et inutile; mais les critiques sérieux, et parmi eux le général Ulloa, ne sont pas de cet avis.

«Le but immédiat, dit ce général, était de favoriser une insurrection dans Vérone. Radetzki alors n'avait d'autre ressource que de se retirer sur Trente (Tyrol italien), poursuivi dans sa retraite par une armée victorieuse, et abandonnant à la merci des Piémontais l'armée de Nugent et les garnisons de Peschiera, de Legnano, de Mantoue et de Ferrare. De plus, la bataille était nécessaire pour maintenir et exalter l'ardeur militaire des soldats. N'avait-on pas déjà reproché à Charles-Albert sa trop longue inaction? Il serait donc, à notre avis, souverainement injuste de le blâmer d'avoir livré bataille à un ennemi inférieur en nombre et qui venait de perdre, en trois jours, les positions importantes de Cola, de Pacengo et de Pastrengo.

» Sans même compter sur l'insurrection de Vérone, les avantages qu'on aurait retirés d'une victoire étaient très importants. Radetzki, vaincu à Santa-Lucia, n'avait plus que trois partis à prendre : se retirer sur les glacis de Vérone ou se renfermer dans la place, ou bien encore laisser dans la ville une forte garnison pour s'opposer à toute tentative d'insurrection de la part des habitants, et, avec le gros de l'armée, occuper les positions importantes de Caldiero, à droite et à gauche de la grande route de Vicence. Dans les deux premiers cas, les Piémontais auraient pu investir complétement Vérone, comme il est facile de s'en assurer par l'examen des lieux. En effet, une fois établis sur les hauteurs qui dominent la place, ils paralysaient tout mouvement offensif de l'ennemi et pouvaient sans crainte faire franchir l'Adige à la droite de leur armée et compléter ainsi l'investissement de la ville. Après quelques jours de blocus et de bombardement, Radetzki était forcé de capituler ou de s'ouvrir de vive force, et avec de grands risques, la route de Trente. Dans le troisième cas, l'armée piémontaise, exaltée par la victoire, et renforcée encore par l'armée vénitienne dirigée de Venise et de Padoue sur Vicence, et par le corps d'armée de Jacques Durando, qui serait accouru de l'autre côté de la Brenta, aurait facilement

chassé de Caldiero l'armée autrichienne affaiblie par ses pertes et par la garnison laissée dans Vérone, et obligé Radetzki à se renfermer dans cette place, où il eût été bloqué par les Piémontais et forcé de capituler. »

L'insuccès de la journée du 6 mai modifia les plans de l'état-major sarde. Le siége de Peschiera, dont le duc de Gênes eut la direction, et celui de Mantoue furent décidés, et on les commença simultanément avec ardeur. — Le Roi s'était installé à Valeggio, d'où il suivait alors avec sollicitude les événements du Vénitien, qui commençaient à prendre une tournure inquiétante.

Dès le début de la campagne, le gouvernement de Venise s'était mis en rapport avec Charles-Albert, qui lui avait envoyé sa flotte, pour la défense du côté de la mer, et le général Albert de La Marmora, chargé d'aider à la plus prompte organisation militaire du pays. — Presque en même temps, le général Jean Durando, cédant à la volonté de ses troupes, ainsi qu'à ses propres désirs, s'était décidé à franchir les frontières de l'État romain, et était venu, avec sa belle division, se mettre aux ordres du Roi, engageant ainsi le Pape, malgré lui, dans la guerre. — Il avait été chargé de contribuer à la défense de la Vénétie, et de fermer le passage aux renforts qui viendraient rejoindre Radetzki par cette route.

A la première nouvelle de la révolution d'Italie, le gouvernement autrichien, comprenant la nécessité de secourir promptement son vieux général, avait réuni en hâte à la garnison de Vienne celle des villes les plus proches, et confiant ces troupes au lieutenant-maréchal de Nugent, lui avait ordonné de se frayer un chemin jusqu'à Radetzki. — Le 16 avril, ce général arrivait sur les bords de l'Isonzo, frontière d'Italie du côté de l'Allemagne, défendue par un corps de volontaires appartenant aux forces sous le commandement de Zucchi, qui, nous l'avons déjà dit, occupait la forteresse de Palmanova, sur l'Isonzo, avec 4,000 hommes. — Nugent se présentait avec 22,000 hommes d'infanterie, 1,800 chevaux, 72 canons et plusieurs batteries de fusées. Il battit les

volontaires, passa l'Isonzo, et laissant de côté Palmanova, réoccupa le 23 avril Udine, et de cette ville marcha sur le Tagliamento. Cette seconde ligne de défense de la Vénétie était protégée par le général Albert de La Marmora, avec les légions de volontaires Trevigiana et Galatea. Trop inférieur en forces, M. de La Marmora dut se replier sur Trévise, ville fortifiée, et Nugent passa le Tagliamento. Trévise est située sur la Piave, troisième obstacle naturel à une invasion. — Prévenu à temps, le général Durando y accourut avec sa division, appelant à lui le général Ferrari, qui commandait les volontaires romains.

Le 9 mai, l'avant-garde de Nugent, aux ordres du général Culoz, attaqua à Cornuda, en avant de Trévise, les troupes de Ferrari, et après un engagement meurtrier de plus de six heures, les força à battre en retraite. — De petits combats multipliés, où la discipline et le nombre leur donnaient partout l'avantage, livraient en même temps aux Autrichiens toutes les villes ouvertes de leur route, ainsi que les passages de la Piave. — Albert de La Marmora était rentré à Venise pour en couvrir les approches, et Ferrari avait suivi son exemple, mais dans le but de réorganiser son corps, mal discipliné. — Durando, laissant Trévise au commandement du colonel Lante de Montefeltro, fait général après la mort de son chef Guidotti, tué aux Castrette, devant Trévise, Durando manœuvrait alors pour couvrir le cours de la Brenta, que Nugent allait certainement chercher à franchir en s'avançant vers Vicence et Vérone.

Comptant sur la faiblesse numérique des défenseurs de Trévise, le général autrichien fit alors attaquer vigoureusement cette ville le 15 mai; mais il se vit repoussé avec perte. Une compagnie détachée de la légion franco-italienne Antonini, alors en garnison au fort de Marghera, devant Venise, se couvrit de gloire en cette circonstance. Sur ces entrefaites, Nugent étant tombé malade, remit le commandement au général Thurn. — Le séjour de l'armée autrichienne devant Trévise et si près de Venise inquiétait Durando; il quitta donc ses positions sur la Brenta pour se rapprocher de l'ennemi; mais Thurn, aussitôt prévenu, et profitant de ce mouvement, se lança à marches for-

cées vers Fontaniva, passage de la Brenta, franchit ce cours d'eau, et de là continua à se diriger en hâte sur Vérone.

Vicence, située sur la route, se trouvait gravement menacée. — Sur-le-champ, Durando court à Mestre avec ses troupes, y prend le chemin de fer qui l'amène à Padoue, et de Padoue arrive le 19 mai à Vicence, y précédant de peu l'ennemi. Le lendemain, toute la légion franco-italienne, avec le général Antonini à sa tête, arrivait se joindre à lui.

Le 20 mai eut lieu la première attaque de Vicence, qui n'était qu'une feinte des Autrichiens pour dérober la marche qu'ils exécutaient en tournant la ville. Mais leur idée fut comprise et, le 21, le général Antonini, sortant à la tête de sa légion, engagea une lutte acharnée avec l'arrière-garde de l'ennemi. Il y perdit le bras droit, emporté par un boulet, et une bonne partie de son monde. — Le 22 mai, le général Thurn fit sa jonction avec Radetzki à San-Bonifacio, sous Vérone. Il y trouva le maréchal furieux de ce que Vicence n'était pas prise, et qui lui ordonna de rebrousser chemin et d'emporter la place à tout prix. Thurn, débarrassé des nombreux convois qu'il escortait, partit avec 20,000 hommes et 40 bouches à feu.

Durando n'avait qu'une seule batterie d'artillerie et 12,000 hommes, dont la moitié de volontaires. Mais le courage et l'enthousiasme des habitants avaient pénétré ces troupes : elles se battirent héroïquement. Toute la journée du 24, pendant un affreux bombardement qui écrasait la ville, les Italiens tinrent tête partout à un ennemi plus nombreux du double. Ils cherchèrent en vain à enlever les positions du Monte-Berico, qui domine Vicence. L'infanterie suisse et les grenadiers romains les en chassèrent à plusieurs reprises à la baïonnette. — Thurn, battu à plate couture, regagna Vérone au plus vite.

En apprenant la jonction du corps de Thurn avec Radetzki, Charles-Albert ordonna à Durando de quitter la Vénétie, qui, depuis cet événement, n'avait plus d'importance stratégique, et de venir avec ses troupes combler les vides de l'armée sarde. C'était 10,000 hommes éprouvés dont le concours eût été précieux à un instant donné. Mais Vicence, où il ne serait plus resté

que des volontaires en cas d'une nouvelle attaque des Autrichiens, Vicence supplia tellement Durando de ne pas s'éloigner, que ce général se fit autoriser par le roi à rester provisoirement.

La fatale nouvelle de la contre-révolution du 15 mai à Naples, et du rappel de cette armée napolitaine que les Autrichiens craignaient toujours de voir entrer en ligne, contribua alors, non moins que les nombreux renforts reçus, à inspirer à Radetzki l'audace de prendre l'offensive à son tour. Il résolut de se porter secrètement de Vérone à Mantoue, pour prendre une partie de la garnison de cette place, et, avec toutes ses forces réunies, d'attaquer et d'écraser la division toscane campée devant Mantoue, à l'extrême droite des Piémontais; puis, tournant la ligne du Mincio, détruisant les magasins et ponts établis sur cette ligne, de s'avancer sur Peschiera, afin de faire lever le blocus et de ravitailler la place. L'armée sarde, refoulée alors entre Peschiera et Vérone, se trouvait en ce cas singulièrement compromise.

Le 27 mai, le maréchal sortit donc de Vérone avec 36,000 hommes et 154 bouches à feu. Il entra à Mantoue le 28, et, grossi par le renfort qu'il était venu chercher, il déboucha de la place, le 29 au matin, sur la division toscane commandée par le général de Laugier, et campée dans les deux petits villages de Curtatone et de Montanara. Devant une attaque aussi soudaine et aussi écrasante, la retraite n'était pas possible. — Retranchés dans les maisons des deux villages, les Toscans, avec qui se trouvait le brave 10e de ligne napolitain, se défendirent avec l'acharnement du désespoir. Ce ne fut qu'accablés par le nombre et après d'énormes pertes, qu'ils cédèrent. Ils laissaient 200 morts, 900 blessés, 2,000 prisonniers et 5 canons; mais ils avaient tué ou blessé 900 hommes à l'ennemi et réhabilité l'honneur militaire toscan. — Les étudiants de l'Université de Pise furent admirables de courage et de dévouement. Deux de leurs professeurs restèrent sur la place : Pila, mort, et Montanelli, gravement blessé.

Pendant cette même action, une colonne piémontaise, aux

ordres du brave général Bès, battait à Colmasino, sur le lac de Garde, un gros corps autrichien qui cherchait à introduire un convoi de vivres et de munitions dans Peschiera, bombardée à outrance par le duc de Gênes.

Cependant Radetzki, après sa facile victoire sur le petit corps toscan, s'avançait le long de la rive gauche du Mincio avec 37,000 hommes, dont 14,000 détachés sous le général d'Aspern, se dirigeant sur Ceresara par Castelluccio, et 23,000 à son commandement direct. Ce fut à Goïto, lieu d'assez mauvais augure pour ses armes, qu'il rencontra les Piémontais. Le général Bava l'attendait là, n'ayant guère que 18,000 hommes à lui opposer, car il avait fallu pourvoir à la défense des divers points de la ligne où l'ennemi pouvait se présenter. L'attaque autrichienne fut rude. Le Roi était là, animant les troupes de sa présence, et ne se ménageant pas. Cinq fois, le général Benedek se lança à l'assaut de Goïto pour l'enlever à la baïonnette, et cinq fois il fut repoussé l'épée dans les reins. L'artillerie piémontaise montra là son habileté ordinaire. Le combat dura longtemps, et la ténacité allemande faillit un moment l'emporter. Les deux brigades Wolgemuth et Strassoldo, culbutant la brigade italienne de Cuneo, avaient fini par couper au centre et à la droite la ligne de bataille des Piémontais, dont la retraite même se trouvait compromise, quand le duc de Savoie, ralliant la brigade de Cuneo, et appelant à lui le second régiment de la garde, pendant qu'une batterie favorablement située lui prêtait un actif concours, chargea intrépidement l'ennemi à la baïonnette, et le contraignit à reculer en désordre sur tous les points du centre et de la droite. La gauche de l'armée sarde culbutait en même temps Benedek et la brigade Clam accourue à son secours. — Les Autrichiens se trouvèrent battus partout, grâce au dévouement des soldats piémontais, ainsi qu'au coup d'œil et à la résolution de Victor-Emmanuel, le héros de cette journée. — Radetzki se mit aussitôt en retraite, poursuivi par la cavalerie que la nuit seule arrêta. Il laissait près de trois mille hommes tués, bles-

sés ou prisonniers. — Charles-Albert et le duc de Savoie étaient blessés tous les deux.

Comme le roi contemplait l'ennemi en fuite, un aide de camp du duc de Gênes vint lui faire part sur le champ de bataille de la prise de Peschiera, qui s'était rendue le jour même. La fortune semblait sourire aux armes italiennes, et l'armée, en saluant Charles-Albert des cris mille fois répétés de : *Vive le roi d'Italie!* acceptait avec une légitime confiance ces flatteurs augures. — Mais bien d'autres rudes épreuves séparaient encore l'Italie du moment heureux où elle pourrait confirmer cette élection, faite en son nom, dans les transports de la victoire, par les plus braves de ses enfants.

Radetzki s'était retiré derrière les murs de Mantoue. L'état-major sarde décida de le suivre pour le serrer de près ; malheureusement une pluie torrentielle, en détrempant les terrains, rendit pendant trois jours tout mouvement impossible. Ce ne fut que le 4 juin que les troupes purent se mettre en marche. Arrivé le 5 à Curtatone, Charles-Albert n'y trouva pas l'ennemi, et apprenant par des rapports que le maréchal venait de se mettre en route pour Vérone, il retourna vers Villafranca reprendre ses positions devant la grande place forte de l'Autriche.

Mais au même moment, Radetzki ayant fait rentrer une partie de ses forces à Vérone, conçut le projet d'aller attaquer inopinément Jean Durando dans Vicence, où, comme on l'a vu, il était resté, pendant que le général Welden, descendant du Tyrol avec 15,000 hommes, se lancerait dans les provinces vénitiennes pour en compléter la conquête. — Ainsi donc, après un repos donné à ses troupes, le 7 juin, à Bevilacqua et à Montagnana, il se mit en route, le 8, dans la direction de Barbarano, et, le 9 au soir, il arrivait devant Vicence.

Durando l'attendait bravement. Il avait fortifié le Mont-Béric qui commande Vicence, et il y avait placé ses meilleures troupes sous les ordres des colonels d'Azeglio et Cialdini. Ce fut là que se porta le principal effort de l'attaque. Toute la journée du





G^AL ALPHONSE DE LA MARMORA

Imprimé par Brébant

10 juin, l'armée autrichienne s'acharna à l'assaut corps à corps de cette forte position, pendant que Radetzki faisait bombarder la ville de la rive gauche du Bacchiglione. — Vers le soir, Durando, ayant presque toutes ses pièces hors de service, ses meilleurs officiers tués ou blessés, dut céder au nombre ainsi qu'à la supériorité de moyens de l'ennemi, et se retirer dans Vicence. Il ne lui restait plus alors qu'à capituler; car, maîtres du Mont-Béric, les Autrichiens pouvaient brûler la ville en peu d'heures. — Le général italien traita donc, malgré les cris de désespoir des habitants ivres de colère, et qui voulaient continuer la lutte à tout prix. — Les troupes italiennes se retiraient libres avec armes et bagages, mais en prenant l'engagement de ne pas servir pendant trois mois. En échange, Radetzki promettait de ne pas molester les habitants. — Durando et les siens tinrent leur parole; mais les Allemands, peu soucieux de leur honneur, se livrèrent aux plus infâmes violences contre l'infortunée Vicence; comme ils faisaient, du reste, partout où ils rétablissaient le pouvoir impérial.

La défense de Durando frappa d'admiration jusqu'à l'état-major autrichien. — Les impériaux avaient laissé à l'attaque du Mont-Béric 320 morts, parmi lesquels le général Taxis et le colonel Coppal, et 600 blessés, dont 2 colonels et 28 officiers. — Du côté des Italiens, la perte fut de près de 1,000 hommes tués ou blessés. Les braves colonels Maxime d'Azeglio et Cialdini reçurent chacun une grave blessure, et le colonel de la garde nationale de Vicence, Del Grande, fut tué dans l'action.

Le lendemain, Radetzki retourna en hâte à Vérone. Il y apprit bientôt le succès complet de l'expédition de Welden.—Le 13 juin, un détachement de ce corps occupait Padoue sans combat, et le même jour, Welden, se présentant devant Trévise, investissait cette place, et, sur le refus de la garnison de se rendre, commençait un affreux bombardement. Trois jours durant, la ville et ses défenseurs, parmi lesquels la légion franco-italienne Antonini, le supportèrent avec courage. Enfin, au moment où ils allaient se faire jour à travers l'ennemi les armes à la main,

pour gagner Mestre et Venise, Welden fit proposer la même capitulation qu'à Vicence, et elle fut acceptée.

Bientôt après, la forteresse de Palmanova succombait également à la suite d'un long siége, et Venise restait seule libre après la chute de toutes ses provinces.

CHAPITRE VIII

LES DÉFECTIONS.

L'ENCYCLIQUE DE PIE IX. — LE 15 MAI A NAPLES; RAPPEL DE L'ARMÉE NAPOLITAINE. — TRAHISON DU GRAND-DUC DE TOSCANE.

Pendant que la Vénétie rentrait ainsi, ville à ville, sous le joug étranger, et que Radetzki, partout battu depuis deux mois par les Piémontais, se relevait de ces échecs de l'autre côté de l'Adige, de puissants auxiliaires venaient prêter leur appui à l'Autriche, et rendre stériles les victoires de Charles-Albert, en la personne de ces trois princes italiens, le Pape, le Roi de Naples et le Grand-Duc de Toscane, qui, dès le jour même où l'émotion populaire leur avait forcé la main, n'avaient cessé de travailler à se dégager de toute solidarité avec le mouvement national italien.

Pie IX ouvrait la marche. — Il était réservé à ce faible prince, après avoir été l'idole de l'Italie, le symbole vivant de son affranchissement, de lui causer le plus grand dommage qu'elle pût recevoir dans l'entreprise ardue de sa libération, et d'attirer sur la papauté autant de malédictions qu'on avait conçu d'abord d'espérances en elle.

Fort contrarié déjà du départ du *corps d'observation* pour la frontière, il le fut encore bien davantage en apprenant la résolution prise par Durando d'aller se mettre avec ses troupes aux ordres de Charles-Albert, et en lisant les termes de la proclamation adressée par ce général aux soldats et volontaires romains. — Le Pape se trouvait ainsi en guerre avec l'Autriche malgré lui, et la joie du peuple de Rome à ce sujet lui devenait odieuse. —Comme homme, les acclamations à Charles-Albert l'importunaient; comme prince, il voyait la cour de Vienne, si longtemps amoureuse des Légations, les reprenant pour le punir, après avoir eu raison des Italiens; comme Pape, tout le parti rétrograde, qui reprenait une grande influence sur son esprit, depuis les concessions civiles qu'on lui avait arrachées, pour ainsi dire, le parti rétrograde lui faisait frayeur d'un schisme chez les catholiques allemands, en haine du rôle que jouait le Saint-Siége dans l'expulsion d'Italie de ses avides oppresseurs. — Après bien des hésitations, dont son nouvel entourage lui faisait un crime, il se décida à séparer solennellement sa cause de celle de l'Italie renaissante.

Un ouvrage peu connu, et rempli de faits curieux (1), rapporte à ce propos les détails suivants :

« La guerre continua dans la haute Italie, et les troupes du Pape y prenaient part, au grand scandale de la chrétienté, disaient les prêtres qui étaient près de lui.

» Cette guerre blessa la vanité de Pie IX, jaloux de l'influence de Charles-Albert, et craignant son ambition. — *Nous les connaissons*, disait-il, *les Piémontais qui voudraient nous envoyer dans les îles ;* faisant ainsi allusion à une brochure publiée jadis par Durando. Et quand on lui parlait du Roi subalpin, il ajoutait : « — On ne se souvient donc plus de 1821 et de 1834? — Il semble maintenant que Pie IX n'a rien fait. Eh bien! nous nous retirerons, et nous verrons alors ce que l'on gagnera au change; en attendant, il ne nous semble pas juste que Sa Majesté sarde fasse la guerre avec nos soldats. »

(1) *La Rome des Papes.* — Bâle.

» Sous l'empire de ces dispositions, il répétait un soir : « Mais
» il faut en finir une bonne fois avec cette guerre; demain nous
» nous occuperons de cela. »

» ..... Il rédigea une encyclique dans laquelle il déclarait que les Romains qui combattaient en Italie, le faisaient sans son autorisation et contre son gré. L'encyclique fut écrite en italien, et la traduction latine en fut confiée à un certain monsignor Palma, dont nous verrons plus tard la triste fin, et qui y ajouta des paroles plus hostiles à l'Italie que celles même que le Pape avait voulu écrire. »

Voici quelques-uns des passages de ce long document que Pie IX lut dans le consistoire du 29 avril, et qui porta un coup funeste à l'Italie, en venant rompre l'unanimité de l'enthousiasme qui la transportait alors, et jeter de graves hésitations dans le clergé, qui avait été lui-même promoteur du mouvement :

« Vénérables frères, nous avons maintes fois blâmé l'audace de ces gens qui. . . . .

. . . .

» Les Allemands ne sauraient non plus nous en vouloir de ce qu'il nous a été impossible d'arrêter l'ardeur de ceux de nos sujets temporels qui, approuvant les événements de la Haute-Italie, et partageant la haine de tous les Italiens contre la nation allemande, ont voulu coopérer à la cause commune.

» Mais comme aujourd'hui plusieurs demandent que, nous réunissant aux peuples et aux princes italiens, *nous déclarions la guerre à l'Autriche*, nous avons cru qu'il était de notre devoir de protester hautement, et dans cette solennelle assemblée, contre une telle résolution, entièrement contraire à nos pensées, attendu que, malgré notre indignité, nous tenons sur la terre la place de celui qui est l'auteur de la paix, l'ami de la charité, et que, fidèle aux obligations de notre suprême apostolat, nous embrassons tous les pays, tous les peuples, toutes les nations dans un égal sentiment de paternel amour. »

La faction autrichienne se pâma d'aise. — « Enfin, il a parlé en Pape! » s'écriait le cardinal Lambruschini. — Les gens modérés s'affligèrent vivement de ce désaveu trop tardif de ses actes et de ses paroles passées. Mais rien ne peut rendre l'exaspération des Romains, lorsque l'action du pape leur fut connue, et qu'ils lurent l'encyclique publiquement affichée. La garde civique prit les armes et fraternisa avec le peuple; des clubs se formèrent, et sous l'impulsion d'exaltés tels que Ciceruacchio et Sterbini, de menaçantes démonstrations s'organisèrent. — Le ministère, épouvanté, se hâta de se démettre en entier, et le premier acte du nouveau cabinet fut de démontrer au Saint-Père l'urgente nécessité de revenir sur son imprudente déclaration.

L'embarras de Pie IX était immense. — En répudiant le mouvement italien, il avait exprimé ses sentiments très réels. — Il risquait cependant une révolution en se montrant inflexible; sans compter la rancune active de l'Italie et de Charles-Albert, dont l'étoile n'avait pas encore pâli. Pour parer à un mal, il ne fallait pas risquer de s'en attirer un autre pire. Voilà ce que ses nouveaux ministres lui firent entendre.

Il se décida donc à interpréter la fameuse encyclique, en disant que « comme Pape, il désapprouvait la guerre, mais que comme Souverain temporel, il n'entendait pas empêcher ses sujets d'y prendre part, et de combattre les Autrichiens. » Puis, il écrivit à l'empereur d'Autriche la lettre suivante, que le gouvernement romain s'empressa de rendre publique :

« C'est l'usage constant du Saint-Siége de prononcer une parole de paix au milieu des guerres qui ensanglantent le sol chrétien; et dans notre allocution du 29 avril, en proclamant qu'il répugne à notre cœur paternel de déclarer la guerre, nous avons expressément annoncé notre désir ardent de contribuer à la paix. Qu'il ne soit donc pas désagréable à Votre Majesté que nous fassions appel à sa piété et à sa religion, en l'exhortant avec une affection paternelle A RETIRER SES ARMES D'UNE GUERRE QUI, SANS POUVOIR RECONQUÉRIR A L'EMPIRE LES ESPRITS DES LOMBARDS ET DES VÉNITIENS, traîne à sa suite son funeste cortége de malheurs, malheurs qu'Elle-même déteste certainement. Qu'il ne soit point

désagréable à la généreuse nation allemande que nous l'invitions à déposer les haines et à CONVERTIR EN RELATIONS UTILES D'AMICAL VOISINAGE UNE DOMINATION QUI NE SERAIT NI NOBLE NI HEUREUSE, PUISQU'ELLE NE REPOSERAIT QUE SUR LE FER.

» Nous avons donc la confiance qu'une nation si légitimement fière de sa propre nationalité ne mettra pas son honneur dans des tentatives sanglantes contre la nation italienne, mais qu'elle se croira plutôt intéressée à reconnaître noblement celle-ci pour sœur; toutes deux nos filles, toutes deux si chères à notre cœur, consentant à habiter chacune son territoire naturel, où elles vivront une vie honorable et bénie du Seigneur.

» Nous prions le dispensateur de toute lumière et l'auteur de tout bien d'inspirer les résolutions de Votre Majesté, pendant que du fond de notre cœur nous lui donnons, à Elle, à S. M. l'impératrice et à la famille impériale, notre bénédiction apostolique.

» PIUS PAPA IX. »

Cette lettre ne fut prise au sérieux ni par l'Empereur, ni par les Italiens. — Charles-Albert avait lu le texte de l'encyclique du 29 avril, répandue à foison dans toute la Péninsule par les soins de la fraction rétrograde; plein de respect envers le Saint-Siége, il se sentit néanmoins blessé au vif par les allusions qui lui étaient personnelles, et surtout par la façon dont on y contestait le droit de l'Italie à conquérir son indépendance. A sa demande d'explications, Pie IX fit répondre par le cardinal Antonelli, qui, en cessant d'être ministre, n'en continuait pas moins auprès du Pape le rôle de conseiller bien écouté.

A M. Farini, chargé d'affaires de la cour de Rome au camp du roi Charles-Albert.

« Monsieur, le Saint-Père me donne l'honorable mission de répondre à la lettre que vous lui avez adressée le 7 courant (mai), du camp de S. M. le roi Charles-Albert. Je ne vous cacherai pas que Sa Sainteté ne peut comprendre comment on veut donner à

son allocution du 29 avril un sens différent de celui qu'elle a réellement. Le Saint-Père, dans cette allocution, ne s'est en aucune façon déclaré contraire à la nationalité italienne; il a seulement dit que, comme prince de paix et père commun des fidèles, il lui répugnait de prendre part à la guerre, mais qu'il ne voyait pas comment il aurait pu enchaîner l'ardeur de ses sujets. Il y témoignait ensuite la satisfaction qu'aurait éprouvée son cœur s'il avait pu devenir médiateur de la paix.

» En partant de cette idée, qui est parfaitement expliquée dans l'allocution, vous pensez que Sa Sainteté pourrait aujourd'hui très opportunément interposer sa médiation comme prince de paix, dans le sens de l'établissement de la nationalité italienne. Vous savez comment moi-même, tout particulièrement avant votre départ de Rome, j'ai caressé cette idée. Vous pouvez donc bien croire combien je serais heureux si je pouvais la voir menée à bonne fin.

» Aujourd'hui, Sa Sainteté m'a autorisé à vous donner communication, sous la réserve du plus grand secret, d'une lettre que ces jours passés elle a écrite, en ce sens, à S. M. l'empereur d'Autriche. Vous pourrez voir que cette pensée n'a point échappé à la sagesse de Sa Sainteté et à l'amour qu'elle nourrit pour l'Italie. Je vous préviens que Sa Sainteté se dispose à écrire pour le même objet à S. M. le roi Charles-Albert.

» Si Sa Sainteté voyait les esprits disposés à des accommodements de paix raisonnables, dans le but d'assurer la nationalité italienne, vous pouvez penser si elle serait disposée à s'y employer efficacement, au prix même de quelque ennui personnel que ce fût. Le Saint-Père recommande à votre prudence une bonne conclusion pour ce qui concerne les troupes pontificales se trouvant au delà du Pô.

» Agréez, etc.

» Jacques, cardinal Antonelli. »

Ces belles et vaines paroles, dictées par une politique prudente, mais où le cœur n'entrait plus pour rien, n'empêchèrent cependant pas le Saint-Père d'agir désormais autant qu'il était

en son pouvoir pour arrêter l'élan des populations et empêcher le départ des ressources en tous genres destinées au camp de l'indépendance. — Et ce double rôle, trop visible, lui désaffectionnait de plus en plus ses propres sujets, non moins que le reste des populations italiennes.

Un honnête homme, catholique fervent, qu'on n'accusera certes pas d'antipathie systématique pour la cour de Rome, César Balbo, a retracé, dans une page décisive contre le pouvoir temporel des papes en Italie, le triste rôle de Pie IX à cette malheureuse époque. — L'opinion d'un tel homme est bonne à connaître dans cette question :

« La proclamation, dit-il, par laquelle Durando invitait à une sorte de croisade l'armée pontificale (5 avril) augmenta ses terreurs. On a prétendu qu'à ces causes de troubles se joignirent la crainte de l'ambition du Piémont et la lenteur de ce dernier à traiter de la confédération ; mais les signes de cette ambition ne se révélèrent que plus tard, et, quant aux négociations relatives au pacte fédéral, on ne voit pas comment leur prompte solution eût pu diminuer les répugnances du Pape pour la guerre ; elle n'eût pu que les accroître, au contraire, en offrant des chances nouvelles à la paix. La vérité est que les scrupules de Pie IX eurent pour cause principale les bruits venus d'Autriche, de l'Allemagne tout entière. Les évêques, le clergé, les catholiques de ces contrées, lui assurait-on, se détournaient de lui, parce qu'il prenait parti contre eux dans la guerre italienne ; ils menaçaient de se séparer du Saint-Siége et de faire un schisme. C'étaient là des bruits exagérés, mais des terreurs naturelles. Il en fut toujours ainsi depuis Alexandre III et Grégoire VII ; il en sera de même toujours. AUSSI, NE ME LASSERAI-JE PAS DE LE RÉPÉTER, LES PAPES NE PEUVENT ÊTRE POUR NOUS LES CHEFS D'AUCUNE ENTREPRISE D'INDÉPENDANCE : *si la direction leur en est confiée, ils l'abandonnent, leur devoir comme papes l'emportant sur leur devoir comme princes italiens ;* et l'entreprise, en perdant son chef, est perdue elle-même. Quand, au contraire, on saura la tenter sans eux,

ils auront comme papes, pour ne pas se mettre contre nous, les mêmes raisons qu'ils eurent pour ne pas se mettre contre nos ennemis : ils laisseront faire, toléreront d'abord, et approuveront ensuite, parce qu'ils seront alors plus indépendants que jamais, ou même seulement alors véritablement indépendants.

» Quoi qu'il en soit, tous ces mécontentements, toutes ces craintes, tous ces scrupules, naturellement éveillés par le parti autrichien ou rétrograde, maladroitement irrités par le parti libéral, éclatèrent enfin dans l'allocution consistoriale du 29 avril; Pie IX y repoussait toute participation à la guerre, et plus forte raison la présidence de la confédération ou ligue, qu'il appelait « une sorte de nouvelle république de tous les peuples de l'Italie. » (Farini, t. II, p. 110.) De ce jour se trouvait enlevée sa force principale à la cause italienne, et toute force au parti modéré, qui s'appuyait sur le concours des princes et particulièrement du Pape. Le premier effet de l'allocution papale fut la démission du ministère Antonelli et la formation d'un nouveau cabinet (4 mai), qui fut présidé par le cardinal Soglia, mais dirigé réellement par Mamiani. Le Pape écrivit à l'empereur d'Autriche et lui envoya un légat pour l'exhorter à la paix; ce fut inutilement. Les chambres, ou, comme l'on disait à Rome, les deux conseils, se réunirent (5 juin); et dès lors, à chaque instant, sur le fait le moins important, sur chaque parole du discours du gouvernement, des adresses des chambres, sur chaque incident des débats parlementaires, s'élevèrent des divisions, des querelles incomparablement plus âpres et plus violentes que celles des autres assemblées. Il en devait être ainsi, les membres du Parlement et plusieurs des ministres eux-mêmes voulaient réduire à néant, ou, suivant une parole d'alors, « chasser dans les nuages » le prince ecclésiastique; attaqué plus violemment que les princes laïques, le Pape croyait avoir plus qu'eux encore le devoir de ne pas souffrir une telle spoliation. Cependant aucun bouleversement n'éclata à Rome tant que dura la fortune piémontaise (1). »

(1) César Balbo, *Histoire d'Italie*, t. II, p. 258.

Après la chute de Vicence, Pie IX s'empressa de profiter de la capitulation qu'avait signée Durando, pour rappeler les troupes romaines du théâtre de la guerre, et désorganiser ces corps qui venaient de combattre glorieusement. — Il priva ainsi Charles-Albert d'un bien précieux renfort; car les Autrichiens ayant cruellement violé, dès leur entrée à Vicence, les termes de la capitulation à l'égard des malheureux habitants, les troupes de Durando se trouvaient, par ce fait, entièrement dégagées de l'obligation prise de ne pas servir pendant trois mois.

Si le Pape, jadis hostile à l'Autriche, en était arrivé à réprouver la guerre que l'Italie faisait à cette féroce dominatrice, à déserter la cause de la nationalité italienne, que devait-il en être du roi de Naples, allié et complice de la cour de Vienne dans son oppression, et qui n'avait accordé son concours à la croisade de l'indépendance que parce qu'il fallait céder ou partir?

Dès le soir du jour où on lui avait arraché une constitution, dès la même minute où il avait signé l'ordre d'envoi des troupes au delà du Pô, Ferdinand II ne vivait qu'avec l'idée fixe de reprendre tout ce qu'il avait concédé, et de rappeler ses soldats. —Dans ce double but, il se préparait à un combat avec le peuple de Naples, et il faisait travailler en conséquence la garde royale et les régiments étrangers (suisses). — Beaucoup d'hommes d'action étaient partis comme volontaires pour la haute Italie, et on n'avait plus à les craindre. — L'occasion qu'appelait Ferdinand se présenta à propos de l'ouverture des chambres. — Roi de Naples et Parlement étaient deux choses incompatibles. Dès le premier contact, il y eut lutte. — Les chambres devaient s'ouvrir le 15 mai. Le 14, dans une réunion préparatoire de la chambre élective au palais de Monte-Oliveto, le Roi fit donner communication d'une formule de serment attentatoire aux droits des députés, et limitant leur mandat d'une façon inacceptable. Il y eut grande rumeur et refus de la majorité d'admettre ce serment ainsi rédigé. Le Roi s'y attendait et se tenait sur ses gardes.

La nouvelle du fait avait rapidement circulé. On savait qu des négociations avaient eu lieu entre les députés et le palais que le Roi s'était montré intraitable, et qu'il avait fort mal reçu les observations des ministres, qui, sans doute, allaient se démettre. Une foule immense se rendit dès le matin du 15 au Monte-Oliveto, afin d'encourager à la résistance et à l'énergie les députés qui venaient s'y rassembler, en attendant l'heure de la séance royale. — Au même instant, la garde et les Suisses sortaient de leurs casernes et prenaient position dans les principales rues; le palais royal et ses alentours se garnissaient de soldats et d'artillerie. L'ancienne police, soudainement ressuscitée, provoquait les citoyens. Le peuple comprenait alors qu'un coup d'État était dans l'air et courait aux armes.

Des barricades s'élevèrent. Tous les hommes modérés, à cette heure solennelle, cherchèrent à s'interposer. Sur les instances des députés les plus influents, la garde nationale déclara se tenir neutre; ne voulant ni prêter les mains à une insurrection, ni soutenir le Roi. Des délégués se rendirent auprès de Ferdinand, les ministres eux-mêmes intervinrent pour le conjurer de donner l'ordre aux troupes de rentrer dans leurs casernes, répondant sur leurs têtes de rétablir aussitôt l'ordre. — Le Roi traita les uns et les autres avec un égal mépris. « *Il est temps*, répondit-il aux ministres, qu'il détestait comme loyalement libéraux, — *il est temps de songer à vous-mêmes, car le jour de votre punition n'est pas éloigné.* » Leurs successeurs, déjà choisis, se tenaient pendant ce temps auprès du Roi. — Tout à coup, des détonations retentissent. Un agent provocateur, disent les récits de cette journée, avait déchargé son pistolet sur la troupe. — La garde et les Suisses tirent alors de toutes parts, et s'élancent à l'assaut des barricades. Ils y trouvèrent une vive résistance. La lutte dura huit heures, et il fallut partout le concours de l'artillerie pour réduire les insurgés. On se battit tout le jour corps à corps, avec un égal acharnement. Par suite d'ordres émanés, dit-on, du Roi lui-même, afin de donner une rude leçon à son indocile capitale, les soldats, pendant et après l'action, se répandaient dans toutes les rues adjacentes et pénétraient dans

les maisons, massacrant tout ce qu'ils trouvaient. — Un témoin oculaire, M. Joseph Ricciardi, député au Parlement, et qui, spécialement recherché par les assassins, courut les plus grands dangers et n'échappa à la mort qu'en se réfugiant sur un navire français (1), a retracé les horreurs commises, dans des pages qui font frémir :

« Ici commencent les scènes les plus atroces. Les dignes satellites de Ferdinand, irrités au suprême degré par suite des ravages exercés dans leurs rangs, font main basse sur tous ceux qu'ils rencontrent, tout en dévastant et en pillant de fond en comble les maisons envahies. Des femmes et des enfants sont mis à mort à côté d'hommes surpris les armes à la main. Un vieillard malade est assassiné dans son lit. Des jeunes filles sont violées d'abord, puis égorgées. Les Suisses, employés de préférence par le roi dans cette horrible guerre, se distinguent aussi par des cruautés sauvages. La lie du peuple, suivant à la piste ces infâmes mercenaires, s'abstient toutefois d'égaler leurs exploits... A mesure que les barricades s'abattent sous les coups de la mitraille, les soldats s'avancent dans le cœur de la ville, en portant de toutes parts la dévastation et le carnage. Au coin de la rue Sainte-Brigitte, la résistance ayant été des plus vives, le massacre fut encore plus considérable. Le palais Benucci fut entièrement dévasté. On égorgea dans les boutiques et on fusilla dans la rue... La grande majorité des victimes périt plutôt dans les maisons, sous le fer de ces soldats assassins, qu'au milieu du combat, car les insurgés tirant du haut des fenêtres ou à l'abri des barricades, ne présentaient que peu de prise aux balles de la troupe. Ce fut dans le palais de mon frère, appelé communément *de Gravina*, que les horreurs principales furent commises. Un capitaine de la garde nationale, du nom de Ferrara, ainsi que sa vieille mère, furent égorgés, avec six autres personnes, dans l'apparte-

(1) M. Ricciardi, un des premiers écrivains patriotes d'Italie, très influent et très courageux, parvint, après le 15 mai, à se jeter dans les Calabres, où il organisa une formidable insurrection. Il fallut une armée pour la réduire ; et, depuis cette époque, les Calabres ne furent jamais bien sûres pour le gouvernement.

ment de ma sœur. Cette dernière aurait subi le même sort sans sa présence d'esprit extraordinaire. La femme du malheureux Ferrara pensa se soustraire à la mort en se jetant par l'une des croisées, et se brisa les deux jambes (1). »

Ferdinand, assurent ses accusateurs, avait, dès le début de la lutte, appelé à lui les chefs des lazzaroni, lie de la capitale, et les avait conviés au pillage, en leur disant : « Allez, Naples est à vous ! » Ce qui est certain, c'est qu'après l'incendie et le massacre, le sac de la ville durait encore le 16 au soir. Ce ne fut que le 17 que cessèrent ces affreuses scènes, grâce à l'intervention de l'amiral français, qui menaça de descendre à terre avec tous ses équipages pour rétablir l'ordre.

Un nouveau cabinet fut aussitôt formé. — Cette fois, le Roi était le maître, et il put choisir des hommes selon son cœur. — Le prince de Cariati reçut la présidence et le portefeuille des affaires étrangères ; le traître Bozzelli eut l'intérieur, le prince Ischitella la guerre, Ruggiero les finances et le général Carascosa le commerce. Le même jour, ce ministère mit le royaume entier en état de siége, supprima la liberté de la presse et les réunions, déclara les gardes nationales dissoutes et les fit désarmer, jeta en prison des milliers de citoyens et, — chose que Ferdinand avait le plus à cœur, — abandonna la cause de l'indépendance italienne, en rappelant l'armée d'expédition et la flotte.

Ce fut le 22 mai, à Bologne, où il était alors, se préparant à franchir le Pô et à entrer en Vénétie, que le général Pepe reçut l'ordre qui lui enjoignait de rebrousser chemin et de rentrer dans le royaume. — Pepe était à la fois un libéral de vieille date et un bon Italien. Il était indigné de la si prompte chute du statut à Naples, et en même temps il comprenait le tort énorme que la retraite de l'armée napolitaine allait causer au Roi Charles-Albert, ainsi qu'à la campagne de l'Indépendance. — Il

(1) *Histoire de la révolution d'Italie en 1848.*

songea donc à désobéir et à enlever ses troupes, pour les engager rapidement contre l'ennemi. — Malheureusement, il avait affaire à des officiers supérieurs dévoués uniquement au Roi, et à des soldats ignorants, ne comprenant guère, en fait de patrie, que leur province, et travaillés d'ailleurs, depuis le départ, par leurs officiers, dont la plupart ne marchaient à cette guerre qu'avec regret.

Par surcroît de précautions, le brigadier Scala, qui apportait à Pepe l'ordre du retour, était chargé d'en remettre un duplicata au commandant en second, général Statella, sur lequel Ferdinand pouvait compter en toute confiance, et à qui mission secrète était donnée de surveiller son chef et de ramener lui-même l'armée, si ce dernier hésitait. — Il en résulta donc que, quand Pepe, bouillant d'une généreuse ardeur, sans tenir compte des dépêches de Naples, commanda la marche en avant, les chefs de corps refusèrent de l'écouter, et, suivant les injonctions de Statella, commencèrent le mouvement rétrograde. — Il y eut cependant quelque hésitation au dernier moment. Divers officiers, humiliés du rôle qu'on leur faisait jouer; les corps de volontaires, une partie de l'artillerie, plus affectionnée au vieux général, cherchèrent à faire honte au reste des troupes, et à les retenir. Mais, finalement, le très grand nombre reprit la route de Naples (1), et il ne resta avec Pepe que 3 ou 4,000 hommes, avec lesquels il se rendit à Venise, où il fut chargé du commandement militaire de la ville et des forts, et où il fit cette longue et héroïque défense que l'on sait, avec les braves qui l'avaient suivi, élite de l'armée napolitaine : les Cosenz, les Ulloa, les Mezzacapo, les Carrano, les Boldini, les Diaz, les San-Martino, les Resta et autres illustres soldats.

La flotte napolitaine était également rappelée de l'Adriatique; et, après ce coup fatal porté à la cause de l'indépendance nationale, Ferdinand, remis en possession de sa complète omnipotence, employait à fusiller leurs propres concitoyens les sol-

(1) Les autorités pontificales aidaient de toutes leurs forces à cette désertion, d'après les ordres venus de Rome, d'accord avec Ferdinand II.

dats qui, laissés à leur destination première, eussent sauvé l'Italie.

Quant au troisième prince, Léopold de Toscane, il ne se trouvait en position ni de faire une contre-révolution chez lui, ni de rappeler son contingent; mais, pour aider néanmoins l'Autriche dans la mesure de ses moyens, il instruisait fidèlement Radetzki de tout ce qui pouvait lui revenir sur la situation et la force de l'armée italienne, les projets de l'état-major sarde, les dispositions des provinces insurgées; récompensant de la sorte les bonnes gens qui se fiaient à un archiduc, à celui-là surtout.

Ainsi donc, pendant que les princes de la maison de Savoie tenaient seuls tête à l'ennemi commun, voilà comment agissaient envers l'Italie les souverains de Rome, de Naples et de Florence. Or, d'après la logique, qui veut que chacun soit traité d'après ses mérites, quoi de plus naturel que la conduite des Italiens expulsant chacun de ces trois princes au profit de Victor-Emmanuel, aussitôt après que les événements de 1859 leur eurent permis de se prononcer ouvertement?

CHAPITRE IX

REVERS DE L'ARMÉE SARDE.

Le même jour que Radetzki s'emparait de Vicence, Charles-Albert faisait enlever les hauteurs de Rivoli, entre le lac de Garde et le Mincio, par où passe la seule bonne route descendant du Tyrol, et cela dans le but de couvrir la gauche de l'armée.— La droite était campée au delà de Mantoue, ce qui donnait aux lignes piémontaises un développement d'environ soixante-dix milles (trente-trois lieues); faute grave et dont les conséquences n'allaient pas tarder à se faire tristement sentir.

En attendant, et comme pour faire un instant diversion aux choses de la guerre, le 11 juin, alors que Charles-Albert revenait de la prise de Rivoli à la villa Alberti qu'il occupait sur le lac de Garde, le président et deux membres délégués du gouvernement provisoire de Milan, MM. Casati, Berretta et Greppi, lui présentèrent les résultats de la votation par laquelle la Lombardie s'était, à la presque unanimité, donnée à lui.

Déjà les duchés de Modène et de Parme s'étaient prononcés de la même manière pour l'union à la monarchie sarde. Et le Roi,

15

en acceptant ce vote, avait envoyé, pour gouverner en son nom, le marquis Saüli à Modène, le comte de Santa Rosa à Reggio, et le sénateur Colla à Parme.

Disons de suite que, le 4 juillet, l'Assemblée nationale réunie à Venise, approuvant les votations partielles des provinces vénitiennes, avant la réoccupation ennemie, déclara que la république de Venise suivait le sort de la Lombardie, et se donnait également à la maison de Savoie (1).

Si jamais il y eut dédition légitime de sujets à un prince, vote loyal, libre et joyeux, ce fut assurément dans chacun de ces cas. L'union de toute la haute Italie sous la couronne de Charles-Albert était déjà, depuis des années, un fait moralement accompli, le désir suprême de tous les citoyens. Avant 1848, on disait à Milan : *le Roi*, tout court, en parlant de Charles-Albert. — Pour échapper aux Autrichiens, on se fût donné au diable.— Avec combien de joie ne devait-on donc pas tendre vers le noble souverain du Piémont, le prince de sang national, l'ennemi de l'Autriche, qui pouvait, en réunissant ces territoires aux siens, former un beau et riche royaume, de second rang en Europe, et le premier en Italie.

Le Parlement sarde, qui s'était ouvert le 10 mai, donna la sanction légale à l'acceptation par le Roi de ces diverses provinces.—

(1) En Lombardie, où le suffrage universel fut employé pour cette votation, de même que dans les provinces vénitiennes, la population montait à 2,666,337 individus. Les hommes ayant dépassé l'âge de vingt et un ans comptaient dans ce chiffre, en temps ordinaire, pour 661,626, desquels il faut déduire, en ces circonstances, les absents, les malades et tous ceux de la ville de Mantoue, occupée par les Autrichiens. Or, à l'instant du vote, 516,002 citoyens vinrent déclarer qu'ils voulaient l'union immédiate avec les États sardes, et 681 seulement qu'ils entendaient différer.

L'Assemblée nationale de Venise proclama l'union par 127 voix sur 133. — Les provinces de terre ferme l'avaient déjà votée partiellement. Padoue, Vicence, Trévise, Rovigo, ouvrant les registres, avec l'ennemi à leurs portes, donnaient, sur 143,536 votants, 140,726 *oui*.

Si nous passons aux duchés : à Modène, les votes favorables furent de 36,561 sur 37,600 inscrits ; à Reggio, seconde ville de cet État, 29,851 sur 30,014. — Parme donna 37,250 *oui* sur 38,000 votants ; et Plaisance 35,600 *oui* sur 36,900 votants.

Les commissaires sardes, sénateur Louis Cibrario et général Colli, se rendirent à Venise et prirent possession du gouvernement au nom du Roi. — Plusieurs bataillons piémontais vinrent renforcer la garnison.

Le gouvernement provisoire de Lombardie resta en fonctions jusqu'au 20 juillet; et, à cette date seulement, le général Olivieri, commissaire royal, vint se substituer à lui, avec pleins pouvoirs. — Ce fut un malheur que d'avoir attendu si tard, car tant que dura la première administration, il n'y eut aucun emploi sérieux des forces et des ressources de la Lombardie, sur lesquelles l'état-major sarde comptait cependant à juste titre.

Reprenons la suite des opérations. — Désormais la fortune va se montrer contraire à l'armée libératrice; mais, quoi qu'il arrive, sa bravoure, sa constance et l'héroïsme de son souverain ne feront pas plus défaut dans les revers que jadis dans les victoires.

La chute de la Vénétie, les défections de Naples et de Rome portaient un rude coup à Charles-Albert. — Tandis que l'armée autrichienne voyait croître chaque jour son chiffre d'une façon tout à fait disproportionnée, le Roi avait beaucoup à faire pour combler, avec les quelques recrues qui arrivaient, les vides qui se faisaient dans les rangs de ses troupes régulières, et à maintenir au complet son effectif d'entrée en campagne. — C'était la fatale histoire d'un petit État luttant seul contre une grande puissance militaire. — Tout succès qui n'était pas décisif, coûtant nécessairement un certain nombre d'hommes, devenait désastreux pour les Piémontais; tandis que Radetzki pouvait risquer sans crainte des milliers de soldats, aussitôt remplacés.

Après la perte de Vicence, celle du corps de Durando, et la retraite des Napolitains, le général Bava avait ouvert l'avis de se retirer pendant trois ou quatre mois derrière le Mincio, dans une position formidablement défensive, pour reposer l'armée, la compléter et instruire les volontaires, afin de pouvoir les utiliser. C'était une sage pensée qui, suivie, eût peut-être changé singulièrement le sort de la campagne. Mais deux motifs concluants

empêchèrent le Roi de s'y arrêter : l'impatience de l'armée, dont le moral voulait être soutenu par l'action ; et les plaintes des populations, qui trouvaient cette guerre déjà trop longue et qui en réclamaient le prompt achèvement, n'imaginant pas que ces Autrichiens qu'on avait vus fuyant dans un si piteux état fussent devenus des adversaires redoutables, et imputant à l'inaptitude ainsi qu'à l'inertie de l'état-major piémontais les derniers désastres de la Vénétie. — Cette guerre était surtout politique ; et il y avait à compter avec des nécessités qui n'existent pas dans une campagne ordinaire, et dont il faut tenir ici un compte sérieux.

Le Roi se décida donc à prendre de nouveau l'offensive. Il fit tâter sur l'Adige la droite de l'ennemi, et, le 1er juillet, le duc de Savoie passa même ce fleuve à Ceraino ; mais après un engagement infructueux avec les troupes du général Culoz, il dut se replier sur la rive droite.

Il fut alors décidé d'abandonner toute attaque sur Vérone, en laissant un corps d'observation devant cette place, et de porter la plus grande partie des troupes à la droite du front d'opérations, dans le but de compléter l'investissement de Mantoue, de prendre Legnano, et de forcer de cette sorte la ligne de l'Adige, sur la gauche des Autrichiens. — Le 13 juillet, ce projet reçut son commencement d'exécution. La ligne du front des Piémontais se trouva ainsi dangereusement prolongée du plateau de Rivoli, sur la gauche, jusqu'au delà de Mantoue, à l'extrême droite, sur une distance de plus de trente-cinq lieues (80 milles). Mantoue possédait une garnison de 16,000 hommes, des vivres pour six mois, et eût opposé seule une longue et vigoureuse résistance. — Qu'allait-ce donc être avec une formidable armée de secours, à deux jours de là, fraîche, reposée, remontée moralement par l'expédition de la Vénétie, et qui ne demandait qu'à attaquer à son tour, après avoir fui devant les Piémontais pendant trois mois?

Charles-Albert avait alors, pour faire son siége et garder l'immense ligne du Mincio, 60,000 hommes environ et 104 pièces de canon, mais tout cela déployé de telle sorte, qu'il fallait plu-

sieurs jours à la gauche et à la droite de cette armée pour se réunir entre elles ou sur le centre. En réalité, le quartier général ne disposait pas de plus de 25,000 à 30,000 hommes sous la main.

Les forces totales de Radetzki s'élevaient à 132,000 hommes, dont 9,000 cavaliers et 240 pièces de canon. — Défalcation faite des garnisons des places fortes, et des détachements de la Vénétie, le vieux maréchal, tout compte fait, sans dégarnir aucune de ses positions, avait un gros de 60,000 hommes disponibles, massés ensemble, et pouvant se porter partout où il le voulait. — C'est avec ces 60,000 hommes, élite de ses troupes, qu'il contraignit les Piémontais à la retraite, et rentra dans Milan.

Le dernier succès brillant des troupes royales fut la prise de Governolo, ville fortifiée sur le Mincio, en avant de Mantoue, par le général Bava, aidé du brave capitaine Lyons et des bersagliers. Ce fait d'armes fit honneur à la vaillance piémontaise, mais son issue finale fut désastreuse, car la brigade Regina, détachée des troupes du quartier général pour y tenir garnison, manqua essentiellement dans les jours qui suivirent, lors de l'attaque de Radetzki.

Ce fut le 22 juillet au soir, après deux vigoureuses pointes de ses lieutenants Thurn et Lichnowski sur la gauche de l'armée sarde, que le maréchal autrichien sortit du camp retranché de Vérone avec ses 60,000 hommes, marchant sur Custoza, Santa-Giustina, Sona et Somma-Campagna, positions principales des Piémontais à leur centre gauche, en avant du Mincio. Ces derniers résistèrent partout énergiquement, et ne se replièrent qu'écrasés sous le nombre. A Somma-Campagna, 3,000 soldats italiens avec 4 canons tinrent bon presque tout le jour contre 12,000 Autrichiens avec 18 canons, et se retirèrent, sans avoir été entamés, sur Castelnuovo. — A Sona, le combat ne fut pas moins acharné. Il donna lieu à un épisode qui mérite d'être rapporté, pour faire connaître la méprisable conduite de certains chefs autrichiens,

devant la chevaleresque loyauté de l'armée sarde et de son général.

« Durant l'action, rapporte dans son journal M. Ferrero, le comte d'Aviernoz, major général, commandant la brigade de Savoie, n'ayant auprès de lui aucun officier d'état-major à envoyer en reconnaissance, se dirigea lui-même, avec quelques bersagliers (*chasseurs à pied*), sur une hauteur dite Monte-del-Pino, située entre Sona et la Madonna-del-Monte. Il aperçut aussitôt une colonne autrichienne qui se présentait au débouché du vallon, drapeau blanc en tête, et aux cris de *vive l'Italie! vivent nos frères!* Le général éprouva un instant d'hésitation; mais voyant le chef de cette troupe s'avancer et embrasser l'officier du 2e régiment qui gardait le poste avec 60 hommes, il ne douta plus de la loyauté de cette démonstration, et s'avança à la rencontre des impériaux. Ceux-ci fraternisèrent avec nos soldats; mais cet accord ne fut pas de longue durée : bientôt les traîtres, changeant tout à coup d'attitude, armèrent leurs fusils, et au commandement de leur chef, firent feu sur les nôtres.

« Alors se renouvela une scène digne des combats héroïques du Moyen-Age. Le comte d'Aviernoz ordonna une charge à la baïonnette; la mêlée devint sanglante, et bientôt il ne resta au général qu'une trentaine d'hommes à opposer aux deux cents Autrichiens. Toutefois, il ne perdit pas courage; trois de ses ennemis tombèrent sous son bras; mais enfin, assailli de toutes parts, frappé d'un coup de baïonnette dans le bas ventre et atteint d'une balle au genou, il fut fait prisonnier. Comme on lui demandait son épée, transporté d'une noble indignation, il la jeta à terre en disant : — Je ne rends pas mon épée à des traîtres! — Malgré l'héroïsme que déployèrent également les autres soldats, la position fut tournée par les ennemis, et les Piémontais durent battre en retraite. »

Le lendemain de ces combats, 23 juillet, Radetzki força le passage du Mincio à Salionze; et une partie de son armée passa le fleuve, se dirigeant vers Monzambano. Le général de Sonnaz, qui commandait les Piémontais sur ce point, n'ayant aucune

nouvelle du quartier général, se retira à Volta, et l'ennemi, occupant successivement Salionze, Monzambano, Ponti, Valeggio, se trouva maître des hauteurs qui commandent la rive droite du Mincio. L'armée autrichienne était donc à cheval sur le fleuve, coupant par le milieu la ligne des Italiens.

Au moment où la nouvelle de l'attaque des Autrichiens parvint au quartier général sarde, à Marmirolo, le 23 juillet dans la matinée, Charles-Albert donnait audience à la députation du Parlement sicilien qui venait lui demander pour roi son second fils, le duc de Gênes. — C'était le dernier sourire de cette fortune, qui se préparait alors à le trahir si cruellement. Le Roi déclina provisoirement une offre si flatteuse pour sa maison, remettant à la fin de la campagne pour se décider d'après les événements. Accepter de suite, c'était entrer en guerre avec le roi de Naples; et le Piémont avait déjà bien assez de la lutte qu'il soutenait seul contre l'Autriche.

Au sortir de cette audience, le quartier général se mit aussitôt en mouvement avec toutes les troupes disponibles. — Le plan, rapidement arrêté, était de se porter à marche forcée sur Somma-Campagna, Custoza, Valeggio, les positions de la gauche du Mincio, de les reprendre en acculant l'ennemi au fleuve et en le coupant de Vérone, ce qui le forçait à se jeter en désordre sur la rive lombarde ou à capituler. C'était une idée excellente; mais il aurait fallu, pour qu'elle pût réussir, rappeler à soi en hâte toutes les troupes du blocus de Mantoue, et jouer le tout pour le tout avec cinquante mille hommes massés; la bravoure piémontaise eût fait le reste.—Malheureusement, on ignorait le passage du Mincio par Radetzki, la retraite de Sonnaz; on pensait que le corps autrichien n'était pas nombreux, et le Roi s'avançait avec moins de 20,000 hommes contre l'écrasante force du maréchal.

Le lendemain 24, les Piémontais marchaient résolûment à l'ennemi à Somma-Campagna et dans la vallée de Staffalo, le chassaient de ces positions en lui mettant 500 hommes hors de combat, et lui enlevaient 1,800 prisonniers et deux drapeaux. Le duc de

Gênes, chargeant à la tête de la brigade de Piémont, s'empara des hauteurs de Somma-Campagna et décida du succès de la journée.

Dans la nuit, le Roi apprit les événements antérieurs, le passage du Mincio par les Autrichiens et le reploiement de Sonnaz à Volta. — Néanmoins, d'accord avec Bava, il fut décidé que le mouvement se continuerait, et que pendant que les troupes du quartier général, sous les ordres du Roi et de ses fils, manœuvreraient pour se placer entre Vérone et l'ennemi, Sonnaz, avec toutes ses forces, attaquerait Valeggio par la rive droite du Mincio. Cette opération, en cas de réussite, eût porté un coup fatal à l'ennemi. — Mais une téméraire confiance empêcha de rappeler toutes les forces laissées devant Mantoue, plus de 20,000 hommes, qui eussent assuré la victoire.— Ce fut la perte de l'armée italienne.

En effet, le maréchal autrichien, inquiet du début de l'affaire, avait résolu de ne laisser désormais au hasard que le moins possible. Garnissant Valeggio d'une manière formidable dans la nuit du 24 au 25, il s'avança en personne le 25 au matin, avec cinquante mille hommes en bataille, vers Custoza, d'où les Piémontais partaient au même moment, pour continuer leur attaque de la veille; le général en chef Bava marchant droit à Valeggio, le duc de Gênes se dirigeant de Somma-Campagna sur Oliosi, et le duc de Savoie, avec les gardes et Cuneo, de Custoza sur Salionze, en tournant l'ennemi.

Ce fut une des plus rudes batailles de ce siècle. Chacune des deux armées sentait que le sort de la campagne allait se décider. Pour les Italiens surtout, la situation était suprême. En se heurtant à ces masses énormes qu'ils ne soupçonnaient pas, ils avaient senti la nécessité de redoubler d'efforts. Le duc de Savoie se lançait comme un lion à des attaques répétées; tandis que le duc de Gênes, arrêté dans son mouvement en avant par des masses d'Autrichiens, résistait intrépidement dans la position de Berettara, avec cinq mille hommes, à des forces décuples et sans cesse renouvelées. — L'armée sarde garda l'offensive pendant neuf heures, attendant toujours l'arrivée de Sonnaz sous

Valeggio. Mais, contenu par un nombreux corps autrichien qui lui barrait le passage sur la rive droite du Mincio, ce général ne vint pas, et, accablées à la fin de la journée par les 50,000 hommes de Radetzki, les troupes royales se virent contraintes à céder le terrain. — Elles se retirèrent en bon ordre sur Villafranca, le duc de Savoie faisant face à l'ennemi et le contenant. A la fois général et soldat, il épargna de cruelles pertes à l'armée, et mit ce jour-là le comble à la renommée qu'il s'était déjà si noblement acquise.

Telle fut cette bataille de Custoza, à la fois si glorieuse pour les armes italiennes et si funeste par ses conséquences, et dont l'état-major autrichien tira tant vanité, bien qu'il n'y eût pas de quoi. — Pendant les journées des 24 et 25 juillet, 20,000 Piémontais avaient courageusement lutté contre près de 60,000 Autrichiens, leur prenant même 1,800 hommes; et ils se repliaient, au bout du compte, sans être entamés.

De Villafranca, le Roi se retira, le lendemain matin 26, sur Golto. Si le maréchal autrichien eût cherché à le prendre en flanc pendant cette route, il pouvait anéantir l'armée. Mais l'intrépidité italienne, dont il avait éprouvé les effets la veille, le rendit prudent, et il ne bougea pas.

En concentrant ses forces sur ce point de Golto, qui commandait le cours du Mincio, et lui donnait la liberté d'action sur l'une et l'autre rive, Charles-Albert croyait encore au pouvoir des siens toutes les positions de la rive droite, Volta, Monzambano et autres points, depuis Golto jusqu'à Peschiera, et il comptait s'appuyer, pour ses mouvements ultérieurs, sur cette forteresse. Grande fut donc sa surprise lorsqu'il trouva à Golto le général de Sonnaz, arrivé avant lui, avec toutes les forces dont il disposait, et qui lui présenta, pour se justifier, un ordre paraissant émané de l'état-major sarde, signé d'un nom inconnu, et qui lui commandait cette manœuvre. — Était-ce une trahison de quelque officier, une ruse des Autrichiens? On ne le sut jamais. — Pendant ce temps, et aussitôt Sonnaz décampé, Radetzki s'était emparé de toutes les positions délaissées, y avait fortifié en hâte

ses divers corps, se plantant entre Peschiera et Goïto, au centre de la ligne du front que les Piémontais venaient de perdre.

Pour conserver la ligne du Mincio et rétablir ses affaires, il fallait que l'armée sarde réoccupât à tout prix les hauteurs de Volta. Le général de Sonnaz reçut l'ordre de les reprendre, et il se lança à cette périlleuse entreprise avec une intrépidité rare, dans l'après-midi de ce même 26. — La brigade de Savoie marcha d'abord seule à la baïonnette contre un nombre décuple d'ennemis, prit et perdit deux fois le village de Volta. La brigade Regina, un régiment d'Acqui et le régiment de cavalerie de Novare vinrent renforcer les braves Savoyards; mais alors il était trop tard : le corps d'armée du lieutenant-maréchal d'Aspre garnissait tout entier la position. Le fatal système de n'engager les troupes que peu à peu, au lieu de frapper un grand coup avec toutes les forces massées, perdait encore une fois les Piémontais. Ce sanglant combat coûta un millier de morts ou blessés à chacun des deux partis, et décida finalement de la campagne contre l'armée italienne.

Après ce grave échec, Charles-Albert avait encore 45,000 hommes entre Governolo et Goïto. Malheureusement, à l'abattement moral de l'insuccès, à la fatigue excessive des derniers jours, s'ajoutaient les plus déplorables complications. A la première nouvelle des revers, la plupart des employés civils, des fournisseurs, avaient fui et fait rebrousser chemin aux approvisionnements, de peur qu'ils ne tombassent aux mains des Autrichiens, laissant ainsi les troupes royales sans vivres et dépourvues de tout. L'assez médiocre intendance piémontaise avait perdu la tête et ne remédiait à rien. La faim faisait se débander nombre de soldats, et déserter d'autres, non pas à l'ennemi, mais pour rejoindre leur pays. — Le Roi songea donc à demander un armistice au maréchal autrichien, offrant de se retirer derrière l'Oglio. — Les généraux Bès et Rossi, accompagnés du colonel de La Marmora, partirent pour le camp autrichien porteurs de cette proposition.

« En attendant leur retour, rapporte le duc de Dino, le Roi

passa en revue les troupes et insista vivement auprès des généraux pour qu'ils eussent à trouver, n'importe à quel prix, les vivres nécessaires, ordonnant qu'on vînt lui rendre compte au plus vite du résultat des recherches ordonnées dans les maisons. Puis, s'étant rendu aux avant-postes, sur la route de Volta, ce prince s'assit à l'ombre d'un arbre pour attendre le retour des parlementaires.

» En voyant ce Roi, naguère si favorisé de la fortune, appuyé tristement contre un arbre, tandis que ses envoyés allaient demander à ses ennemis une trêve de quelques jours ; en voyant son expression calme et résignée ; en réfléchissant à toutes les brillantes images que le canon du 25 avait dû faire enfuir de sa pensée, je me sentis saisi d'une profonde compassion. Ce visage royal, qui jusqu'alors m'était apparu plein de calme et de confiance dans le succès, me causait alors une impression toute différente. Il me semblait y lire la résignation à de profonds chagrins, et, dans l'éclat passager d'un œil investigateur, je croyais saisir l'interrogation muette qui plongeait sans illusion au fond de l'âme de ceux qui l'entouraient. Pauvre prince! pendant que, dominant ses douleurs, il restait impassible sur ce champ de bataille, témoin naguère de sa plus belle victoire, déjà, sur tous les points de son nouveau royaume, des ennemis implacables insultaient à son malheur, et, démasquant leur haine, faisaient circuler le mot *tradimento* (trahison) dans tous les conciliabules..... »

Tout gonflé de ses succès, Radetzki fit aux envoyés sardes des conditions inacceptables. Il exigeait la ligne de l'Adda, la restitution de toutes les places fortes jusqu'à cette ligne, la remise des prisonniers, l'évacuation immédiate des duchés et de Venise. Le Roi, ne pouvant se décider à croire le mal aussi grand qu'il l'était en effet, rejeta ces conditions. Mais l'état de son armée, qui fondait à vue d'œil, le forçait à la retraite pour se réorganiser et se renforcer dans une position où les vivres ne manquassent pas et où l'on ne fût plus, momentanément, en face de l'ennemi.

Le 27 juillet au soir, l'armée sarde, commençant son mouvement de retraite, abandonna ces belles plaines baignées par le Mincio, où elle venait, pendant trois mois, de prouver à l'Europe qu'aucune des vertus militaires ne manquaient aux Italiens, et se dirigea vers l'Oglio.

CHAPITRE X

DÉFENSE DE MILAN. — CAPITULATION. — RENTRÉE DES AUTRICHIENS.

En quittant le Mincio, tout se réunissait pour conseiller à l'état-major sarde de se retirer derrière la rive droite du Pô, sur la ligne de Plaisance à Pavie, avec les passages du fleuve gardés de manière à permettre un prompt retour offensif, et à pouvoir se jeter sur les derrières de Radetski, s'il osait, négligeant ce danger, s'engager trop avant dans la Lombardie. — Ce conseil, le général Bava le donna de suite. Mais Charles-Albert refusa de le suivre, et de laisser ainsi Milan à découvert. Il y avait dans cette guerre un côté politique qui dominait souvent les considérations de la prudence et les exigences mêmes de la stratégie. Le Roi ne voulut pas qu'il fût dit qu'on abandonnait les Milanais à la vengeance d'un ennemi mortellement irrité, et il prit la chevaleresque et funeste résolution de marcher sur la capitale de la Lombardie, pour la défendre avec le concours de ses énergiques habitants.

Cette route s'opéra dans un désordre indescriptible. Les soldats, affamés, écrasés de fatigue, pleins de découragement,

mouraient par centaines sur les chemins ou quittaient le drapeau par bandes. Il fallut diriger sur Pizzighettone les gros bagages et l'artillerie de réserve qui gênaient trop. 25,000 hommes à peine arrivèrent le 3 août devant Milan. — Radetzki suivait avec toute son armée, 60,000 hommes et 200 bouches à feu, à un jour de distance.

Deux généraux sardes, MM. Chiodo et Rossi, précédant l'armée, étaient déjà arrivés depuis le 1er août, avec l'ordre de prendre les dispositions nécessaires pour la défense de la ville.— Si l'on se le rappelle, après la retraite du gouvernement provisoire, le 20 juillet, le général Olivieri, commissaire royal, avait assumé tous les pouvoirs. — A la première nouvelle des revers sur le Mincio, il s'était empressé d'instituer un nouveau comité de défense composé de trois membres, le major général Fanti, au service du gouvernement lombard, le médecin Maëstri et l'avocat Restelli. Ce comité déploya immédiatement une grande ardeur et une louable activité; mais le temps et les moyens lui manquaient. A peine put-il rassembler des munitions pour quelques jours et des vivres pour une semaine. — Presque toute la jeunesse s'était enrôlée précédemment, même les séminaristes, et se trouvait sur le théâtre de la guerre; un dernier corps de 6,000 volontaires venait de partir avec le général Garibaldi pour Brescia. Il n'existait d'autres forces dans Milan que les recrues de plusieurs dépôts. — On ne pouvait donc compter que sur la population.— Or, les circonstances se trouvaient bien différentes qu'au mois de mars. Milan, tout à coup soulevée, avait pu battre derrière ses barricades les 25,000 soldats de Radetzki et les contraindre, tout démoralisés d'une lutte inouïe, à fuir en désordre devant l'insurrection générale du pays. — Aujourd'hui le maréchal revenait à la tête d'une armée nombreuse, sûre d'elle-même, bien approvisionnée, maîtresse de la campagne. S'il ne voulait pas emporter la place de vive force par un assaut, il n'avait qu'à l'investir de tous côtés, en la bombardant, et, en huit jours, force était à la ville affamée de se rendre. — Radetzki n'était pas pressé; il pouvait même

attendre le double, et il prenait le Roi lui-même, enfermé dans Milan, avec ce qui lui restait de troupes.

Voilà ce que Charles-Albert n'avait pas non plus calculé, dans son généreux entraînement à venir au secours de ses nouveaux sujets. Et cependant, ce n'était que trop sérieux.

Un assez curieux incident signala la première journée de l'arrivée du Roi. Depuis quelque temps déjà, et malgré les graves motifs qu'il avait, ainsi qu'on le verra plus loin, de se plaindre du gouvernement français, le roi de Sardaigne se voyant abandonné des princes italiens, négociait avec le cabinet du général Cavaignac pour obtenir un secours militaire, une armée d'intervention, en cas de défaite, qui pût au moins couvrir la Lombardie. Ce fait était connu à l'état-major et dans la société milanaise. — Or, M. de Reiset, chargé d'affaires à Turin, apprenant la marche du Roi sur Milan, s'était aussitôt rendu dans cette dernière ville, afin de voir les événements par lui-même et de se rendre personnellement utile, si le cas se présentait. — Charles-Albert avait à peine gagné son logement, que M. de Reiset se faisait annoncer à lui. Le Roi crut aussitôt que ce diplomate venait régler avec lui les conditions de l'intervention; et il fut sensiblement désappointé dès les premières paroles de l'entretien. — En même temps le bruit courait en ville que l'armée française des Alpes allait arriver, et cette illusion dura jusqu'au moment où la capitulation avec l'ennemi fut annoncée de manière à n'en pouvoir douter.

Pendant toute la journée du 3, les divers corps piémontais, avec toute l'artillerie, se massèrent sous Milan, prenant position depuis le pont de Sevese sur la route de Milan à Bergame, jusqu'à Chiesa-Rossa, près du canal de Pavie, surveillant ainsi les diverses routes par où pouvait se présenter l'armée ennemie. — Dans la ville, le peuple s'armait et élevait des barricades avec une sombre ardeur. Au jour, on distingua les éclaireurs de Radetzki, annonçant sa venue prochaine.

Ce fut le 4 août, vers huit heures du matin, que les Autrichiens

attaquèrent les avant-postes piémontais. — La plus grande partie de leurs forces se trouva bientôt concentrée en face de la porte Romaine, et la lutte s'engagea sérieusement. — Favorable à l'attaque, le terrain était on ne peut plus mal disposé pour la défense, à cause de tous les obstacles, rideaux d'arbres, vignes, murs, jardins, fossés, qui empêchaient les troupes placées devant la ville de communiquer entre elles et nuisaient au commandement, ainsi qu'à l'appréciation des choses par le général en chef. — Le Roi, payant de sa personne, et donnant l'exemple aux soldats, se portait alternativement aux endroits les plus menacés.

« Les brigades d'Acqui et de Casale, dit M. de Dino, placées en première ligne, soutinrent longtemps seules les efforts de l'ennemi. Vers deux heures, les Autrichiens étant parvenus à nous enlever cinq canons sur la route de Rome, le combat se rapprocha de la ville. Dès cet instant, la brigade des gardes et les braves Savoyards entrèrent en ligne. Le Roi revint alors à la porte Romaine, contre laquelle l'ennemi concentrait tous ses efforts. Charles-Albert conservait ce calme inaltérable qui le caractérisait; seulement son regard, ordinairement doux et rêveur, avait quelque chose de fixe et de résigné. Les boulets autrichiens, enfilant la route en ligne droite, venaient, à chaque instant, frapper autour de lui. Trois chevaux de son escorte furent successivement tués. Le colonel Brianski, vétéran des guerres napoléoniennes, rendait compte au Roi des progrès de l'ennemi, lorsqu'un boulet, fracassant la croupe de son cheval, le culbuta rudement à terre. Le brave capitaine Avogadro, commandant la batterie derrière laquelle nous nous trouvions à la suite du Roi, avait la tête emportée, et ses artilleurs continuaient leur feu avec impassibilité, les yeux pleins de larmes à la vue de leur chef gisant sans vie sous les roues de leurs canons. Les dangers auxquels le Roi persistait à s'exposer malgré les plus vives instances, rendaient évident pour tous qu'il recherchait la mort. »

Les deux princes, fils du Roi, combattaient à la tête de leurs divisions. Plusieurs fois, le duc de Savoie chargea à la baïonnette pour repousser l'ennemi. Dans l'après-midi, un orage

affreux vint mêler les grondements de la foudre aux décharges pressées de l'artillerie. Les Piémontais se battaient depuis le matin sans avoir mangé. — Enfin, à six heures, cédant à l'énorme supériorité numérique des Autrichiens, les divisions durent rentrer dans la ville et prendre position sur les murs, le feu continuant toujours. — Charles-Albert, s'arrachant alors à la douloureuse contemplation qui l'absorbait, quitta le théâtre de la lutte et revint au palais Greppi où il était logé. Il y rassembla aussitôt un grand conseil de guerre, auquel furent convoqués les membres du comité de défense, la municipalité de Milan, le général de la garde nationale et les divers chefs de corps.

Là on s'expliqua. Il fut constaté que les approvisionnements, pompeusement annoncés, n'existaient pas; que les vivres devaient arriver des campagnes déjà occupées par les Autrichiens. On y sut enfin que le grand parc d'artillerie avait été coupé du gros de l'armée et contraint de se replier sur Plaisance. Les troupes, harassées et découragées, ne pouvaient désormais tenir longtemps. Quant au peuple, travaillé de mystérieuses influences et privé d'ailleurs de ses chefs des journées de mars, il se répandait en cris de fureur, mais ne paraissait pas disposé en général à subir une direction utile.

Devant une telle situation, hormis les membres du comité de défense, encore illusionnés, le reste des assistants fut unanime à déclarer qu'une plus longue défense ne se trouvait pas possible, et que l'unique moyen de sauver Milan des horreurs d'une prise d'assaut était de traiter avec l'ennemi, afin d'obtenir une capitulation qui sauvegardât les personnes et les biens des citoyens. — Le Roi écoutait en silence. Quand les avis eurent été recueillis, il chargea les généraux Lazzari et Rossi de se rendre auprès du maréchal autrichien.

Ces deux parlementaires prirent immédiatement la route du camp ennemi. Après une longue discussion, où Radetzki, gonflé par le succès, se montra d'abord aussi dur que hautain, ils revinrent à l'aube du jour du 5 août, rapportant une capitulation aussi favorable qu'on pouvait l'espérer en de pareilles circons-

tances, et qui devait être ratifiée par le Roi dans la journee même, faute de quoi les hostilités recommençaient. — Le maréchal s'engageait à respecter les personnes et les propriétés des Milanais, à bien traiter la ville. L'armée sarde se retirait librement derrière le Tessin, et faculté était laissée à tous les citoyens voulant émigrer à sa suite, de le faire sans obstacle.

Sans doute c'était une suprême douleur pour les Milanais de voir rentrer triomphant dans leurs murs l'ennemi détesté. Mais l'inflexible nécessité commandait, et il ne restait qu'à se courber devant elle, en ajournant à des temps meilleurs le beau rêve d'indépendance interrompu. — Certes, en marchant sur Milan et en tentant devant ses murs la défense que l'on vient de lire, Charles-Albert avait amplement payé le vote du 11 juin, et ses sujets lombards ne pouvaient que lui garder une reconnaissance éternelle. — Mais il était écrit que dans ces tristes journées la cause de la liberté italienne subirait tous les désastres à la fois, et que l'infortuné prince, en même temps que l'humiliation d'être vaincu, éprouverait les plus lâches insultes, les outrages les plus odieux.

A peine les parlementaires sardes étaient-ils de retour du camp autrichien, qu'un bruit perfide se répandit avec une inconcevable rapidité dans tout Milan. On disait que l'armée royale allait se retirer, livrant la ville à la discrétion absolue de l'ennemi. C'en fut assez pour exalter toutes les têtes, et, sans prendre le temps de la réflexion, sans chercher à mieux s'informer, la masse de la population se répandit aussitôt dans les rues avec des clameurs éperdues. Des bandes de gens armés, qu'on n'avait pas vus la veille sur les remparts, lorsque tout homme valide aurait dû prendre place à côté des soldats sardes, mais qui apparaissaient pour le désordre, criaient furieusement à la trahison et demandaient vengeance.

Deux sortes de misérables les composaient. Tous les anciens espions secrets de l'Autriche, les ex-soldats de police, les émissaires, pour la plupart Tyroliens, arrivés du camp de Ra-

detzki, se montraient en première ligne. Puis venaient d'obscurs démagogues, des agents de ce parti, heureusement en très petit nombre, qui ne craignait pas de dire alors : « Plutôt les Autrichiens que le roi de Sardaigne! » Les malfaiteurs que recèle toute grande ville, la lie du peuple les accompagnaient. D'honnêtes citoyens, égarés par le chagrin, répétaient les mêmes cris. Toute cette foule, confusément agitée, se porta devant le palais Greppi, demeure du Roi.

Plusieurs députations venaient d'être introduites auprès de Charles-Albert. En apprenant la vérité de sa bouche, elles sortaient avec empressement pour communiquer ces informations plus rassurantes. En même temps, le texte de la capitulation était affiché dans les rues et contribuait à diminuer l'agitation.

Cependant les groupes sinistres qui entouraient le palais Greppi, visaient à toute autre chose. Les voitures royales avaient été avancées en attendant le départ. Ces vils malfaiteurs se jettent sur elles, les pillent et les renversent pour former des barricades. Un certain nombre pénètrent de vive force dans le palais, et n'osant encore accomplir le forfait comploté, somment injurieusement le Roi de déchirer la capitulation et de continuer la lutte. — « Vous battrez-vous? répond ce prince, qui croit avoir affaire au vrai peuple de Milan. En ce cas, marchons tous, je vous guiderai! » Et il déchire en morceaux le double du document, qu'il s'apprêtait à ratifier. Subjugués par cette contenance, les émeutiers se retirent; mais au dehors le désordre redouble. Des coups de feu brisent les fenêtres du palais; le duc de Gênes se présente au balcon, on tire sur lui. Enfin, comme on sait le Roi sans défense, avec quelques officiers seulement, plusieurs assassins, escaladant les murs du jardin, cherchent à s'introduire dans sa chambre à coucher pour le tuer lâchement. — L'entourage du Roi réussit à les mettre en fuite, et trois d'entre eux qu'on arrête, non-seulement ne sont pas Milanais, mais ne peuvent même donner la raison de leur présence dans cette ville. — La main de l'Autriche était là. — Dieu ne permit heureusement pas qu'un aussi horrible crime vînt déshonorer Milan.

Deux compagnies de bersagliers accoururent à temps pour dégager le Roi et empêcher de nouvelles scènes. Charles-Albert monta à cheval, et allant rejoindre ses troupes, il prit, à leur tête, la route du Tessin pour rentrer au Piémont.

En apprenant les violences faites au Roi, l'archevêque et la municipalité de Milan s'étaient rendus au quartier général autrichien pour obtenir du maréchal, au nom de la ville même, la ratification des conditions arrêtées. — Trois membres de l'ancien gouvernement provisoire, les seuls demeurés jusque-là dans Milan, firent, aussitôt après le retour de cette députation, afficher la pièce que voici :

» Citoyens,

» L'enthousiasme incomparable avec lequel cette population a protesté ce matin contre la capitulation a été digne des héros des cinq journées. L'honneur est sauf; mais les choses sont déjà arrivées à un tel point que nous sommes réduits à couvrir encore une fois d'un voile de deuil le drapeau tricolore, à baisser tristement la tête devant le sort, en nous écriant, nous aussi : Il est trop tard.

» Concitoyens, au milieu de la désorganisation des administrations, de la fuite des employés, les soussignés seuls sont restés pour remplir la tâche douloureuse de vous adresser les paroles suprêmes au nom de la patrie. Concitoyens, le cœur nous saigne en vous annonçant la capitulation suivante :

Capitulation de Milan du 5 août 1848.

» 1° La ville sera épargnée.

» 2° S. E. le maréchal Radetzki promet, en ce qui dépend de lui, d'avoir, par rapport au passé, tous les égards qu'exige l'équité.

» 3° Le mouvement de l'armée sarde se fera en deux jours d'étape, ainsi qu'il avait été convenu avec les généraux.

» 4° S. E. accorde à tous ceux qui voudront sortir de la ville la libre sortie par la route de Magenta, jusqu'à demain à huit heures du soir.

5° Par compensation, le maréchal réclame l'occupation militaire de la Porte-Romaine, ainsi que l'entrée et l'occupation de la ville pour midi.

» 6° Le transport des malades et des blessés aura lieu pendant les deux jours d'étape.

» 7° Toutes ces conditions devront être ratifiées par S. M. Sarde.

» 8° S. E. le maréchal réclame la délivrance immédiate de tous les généraux, officiers et employés autrichiens qui se trouvent à Milan.

(Signé par le maire de Milan et par les chefs d'état-major des deux armées.)

» Vous voyez qu'on promet d'épargner la vie, l'honneur, la fortune des citoyens. Plaise à Dieu que la promesse ne soit pas mensongère!

» Mais vous, jeunes gens robustes, vous, qui tous tant que vous êtes, pouvez encore porter un fusil et endurer les fatigues d'une marche, il vous reste à faire une protestation solennelle en faveur de la Lombardie. Non, la patrie ne périt pas avec les murailles! non, la patrie italienne ne succombe pas sous la force brutale qui s'intitule droit! Emigrons tous avec nos armes. A la suite de cette armée piémontaise et ligurienne, qui s'éloigne tristement d'un pays qu'elle avait juré d'aider à s'affranchir, retirons-nous sur la terre d'exil, qui sera pour nous la patrie, puisqu'elle sera italienne. L'Europe demeurera frappée de cette résolution énergique; puis, dans une même pensée, dans une même espérance, nous tiendrons haut et ferme le drapeau que nous avions arboré sur les barricades, en ne cessant de protester contre une domination violente, et en gardant la confiance qu'un jour viendra où nous arborerons de nouveau les trois couleurs sur les tours de notre cité!

» Qu'à six heures du soir, tous ceux qui sont dans l'intention d'émigrer se trouvent réunis sur la place d'armes, munis de leurs armes et animés de ce courage qui se retrempe dans les grandes épreuves. Le roi quittera cette ville le dernier. Nous se-

rons avec vous, et, en faisant nos derniers adieux à cette terre bien-aimée, nous nous écrierons : Vive l'Italie libre et indépendante!

» Milan, 5 août 1848.

» C. Cantu, P. Litta, A. Anelli. »

Au matin du 6 août, les derniers détachements de l'armée sarde sortirent de la ville. Derrière eux, commença l'émigration. Ce fut un lamentable spectacle. Des milliers de familles s'exilaient. Une longue file de gens de tout âge, de tout sexe, de toute condition, en voiture, sur des charrettes ou à pied, couvrait la route de Milan au Tessin. Un tiers de la population, toute la société, passa en Piémont. — Quand, le soir de ce jour, Radetzki et ses troupes firent leur entrée dans la grande et patriotique cité, musique en tête et l'attitude provocante; ils trouvèrent les rues et les maisons désertes. — Ce n'était que le cadavre de Milan qu'ils avaient reconquis.

Le 9 août, les chefs d'état-major des deux armées, le général Hess pour l'Autriche, et le général de Salasco pour le Piémont, convinrent d'un armistice d'une durée provisoire de 45 jours, mais pouvant être renouvelé indéfiniment, en dénonçant la prolongation ou la cessation 8 jours à l'avance. Les anciennes frontières des deux Etats servaient de limite aux armées. Les Piémontais abandonnaient les duchés de Modène et de Parme, les places fortes qu'ils occupaient encore en Lombardie et en Vénétie, retiraient leurs forces de Venise, et rappelaient la flotte de l'Adriatique. Assurément, c'étaient là de pénibles conditions; mais quand on se reporte aux circonstances dans lesquelles on négociait, il faut convenir que le général Salasco sut tirer encore le meilleur parti possible de la situation, et que l'armistice ne méritait point les clameurs furieuses avec lesquelles il fut accueilli en Piémont, non pas par l'armée, qui savait ce qui en était, mais par la population, dont ces revers si inattendus et si soudains avaient exaspéré le sentiment national.

Les forces italiennes qui se trouvaient à Brescia et sur le

Tonale, les légions Griffini et d'Apice, passèrent en Suisse. — Les derniers coups de feu de cette campagne furent tirés par un homme extraordinaire, qui apparaissait alors sur la scène de la révolution italienne, pour y occuper, dans l'avenir, un des premiers rangs. — Le général Garibaldi, enfant de Nice, illustré par sa bravoure et ses rares talents militaires dans l'Amérique du sud, et auquel le gouvernement provisoire de Lombardie avait confié, dans les derniers temps, un petit corps d'armée, se retira avec une partie de ses volontaires sur les bords du lac Majeur, y prit deux bateaux à vapeur, et alla débarquer à Luino. — Son but était d'organiser une guerre de partisans dans les montagnes situées entre le lac Majeur et le lac de Côme. Rejoint à Morazzone par le deuxième corps d'armée autrichien, envoyé tout entier à sa poursuite, il y fit des prodiges de valeur et d'audace. Mais forcé de céder devant le nombre, il se retira également en Suisse, dans le canton du Tessin.

« Ainsi se termina, dit un écrivain non suspect de partialité envers le Piémont, le général Ulloa, ainsi se termina la campagne de 1848. On a attribué tour à tour les désastres essuyés par l'armée piémontaise à l'ignorance de l'état-major, à l'incapacité des généraux, à l'ambition de Charles-Albert et à sa présence à l'armée. On a dit bien d'autres choses encore, car c'est le sort du vaincu d'avoir toujours tort. Cependant, si la campagne se fût terminée au mois de juin, quand l'armée piémontaise avait forcé la ligne du Mincio, enlevé les positions de Colà et de Pacengo, gagné les batailles de Pastrengo et de Goïto, occupé Peschiera et Governolo, la critique n'aurait pu rien trouver à redire. Alors on prodiguait les plus grands éloges à l'armée et à ses chefs. — Une seule bataille perdue suffit à changer tous les éloges en blâmes; et on ne se fera désormais pas faute de dire que l'armée piémontaise manquait de tout, de généraux, d'instruction, de discipline et d'esprit militaire. — Cependant le seul avantage qu'aient les armées autrichiennes, russes et françaises, sur l'armée piémontaise, c'est de pouvoir combler facilement les vides créés par les accidents de guerre. Ainsi, Radetzki perd deux batailles,

il est battu dans plusieurs combats; mais, en moins de trois mois, il reçoit plus de 47,000 hommes de renfort, bien armés, bien équipés et bien commandés. Il gagne une bataille sur trois; mais grâce à la faiblesse de son adversaire, le résultat est décisif; le public applaudit le vainqueur et le considère comme un habile général.

» Charles-Albert, au contraire, est décrié et rabaissé au niveau des généraux les plus médiocres, malgré deux victoires successives; mais il lui a été impossible de remplacer les soldats qu'il a perdus, autrement qu'avec de mauvaises recrues tirées de la réserve, de volontaires, d'officiers et de généraux improvisés, et la perte d'une seule bataille le laisse sans ressources.

» .... Nous ne prétendons pas non plus que Charles-Albert et ses généraux se soient montrés stratégistes habiles; que partout ils aient eu suffisamment l'esprit d'à-propos et d'initiative, qu'ils aient toujours fait preuve d'une grande prévoyance, d'une grande rapidité de conception et d'un coup d'œil militaire supérieur; qu'ils aient eu, en un mot, cette habileté et ce savoir-faire qui sont le propre de ceux qui ont confiance en eux-mêmes; nous ne disons pas non plus qu'ils aient été des généraux de premier ordre; — mais ce qui est certain, c'est que les généraux piémontais avaient gagné des batailles, et même contre des forces supérieures aux leurs. Radetzki, pendant cette campagne, et les généraux anglais, russes et français, pendant la dernière guerre d'Orient, ne se sont certes montrés ni plus braves ni plus habiles que les officiers piémontais pendant la guerre de l'indépendance italienne en 1848. — Nous ne prétendons pas que l'armée piémontaise fût supérieure aux meilleures armées de l'Europe; mais elle savait se battre, gagner des batailles, emporter des places fortes; elle était disciplinée, et pouvait supporter, au besoin, les fatigues, les travaux et les souffrances de la guerre; n'est-ce pas tout ce qu'on est en droit d'exiger, même des meilleures armées? »

CHAPITRE XI

LA MÉDIATION ÉTRANGÈRE

Pendant que le duel héroïque et disproportionné dont on vient de lire le récit avait lieu entre le souverain du Piémont et l'Autriche, quel était le rôle des diverses puissances à l'égard de ce grand mouvement d'indépendance italienne qu'il n'était plus possible de contester, après l'unanime explosion de toute la Péninsule.

Tout naturellement, en voyant déchirer par les Italiens avec autant de résolution les actes du congrès de Vienne qui les déclaraient esclaves, l'ancienne Sainte-Alliance songea d'instinct à intervenir avec toutes ses forces pour remettre le bon ordre. — Mais le premier mouvement de colère passé, un coup d'œil sur l'état de l'Europe calma cette belle ardeur. — La République venait de s'établir à Paris; M. de Lamartine lançait son pompeux manifeste en faveur des nationalités, et il semblait difficile que le nouveau gouvernement français voulût endosser les hontes du régime de Juillet à propos de la politique extérieure. Les peuples de l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, commençaient

eux-mêmes, au nord, à s'agiter au mot de liberté. Et enfin, si Nicolas de Russie, le bouillant despote, se montrait prêt, malgré tout, à tirer l'épée du fourreau en faveur de la dolente Autriche, le troisième confédéré, l'irrésolu Frédéric-Guillaume de Prusse, y regardait à deux fois avant de se mêler à une prise d'armes qui pouvait lui coûter ces belles provinces rhénanes, dépouilles de la France, qu'un jour où l'autre il faudra bien lui rendre.

De ce côté, l'Italie n'avait donc pour le moment rien à craindre. — Libérée presque entièrement, du 20 au 31 mars 1848, par ses propres efforts, un peu d'aide de ses amis et alliés naturels, et sa cause était gagnée. L'Autriche se voyait forcée de rentrer dans ses limites, de renoncer à la domination monstrueuse qu'elle exerçait depuis 1815, à la honte de l'humanité et de la civilisation.

Certes! si à cet instant solennel il y eût eu à la tête de la France un descendant de nos rois pénétré de la tradition historique, soucieux de nos véritables intérêts; ou bien un prince habile et hardi, comme celui qui y figure aujourd'hui; certes! la délivrance de l'Italie se trouvait assurée; Charles-Albert, et non son fils, avait alors la gloire de l'unifier, de l'organiser, en évitant douze ans de maux et de souffrances qui font frémir!

La République de 1848 tombait malheureusement aux mains d'hommes médiocres et inintelligents, remplis de préjugés de secte, bons pour l'opposition terre à terre contre le régime bourgeois et peureux de 1830, mais dont l'avénement comme arbitres du sort d'un grand pays devait faire à la fois rire et pleurer. — Ces mêmes hommes qui valurent à la France épouvantée les horribles luttes de juin, les transportations en masse sans jugements et, finalement, la menace d'une horrible anarchie sociale, ces mêmes hommes agirent avec le même tact, la même pénétration politique, le même cœur envers la pauvre Italie, cette sœur de race et d'histoire, cette alliée naturelle dont les destins nous touchent de si près.

Les trois cabinets qui se succédèrent pendant dix mois, de

février à décembre 1848, furent hostiles au même degré à la cause italienne et lui rendirent tous les mauvais offices possibles. — Le pacifique Louis-Philippe, ce prince qui ne voulait pas se commettre en des *politiques d'aventure*, n'eût pas fait pis.

On a reproché souvent, et sans réflexion, à Charles-Albert le fameux mot : « Eh bien, l'Italie fera par elle-même (*Italia fará da se*). » On a prétendu qu'il avait repoussé hautainement l'offre d'un secours français, et perdu ainsi l'Italie. — Or, non-seulement la République de 1848 ne lui offrit aucune aide et ne montra que malveillance à ses représentants, mais encore elle employa toute l'influence française pour intriguer misérablement en Italie contre l'union de Milan et de Venise au royaume sarde, qui seule pouvait sauver la cause par la prompte centralisation en une seule main des ressources de ces provinces. Elle s'employa à jeter la défiance et le désaccord entre les diverses cours et celle de Sardaigne, entre les peuples du Lombard-Vénitien et le magnanime Charles-Albert. — M. de Lamartine a eu beau se démentir après coup et attester sa personnelle et ancienne sympathie pour l'Italie, il est trop bien prouvé que lui-même, sous la pression des mesquins politiques qui l'entouraient, signa à tous ses agents des instructions contraires à ce que ses collègues appelaient : l'envahissement piémontais. — On envoyait de stériles souhaits de victoire et de liberté aux malheureux si longtemps courbés sous le joug de l'Autriche ; mais on travaillait en même temps à paralyser le seul homme duquel ils pussent attendre un secours matériel efficace; on cherchait à arrêter cette brave armée sarde qui faillit, à elle toute seule, libérer la patrie. — A peine Charles-Albert était-il entré en Italie, qu'on laissait les *Voraces* envahir la Savoie, et de stupides émigrés proclamer la croisade contre « le tyran piémontais ! » — Les successifs ministres des affaires étrangères n'avaient de sourires et d'encouragements que pour les Mazziniens, les séparatistes furieux, qui allaient à Milan réclamer une nouvelle république cisalpine et injurier le prince

sarde, qui se sacrifiait à faire de lui et des siens un rempart entre Milan et l'ennemi.

Et tout cela, mon Dieu! parce que Charles-Albert ÉTAIT UN ROI, et qu'il ne convenait pas à la République française d'AIDER UN ROI! — La sainte cause des nationalités trahie, la traditionnelle générosité française délaissée, nos intérêts de voisinage sacrifiés, — parce que le champion de l'Italie ÉTAIT UN ROI! — Oui, comme les quelques démagogues italiens, les hommes imposés par une surprise à la France répétèrent sur tous les tons pendant dix mois : « *Plutôt l'Autriche que le roi de Sardaigne !* »

Les preuves surabondent de ces incroyables dispositions. Messieurs nos gouvernants, du reste, ne s'en cachaient pas. A la tribune comme au conseil et dans la presse, ils répétaient fort bien à l'envi que la France n'avait pas de sacrifices à faire pour un mouvement royal, qu'on ne devait pas travailler à agrandir un voisin bientôt dangereux. — Une très significative dépêche du consul général français à Venise, en date du 12 avril 1848, nous a paru bonne à citer à ce propos. — Qu'on remarque bien que cet agent, tout frais débarqué de Paris, devait savoir à quoi s'en tenir sur les intentions du gouvernement auquel il écrivait de telles choses :

« ...... Il ne faut pas se le dissimuler, pour accomplir ses destinées, le nouvel État a deux grands obstacles à surmonter : l'obstacle extérieur et l'obstacle intérieur. La République vénitienne est de tous les Etats italiens celui qui se trouve le plus exposé aux attaques de l'ennemi : elle a à se défendre à la fois de l'Autriche par trois frontières différentes, celle du Tyrol, celle du Frioul et la frontière maritime. — LA RÉPUBLIQUE DE VENISE N'A, DANS LE MOMENT, DE CHANCES DE SALUT QUE DANS LES SECOURS QUI LUI SONT APPORTÉS PAR L'ARMÉE DU ROI CHARLES-ALBERT; *mais ces secours amènent avec eux des dangers d'un autre genre*. Ce sont ceux que je désignais tout à l'heure comme provenant de l'intérieur. ON CONNAIT *le projet de Charles-Albert*. La Lombardie, la Vénétie, les Etats de Parme et de Modène arrondiraient admirablement son petit royaume qui, par ces diverses agglomérations, *deviendrait presque une puis-*

» *sance de premier ordre*, eu égard surtout à la richesse de ces » provinces. — EST-IL DANS L'INTÉRÊT DE LA RÉPUBLIQUE » FRANÇAISE D'AUGMENTER AINSI LA PUISSANCE D'UN ROI » VOISIN ET AMBITIEUX? — Et puisque, dans cette même par- » tie de l'Italie si ardemment convoitée, nous trouvons un » Etat, la Vénétie, qui, par le gouvernement qu'il s'est donné, » s'est en quelque sorte associé à nos propres destinées, la po- » litique de la France, d'accord avec ses principes, ne conseille- » t-elle pas d'aider et de soutenir cette jeune sœur de l'Adria- » tique dans la voie où elle vient d'entrer avec une si éner- » gique résolution? Si telles sont, comme je n'en doute pas, » les vues de la France, je pense, monsieur le ministre, que le » temps est arrivé de les faire prévaloir. Les émissaires du Roi » de Sardaigne sont nombreux et s'agitent beaucoup. *Si on* » *laisse le champ libre à leurs intrigues*, IL DEVIENDRA PLUS TARD DIF- » FICILE D'EN PARALYSER L'EFFET. »

Un peu plus tard, M. Recurt, ministre de l'intérieur, présentant à l'Assemblée constituante un projet de loi sur la mobilisation de la garde nationale, s'exprimait ainsi sur la formation du royaume de la Haute-Italie :

« La France ne pourrait tolérer qu'un accroissement de la puissance de ses voisins, sans compensation pour elle, affaiblît sa propre puissance. »

M. Cavaignac formulait plus nettement encore la pensée de son parti, lorsqu'il répondait à l'envoyé sarde, La Marmora, réclamant l'intervention en Lombardie : « *Croyez-vous que pour vous autres Italiens*, NOUS AVONS ENVIE DE NOUS BROUILLER AVEC L'AUTRICHE ? »

M. Bastide, ministre des affaires étrangères, travaillait ouvertement contre le Piémont, sans nul souci de cette indépendance italienne pour laquelle, dans ses récriminations postérieures, il s'est montré épris d'un si ardent amour. — L'honorable maréchal Bugeaud, s'entretenant, au mois de janvier 1849, avec le chargé d'affaires de Sardaigne à Paris, rendait du gouvernement Cavaignac l'accablant témoignage que voici :

« Le maréchal m'a dit que pour ce qui le concernait il aurait » volontiers accepté cette haute mission de confiance (*le com-*

» *mandement de l'armée sarde en 1848*), mais que les hommes qui » alors étaient au pouvoir n'avaient pas été non plus bien dis- » posés en faveur de la cause italienne, *et qu'ils s'étaient toujours* » *étudiés à nous faire parvenir de mauvais conseils.* »

Les Italiens, stupéfaits d'une semblable conduite, anathématisaient cette République qui se faisait servilement complaisante de la réaction européenne, et qui voulait vivre en entente cordiale avec l'Autriche. — Manin, prophétisant l'empire, s'écriait, dans l'Assemblée vénitienne, à propos de la France: « ...... Le jour où elle se réveillera, où la France reprendra la » conscience de sa force, de *sa mission, de ses propres intérêts,* » elle pourra d'un seul coup changer nos destinées; car la » France n'a qu'à vouloir : son signe est un ordre, sa parole » une bataille. »

Pendant que le gouvernement républicain faisait si bon marché de la gloire et de la prépondérance françaises, et préparait ainsi sa ruine prochaine, l'Angleterre, plus habile sans être plus généreuse, et qui tremblait à l'idée qu'une lueur de sens commun pouvait jeter au premier jour une armée française en Italie, ce qu'elle redoutait par dessus tout, l'Angleterre se constituait diplomatiquement le champion de l'indépendance italienne, et déployait envers les Italiens et Charles-Albert une sollicitude qui devait les toucher vivement. Il est vrai qu'elle ne risquait ni un homme ni un écu. Mais cependant elle montrait un utile bon vouloir en offrant, dès le début de la campagne de 1848, sa médiation pour arranger les choses entre l'Autriche et les Italiens. — La France lui laissait usurper son rôle. C'était une habitude prise du temps de Louis-Philippe, et qui se continuait sous la République.

Le mouvement si spontané de toute l'Italie contre la domination étrangère, la triste situation intérieure de l'empire, des finances surtout, l'horizon gros de nuages dans l'Europe entière, avaient inspiré pendant un certain temps au cabinet de Vienne des idées de transaction. Tout en soutenant vigoureuse-

ment la guerre, il accepta la médiation proposée par l'Angleterre, et, aux ouvertures de lord Palmerston, il répondit, au mois de mai 1848, en faisant remettre à ce ministre par M. de Hummelauer, ambassadeur à Londres, les fameuses notes contenant les bases sur lesquelles il se montrait disposé à traiter. Malgré la dimension de ces documents, leur intérêt était tel alors, tant pour le passé que pour l'avenir de la question italienne, que nous n'hésitons pas à les reproduire ici *in extenso*. Ils étaient dus à la plume élégante et facile du ministre de Ficquelmont, l'un des hommes d'Etat autrichiens qui désiraient à cette époque un arrangement avec l'Italie, qui permît à la cour de Vienne de se donner tout entière aux graves questions qui surgissaient en Hongrie, en Bohême, dans presque tous les pays à nationalité distincte de l'allemande.

N° 1.

12 mai 1848.

Plan de pacification de l'Italie, remis à lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, et communiqué à lord Palmerston, le 12 mai 1848.

« Le développement du principe de la nationalité est incontestablement la principale cause motivée des événements que nous voyons encore surgir en Europe. L'on court risque de ne pas comprendre la marche de ces événements, si l'on ne cherche pas les motifs ailleurs que dans le sentiment inné dans l'homme, qui peut rester comprimé pendant quelque temps, mais qui, une fois réveillé, brise tous les obstacles et triomphe de toutes les difficultés.

» C'est ainsi que deux erreurs, accréditées même dans les esprits supérieurs, empêchent de juger sainement la question de l'Italie et de chercher sa solution là où elle serait possible. En Autriche, on accuse assez généralement le pape Pie IX d'avoir excité les passions des Italiens; on lui suppose une haine achar-

née contre l'Autriche, et on lui attribue la part la plus active dans le vaste projet de l'expulsion des étrangers de l'Italie. On accuse le système qui vient de crouler d'avoir excité le mécontentement de ses sujets italiens par une administration pesante et peu intelligente, par le refus des concessions les plus justes, demandées dans les voies légales, et il y a assez de gens de bonne foi qui croient que si on avait voulu écouter, dans les derniers temps, des réclamations fondées et accorder ce que l'on ne pouvait plus refuser, on aurait éteint l'incendie, ou, pour mieux dire, on l'aurait empêché d'éclater.

» Je veux admettre que les nobles efforts de Pie IX, afin de relever le caractère de la nation, en accordant des réformes dont tous les partis reconnaissaient la nécessité, ont contribué à hâter l'explosion du sentiment de la nationalité; que le malheureux incident de Ferrare a donné le prétexte aux ennemis de l'Autriche de l'accuser d'une intervention dans le but de maintenir les anciens abus contre lesquels elle avait si souvent protesté; il aurait ôté aux malveillants des armes puissantes et aurait pu retarder le soulèvement général; mais il n'en est pas moins sûr que le germe longtemps enfoui de la nationalité italienne, réveillé par les efforts de la *Giovane Italia*, aidé par les écrits de Gioberti et de Balbo, et de tout autre, secondé par le mouvement du siècle, aurait rompu toutes les entraves et aurait toujours produit les événements dont nous sommes les témoins, car le cri universel de *Morte ai Tedeschi!* n'a pas éclaté dans la Lombardie ou dans le Vénitien, mais il est parti du fond de la Sicile, où l'Autriche n'avait jamais exercé une influence oppressive, et a traversé toute la Péninsule pour arriver jusqu'au Tyrol italien, qui semblait sincèrement attaché à la monarchie.

» Ce n'est donc pas une haine motivée qui a fait pousser ce cri odieux, mais seulement la conviction que la présence des Allemands en Italie était le seul obstacle à la régénération de la nationalité italienne. Ce fait une fois établi, on se trouve plus à la portée de juger la position actuelle et de rechercher les moyens les plus propres à la changer. Si l'on veut flatter les passions populaires, on pourra même avec raison parler de châtier la



LORENZO VALERIO



perfidie, d'exercer une juste vengeance, de réhabiliter l'honneur de l'armée; on trouvera des échos même dans les cœurs les plus généreux et les esprits les plus cultivés. Mais l'homme d'État doit considérer l'avenir et mettre dans la balance les intérêts durables de son pays contre les impulsions du moment; il doit donc envisager la question sous le rapport de l'influence que la prolongation de cette lutte entre la nationalité autrichienne (car il n'est pas question de l'Allemagne) et la nationalité italienne devrait avoir sur les intérêts les plus vitaux de la monarchie. Les chances mauvaises sont possibles dans toutes les guerres; dans celle-ci elles seraient d'une portée incalculable. Mais en admettant les hypothèses les plus hasardées, c'est-à-dire que l'insurrection de la Lombardie soit étouffée; que les Piémontais soient refoulés dans leurs positions et que les Français soient restés tranquilles spectateurs de cette lutte, qu'en résulterait-t-il pour l'Autriche? La possession des provinces appauvries, qui, pendant de longues années, ne couvriraient pas les frais de l'occupation militaire indispensables pour les contenir, et l'affaiblissement de la monarchie dans toutes les questions relatives à la France et à la Russie, par la nécessité d'entretenir une armée de 100,000 hommes dans le royaume lombard-vénitien, afin de garder les provinces du Tyrol, du littoral et de la Carniole contre les attaques des ennemis du dehors et de l'intérieur. Ainsi, sous le rapport politique, financier et militaire, et, plus que tout, sous le rapport moral, diminution des forces réelles, complication d'intérêts et lutte quelquefois sourde, quelquefois ouverte, mais incessante, contre une nation de plus de vingt millions d'hommes réunis par la même langue, la même religion et la même espérance.....

» Si tel est le tableau véridique de la situation et des causes qui l'ont amenée, ce n'est que dans ces causes que l'homme d'État doit chercher les moyens d'y porter remède; le premier de tous est dans la reconnaissance franche et loyale de la nationalité italienne, mais non d'une nationalité provinciale qui se limiterait à accorder à la Lombardie et au Vénitien ce que l'empereur a accordé à tous les pays qui composent la monarchie, c'est-à-

dire une administration provinciale et communale indépendante et les droits sanctionnés par la constitution; un bienfait qui, il y a deux ans, aurait pu assurer la domination de l'Autriche en Italie, ne suffirait plus maintenant; le vœu hautement prononcé par tous les Italiens et dont la réalisation peut seule amener une pacification durable, c'est la *Lega italiana politica commerciale*, c'est-à-dire une confédération qui assurerait l'unité des pays qui composent l'Italie, dans toutes les questions politiques et commerciales : quiconque connaît le mouvement des esprits et leur tendance en Italie ne saurait avoir le moindre doute à cet égard; mais il est également impossible de se dissimuler combien il serait difficile pour l'Autriche d'accéder à un pareil arrangement dans la position actuelle de la question, car, dans le cas où elle serait dans la nécessité de renoncer au royaume lombard-vénitien, elle ne pourrait pourtant pas sanctionner la formation d'une confédération dont la tendance serait nécessairement hostile envers elle; de même que, dans le cas où les événements de la guerre la mettraient en possession de ces provinces, elle ne pourrait pas les faire entrer dans la confédération italienne, au risque de les voir suivre une tendance qui pourrait être en opposition directe avec les intérêts du reste de la monarchie.

» La solution de ces immenses difficultés ne peut se trouver que dans une idée grande et généreuse, féconde en bons résultats et qui me paraît digne d'occuper tous les esprits sérieux. Il faudrait que l'Autriche déclarât qu'elle reconnaît le principe de la nationalité italienne, qu'elle veut contribuer de tout son pouvoir à la formation de la confédération italienne sur les bases les plus nationales, mais à condition que cette confédération déclare sa stricte et permanente neutralité européenne, et que l'Europe sanctionne cette neutralité, ainsi qu'elle l'a fait pour la Suisse en 1815.

» Cette déclaration avait été faite au gouvernement anglais en lui demandant sa médiation, et au pape, qui, comme souverain temporel et comme chef de la religion catholique, trouverait dans cette grande mesure les moyens de se tirer des embarras

qui le menacent, et parmi lesquels un schisme en Allemagne n'est pas le moins pressant et le moins funeste dans ses conséquences.

» La promulgation de cette déclaration de l'Autriche devrait donc se faire par la puissance médiatrice dont on ne saurait accuser la loyauté, et le pape devrait l'appuyer de toute l'autorité morale que sa position lui donne. Cette promulgation devrait être suivie d'un armistice dont les bases seraient que les troupes autrichiennes resteraient sur la ligne de l'Adige, et que les Piémontais et les corps francs et auxiliaires resteraient dans leurs cantonnements ou se retireraient dans leurs frontières, au choix des Lombards. Cet armistice durerait jusqu'au moment où les grandes puissances de l'Europe et celles qui composent l'Italie se seraient déclarées sur la question de neutralité. Pendant la durée de cet armistice, on convoquerait tous les conseils communaux qui sont élus par le suffrage des citoyens dans tout le royaume lombard-vénitien, et on leur poserait la question s'ils préfèrent entrer dans la confédération italienne, sous la suzeraineté de l'Autriche, avec un archiduc pour vice-roi, mais avec une représentation nationale, une Constitution et un Code de lois votés par cette représentation et jouissant des bienfaits de la paix que la déclaration de neutralité assure à toute l'Italie, ou s'ils préfèrent l'indépendance absolue, et dans ce cas quel serait le dédommagement qu'ils offriraient à l'Autriche pour le sacrifice des droits que les traités les plus solennels lui ont assurés.

» Il ne faudrait pas perdre de vue la réflexion très importante que cette votation des communes se ferait non plus sous l'impulsion de la haine, mais sous celle de la reconnaissance; car l'homme le plus acharné contre l'Autriche ne saurait méconnaître la noble et magnanime tendance de la neutralité permanente.

» Du moment où le principe de la nationalité serait mis à couvert, le souvenir du bien-être matériel dont le royaume lombard-vénitien a joui sous la domination de l'Autriche se réveillerait avec force, et les deux grands mobiles qui, quoique

opposés en apparence, se combinent de la manière la plus extraordinaire dans toutes les actions des Italiens, c'est-à-dire l'imagination et le calcul, se réuniraient pour affirmer le triomphe pacifique de l'Autriche, du moins dans les provinces vénitiennes. En proposant cette modalité, le gouvernement autrichien aurait donné une preuve de son respect pour les droits des peuples, qui ne pourrait que lui attirer l'approbation de toute l'Europe, et si, comme il y a tout lieu de l'espérer, la votation exprimait le vœu de rester sous la souveraineté de l'Autriche, ses droits auraient reçu une sanction qui les rendrait à jamais inviolables et sacrés. Il reste maintenant à examiner sous toutes les faces la question de la neutralité stricte de la Confédération italienne.

PAR RAPPORT A L'EUROPE.

» L'idée de la neutralité aurait pu être inexécutable aussi longtemps que deux systèmes différents divisaient l'Europe; alors l'Italie pouvait ajouter un grand poids dans la balance et jouer un rôle important dans la lutte entre les idées constitutionnelles et les gouvernements absolus; cette importance est prouvée par des efforts qu'on a faits des deux côtés pour s'assurer de la prépondérance en Italie, efforts qui ont produit les dissensions et les troubles qui ont, à différentes époques, détruit la tranquillité de ce pays. Mais maintenant que toutes les nations européennes, à l'exception près des Russes et des Turcs, sont réunies sous le même drapeau, et qu'il ne peut plus y avoir de guerre de principes, la neutralité de l'Italie deviendrait le gage le plus assuré de la paix européenne, et serait en même temps le plus bel hommage rendu à l'Europe, aux progrès de la civilisation, en préservant à jamais du fléau de la guerre ce jardin de l'Europe, où tous les êtres souffrants, au moral comme au physique, cherchent le soulagement de leurs maux dans les douceurs du climat, les charmes d'un séjour tranquille et les nobles jouissances que les beaux-arts prodiguent dans ce pays favorisé du ciel.

» Je suis donc convaincu que cette idée serait accueillie avec la plus grande faveur en Angleterre et en Allemagne, où tant de cœurs généreux battent pour la cause italienne; elle pourrait plaire moins à la France, à laquelle elle enlèverait le théâtre habituel de ses guerres avec l'Allemagne, mais quels motifs plausibles la république française pourrait-elle alléguer pour combattre une idée qui assurerait le triomphe de cette paix que le gouvernement actuel de la France assure être le but de tous ses efforts? La Russie, moins intéressée dans cette question que les autres puissances, voudrait-elle se charger de l'odieux que sa résistance jetterait sur sa politique? Je crois donc que, par rapport à l'Europe, l'exécution de cette idée ne rencontrerait pas de grandes difficultés.

PAR RAPPORT A L'ITALIE.

» L'Italie, depuis la chute de l'empire romain, n'a jamais eu la prétention d'être conquérante, et elle a presque toujours subi la destinée d'être conquise; mais quand même elle a pu échapper à cette destinée, celle d'être le théâtre des guerres entre les Espagnols et les Français, et eux et les Allemands, a périodiquement exposé le pays aux dévastations et aux maux de la guerre, sans qu'il en retirât jamais aucun avantage; il paraît donc impossible que l'idée d'un état de paix permanent ne soit adopté avec enthousiasme par la grande majorité des Italiens. Quels avantages une guerre quelconque pourrait-elle apporter au royaume de Naples, aux Etats du pape, à la Toscane? Il n'y a que le Piémont qui puisse trouver quelque avantage au maintien d'un état de choses qui promet à sa politique cauteleuse et perfide de vendre son alliance au plus offrant; mais comment ce gouvernement oserait-il se déclarer contre le vœu général de l'Italie, et trahir ainsi le honteux secret des motifs qui le font agir? De la part des gouvernements, il ne paraît pas qu'il puisse y avoir d'obstacles; il ne serait pas impossible que la jeunesse, échauffée par les divers événements et désirant effacer la prévention défavorable au courage personnel des Italiens, s'oppo-

sât à l'exécution d'une idée qui mettrait des bornes à leur humeur belliqueuse; mais, outre que cette effervescence céderait à la conviction des immenses avantages que la patrie commune retirerait de cette combinaison, il suffirait de représenter aux plus opposés que la neutralité de l'Italie n'empêcherait pas les individus de chercher dans les armées étrangères l'occasion de se distinguer, et que la neutralité de la Suisse n'a porté aucune atteinte à la réputation dont les Suisses ont joui en tout temps d'être de braves et valeureux soldats. Il serait superflu de s'étendre sur les avantages incalculables que l'état de paix assurerait à l'Italie, qui pourrait développer toutes ses ressources matérielles et intellectuelles et former un centre de civilisation dont l'influence pourrait être bienfaisante sur le midi de l'Europe.

PAR RAPPORT A L'AUTRICHE.

» La question de la neutralité ne préjudicie en rien les arrangements financiers et commerciaux que l'Autriche pourra prendre vis-à-vis du royaume lombard-vénitien; au contraire, elle préparerait toutes les voies et aplanirait toutes les difficultés. D'ailleurs, quels sont les avantages que l'Autriche retire de sa possession italienne? Celui d'avoir ses frontières du Tyrol couvertes par la ligne de l'Adige serait parfaitement obtenu par la neutralité, et on épargnerait les frais de maintien des forteresses qui défendent cette ligne.

» L'Autriche perdrait un contingent de 30,000 hommes à peu près. Mais, comme la possession disputée des provinces italiennes exigerait pour le moins une garnison de 70,000 hommes, que les événements actuels démontrent comme insuffisante, l'Autriche se trouverait plus forte de 40,000 hommes, et, dans tous les cas, épargnerait les sommes qu'elle dépenserait à maintenir cette force sur pied. Dans la pire des hypothèses, c'est-à-dire si les provinces italiennes déclaraient, dans la votation proposée, qu'elles désirent une indépendance absolue, l'Autriche pourrait obtenir des indemnisations financières et com-

merciales beaucoup plus importantes sous l'influence de l'idée de la neutralité; car un pays n'étant plus dans la nécessité d'entretenir ou de payer des auxiliaires, ayant de plus l'immense perspective d'une paix permanente, s'ouvrirait bien plus facilement à des sacrifices qui délivreraient l'Autriche d'une partie de ses dettes, et à des concessions qui assureraient à ses manufactures un débouché important, et à son commerce des facilités qui le rendraient florissant. Toute la politique de l'Autriche deviendrait moins compliquée; elle pourrait tourner toute son attention sur les questions vitales qui doivent s'agiter en Allemagne et dans l'Orient. Est-il nécessaire de fixer l'attention d'un homme d'État sur l'influence qu'une pareille solution de la question italienne exercerait dans ce moment sur les décisions de l'Allemagne et sur l'esprit des Hongrois?

» Les bornes d'un mémoire ne permettent pas de donner à cette idée tous les développements nécessaires; mais je la crois éminemment pratique, et je suis prêt à répondre à toutes les objections et à discuter toutes les modifications; heureux si je puis contribuer au bien-être de l'Autriche et à la pacification de l'Italie. »

N° 2.

23 et 24 mai 1848.

Dépêche du baron Hummelauer au vicomte Palmerston, proposant une base pour l'arrangement des affaires de l'Italie.

Londres, ce 23 mai 1848.

« Milord,

» Mon gouvernement m'a chargé de mettre sous vos yeux les éléments qui nous paraissent susceptibles d'entrer dans les bases de l'intervention amicale que nous demandons au gouvernement de Sa Majesté la reine.

» Le royaume lombardo-vénitien continuerait à rester sous la souveraineté de l'empereur.

» Il recevrait une administration séparée de celle du reste de l'empire, entièrement nationale, et dont les bases seraient combinées par les représentants mêmes du royaume, sans aucune intervention de la part du gouvernement impérial... Un ministère italien, établi dans le centre de la monarchie, entretiendrait les rapports entre le gouvernement impérial et l'administration du royaume lombardo-vénitien.

» A la tête de l'administration séparée du royaume serait placé un archiduc vice-roi comme lieutenant de l'empereur. Les frais de l'administration du royaume seraient supportés par le royaume lui-même, qui serait tenu de payer en sus un montant d'environ quatre millions de florins par an pour contribuer aux dépenses de l'empire, comme le maintien de la cour, le service diplomatique, etc.

» Le royaume se chargerait, comme sa part à la dette publique de l'empire, du payement annuel d'une rente d'environ dix millions de florins, transportée sur le Monte lombardo-vénitien, de manière que, quels que puissent être les revirements futurs, le royaume en reste seul responsable.

» Les forces militaires du royaume constitueraient une armée toute nationale, dont la majeure partie resterait, en temps de paix, dans le pays même, mais qui, en temps de guerre, suivrait l'appel de l'empereur pour la défense générale de l'empire.

» Les rapports du commerce entre le royaume et le reste de l'empire seraient réglés sur la base des intérêts réciproques et dans le but d'assurer au commerce, de part et d'autre, la plus grande liberté possible.

» Les circonstances suivantes pourraient peut-être être utilisées en faveur de cette combinaison. Le duc de Parme et son fils se trouvent si désavantageusement placés vis-à-vis de leur propre pays, que leur rétablissement dans le duché de Parme est autant qu'impossible. Il se présente ainsi de fait le cas de reversion prévu dans la paix d'Aix-la-Chapelle, et par rapport auquel les dispositions du traité de paix d'Aix-la-Chapelle ont reçu une dernière confirmation dans le traité de Paris du 10 juin 1817; de sorte qu'en obtenant la renonciation du duc de Parme et de son

fils, pour eux et leurs successeurs, contre un dédommagement pécuniaire proportionné à offrir à la famille ducale, et en garantissant à celle-ci son état de possession allodial, le duché de Plaisance reviendrait à la Sardaigne et le duché de Parme à l'Autriche, et par conséquent au royaume Lombard-Vénitien, tandis que la convention du 28 novembre 1844 pourvoit aux dédommagements territoriaux à donner à la Sardaigne pour la place-forte de Plaisance, qui resterait également à l'Autriche et au royaume Lombard-Vénitien.

» Le duc de Modène a, *ipso facto*, cessé de régner, et un gouvernement provisoire s'est institué. Nous avons motif de ne pas regarder comme impossible de disposer le duc de Modène, contre un dédommagement pécuniaire et en assurant à la maison d'Este la possession de ses biens de famille, d'abdiquer en faveur de son frère l'archiduc Ferdinand, qui n'est point compromis dans le duché de Modène. Si cette supposition devait se trouver fondée, l'empereur pourrait faire choix de ce prince comme vice-roi du royaume Lombard-Vénitien, ce qui, comme duc de Modène et de Parme avec le royaume Lombard-Vénitien, ajouterait essentiellement à la force de la position militaire du royaume Lombard-Vénitien.

» Les bases sus-indiquées font certainement preuve de la sincérité du gouvernement impérial, et cela d'autant plus que dans ce moment, à l'exception de la ville de Venise et de la place de Palmanova, nos troupes sont maîtresses de tout le territoire vénitien ; que le maréchal Radetzki est sur le point de recevoir des renforts qui le mettront en état d'aller chercher lui-même l'armée piémontaise ; que le Tyrol allemand est levé en masse, et le Tyrol italien parfaitement assuré ; et que vient de paraître l'allocution du Saint-Père, du 29 avril, qui découvre la perfidie avec laquelle on s'est servi de son nom et de son autorité pour fanatiser le peuple.

» Si, malgré ces circonstances, qui sont plutôt en notre faveur, nous avons recours à l'amitié de la Grande-Bretagne, c'est que nous attacherions un grand prix à voir terminer sans délai cette complication. Le cabinet britannique doit être informé de

la marche des choses en France mieux que nous ne saurions l'être. Nous regardons comme inévitable et peut-être prochain le débordement (*sic*) de la France. L'invasion de nos Etats par l'armée piémontaise et par les troupes et bandes du reste de l'Italie, est faite pour attirer les Français. Si demain les Français franchissent les Alpes et viennent en Lombardie, nous n'irons point à leur rencontre. Nous resterons d'abord dans la position de Vérone et sur l'Adige, et si les Français devaient venir nous y chercher, nous reculerions vers nos Alpes et vers l'Isonzo; mais nous n'accepterons pas la bataille, nous ne nous opposerons pas à l'entrée et à la marche des Français en Italie. Ceux qui les y ont appelés n'auront qu'à essayer une fois de plus de leur domination. Personne n'ira nous chercher derrière nos Alpes, et nous resterons spectateurs des luttes dont l'Italie deviendra le théâtre. Dans ce cas seulement où la complication actuelle fût aplanie sous les auspices de la Grande-Bretagne, il y aurait encore une possibilité de réunir les moyens du Piémont et ceux de l'Autriche dans un système de défense commune contre l'invasion des Français. Mais c'est aussi uniquement sous les auspices de la Grande-Bretagne qu'une pareille idée peut être conçue, car ce n'est que la prudence et l'autorité du nom britannique qui pourraient nous porter à ajouter foi à des engagements pris par les Piémontais et les Lombards.

»En faisant abstraction des considérations qui se rattachent à la défense de l'Italie contre les Français, l'intervention amicale que nous demandons à l'Angleterre, si le cabinet britannique accueille notre demande, offrira à l'organe que le cabinet britannique en chargera, le moyen le plus sûr de se procurer une connaissance très exacte du véritable état des choses en Italie pour le cas où l'Autriche serait obligée de s'en retirer, les forces françaises se joignant à celles de l'Italie. Le gouvernement impérial ne méconnaît nullement que la demande qu'il fait puisse avoir, aux yeux du gouvernement britannique, un caractère grave par rapport aux précautions que commande la situation actuelle de la France; mais nous croyons que par cette même aison, il serait doublement important de ne pas se refuser à

l'essai d'aplanir une complication qui précisément, sous ce même point de vue, constitue un danger direct et imminent. Les éléments que je viens d'exposer à Votre Excellence ne sont à considérer que comme la preuve des intentions bienveillantes et paternelles de l'Empereur. Si le cabinet britannique devait nous accorder son intervention amicale, la proposition à faire aux Lombards serait concertée avec le représentant britannique, qui serait dans le cas de diriger toute démarche, de manière à préserver le cours des négociations de tout ce qu'il ne jugerait pas être en accord avec les convenances de l'Angleterre.

» *Signé :* HUMMELAUER. »

N° 3.

MÉMORANDUM DU BARON DE HUMMELAUER COMMUNIQUÉ A LORD PALMERSTON LE 24 MAI 1848.

Bases de l'arrangement des affaires de l'Italie sous la médiation de l'Angleterre.

Londres, le 24 mai 1848.

» La Lombardie cesserait d'appartenir à l'Autriche et serait libre maîtresse de rester indépendante ou de se réunir à tel autre État italien de son propre choix. Elle se chargerait, par contre, d'une partie proportionnée de la dette publique autrichienne, qui serait transportée définitivement et irrévocablement sur la Lombardie.

» L'État vénitien resterait sous la domination de l'Empereur ; il aurait une administration séparée, entièrement nationale, concertée par les représentants du pays eux-mêmes, sans l'intervention du gouvernement impérial, et représentée auprès du gouvernement central de la monarchie par un ministère qu'elle y entretiendrait, et qui soignerait les rapports entre elle et le gouvernement central de l'empire.

» L'administration vénitienne serait présidée par un archiduc

vice-roi, qui résiderait à Venise comme lieutenant de l'Empereur. L'État vénitien porterait les frais de sa propre administration, et il contribuerait aux dépenses centrales de la monarchie, comme le maintien de la Cour impériale et le service diplomatique, en proportion à ses ressources, en prenant pour base que le royaume Lombard-Vénitien réuni se serait chargé sous ce titre d'un payement annuel de quatre millions de florins environ.

» L'État vénitien se chargerait, pour sa part de la dette publique, d'une rente annuelle proportionnée à ses ressources, en prenant pour base que le royaume Lombard-Vénitien réuni y aurait participé à raison d'une rente de dix millions de florins par an, et cette rente serait transportée sur le Monte vénitien, de sorte que, quelles que puissent être les revirements politiques de l'avenir, l'État vénitien en reste seul responsable.

» Les sommes qui, lors de la révolte de Milan et de Venise, ont été saisies dans les caisses publiques, doivent être restituées au gouvernement impérial.

» La troupe vénitienne sera toute nationale quant à son personnel; mais comme elle ne saurait être d'une force suffisante pour former une armée séparée, elle devra naturellement participer à l'organisation de l'armée impériale et être placée sous les ordres directs du ministre de la guerre de l'Empereur. En temps de paix, elle sera cantonnée dans l'État vénitien, en fournissant un contingent pour le service de la garnison à Vienne. En cas de guerre, les troupes de l'État vénitien suivront l'appel de l'Empereur pour la défense de l'empire. Les frais de la troupe vénitienne seront supportés par l'État vénitien.

» Les relations de commerce entre l'État vénitien et le reste de la monarchie autrichienne, et entre celui-ci et la Lombardie, seront réglées conformément aux intérêts réciproques et sur la base de la plus grande liberté possible.

» A l'égard du Monte lombard-vénitien actuel, une répartition proportionnée aurait lieu entre la Lombardie et l'État vénitien.

» Ce qui, dans l'exposé d'hier, a été dit par rapport aux duchés

de Parme et de Modène, trouverait son application à la Lombardie, qui aurait à fournir des dédommagements convenables aux deux ducs et à leur assurer la possession de leurs propriétés de famille.

» *Signé* : HUMMELAUER. »

Ainsi l'Autriche, avouant enfin elle-même que sa domination en Italie était désormais impossible, consentait à la restreindre infiniment, et à reconnaître cette nationalité italienne si longtemps contestée. Mais était-elle franche dans ses offres, et ne réservait-elle pas *in petto* l'avenir? Il est au moins permis d'en douter.

Quoi qu'il en fût, le cabinet sarde reçut communication des propositions Hummelauer, de même que le gouvernement provisoire de Lombardie. Sans décliner absolument ces bases, les hommes d'État italiens répondirent qu'il leur semblait fort difficile, en ce moment, de décider les Vénitiens à séparer leur sort du reste de la haute Italie, et à redevenir sujets de l'Autriche. — Tout dépendait évidemment de l'issue de la guerre qui se poursuivait sur le Mincio.

Les négociations en demeurèrent donc là pendant le reste de la campagne. — La défaite de Charles-Albert et la rentrée des impériaux à Milan permettaient alors aux puissances médiatrices d'interposer leurs bons offices avec fruit. Nous disons *aux puissances*, car la force des choses avait contraint, à cette date, le gouvernement du général Cavaignac à s'associer pour la forme aux démarches du cabinet anglais dans cette question.

Effectivement, le 15 août, à Alexandrie, où ils s'étaient rendus, les représentants de la France et de l'Angleterre offrirent au Roi la médiation des deux puissances, pour traiter sur les bases du projet Hummelauer, du 24 mai; et le cabinet sarde, voulant au moins sauver la Lombardie et les duchés, accepta aussitôt. — Mais, à la première ouverture en ce sens, l'Autriche se mit à jeter les hauts cris, et le baron de Weissemberg déclara nettement à lord Ponsonby, ainsi qu'à M. Lacour, qu'après les vic-

toires de Radetzki, l'unique base de paix que pût accepter l'Autriche était le *statu quo ante bellum ;* — c'est-à-dire l'Italie esclave, et le Piémont ruiné inutilement par une campagne désastreuse.

Si alors les deux puissances soi-disant amies, un peu soucieuses de leur propre dignité, de la juste cause de l'Italie, du repos de l'Europe dans l'avenir, eussent fait, comme c'était leur strict devoir, une question personnelle de cette dérisoire réponse de l'Autriche, et signifié à la cour de Vienne qu'elles interviendraient au besoin par la voie des armes, dans le cas où le projet du 24 mai, proposé comme juste èt équitable par elle-même, ne serait pas maintenu, — cette cour eût assurément cédé, et bien des malheurs se trouvaient ainsi évités. — Un gouvernement sérieux et national, en France, n'eût jamais laissé échapper une telle occasion d'amoindrir l'Autriche en Italie, d'assurer, en attendant mieux, à la maison de Savoie cette Lombardie que les plénipotentiaires de la Restauration avaient réclamée pour elle, en plein 1814, au congrès de Vienne. Mais les hommes d'État qui portaient alors la parole de la France ne pouvaient savoir tout cela. Et d'ailleurs *ils ne voulaient pas se brouiller pour les Italiens avec l'Autriche*, comme le disait si bien le général Cavaignac.

Sur de nouvelles instances, toujours de pure forme, le cabinet de Vienne, qui ne savait que trop à qui il avait affaire, accepta la médiation anglo-française, le 3 septembre. Bruxelles fut la ville désignée pour le futur congrès; mais le comte de Colloredo, représentant de l'Autriche, ne s'y rendit jamais. — La médiation dégénéra finalement en plaisanterie de mauvais goût. L'Autriche s'en moquait onvertement; les cabinets de Paris et de Londres prétendaient avoir fait tout ce qui était en leur pouvoir, et se donnaient ainsi le droit d'assister dès lors impassibles aux événements dont l'Italie allait de nouveau et forcément devenir le théâtre.

CHAPITRE XII

L'ARMISTICE

« Quand le marquis Colli et moi retournâmes de Venise, rapporte, dans un de ses récits les plus attachants, l'illustre historien, sénateur L. Cibrario (1), en arrivant à Alexandrie, nous y

(1) Après la dédition de Venise au Roi par le vote de l'Assemblée nationale, MM. le général Colli et Cibrario, personnages éminents de la haute société piémontaise, avaient été envoyés dans cette ville en qualité de commissaires royaux, et ils y exerçaient le pouvoir depuis plusieurs jours, lorsqu'arriva la nouvelle foudroyante de la capitulation de Milan et de l'armistice du 9 août. — Aux termes de cette convention, le Piémont devait retirer ses troupes de Venise, où l'Autriche espérait bien rentrer en même temps. Mais le peuple de la cité des doges se souleva aussitôt, déclara reprendre ses droits, et investit de nouveau Daniel Manin de la dictature. — Manin offrit d'abord, en signe d'estime particulière, une part égale de cette autorité aux commissaires sardes, « hommes, dit un historien, qui avaient parlé un langage approuvé même par les républicains de bonne foi, et qui avaient voulu conserver sur le drapeau national le lion de Saint-Marc. » — MM. Colli et Cibrario, rappelés à Turin, ne purent accepter l'honneur que leur déférait Manin, au nom du peuple de Venise, et ils regagnèrent les États sardes, après un vote flatteur de l'Assemblée vénitienne, qui les déclarait *« bons citoyens et dignes du nom d'Italiens. »*

trouvâmes le roi Charles-Albert, après son arrivée de Milan, qui nous voulut à dîner avec lui. Il se plaignait beaucoup d'avoir vu manquer subitement à sa grande entreprise non-seulement le concours, mais même aussi la bienveillance du Pape; à quoi il attribuait une notable part de ses revers. Il se plaignit du rappel de l'armée et de la flotte napolitaines, fait qui ne pouvait s'expliquer que par la supposition que Ferdinand, jaloux des heureux succès de Charles-Albert, s'était rejeté vers de nouvelles idées, toutes défavorables à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. — Mais, par-dessus toute chose, le magnanime Roi était ulcéré des accusations stupides que les démagogues allaient répandant contre lui, s'efforçant de le faire passer pour traître à une cause au profit de laquelle il avait aventuré et sa vie et sa couronne.

» Arrivé cette même nuit à Turin, il fit appeler un officier de police de sa confiance intime, et lui ouvrit son âme, parfaitement résolue à tenter une seconde prise d'armes; et, en dépit de toute observation contraire, il s'entêta avec une telle obstination et précision de discours dans ce projet, qu'on voyait aisément qu'il regardait cette périlleuse entreprise comme une question d'honneur. »

Ce passage rend admirablement l'état de l'esprit du Roi après la campagne, et fait de suite comprendre les événements ultérieurs. — Si, d'une part, les complications que la triste issue de la campagne de Lombardie fit surgir dans le reste de l'Italie entre les peuples et les gouvernements, si l'atroce conduite des Autrichiens envers les provinces récupérées le contraignirent à recommencer une guerre inégale, comme protestation sanglante contre l'inertie des puissances amies, au fond, cette nouvelle guerre était dans tous ses vœux. Fataliste chrétien, il pouvait espérer que la Providence donnerait enfin la victoire à la plus juste de toutes les causes, ou que, périssant dans une suprême défaite, son sang versé désarmerait le destin et compterait dans l'avenir pour le rachat de sa nation.

Avant de quitter l'armée, il lançait donc la significative proclamation que voici :

« Peuples du royaume,

» L'indépendance de l'Italie m'a poussé à la guerre contre l'Autriche. La valeur de mes troupes a semblé d'abord enchaîner la victoire. Ni moi, ni mes fils, n'avons reculé en face des dangers. La justice de notre cause enflammait leur courage et le mien.

» Mais le sourire de la fortune fut de courte durée; l'ennemi reçut des renforts considérables, et mes troupes, presque seules pour combattre, privées de vivres, ont dû bientôt abandonner les positions conquises et les provinces rendues par elles à la liberté.

» Je m'étais retiré sur la ville de Milan pour la défendre; mais mon armée, épuisée par de longues fatigues, car la valeur des soldats a, elle aussi, ses limites, ne pouvait affronter de nouvelles batailles.

» Il était impossible de soutenir un siége dans Milan : l'argent, les munitions de guerre et de bouche manquaient. Peut-être, avec le concours des habitants, nous aurions pu résister quelques jours, mais pour nous ensevelir sous les ruines de la ville, sans espoir de vaincre nos ennemis.

» Ce fut alors que, d'accord avec les Milanais, j'entamai des négociations avec l'étranger.

» Je n'ignore pas les accusations dont quelques hommes ont cherché à ternir mon nom. Je prends Dieu à témoin de la loyauté de mes actions, et laisse à l'histoire le soin de les justifier.

» Une trêve de six semaines vient d'être conclue; dans l'intervalle, j'obtiendrai une paix honorable, sinon la guerre recommencera.

» Mon cœur a toujours battu pour l'indépendance de l'Italie; mais l'Italie n'a pas encore montré au monde ce qu'elle peut faire pour son affranchissement.

» Peuples du royaume! montrez-vous forts dans ce premier revers, mettez à profit les institutions libérales dont vous jouis-

sez. Vous m'avez fait connaître vos vœux ; non-seulement j'y ai accédé, mais encore j'ai la ferme volonté de rester en tout temps fidèle à mes promesses.

» Je n'ai pas oublié les acclamations dont vous m'avez salué à mon départ; au milieu du bruit des batailles, elles charmaient encore mon oreille. Ayéz confiance dans votre roi. La cause de l'indépendance italienne n'est pas perdue.

» Vigevano, 10 août 1848.

» CHARLES-ALBERT. »

Dès l'instant où il eut signé ce noble appel au patriotisme de son peuple, Charles-Albert ne cessa plus de se mettre en mesure d'en tenir les promesses. — Voici son rôle, apprécié depuis par madame de Belgiojoso, alors une des adeptes de ce parti dont les sottes clameurs l'ulcéraient tant, au dire de M. Cibrario :

« Le roi avait ramené son armée et les volontaires qui s'y étaient joints, derrière ses propres frontières. Tout n'était pas perdu tant que cette armée existait et lui demeurait fidèle. Il allait employer le temps déterminé par l'armistice à porter remède aux inconvénients que la dernière guerre avait fait connaître. Le défaut de bons généraux en était le principal. Il en appellerait du dehors ; il prendrait d'ailleurs à sa solde des régiments étrangers ; il contracterait des emprunts ; il veillerait mieux aux fournitures et à l'armement ; il invoquerait le secours de la France. Il avait perdu la première partie, mais il était encore en mesure d'en jouer une seconde. La guerre de 1848 avait éclaté brusquement, sans lui laisser le loisir de s'y préparer. Celle de 1849 aurait peut-être un meilleur dénouement. Charles-Albert n'eut pas un seul instant la pensée de renoncer à la délivrance de l'Italie, de faire véritablement la paix avec l'Autriche, et de se réduire, comme les autres princes italiens, au rôle de lieutenant. Cette puissance, à laquelle il eût rendu, ne fût-ce qu'en désertant le parti libéral, un incomparable service, lui eût fourni un appui suffisant pour lui permettre d'atteindre tranquillement la fin naturelle de son règne et de sa vie. S'il n'eut pas un instant la pensée de s'allier sincèrement à l'Au-

triche après le mois d'août 1848, ce fut le sentiment d'un chevaleresque honneur et son dévouement à la patrie qui l'en préservèrent. Nous devons lui en savoir un gré infini, car le passage du roi de Sardaigne dans le camp de l'Autriche, en 1848, eût prolongé vraisemblablement de longtemps, peut-être de plus d'un siècle, la servitude de l'Italie. »

Quelle situation intérieure Charles-Albert trouvait-il, en revenant à Turin, après la campagne de Lombardie?

Le Piémont s'était vite formé à la vie publique; et le Parlement du royaume, dont la première session s'était ouverte le 10 mai, avait vu surgir dans ses discussions de notables talents politiques, des hommes d'État tels qu'on n'aurait pu les soupçonner dans ce pays, tout neuf aux idées et aux institutions libérales. — La Chambre des députés surtout s'était promptement classée en deux camps bien distincts : la droite, formée de bons citoyens, sans nul doute, mais songeant davantage aux intérêts particuliers du Piémont qu'à ceux de l'Italie en général, et peu disposés *à sacrifier la partie au tout;* — la gauche, où se groupaient les jeunes gens, les hommes de l'avenir, ceux qui pensaient, comme le Roi lui-même, qu'il fallait avancer jusqu'au bout, sans défaillance, jusqu'à ce que l'Italie fût libre, ou le royaume subalpin anéanti. L'immense majorité du pays les appuyait. La généreuse passion de Charles-Albert avait pénétré son peuple dans ses fibres les plus intimes.

Entre ces deux grandes fractions parlementaires, siégeaient au centre de la Chambre, mais plus près de la gauche que de la droite, un noyau d'hommes d'élite, nés pour les grandes affaires et pour le gouvernement, orateurs distingués, et qui, dès le premier jour, recevaient spécialement leur impulsion d'un illustre avocat du barreau de Casale, originaire d'Alexandrie, Urbain Rattazzi, si fameux depuis à tant de titres, et dont la renommée comme grand jurisconsulte et caractère intègre était déjà européenne, au moment de la concession du statut sarde.

Le premier ministère constitutionnel, laissé par Charles-Albert

à son départ pour la guerre, sous la présidence de César Balbo, appartenait en majorité aux opinions de la droite. Quand la Lombardie déclara se donner au Roi, certaines importantes questions de détail sur les conditions mises par le gouvernement lombard à cette fusion, telles que la réunion d'une assemblée constituante chargée de revoir le statut sarde pour son application aux nouvelles provinces, et surtout le choix de la capitale future, donnèrent naissance à de vifs débats dans le Parlement. — La raison disait qu'entre Milan et Turin le choix ne pouvait être douteux, par la position géographique et l'importance de la première de ces villes. — Le ministère, lui, piémontais avant tout, ne voulait pas que la dynastie quittât Turin, et se refusait opiniâtrement au projet d'une constituante. — M. Rattazzi, nommé rapporteur, fit triompher l'avis contraire, et le cabinet Balbo donna aussitôt sa démission.

Le Lombard-Vénitien et les duchés se trouvaient alors (juillet 1848) légalement et de fait unis aux États sardes. Le royaume éphémère *de la Haute-Italie* existait. Il fallait un pouvoir qui répondît à ce nouveau titre. Justement, le comte Casati, cet illustre patricien milanais, maire de Milan lors de la révolution et chef du gouvernement provisoire, venait de remettre ses pouvoirs au général Olivieri, représentant du Roi (20 juillet), et il était allé saluer Charles-Albert dans ses lignes. — Il était agréable à ce prince, qui connaissait son dévouement. — Le Roi le chargea donc de former un ministère *de la Haute-Italie*, où les nouvelles provinces se trouvassent représentées. — M. Casati accepta, et, arrivé à Turin, se réservant la présidence, il distribua les divers portefeuilles entre M. Durini, Lombard ; M. Paleocapa, Vénitien ; M. Gioja, de Plaisance ; MM. Pareto et Ricci, Génois, et MM. Rattazzi, Moffa di Lisio, de Collegno, Plezza, Piémontais. — Le célèbre Gioberti, sympathique au nouveau cabinet, y accepta la position de ministre sans portefeuille, pour le couvrir de sa popularité à la Chambre et auprès du pays. — La droite municipale, dont le principal chef était M. Pinelli, autre avocat célèbre, depuis longtemps rival de M. Rattazzi au barreau, comme il le

devenait en politique, engagea dès le premier jour une guerre acharnée contre ce ministère.

Sur ces entrefaites, la nouvelle si inattendue des désastres de l'armée, de la reprise de Milan par les Autrichiens, de la rentrée des troupes sardes en Piémont, plongea la Chambre des députés dans une émotion extraordinaire. — Elle conféra les pleins pouvoirs de la dictature au Roi, afin qu'il pût pourvoir sans retard à toutes les nécessités de la situation. Mais le cabinet, né des victoires de Charles-Albert, ne se sentait pas à l'aise devant l'état de choses créé par la défaite. A peine avait-il eu le temps d'entrer en fonctions qu'il témoigna au Roi le désir de se retirer.

Le Roi fit alors appeler M. de Revel, l'un des chefs de la droite, et le plus habile homme du Piémont en matière de finances, et il le pria de s'entendre, si la chose était possible, avec Gioberti, pour composer un ministère. — Gioberti, entrant dans les vues du Roi, prétendait possibles la prompte réorganisation de l'armée et une seconde campagne. — M. de Revel soutenait le contraire, et, plein d'illusions sur les effets de la médiation franco-anglaise, il ne comprenait d'issue à la question italienne que par des négociations. Gioberti refusa donc son concours; et M. de Revel, choisissant parmi ses amis de la droite, donna la présidence au marquis Alfieri de Sostegno, illustre patricien libéral, ami personnel du Roi, et l'un des actifs promoteurs des réformes, l'intérieur à M. Pinelli, la justice à M. Merlo, les affaires étrangères au général Perrone de San-Martino, longtemps au service de France, la guerre au général Dabormida, et garda lui-même les finances, sa spécialité.

Ce cabinet prit le nom de cabinet Revel-Pinelli, car l'influence principale se trouvait concentrée dans ces deux hommes. M. Pinelli, dévoué du reste à la dynastie, était un municipaliste fougueux, ne voyant, dans l'immense question qui tenait l'Europe attentive, que les intérêts particuliers et restreints du Piémont. Sa présence fut un malheur dans ce ministère, où elle occasionna de graves dissensions, et nuisit surtout à la vigueur avec laquelle on eût dû pousser les armements, tout en négociant, comme le désirait la majorité des ministres.

L'opinion publique se trouvait cependant tellement surexcitée, que, pour lui donner satisfaction, le ministère destitua le général Salasco, qui n'avait fait que son devoir, et déclara ne reconnaître dans l'armistice que le côté purement militaire, sans admettre qu'il pût avoir aucune portée politique dans les négociations à venir. Il disait également au pays que si l'on ne réussissait pas à obtenir des conditions en rapport avec la dignité nationale et l'intérêt de l'Italie, la guerre recommencerait aussitôt l'armistice expiré.

Mais Gioberti, qui, à la retraite du cabinet Casati, avait compté devenir l'homme principal du nouveau pouvoir, et qui ne s'était pas vu laisser de côté sans un vif déplaisir, Gioberti engageait une lutte acharnée contre le ministère. Dans la presse, comme au cercle populaire, il discutait violemment contre ses membres, accusant MM. de Revel et Merlo de lui avoir déclaré à lui-même qu'il n'y avait plus à songer ni à la guerre, ni au royaume de la Haute-Italie, mais bien à sauver le Piémont de nouveaux embarras, et prétendant qu'au fond, malgré ses belles phrases, ce ministère se faisait le docile complaisant de l'Autriche, sans s'apercevoir que la médiation étrangère n'était autre chose qu'un vain leurre. — Il y avait beaucoup de rancune et une grande exagération dans ces reproches; mais la passion populaire s'en empara avidement; et les dénégations répétées des ministres n'empêchèrent pas qu'ils en restassent singulièrement amoindris.

L'énorme émigration du Lombard-Vénitien et des duchés, concentrée presque toute à Turin, faisait de son côté une rude opposition à ce gouvernement, soupçonné de déserter sa cause. — Le Roi en arrivait à dire que ses ministres ne le servaient pas dans le sens de ses idées, et, les laissant s'user à la tâche ingrate de la médiation étrangère, il donnait silencieusement tous ses soins à la reconstitution de l'armée.

Le cabinet ne pouvait cependant guère se dissimuler à lui-même la trop réelle indifférence de l'Angleterre, non moins que le mauvais vouloir persistant des hommes de la république française. — Tout en traitant des bases de la paix avec le gouverne-

ment du général Cavaignac, il posait nettement la question d'un secours militaire, en cas de reprise forcée des hostilités, et l'ambassadeur de Sardaigne à Paris, M. de Brignole-Sale, répondait en ces termes aux ordres reçus :

« M. Cavaignac, dans le cas où l'armée française devrait in-
» tervenir, veut que le commandant soit le chef des deux ar-
» mées; que l'armée française soit entièrement à notre charge,
» soit pour la solde, soit pour les vivres et les fournitures... Je
» ne serais pas étonné qu'il demandât encore de mettre garni-
» son dans les forteresses. *Sa conduite est peu amicale.* IL CRAINT
» L'AGRANDISSEMENT DE NOTRE ÉTAT. » — (*Lettre du* 31 *août* 1848.)

Le roi faisait également proposer à plusieurs généraux français le commandement de son armée. Et s'il essuyait un refus, ce n'était nullement de ces hommes de guerre eux-mêmes, mais du cabinet Cavaignac, qui leur défendait d'accepter.

Le temps s'écoulait cependant. La première chambre des députés avait été dissoute, et de nouvelles élections venaient d'avoir lieu, donnant partout le dessus aux partisans de la guerre. Le 16 octobre, la nouvelle chambre ouvrait sa session, et débutait pour élire à l'unanimité Gioberti son président. C'était significatif contre le ministère. — Il crut néanmoins pouvoir défendre encore la position, en demandant au parlement des crédits pour armer, et en pressant la réunion du congrès, qui devait, suivant MM. de Revel et Pinelli, résoudre les difficultés pendantes avec l'Autriche. Mais la médiation n'aboutissait à rien, pas même à faire partir le comte de Colloredo, plénipotentiaire de l'Autriche, pour Bruxelles, ville désignée pour les conférences.

D'un autre côté, l'opposition gagnait toujours du terrain à Turin. La salle du cercle politique regorgeait de monde qui allait écouter Gioberti, Brofferio et tous les députés de la gauche, tonnant contre le ministère Pinelli. Des manifestations nombreuses et bruyantes avaient lieu sur la place publique; des milliers de personnes, drapeau et tambour en tête, se portaient sous les fenêtres du ministère pour demander la guerre :

le Ro ne pouvait sortir de son palais sans que la foule se pressât sur ses pas pour lui demander le renvoi de ses ministres *réactionnaires.*

Charles-Albert se rendit à ce vœu aussitôt qu'il le vit sanctionné par le Parlement (*décembre* 1848). Il fit appel à M. Gioberti.

Quelques mots ici sur ce dernier personnage.

M. Vincent Gioberti, prêtre piémontais, ancien aumônier de la cour, à Turin, s'était jadis trouvé compromis dans les mouvements révolutionnaires de 1833, comme affilié de la *jeune Italie*, et avait dû s'expatrier. Retiré en Belgique, où il professait les mathématiques, et réfléchissant dans ses loisirs à l'inanité des société secrètes pour la libération de l'Italie, l'idée lui vint que d'autres moyens plus sûrs pouvaient se trouver pour cette grande entreprise. Il connaissait l'énorme influence du clergé sur les populations italiennes, et rajeunissant d'antiques tentatives, il imagina d'appeler la papauté, comme première force morale de la Péninsule, à la rédemption civile de l'Italie, en lui donnant pour aide matériel le belliqueux Piémont, l'épée de la maison de Savoie. — C'était un rêve chimérique au fond, mais, séduisant, dans l'état affreux où se trouvait alors cette infortunée nation. — Le livre qu'il écrivit en ce sens : le *Primato civile degli Italiani*, eut un succès immense et subit. La liberté sous la tutèle de l'Église souriait aux prêtres et enthousiasmait de nombreuses intelligences. — Gioberti préconisait une confédération des divers États italiens, soustraits ainsi à la domination autrichienne, avec le pape pour président, et le roi de Sardaigne pour général. Et cette idée rencontra assez de partisans, même à Rome, pour que Grégoire XVI, alors régnant, n'osât pas, malgré son désir, mettre le livre à l'index, et désavouer le rôle que lui indiquait l'auteur.

De nouveaux travaux dans ce même ordre d'idées, de violentes attaques aux jésuites, entretinrent le renom et la popularité que le *Primato* avait valus dans la Péninsule entière à Vincent Gioberti. — L'avénement de Pie IX et ses premiers actes, l'attitude prise par Charles-Albert en face de l'Autriche, en montrant son plan

non-seulement possible, mais prochainement réalisable, portèrent au comble l'engouement à son égard. Le roi de Sardaigne, habilement flatté, revenait lui-même de ses anciennes préventions contre son sujet proscrit.—«Charles-Albert, disait Gioberti, a devancé de vingt ans les récents écrivains sur l'idée Italienne. Ce sont ceux-ci qui ont mis ses actes en paroles; ce n'est point lui qui mettrait en action la parole des écrivains. » — C'était la vérité, mais bien dite.

Après la révolution, Gioberti était donc revenu dans sa patrie, et il avait parcouru triomphalement la Péninsule, comblé d'applaudissements et d'honneurs par les populations, et se livrant à la plus active propagande *Albertiste.* Le roi voulut alors le nommer sénateur, mais il préféra la députation. — Appelé à faire partie du ministère de la haute Italie, pendant les quelques jours de sa durée, on a vu comment il ne put s'entendre avec le nouveau cabinet Revel-Pinelli, et comment la Chambre du 16 octobre, en lui décernant la présidence, déclara adhérer à la lutte violente qu'il soutenait dans la presse et dans les cercles contre ce pouvoir.

Il y avait, au fond, chez ce prêtre philosophe, un immense orgueil, un profond dédain pour tout ce qui n'était pas lui-même. — Jaloux à l'extrême de toute popularité qui pouvait faire ombrage à la sienne, en lui confiant le soin de constituer un cabinet, le Roi comblait assurément tous ses vœux, mais le plaçait en même temps dans une singulière perplexité. C'était par l'exaltation des principes démocratiques et italiens qu'il avait renversé les précédents ministres; il semblait donc tout naturel qu'il demandât ses collaborateurs à cette gauche de la chambre, qui, depuis le statut, avait hautement arboré ces mêmes principes, et les avait fait pénétrer dans le pays.— Et pourtant, anxieux à l'idée de se voir effacé ou seulement égalé par ces mêmes hommes, il débuta par faire ses premières avances aux gens de la droite, si malmenée par lui jusque-là! Mais d'énergiques refus le rappelèrent au sens commun; il revint aux auxiliaires que la situation lui imposait, et composa avec des orateurs et hommes politiques de la gauche, le ministère baptisé par lui-même du nom de *minis-*

tère démocratique, nom qui fit fortune à l'époque, comme protestation contre les tendances réelles ou supposées du précédent. —M. Rattazzi, la première individualité du parti libéral, MM. Sineo, célèbre avocat du barreau de Turin, Tecchio, émigré vénitien de haute distinction, Cadorna, orateur remarquable, Buffa, et le général de Sonnaz, remplacés bientôt après par le général Chiodo, furent les nouveaux ministres.

Qu'allait faire maintenant M. Gioberti pour justifier la confiance du Roi et du pays? — Soutiendrait-il au pouvoir cette renommée que lui avaient value ses écrits? — Et d'ailleurs était-il lui-même à la hauteur de la situation? — « Par malheur, dit un judicieux écrivain, chez l'auteur du *Primato* le théoricien l'emportait sur l'homme d'Etat; la sûreté de l'action et du jugement n'égalait pas l'éloquence de l'esprit. Ambitieux, non du pouvoir en lui-même *peut-être*, mais de popularité et d'influence, Gioberti cherchait à tout concilier, et il ne réussissait qu'à fondre dans un mélange impossible toutes les politiques avec ce qu'elles avaient de défectueux et sans ce qu'elles avaient de net ou d'efficace (1). »

Le premier acte du célèbre abbé fut une faute grossière contre ses propres intérêts. Il imagina, on ne sait pourquoi, de dissoudre la Chambre des députés qui l'avait acclamé son président et qui lui était toute dévouée, pour faire un nouvel appel au pays. — Le pays répondit par des élections presque toutes dans le sens de la gauche. — Désormais, que Gioberti le voulût ou non, il lui était impossible de revenir sur ses pas, d'enrayer ce mouvement qu'il avait décidé en dernier lieu. — Le Roi, le ministère, la Chambre marchaient d'accord dans une même pensée.

Après avoir tant crié contre le cabinet Revel-Pinelli, qui ne savait qu'implorer la médiation anglo-française et qui s'opposait à une reprise immédiate des hostilités, M. Gioberti, lorsqu'il fut à la place de ces hommes d'Etat, s'aperçut qu'il était beaucoup plus facile, en de telles circonstances, de critiquer

(1) Charles de Mazade, l'*Italie moderne*.

que d'agir. — Il reprit assez piteusement ces mêmes négociations si dédaignées, comptant sans doute que son renom personnel influencerait favorablement les gouvernements médiateurs. Mais le cabinet de Londres ne sortait pas davantage de sa froide réserve, croyant faire bien assez que d'exhorter en belles phrases de rhétorique l'Autriche, par la plume de lord Palmerston, de laisser les Italiens à eux-mêmes et d'abandonner le Lombard-Vénitien, conseil plaisant, que la cour de Vienne prenait comme il était donné.

Quant à la France, le nouveau chef de l'Etat, prince Louis-Napoléon, bien qu'intérieurement plein de bienveillance pour l'Italie, trouvait de tels préjugés contre cette cause, laissés par son prédécesseur Cavaignac dans les hommes du pouvoir, et se voyait contraint à de tels ménagements pour ses débuts, qu'il ne pouvait faire parvenir à Turin que l'expression d'une sympathie réelle, mais stérile. — Le cabinet des Tuileries refusait à M. Gioberti, tout comme l'avait fait M. Cavaignac à MM. Pinelli et de Revel, l'autorisation pour M. le maréchal Bugeaud, ou tout autre général français, d'aller se placer à la tête de l'armée sarde (1).

(1) « Paris, 10 janvier 1849.

» Monsieur le Ministre,

» Ayant eu occasion de voir hier M. le maréchal Bugeaud, à qui j'ai cru devoir remettre moi-même un pli à son adresse qui m'était parvenu par l'occasion de M. Radice, je ne crois pouvoir me dispenser de vous rendre compte de ma conversation avec M. le maréchal, qui m'a assez longuement entretenu des affaires d'Italie, et plus particulièrement au sujet du désir qui lui a été souvent témoigné par notre gouvernement de lui confier le commandement de notre armée.

» Le maréchal m'a dit en premier lieu que pour ce qui le concernait, il aurait volontiers accepté cette haute mission de confiance, mais que le gouvernement précédent (*celui du général Cavaignac*) n'avait pas été bienveillant pour lui et avait toujours cherché à l'écarter de la scène politique; que *les hommes qui étaient alors au pouvoir n'avaient pas été non plus bien disposés en faveur de la cause italienne, et qu'ils s'étaient toujours étudiés à nous faire parvenir de mauvais conseils*; que pour lui, bien que maréchal de France, si son gouvernement envoyait un corps de troupes en Italie, ne fût-il même que de 15 à 20,000 hommes, il ne se refuserait pas

Le temps marchait cependant, et les conditions intérieures de l'Italie ne faisaient qu'empirer. D'une part, dans les provinces autrichiennes, les duchés et le royaume de Naples, la plus atroce compression; de l'autre, dans l'Italie du centre, en Toscane et à Rome, des convulsions périodiques aboutissant à la fuite des souverains. — Ce fut en promenant ses regards sur cet état de choses, que M. Gioberti, très embarrassé finalement de son programme d'entrée aux affaires, et cherchant un moyen

à le commander, mais qu'il ne croyait pas que la France, avec moins de difficultés qu'auparavant, consentît à accorder un général en chef, à plus forte raison un maréchal de France pour commander l'armée italienne; que cette détermination serait regardée comme une sorte d'intervention devant laquelle le gouvernement français reculerait de crainte de compromettre la paix générale. M. le maréchal Bugeaud a ajouté qu'il connaissait fort peu la topographie de l'Italie, n'ayant pas fait la guerre dans ce pays, mais qu'il avait transmis un plan de campagne qui renfermait de bons conseils; que l'essentiel était que les mesures stratégiques indiquées fussent mises à exécution avec vigueur; qu'il fallait prendre l'offensive avec énergie, afin de pouvoir, dès l'ouverture de la campagne, remonter le moral de l'armée par des avantages éclatants.

» Le maréchal m'a dit en dernier lieu (et cette indication me paraît d'un haut intérêt) qu'il avait envoyé un de ses aides de camp, homme très intelligent, pour visiter les cantonnements autrichiens; que d'après le rapport de cet officier, l'effectif de l'armée autrichienne, prête à entrer en ligne, s'élève à 105,000 hommes, tandis que celui de l'armée sarde ne dépasse pas 50 à 60,000 hommes.

» J'ai répondu à M. le maréchal que j'avais vu une lettre du général La Marmora, il y a peu de semaines, qui établissait qu'il pourrait incessamment disposer de 80,000 soldats non mariés avec 30,000 hommes en outre de troupes de ligne de réserve; que, par conséquent, cette disparité de forces qui résulterait du rapport de son aide de camp, n'existait pas.

» Le maréchal Bugeaud m'a paru frappé de mon observation, il m'a exprimé, à plusieurs reprises, combien il s'intéressait à notre cause, dont le triomphe, lui ai-je dit en prenant congé de lui, serait bientôt un fait accompli s'il pouvait suivre l'impulsion de ses sentiments et lui porter l'appui de son épée.

» Je m'empresse de vous rendre compte de cet entretien, Monsieur le ministre, afin que vous puissiez parfaitement apprécier les dispositions du maréchal Bugeaud à notre égard, et les espérances que nous pouvons concevoir de le voir, dans un temps donné, prendre le commandement de notre armée.

» Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

» *Signé* D'ANTIOCHE. »

de faire diversion à la préoccupation générale en ce qui concernait la guerre avec l'Autriche, imagina la plus incroyable extravagance que jamais homme politique ait rêvée.

L'abandon de la cause italienne, après de si pompeuses démonstrations en sa faveur, n'avait porté profit ni à la cour de Rome ni à celle de Florence. — Pie IX et Léopold II ne pouvaient comprendre que Charles-Albert combattait dans les plaines de Lombardie aussi bien pour l'avenir du principe monarchique en Italie que pour l'expulsion de l'étranger. Le jour où ses succès ne les couvrirent plus moralement, où sa vaillante épée dut rentrer provisoirement au fourreau, ce jour-là, ils se trouvèrent face à face et sans défense avec la révolution, avec les hommes du mouvement démocratique, avec les partisans de l'unitarisme italien qui, jadis, avaient consenti à pactiser, à accepter leur pouvoir dans l'intérêt de la nationalité à établir, mais qui, au lendemain des revers suscités en partie par la défection de ces princes, ne se croyaient plus obligés à rien envers eux.

La lutte fut courte. L'Autriche, trop occupée de ses affaires intérieures, ne pouvait intervenir. — A Rome, l'ancien ambassadeur de France, Rossi, rêvant entre Pie IX et son peuple une conciliation impossible après les événements déjà accomplis, avait accepté le portefeuille de premier ministre (16 septembre). — Partisan de l'indépendance italienne, il croyait la faire surgir d'une ligue entre les divers Etats sous la présidence du Pape. L'idée n'était pas neuve, et elle se trouvait en ce moment moins réalisable que jamais. — M. Rossi, honnête homme et attaché à son œuvre par conviction autant que par amour-propre, n'arriva qu'à se rendre odieux aux Romains, sans conquérir pour cela les bonnes grâces du haut clergé ni de l'entourage de Pie IX, qui lui reprochaient ses idées libérales et les sécularisations qu'il projetait. — Les Chambres prorogées furent réunies pour entendre les plans de M. Rossi. Contrairement aux prévisions du ministre, les adversaires du gouverne-

ment s'y trouvaient en grande majorité. — Comme M. Rossi se rendait à l'Assemblée pour prononcer le discours d'ouverture (15 novembre), la main d'un assassin resté jusqu'ici inconnu le frappa mortellement sur l'escalier même du palais des députés. — Cet exécrable meurtre eut les plus funestes conséquences pour la cause italienne, en soulevant l'horreur de tous les honnêtes gens en Europe, et en précipitant les événements à Rome même, plus vite qu'il ne l'eût fallu.

Excités par la déplorable mort de M. Rossi, les partis extrêmes ne gardèrent plus de mesure. Le lendemain même, 16 novembre, se portant en armes sur le Quirinal, demeure de Pie IX, le peuple força l'entrée du palais malgré la résistance de la garde suisse, et arracha au Pape la nomination d'un ministère formé d'adversaires notoires du pouvoir temporel, tels que Galetti, Sterbini et autres de mêmes opinions. — Puis le prince de Canino, Charles Bonaparte, l'un des chefs les plus passionnés de la révolution, vint soutenir devant la Chambre des députés le projet d'une Constituante pour décider des destinées futures du pays. « La Constituante seule, s'écriait-il, peut résoudre les questions sur lesquelles le peuple vainqueur n'a pas voulu se prononcer. Le vrai et légitime souverain du pays, c'est le peuple italien ! »

Ainsi débordé, effrayé par les craintes personnelles de son entourage, le Pape accepta facilement le conseil que lui donnait la diplomatie de quitter Rome. — Depuis quelque temps déjà, une intrigue était nouée par l'ambassade de France, en prévision des événements qui venaient d'avoir lieu, pour décider Pie IX à se rendre en France. — Le général Cavaignac, fils d'un régicide, frère d'un écrivain révolutionnaire, et démocrate de naissance, eût payé cher pour avoir cette singulière bonne fortune de se poser, aux yeux de la catholique France, en fils aîné de l'Église, accueillant le Saint-Père et prenant en main sa cause : — tout cela à la veille des élections pour la présidence de la République. — Mais Pie IX se fiait peu à ce zèle de mauvais aloi. Il écoutait beaucoup plus volontiers les agents de l'Autriche ; et ce fut sur l'avis de ceux-ci qu'il se dé-

cida à fuir sous un travestissement, le 25 novembre, dans la propre voiture de l'ambassadeur de Bavière et d'Autriche, M. de Spaur, et à se retirer dans les États du roi de Naples, à Gaëte, où tous les représentants de la réaction européenne furent bientôt réunis autour de lui.

Le ministère romain, concentrant alors entre ses mains tous les pouvoirs du gouvernement, ordonna les élections pour une assemblée constituante. — Elle se réunit le 5 février 1849, proclama d'acclamation la déchéance du pouvoir temporel des Papes et le rétablissement de l'antique République romaine. Un comité de trois membres fut chargé du pouvoir exécutif. Les premiers triumvirs élus furent Armellini, Montecchi et Salicetti. — Bientôt après, ces deux derniers cédèrent la place à Mazzini lui-même, accouru à Rome pour jouir du triomphe de ses idées, et à M. Aurelio Saffi, jeune homme de grand talent.

Le grand-duc de Toscane, plus coupable cent fois que le Pape, n'avait pas un meilleur sort. — Après de violents désordres intérieurs, qui suivirent la défaite de Charles-Albert et la chute de la Lombardie, le cabinet modéré et autonome Gino Capponi, qui s'était vainement flatté de rétablir la paix dans l'État, abandonna les affaires (12 octobre) et fit place à des hommes d'idées purement italiennes, peu soucieux au fond de l'avenir de la dynastie allemande. Montanelli et Guerrazzi, imposés au grand-duc par l'opinion, formèrent en commun ce nouveau ministère, avec des hommes de leur couleur. — Dès ce moment, Léopold II ne songea plus qu'à quitter ses États, pour y revenir sous la protection des troupes autrichiennes.

Montanelli était l'auteur d'un fameux plan de Constituante italienne, rêve fédéraliste en apparence, qui tendait en réalité à préparer l'unité italienne. Il proposa au grand-duc de prendre l'initiative de ce grand projet et de donner le premier exemple des élections en Toscane. Léopold II, qui entretenait toujours une active correspondance avec la cour de Vienne et ses généraux en Italie, recevait, juste au même moment, du maréchal

Radetzki l'ordre de quitter Florence et d'abandonner ses États à la révolution. Il saisit donc avec empressement le prétexte qui s'offrait, et après avoir signé librement, en plein conseil, le décret qui contenait le principe de la réunion d'une Constituante italienne à Rome, il quitta secrètement Florence, puis Sienne, avec sa famille (7 février 1849), laissant une lettre adressée à Montanelli où il déclarait que, menacé d'excommunication par le Pape au sujet de la susdite Constituante italienne, il ne voulait pas se damner pour faire plaisir à ses ministres et préférait abandonner ses États. Heureusement pour la vérité et pour l'histoire, dans le trouble de sa fuite, Léopold II avait oublié une liasse de papiers précieux, où cette toute récente dépêche fut trouvée :

« Altesse Impériale et Royale,

» Selon les ordres que je reçois du gouvernement impérial et
» de l'Empereur *notre* maître, j'ai l'honneur de faire savoir à
» Votre Altesse Impériale que, si *Elle veut se conformer aux ins-*
» *tructions qui lui ont été transmises du cabinet aulique, par la dé-*
» *pêche du* 26 *janvier,* Elle doit abandonner ses États de terre
» ferme et se réfugier au Port-Saint-Étienne. — *A peine les dé-*
» *magogues de la Sardaigne mis à la raison*, j'accourrai au secours
» de Votre Altesse avec trente mille de mes braves, et je la re-
» placerai sur le trône.

» Vérone, 2 février 1849.

» Radetzki. »

De Port-Saint-Étienne, Léopold II avait fait voile pour Gaëte, où le Pape et le roi de Naples l'attendaient pour mettre en commun leurs projets de vengeance et leurs trames contre le Piémont, accusé bien à tort d'avoir suscité ces divers mouvements.

Un gouvernement provisoire s'organisa à Florence après le départ du grand-duc, avec Montanelli, Guerrazzi et Zanetti, général de la garde nationale. Toutefois, la République ne fut point proclamée comme à Rome.

En présence de ces faits, M. Gioberti conçut l'exorbitante idée de prendre en main la cause du Pape et du grand-duc de Toscane, et d'opérer leur restauration par une armée piémontaise. Il prétendait qu'après un tel exploit contre la révolution, les souverains restaurés s'empresseraient de nouer une ligue offensive et défensive avec la cour de Turin, et que l'Europe, pleine d'admiration, saurait bien alors forcer l'Autriche à traiter honorablement pour le Piémont.

Tout cela était d'une absurdité révoltante. Envoyer à Rome et à Florence des troupes pour relever de vive force le pouvoir des princes fugitifs, c'était tout bonnement établir la guerre civile entre Italiens, et donner raison aux exaltés qui criaient depuis six mois contre *la trahison* du roi de Sardaigne. — Rien ne disait en outre que l'Autriche respecterait cette intervention et n'agirait pas de son côté, jetant un odieux immense sur les armes sardes, ses complices dans cette besogne anti-nationale. Il était de plus certain que les princes rétablis se tourneraient de suite contre le Piémont, qu'ils accusaient hautement de leurs catastrophes.

Enthousiaste de son idée, M. Gioberti n'écouta aucune de ces considérations. Il envoya au Pape, à Gaëte, des agents, fort mal reçus. Pie IX refusa toute entente avec le cabinet de Turin. Le grand-duc de Toscane en fit autant. Mais rien n'arrêtait l'abbé-ministre; il voulait les restaurer malgré eux.

Ce bizarre projet avait percé, et jeté les esprits, à Turin, dans la stupéfaction. Le jour où M. Gioberti songea à en entretenir la Chambre, pour réclamer son appui, un cri unanime d'indignation accueillit ses paroles. M. Brofferio, l'orateur virulent de l'extrême gauche, se leva, hors de lui, pour dire au chef du cabinet que Léopold II était un Autrichien, ennemi par naissance de l'Italie et du Piémont; que le pouvoir temporel du Pape était une anomalie criante avec sa mission divine; et que les peuples toscan et romain, abandonnés volontairement par ces deux princes, avaient parfaitement le droit de se donner le gouvernement qui leur plaisait. — Toute la Chambre applaudit à ces paroles, et les ministres en masse, déclarant cette étrange politique toute

personnelle au président du conseil, en répudièrent toute solidarité.

L'ancien professeur était têtu. Il imagina alors de forcer la main à tout le monde : au roi, que son invention avait révolté, à ses collègues, à la Chambre, au pays. — Assumant sur sa tête une terrible responsabilité, il envoya secrètement, comme chef du cabinet, et au nom du gouvernement, l'ordre au général Alphonse de La Marmora, campé avec une division sur la frontière de Modène, d'entrer en Toscane, de vive force au besoin, et d'y proclamer le Grand-Duc. — Puis, convaincu qu'on subirait, bon gré mal gré, le fait accompli, il donna, le lendemain seulement, connaissance au conseil de cette belle équipée.

Ce fut une scène dramatique. — Charles-Albert, furieux, accabla M. Gioberti de reproches, auxquels se joignirent tous les ministres. Un courrier fut dépêché sur-le-champ au général La Marmora, et il arriva heureusement à temps pour arrêter son mouvement déjà commencé.

M. Gioberti donna sa démission. Il aurait voulu que le ministère tout entier se retirât, pour envelopper sa chute dans une question de cabinet. Mais ses collègues, isolés de lui dès le premier jour, ne jugèrent point à propos de se sacrifier à sa personnalité antipathique et absorbante. Bien vus du Roi et du pays, parfaitement résolus à la politique d'action contre l'Autriche, la seule nationale dans le présent, et fructueuse dans l'avenir, ils restèrent au pouvoir, et le Parlement approuva leur résolution, en se groupant autour d'eux. — M. Gioberti essaya bien, en venant parler sur sa retraite, de placer quelque malveillantes insinuations contre ces ministres; mais écrasé sous une énergique réponse de M. Sineo, l'un d'eux, il ne put que se taire, et rentrer ensuite dans l'obscurité, d'où il n'eût jamais dû sortir.

M. Gioberti eut pour successeur à la présidence, le général Chiodo, déjà ministre de la guerre, et aux affaires étrangères M. de Ferrari. — Mais le véritable chef du cabinet fut dès lors M. Rattazzi, que ses talents hors ligne et sa portée comme orateur, non

moins que la bienveillance particulière du Roi qui l'avait vite distingué, désignaient comme l'intelligence prépondérante de ce gouvernement. — Sur lui allait peser tout le lourd fardeau des affaires, dans les instants critiques qui se préparaient.

Comme nous l'avons dit, M. Urbain Rattazzi était, au moment de la proclamation du statut, un avocat célèbre, professant au sénat (cour d'appel souveraine) de Casal. Né à Alexandrie, le 30 juin 1808, d'une des plus honorables familles du pays, compromise en 1821 pour ses sentiments libéraux, il avait été élevé au collége des Provinces, le premier établissement de Turin. Docteur en droit en 1829, son mérite et sa science profonde lui valurent en 1836 une chaire de professeur à l'Université royale, en dépit de la vive opposition que lui suscitèrent les tout-puissants jésuites, qui suspectaient ses tendances, et qui prévoyaient peut-être dans ce jeune homme, déjà doué d'une remarquable autorité personnelle et d'une décision nette et hardie, l'éminent réformateur auquel les États sardes devraient un jour la liberté des cultes, et un système judiciaire fondé sur la saine raison, abolissant les derniers priviléges exceptionnels du clergé et des anciennes corporations religieuses.

Ce fut vers 1838 que le jeune professeur de droit alla occuper la position d'avocat au barreau du sénat de Casal, tout récemment institué. Il y déploya de tels trésors de science du droit, de jugement, d'intuition judiciaire, en outre de la parfaite noblesse de ses manières, que quelques années suffirent pour le porter au premier rang des jurisconsultes italiens. Le Piémont ne comptait pas deux légistes de cette force. Sa réputation de talent et d'équité était si grande, que son opinion sur un cas légal faisait loi non-seulement devant les tribunaux sardes, mais encore à l'étranger, en France comme ailleurs. — Quand bien même les événements politiques qui le poussèrent aux affaires ne fussent point survenus, M. Rattazzi n'en eût pas moins été, à un jour donné et par la force des choses, garde des sceaux de la monarchie piémontaise.

Tel était l'homme que les électeurs d'Alexandrie étaient allés

enlever à ses travaux pour l'envoyer à la première Chambre élective de mai 1848. — Avec son grand renom, sa courtoisie native et l'extrême modestie qui le distinguait, il fut reçu avec acclamation par le parti libéral, et reconnu aussitôt par la gauche comme un de ses chefs les plus utiles. L'aptitude qu'il possédait à toutes choses se fit bientôt voir dans les brûlantes questions politiques du moment. Son rapport sur l'union de la Lombardie décida la retraite du ministère Balbo, et le premier acte du comte Casati, chargé de constituer un nouveau cabinet, fut de faire appel à ses lumières et à sa popularité, devenue bientôt considérable en dehors du Parlement.

Peu de jours, pendant la période de la présidence Gioberti, avaient suffi à l'observateur et pénétrant Charles-Albert pour juger M. Rattazzi, et pour concevoir à son égard une affection dont il lui donna des preuves jusqu'à son dernier jour. — En réalité, M. Rattazzi restait la première tête du cabinet après le départ de Gioberti.

Cette retraite indispensable avait coupé court à toutes les incertitudes de la situation. Il n'y avait d'ailleurs plus à hésiter. Les ministères précédents avaient usé un temps si considérable à des pourparlers inutiles, que la nécessité de l'action se présentait imminente à ce dernier. On était en plein mois de février; le printemps approchait, et bien des causes diverses faisaient au Piémont une loi de se décider pour un de ces deux partis : ou désarmer et demander grâce à l'Autriche, en acceptant désormais sa suprématie; ou tenter une nouvelle fois le sort des armes, et succomber glorieusement si l'on devait succomber.

Depuis le mois d'août, le petit Piémont s'épuisait à des dépenses énormes. L'armée avait été portée successivement au chiffre de 120,000 hommes, dont l'entretien prolongé devenait écrasant. Charles-Albert versait bien au trésor toutes ses économies, le produit d'emprunts sur ses biens personnels : ce n'était qu'une noble preuve de plus de son dévouement, mais une faible ressource. — Quelques mois encore, et il fallait licencier les troupes, faute de pouvoir les payer, et se mettre, avec tout

le reste de l'Italie, à la discrétion de l'ennemi. — Mieux valait périr sous le nombre, en protestant contre la fortune adverse et contre l'abandon de l'Europe !

Était-il possible d'ailleurs, lorsqu'on s'était posé en épée de l'Italie, lorsqu'on avait accepté l'hommage volontaire de 6 millions de sujets, dans le Lombard-Vénitien et les duchés, de ne pas faire un suprême effort, même avec la conviction d'y succomber, à l'aide de ces populations, qui tendaient des mains suppliantes pour échapper aux horreurs qu'elles subissaient depuis si longtemps.

A l'exception de la Toscane, des États romains et de la ville proprement dite de Venise, tout le reste de la Péninsule, à dater des revers de l'armée sarde, gémissait sous la plus odieuse oppression. Le fidèle allié de l'Autriche, Ferdinand de Naples, faisait chèrement payer au beau royaume du Midi les courts instants de liberté conquis sur son pouvoir absolu. Une fois tout bien remis en ordre dans les provinces du continent, Ferdinand avait songé à cette Sicile qui s'était affranchie de sa dépendance et qui venait de donner sa couronne à un autre prince. — Au commencement de septembre 1848, le général Filangieri, à la tête d'une escadre chargée de troupes, débarqua devant Messine, dont la citadelle n'avait pas cessé d'être au pouvoir des Napolitains. Après un affreux bombardement et une série de combats acharnés, les soldats royaux réussirent à se rendre maîtres de cette seconde capitale de l'île, à moitié réduite en cendres. — Les dignes serviteurs de Ferdinand II se signalèrent là par une conduite aussi féroce que sauvage, et qu'il est bon de rapporter avec d'incontestables preuves.

Lord Lansdowne disait en plein Parlement anglais, le 2 février 1849 : — « Nos officiers ont vu à Messine des soldats tués, des forteresses détruites, des maisons démolies ; mais ils ont vu aussi des malades, des paralytiques arrachés des hôpitaux et tués ; des femmes qui avaient cherché un refuge dans les églises ont été, dans ces mêmes églises, violées et tuées ; des gens pris dans les campagnes ont reçu la mort sur les routes ou

sur le bord de la mèr. » — Le *Times* recevait ces lignes de son correspondant, en date du 13 octobre : — « Je croyais pouvoir démentir en venant à Messine tout ce que les journaux ont raconté de la barbarie napolitaine et des maux immenses soufferts par la cité. — Mais, hélas ! j'ai dû me convaincre par mes propres yeux que ce qu'on a dit est bien au-dessous de la vérité. Tous les incendies qui ont détruit Messine ne sont pas l'effet des bombes ; les soldats napolitains mettaient le feu de leurs mains au moyen de certaines matières combustibles qui étaient un des instruments de guerre employés par le général Filangieri... Deux milles autour de la ville, tout n'est que ruines. » — Le 21 octobre, le *Journal des Débats* s'exprimait ainsi : « Cette ville, que sa beauté aurait dû faire respecter, est aujourd'hui détruite; il n'y a pas une maison qui ne soit en ruines. » — En janvier 1849, le frère de lord Palmerston, lord Temple, lui écrivait : « L'amiral français Baudin m'a rapporté qu'il avait voulu voir en personne la ville de Messine et ses environs pour se convaincre de la vérité des faits, et qu'il était évident, pour lui, que la principale perte d'hommes et de propriétés n'avait pas eu lieu par le légitime effet de la guerre, mais dans l'intention d'exterminer les habitants, de brûler leurs maisons et de frapper la ville de terreur. » Voici enfin une pièce suffisamment significative, publiée le 12 septembre par la municipalité, à propos de la rentrée des troupes napolitaines : — « Le maire de » cette ville devant pourvoir aux logements militaires dans le » petit nombre d'habitations dont on peut faire usage, les au- » tres étant incendiées ou détruites, tous les citoyens absents, » et dont les maisons habitables sont fermées, sont priés de » revenir en ville ou d'envoyer quelqu'un de confiance pour les » ouvrir (1). »

Qu'ajouter de plus à ces accablants témoignages ?

Une fois Messine prise, la route était ouverte pour la reconquête du reste de l'île. — Le gouvernement de Palerme, désabusé des belles promesses d'appui de l'Angleterre et de la France, s'ap-

(1) Voir : *Deux ans de révolution en Italie*, par T. Perrens.

prêtait à une résistance énergique. Mais la partie était trop inégale, et, sans un prompt secours du dehors, la Sicile devait succomber dans un temps donné. Aussi ses agents à Turin réclamaient-ils l'intervention généreuse de Charles-Albert, qui ne pouvait s'exercer qu'après une campagne favorable contre l'Autriche.

Mais ce qui retentissait le plus douloureusement au cœur du magnanime prince, c'étaient les désolantes nouvelles arrivant chaque jour des provinces vénitiennes et lombardes. — Il n'était sorte d'atrocités que les Autrichiens n'inventassent pour venger leurs ridicules désastres de mars, ainsi que pour prévenir le retour de toute velléité du même genre. Amendes, confiscation de la fortune, exil, emprisonnement au régime des forçats, bastonnades, tortures, exécutions en masse, tout ce que l'imagination d'un jury de bourreaux peut inventer de supplices, était mis en œuvre contre ces infortunés peuples. — En entrant à Milan, le maréchal Radetzki, mentant sans pudeur à la parole jurée, frappait d'un impôt forcé de *vingt millions* la noblesse de cette seule ville, en punition de ses sentiments patriotiques. On pendait et on fusillait sous le moindre prétexte. Les sentences capitales régulières, après le retour des impériaux, au mois d'août, s'élevèrent en peu de mois, pour la seule Lombardie, au chiffre exorbitant de NEUF CENT SOIXANTE ET UNE. — Et les meurtres non enregistrés dépassent de beaucoup ce nombre. La partie des duchés réoccupée par les Autrichiens n'avait pas à subir de moindres atrocités.

Aussi, chaque jour, de nouveaux messagers arrivaient-ils à Turin, de ces diverses provinces, annonçant qu'on ne pouvait plus tenir, et que, si le Roi tardait à attaquer, les populations se soulèveraient seules, dans l'espérance de se faire massacrer en masse plutôt que de subir davantage une pareille agonie. — Ils repartaient consolés, après avoir entendu de la bouche du noble prince sa ferme résolution de leur porter secours, et ils allaient préparer la formidable insurrection générale qui devait éclater à l'entrée de l'armée sarde sur le sol lombard.

De son côté, Venise, bloquée de toutes parts, Venise résistait héroïquement, avec des chefs comme les Manin, les Cavedalis, les Ulloa, les Sirtori, les Cosenz, les Mezzacapo, les Caïmi, et faisait payer chèrement aux Autrichiens chaque pied de terrain gagné dans les travaux d'approche. Mais le bombardement et surtout la famine ne pouvaient manquer de la réduire dans un temps limité; et elle réclamait de toutes ses forces une nouvelle campagne, pendant laquelle elle s'engageait à une puissante diversion sur les derrières de l'ennemi.

A tous ces motifs de jouer sa couronne et sa vie sur le dé d'une bataille, d'autres encore venaient se joindre pour décider Charles-Albert. L'agitation croissait sans cesse dans ses propres États, avec de telles ramifications au dehors que le général Changarnier, causant alors avec un personnage piémontais, son ami, lui disait : *Plutôt que de risquer la République, faites la guerre.* — L'Autriche grossissait ses forces en Italie et n'attendait que l'instant où le Piémont faiblirait pour lui imposer violemment les plus dures conditions; car, il ne faut pas l'oublier, l'état de guerre subsistait toujours entre les deux puissances, et les gouvernements médiateurs n'ayant avancé en rien la conclusion de la paix, chacune d'elles était toujours maîtresse de reprendre les hostilités en dénonçant l'armistice.

Les ministres sardes n'hésitèrent donc pas. Ils avaient, eux aussi, donné tout le temps aux gouvernements amis d'intervenir utilement; mais puisqu'on abandonnait l'Italie à elle-même, il fallait sortir de cette situation mortelle par une décision courageuse. Les préparatifs de guerre étaient d'ailleurs tels qu'on pouvait raisonnablement espérer le succès. Le pays y croyait, et le pouvoir également. L'armée comptait plus de cent dix mille hommes sous les drapeaux, dont six mille cavaliers. A force de sacrifices, on avait créé durant l'hiver une superbe artillerie de campagne de 156 bouches à feu, et un parc de siége de 200 pièces, pour remplacer celui que Radetzki avait retenu à Peschiera, en violation de la convention du 9 août. — Ne pouvant avoir un général français, on avait donné le commande-

ment de l'armée au général polonais Chrzanowski, homme instruit et d'une grande réputation comme chef d'état-major. Il eût mille fois mieux valu prendre le savant et brave général Bava, en lui donnant cette fois pleins pouvoirs; mais, par un injuste sentiment de défiance de leurs propres talents militaires, les Italiens préféraient alors les étrangers à leurs compatriotes, souvent mieux doués.

Le mois de mars était arrivé; tout était prêt; et d'ailleurs on ne pouvait attendre plus longtemps. Les ministres tinrent donc au Roi ce langage : « Sire, nous allons dénoncer l'armistice. Mettez-vous à la tête de l'armée et attaquez. Si Dieu ne sourit pas aux efforts de Votre Majesté, vous aurez au moins sauvé l'honneur du Piémont, le vôtre propre, mérité à l'Italie l'estime des autres peuples, et rendu certaine sa rédemption dans l'avenir. »

Et ces loyales paroles allaient droit au cœur de Charles-Albert. « Qui voulait la guerre encore plus que tous? — dit un des hommes qui l'ont le mieux connu, — c'était le Roi, persuadé qu'il y allait de son honneur à recommencer. La Chambre élective et presque toute la presse l'y poussaient bruyamment. — C'est une question d'honneur, répondait résolûment sa Majesté à ceux qui lui démontraient le péril évident. Drouin de Lhuys disait à Ruffini : — *Vous serez écrasés; vous ne résisterez pas un quart d'heure.* — Plana, en plein sénat, s'écriait que nous serions mis en déroute en 15 jours. Sir Ralph Abercromby adressait de très vives remontrances au Roi, au nom de l'Angleterre; mais il se voyait fort brusquement congédié. Il semble donc qu'aux yeux du Roi cette téméraire entreprise fût, non pas une guerre pour laquelle on mesure ses forces et on calcule les probabilités, mais bien un duel. Il n'espérait peut-être pas vaincre, mais il espérait mourir (1). »

D'accord avec le Roi, le ministère se résolut donc à dénoncer l'armistice. — Pensant obtenir de ces deux États, dans l'intérêt commun, un contingent de quelque importance, il avait envoyé

(1) Louis Cibrario, *Notizie sulla vita di Carlo Alberto.*

à Florence et à Rome le député et orateur déjà célèbre Lorenzo Valerio, qui s'acquitta de cette mission avec tout le zèle et tout le dévouement qu'on pouvait attendre de son patriotisme; mais les événements se précipitèrent de telle sorte que les secours promis n'eurent pas le temps d'arriver.

Le 12 mars, un officier partait de Turin pour dénoncer au maréchal Radetzki la cessation de la trêve, qui expirait le 20. — Le lendemain, le ministère exposait à l'Europe les motifs qui le forçaient d'en venir à cette mesure extrême, dans le manifeste suivant, véritable monument de courage et de résolution désespérée :

Turin, 13 mars 1849.

LE GOUVERNEMENT SARDE AUX NATIONS DE L'EUROPE CIVILISÉE.

« Le gouvernement sarde, contraint, par suite des événements, à rentrer dans la carrière où l'appela, l'année dernière, le vœu des peuples italiens déterminés à reconquérir leur nationalité, s'adresse avec confiance à l'opinion de l'Europe pour la juste appréciation de ses intentions et de sa conduite.

» Il est superflu de rappeler ici l'origine et le cours de la révolution italienne, laquelle s'est produite comme effet de plusieurs causes longtemps accumulées, mûries par le temps et par le progrès de la civilisation. Son premier cri, son premier vœu fut pour la réintégration de l'indépendance nationale. Le but auquel elle se montra, dans ses phases diverses, constamment fidèle fut de renverser les obstacles opposés à l'accomplissement de ce vœu. Ces obstacles se résument tous dans la domination autrichienne sur les provinces de la Lombardo-Vénétie et dans l'influence qu'elle a toujours prétendu exercer plus ou moins ouvertement sur les différents États de la Péninsule. Il était donc naturel que la révolution italienne vît dans l'Autriche son principal ennemi, et réunît contre elle tous ses efforts.

» Les gouvernements italiens pouvaient-ils, lors même qu'ils l'auraient voulu, renier ce vœu de la révolution italienne? Les considérations les plus graves conduisent à la persuasion qu'ils ne le pouvaient pas, et moins alors que dans tout autre temps. Les peuples qui venaient d'obtenir de leurs gouvernements des institutions libérales, dont le désir et le besoin se faisaient sentir depuis si longtemps, éprouvaient, avec le sentiment d'un amour énergique pour la liberté nouvelle, un sentiment non moins énergique pour l'indépendance nationale, persuadés qu'il n'y avait de véritable liberté que sur les bases de l'indépendance.

» Les gouvernements devaient-ils, par égard pour les prétendus droits de l'Autriche, s'opposer aux vœux si unanimement manifestés par les peuples? Ces droits se fondent sur la possession et sur les traités. Mais, quant à la possession, il est toujours permis d'en rechercher l'origine; et, quant aux traités, il faut examiner comme ils ont été établis et comment ils ont été observés.

» Il est nécessaire, avant tout, de considérer les origines très diverses de la possession autrichienne sur les divers territoires dont se compose le royaume lombardo-vénitien. On ne saurait admettre que l'Autriche veuille exciper sérieusement des anciens droits que revendiquaient sur l'Italie les empereurs d'Allemagne. Ces droits, lors même qu'on les admettrait sous le rapport historique, ont été entièrement détruits par les stipulations mêmes sur lesquelles ils pourraient s'appuyer aujourd'hui pour soutenir ces prétentions.

» Reproduire ici les titres de l'Autriche à la possession de ces provinces qui formaient, en outre, les duchés de Milan et de Mantoue, ce serait remettre sur le tapis la dispute sur la légitimité de la réversibilité des fiefs à l'empire; ce serait recourir aux principes d'une jurisprudence tombée en désuétude, pour décider une question palpitante d'actualité; et, si l'on veut parler des provinces qui formaient autrefois les possessions de terre ferme de la république de Venise, le droit de l'Autriche sur ces pays paraît n'être fondé sur autre chose que sur ces grands actes d'arbitraire que la conscience publique a toujours condamnés comme contraires à toutes les règles de la justice et de l'équité, actes par suite desquels il arrivait souvent que deux grandes puis-

sances, après s'être emparées d'un petit pays, le partageaient entre elles comme compensation de territoire.

» Le gouvernement sarde, qui croit d'un côté que les gouvernements italiens ne devraient pas reconnaître à l'Autriche le droit de conquête, croit aussi qu'ils ne doivent pas regarder l'Autriche comme fondée dans les prétentions qu'elle s'arroge d'après les traités. Il serait inutile de remonter aux traités anciens, attendu qu'ils ont perdu toute leur force par suite des dispositions subséquentes qui les avaient altérés profondément; et, quant aux traités de 1815, auxquels l'Autriche se réfère principalement, il est connu de tout le monde que l'Italie a été contrainte de les subir, et que l'Autriche, ici comme ailleurs, ne s'est pas écartée de l'esprit de sa politique, qui consiste à absorber les diverses nationalités répandues dans ses Etats. Et ici peut-on se dispenser de rappeler que l'Autriche met en avant les traités de 1815, quand elle les a déchirés par l'occupation violente de Cracovie, contre laquelle les protestations de toute l'Europe résonnent encore? En outre, si les traités décident des questions pendantes entre les peuples, ils ne peuvent pas décider de l'existence des peuples eux-mêmes, parce qu'ils ne peuvent pas effacer la langue, l'histoire, et faire qu'un fait passager, résultat de la force brutale, prévale à perpétuité contre les lois tracées par la nature et par la Providence. L'Italie doit exister par elle-même, non pas dans la géographie et dans la statistique, mais dans le congrès des nations civilisées.

» Le gouvernement sarde ne renie pas la responsabilité d'avoir commencé la guerre de l'indépendance italienne; bien loin de là, il s'honore d'avoir eu le courage d'entreprendre une œuvre aussi chanceuse. Il savait qu'en le faisant, il répondait aux vœux des peuples et travaillait au triomphe des plus saintes causes de l'ordre social et de l'humanité. Tous les gouvernements de la Péninsule étaient alors d'accord avec lui, tous avaient fourni leur contingent à la guerre, et tous ont ainsi prouvé que l'indépendance de l'Italie était le vœu de tous les peuples italiens.

» Le gouvernement sarde, entré le premier dans cette guerre, et ne consultant que le droit et le vœu de la nation, a contracté un devoir plus rigoureux de la continuer, surtout depuis que la fusion des provinces lombardo-véni-

tiennes et des duchés avec les États sardes, fusion décidée avec une telle unanimité par les populations, lui a imposé la défense et la délivrance des pays qui étaient le théâtre de la guerre. Secondé par de nobles efforts et par d'immenses sacrifices, il n'a pas abandonné sa tâche, lorsque, après les premiers succès sur le champ de bataille, il fut laissé seul sur ce terrain où des passions peu nobles avaient déjà répandu assez de semences de discorde. Des jours de désastres sont venus : la Sardaigne, trahie par la fortune, a dû plier sous le caprice des circonstances. Un armistice fut conclu entre les deux armées.

» La France, à qui le gouvernement sarde avait demandé des secours qui avaient été promis aux peuples désirant conserver leur nationalité, a proposé à son tour une médiation en commun avec l'Angleterre ; mais à peine la Sardaigne, par déférence pour ces deux grandes puissances et pour l'amour de la paix, avait-elle accepté la médiation, que l'Autriche commença à prouver qu'elle n'avait aucun désir sincère d'arriver à un arrangement honorable, et qu'elle voulait seulement profiter de l'armistice et de la médiation pour rétablir ses forces et parvenir à reconstituer son empire désorganisé. Telle a été la pensée qui était au fond de toute la politique de l'Autriche depuis le 9 août jusqu'à ce jour : tel a été le motif de toutes les tergiversations patentes ou cachées par lesquelles elle se joue depuis bientôt sept mois de la bonne foi de la Sardaigne et des bons offices des deux puissances médiatrices.

» L'Autriche a violé de plusieurs manières les stipulations expresses de l'armistice, et la condition internationale des pays qu'elle ne devait occuper que militairement, conformément aux conditions de l'armistice et au sens le plus naturel de la médiation. Elle l'a violé en retenant le parc du siége de Peschiera, sous le prétexte que les troupes sardes n'avaient pas été éloignées de Venise, mais en réalité dans le but d'empêcher la Sardaigne de recommencer la guerre ; elle l'a violé en bloquant Venise par terre et par mer, bien que cette magnifique ville eût sanctionné la cessation des hostilités ; elle l'a violé en rétablissant le pouvoir du duc de Modène, avec tous les actes gouvernementaux qu'elle a fait publier dans les provinces lombardo-vénitiennes et dans les duchés ; elle l'a violé en imposant d'exorbitantes contributions de guerre à des catégories de réfugiés, dressées par la colère et la haine, en donnant aux émigrés l'ordre

de rentrer, dans un délai fixé, dans leurs foyers, sous peine d'un séquestre de tous leurs biens équivalant à une confiscation; elle l'a violé par son édit du 5 janvier 1849, par lequel le commissaire impérial ordonnait qu'il fût envoyé à Vienne des députés dans le but de réorganiser les provinces lombardo-vénitiennes; elle l'a violé par toutes ces lois arbitraires, par ces menées perfides à l'aide desquelles elle veut faire croire que la révolution s'est complétement éteinte dans les provinces occupées par elle, et qu'on n'y connaît qu'une vive sympathie pour l'ordre de choses ancien; elle l'a violé en foulant aux pieds ces droits éternels qui règlent toutes les sociétés, en permettant au feld-maréchal commandant en chef et à ses lieutenants de recourir, dans les pays occupés militairement par eux, *à l'exercice de la force brutale, de la rapine et d'une insolence qui épuise toute patience.* L'EUROPE A ACCUEILLI AVEC HORREUR LE RÉCIT DE CES FAITS, ET ELLE SE DEMANDE COMMENT DES EXCÈS DE CE GENRE PEUVENT SE COMMETTRE DE NOS JOURS, PAR UN GOUVERNEMENT QUI SE DIT ÊTRE A LA HAUTEUR DES IDÉES DE NOTRE SIÈCLE.

» Dans un tel état de choses, le gouvernement sarde a dû entrer dans un examen sérieux de sa propre position sous le point de vue du droit et du fait, de ses rapports avec les puissances médiatrices, de l'état général de l'Italie, pour délibérer sur le parti à prendre conformément à son honneur et à ses titres les plus légitimes. D'un côté, il a examiné son droit et son devoir de défendre les peuples qui se sont unis aux peuples des États sardes et leurs vœux unanimes en faveur de l'indépendance italienne; d'un autre côté, il a considéré toutes les persécutions éprouvées depuis le 9 août par les populations lombardo-vénitiennes et des duchés, et les sacrifices immenses supportés par l'État durant cette période, qui ont fait peser sur lui tout le poids d'un état de guerre sans lui en rapporter ni les avantages ni les espérances. Il a surtout pris en considération les manifestations spontanées des populations qui lui demandaient à grands cris de faire sortir enfin le pays de cette incertitude, et de maintenir l'union, une fois prononcée, des peuples lombardo-vénitiens et de ceux des duchés avec la Sardaigne.

» Le gouvernement sarde a ensuite reconnu que ses égards pour les puissances médiatrices ne pouvaient pas s'étendre jusqu'à imposer à la Sardaigne

le sacrifice de son honneur et de son salut, et il est persuadé que la sagesse de ces gouvernements et la générosité de leurs pays auront reconnu que l'œuvre amicale de la médiation ne pouvait être regardée par la Sardaigne que comme un bénéfice, quoique sans aucun effet; autrement, cette médiation n'aurait été ni un mérite de leur part, ni un titre à la reconnaissance de la Sardaigne.

» Le gouvernement sarde a pensé que l'Autriche n'ayant accepté aucune base de la médiation, et ayant en outre déclaré itérativement, dans des actes publics et officiels, ne vouloir rien céder des traités de 1815, ni céder aucune partie des pays possédés par elle en vertu de ces traités, le but de la médiation était évidemment manqué. Il a pensé que si la France et l'Angleterre ont souffert que l'Autriche tînt si peu compte de leur médiation, elles ne pouvaient pas non plus s'offenser si la Sardaigne prenait le parti de revenir à l'état où elle se trouvait avant l'intervention amicale de ces deux puissances, surtout lorsque, durant tout ce temps, elle s'est constamment montrée loyale. Il a pensé enfin que la France et l'Angleterre, et toutes les nations civilisées, ne sauraient méconnaître combien il était noble et généreux pour un gouvernement et pour un peuple de courir toutes les chances de la guerre contre un des plus puissants États du monde, dans le but de reconquérir l'indépendance nationale et de délivrer une partie de leurs frères de la plus cruelle oppression.

» Après avoir pesé toutes les éventualités, examiné les causes éloignées et prochaines des derniers événements, il reste convaincu que sortir de la situation présente n'est pas moins nécessaire pour la haute Italie que pour toute la Péninsule, et qu'agir autrement serait exposer à de très graves dangers les conditions les plus essentielles de l'ordre politique et social.

» Au résumé de toutes ces considérations, le gouvernement sarde a vu qu'il ne lui restait qu'un seul parti à prendre, le parti de la guerre, et il l'a pris.

» Après tant et de si flagrantes violations de l'armistice, commises par l'Autriche, la Sardaigne, dont les pouvoirs constitués n'ont ni reconnu ni ratifié cet armistice, était certainement en droit de se croire dispensée de le dénoncer. Mais elle décline ce droit, voulant montrer jusqu'à la fin son respect pour les coutumes reconnues comme inviolables parmi les nations civilisées.

» Le 12 de ce mois, le gouvernement sarde a dénoncé à l'Autriche la cessation de l'armistice.

» L'Europe jugera entre les deux gouvernements. Elle dira si, d'un côté, on pouvait pousser plus loin le respect d'une convention subie, la patience, la longanimité ; et, de l'autre, la violence, les infractions et l'insulte. Elle ne voudra pas refuser ses sympathies, dans la lutte qui va recommencer, à la partie qui va combattre pour les droits imprescriptibles des peuples et pour la sainte cause de l'humanité.

» Le gouvernement sarde prend à témoin de la justice de sa cause toutes les nations civilisées ; il en appelle à ces hautes puissances qui déjà lui ont généreusement prêté leurs bons offices ; il en appelle à tous les peuples qui, jadis ou récemment, ont combattu ou combattent encore pour l'indépendance, et savent combien sa privation est amère, combien sa conquête est difficile ; il en appelle à l'Allemagne elle-même, à qui les rapports de langue, de voisinage et de mœurs avec l'Autriche ne doivent pas faire oublier combien elle est hostile à la recomposition d'une forte nationalité germanique. Nous en appelons surtout, et avec plus de chaleur et de confiance aux populations de la Péninsule italique, qui toutes, malgré les fautes et les erreurs des siècles passés, sont toujours unies par les souvenirs, par les sentiments, par les espérances et par le cœur.

» La guerre de l'indépendance nationale recommence donc. Si elle ne se rouvre pas sous des auspices aussi favorables que l'an dernier, la cause à soutenir est toujours la même. Cette cause est sainte comme le droit de tous les peuples à posséder le sol où Dieu les a placés : elle est grande comme le nom et les souvenirs de l'Italie. Certes, les vœux de l'Italie nous accompagneront sur ces champs de bataille où déjà l'armée subalpine, avec son Roi magnanime, avec les courageux fils de ce Roi, a donné des preuves si éclatantes de valeur, de constance et d'intrépidité ; où nos frères de la Lombardie, de la Vénétie, des duchés ont souffert pendant sept mois les outrages les plus cruels, les tortures les plus poignantes.

» Oui, nous en avons la noble confiance, nous vengerons les douleurs de la patrie, nous affranchirons toute la portion de l'Italie qui porte le cruel

joug de l'étranger, nous délivrerons l'héroïque Venise, nous assurerons enfin l'indépendance italienne. »

Signé par tous les ministres :

CHIODO, président du conseil, ministre de la guerre et de la marine.
DE FERRARI, ministre des affaires étrangères.
RATTAZZI, ministre de l'intérieur.
RICCI, ministre des finances.
SINEO, garde des sceaux, ministre de la justice.
CADORNA, ministre de l'instruction publique.
TECCHIO, ministre des travaux publics.
BUFFA, ministre de l'agriculture et du commerce.

Le bruit de la reprise des hostilités s'était répandu dans tout le Piémont; un manifeste rempli de grossières injures à Charles-Albert avait paru dans le journal officiel du feld-maréchal Radetzki : le 14 mars, M. Rattazzi montait à la tribune de la Chambre des députés; les galeries étaient combles, les représentants du peuple attentifs et silencieux. Ému du grand acte qu'il allait accomplir, pâle, agité, la voix enfiévrée, avec ce geste imposant qui le caractérise, il prononçait les mots suivants :

« Le jour de la rescousse est arrivé; je viens l'annoncer au nom du gouvernement. Notre longanimité et les bons offices des puissances médiatrices n'ont servi à rien jusqu'ici. L'attitude de l'Autriche a prouvé que l'on ne pouvait espérer une paix honorable, si cette paix n'était pas provoquée par les armes. En attendant davantage, nous aurions usé nos forces sans aucune espérance; nos finances se seraient épuisées complétement; notre armée, aujourd'hui enthousiaste et florissante, se serait affaiblie; l'ardeur qui l'anime à combattre pour le Roi et la patrie se serait éteinte, si elle avait été plus longtemps contrainte à rester inactive. Vous l'avez compris, messieurs, vous qui, il y a peu de jours encore, exprimiez le vœu de la nation. Vous avez fait retentir le cri de guerre, le gouvernement l'a entendu. En l'écoutant, nous ne nous dissimulons pas les périls de la lutte qui va être reprise; nous ne nous dissimulons pas les maux qui

en sont la triste et inévitable conséquence; mais entre les périls d'une nouvelle prise d'armes, et la honte d'une paix ignominieuse qui n'aurait pas assuré l'indépendance italienne, le gouvernement du Roi ne pouvait et ne devait pas balancer. Le 12 de ce mois, à midi, a été dénoncée la cessation de l'armistice... »

Un tonnerre d'applaudissements couvrait les paroles du ministre patriote : les cris de *vive Charles-Albert! vive l'Italie!* retentissaient sur tous les bancs de la Chambre.

Le sort en était jeté : Charles-Albert, ne rêvant que le triomphe de l'Italie, était déjà arrivé à Alexandrie; la fortune des armes allait décider entre le bon droit des opprimés et la cruauté des oppresseurs...

CHAPITRE XIII

NOVARE.

Le plan conçu par le général en chef Chrzanowski, ne manquait pas d'habileté. Il consistait à faire entrer en Lombardie, sur plusieurs points, les divers corps de l'armée, se donnant rendez-vous sous Milan, de manière à se présenter en masse aux Autrichiens, après avoir insurgé tout le pays au passage. Il est certain que la Lombardie entière, cruellement stimulée par les maux soufferts depuis le mois d'août, n'attendait que la venue des Piémontais pour se soulever comme un seul homme : la capitale, les villes et les campagnes.

Défalcation faite des garnisons des places et des forteresses, l'armée sarde comptait 80,000 hommes entrant en campagne, avec 150 bouches à feu. Ses principaux chefs étaient le duc de Savoie, le duc de Gênes, le général Alexandre de La Marmora, chef d'état-major ; son frère, Alphonse de La Marmora, commandant d'un corps d'armée ; les généraux divisionnaires Bès ; Jean Durando, le défenseur de Vicence ; Perrone de San-Martino, l'ancien ministre; Romarino, ancien conspirateur contre

Charles-Albert, admis au service par le ministère Revel-Pinelli, et commandant de la division lombarde et le général Solaroli, à la tête d'une brigade détachée de 6,000 hommes.

La même faute fut malheureusement commise que lors des revers sur le Mincio, dans la campagne précédente. Au lieu de concentrer le plus possible ses 80,000 hommes, et de les avoir sous main, à de courtes distances, le général sarde déploya démesurément sa ligne de front. Ainsi, le corps d'Alphonse La Marmora, placé à l'extrême gauche, se trouvait sur les frontières de Modène, avec mission d'entrer en Lombardie par les duchés, tandis que le quartier-général était à Novare, se préparant à franchir le Tessin à Buffalora, pour marcher de là droit à Milan.

Le 20 mars, en effet, à midi, heure où expirait l'armistice, le gros de l'armée, avec le Roi et le général Chrzanowski, franchissait joyeusement la frontière au pont de Buffalora, et entrait à Magenta, premier gros bourg de la rive lombarde. On comptait rencontrer là l'ennemi; mais des reconnaissances en avant, en démontrant que la route était libre, vinrent inquiéter fortement l'état-major sarde. — Si les Autrichiens ne défendaient pas l'accès de Milan, avaient-ils donc, eux aussi, conçu l'idée d'envahir le Piémont? En ce cas, de quel côté mettaient-ils ce dessein à exécution?

Le soupçon était juste. — Au lieu de s'amuser à attendre les Piémontais dans une ville toute prête à s'insurger, au milieu d'un pays hostile, Radetzki avait trouvé cent fois préférable de porter la guerre sur leur propre territoire, et de profiter de l'avantage que donne toujours une offensive hardie. — Aussitôt l'armistice dénoncé, il avait rappelé à lui toutes ses forces, les dirigeant inostensiblement sur Pavie, point par où il comptait forcer le passage pour entrer en Piémont. Dans la nuit du 19 au 20 mars, une marche rapide lui amena les divers corps qui couvraient la rive gauche du Tessin, et, au jour, il se trouva devant Pavie, à la tête de son armée réunie.

Le général Chrzanowski avait paré d'avance à cette éventua-

lité. — Le Tessin, coulant à Pavie, va se réunir au Pô un peu au-dessous de cette ville. Au milieu de l'isthme que forme le point de jonction de ces deux cours d'eau, et qui est terre sarde, se trouve une position très forte, appelée *la Cava*. Une force, placée là, commande à la fois le passage du Tessin et celui du Pô. — Chrzanowski y avait établi le général Ramorino, avec toute la division Lombarde et de l'artillerie, en lui ordonnant de défendre le passage si l'ennemi venait à s'y présenter, et, en cas contraire, après une observation suffisante, d'envahir lui-même la Lombardie, à Pavie, en convergeant sur Milan.

A midi du 20, Radetzki, jetant plusieurs ponts sur le Tessin, passait tranquillement cette rivière et s'avançait sur la Cava, où, à son grand étonnement, il ne trouvait personne. — M. Ramorino, sans souci aucun des ordres reçus, avait quitté la Cava, et passé de l'autre côté du Pô, sur la rive droite, avec presque toute sa division, ne laissant sur la rive gauche qu'une avant-garde d'un régiment de cavalerie et de deux bataillons. Puis, il avait fait replier le pont du Pô, et s'en était allé s'installer dans la petite ville de Stradella, à l'abri de toute attaque.

« De cette manière, dit le général Ulloa dans ses récits, et en quelques heures, Radetzki avait transporté toutes ses forces sur la rive droite du Tessin, et débordé la droite de Chrzanowski. Certes, si Romarino se fût trouvé à la Cava, position solide qui domine une contrée sillonnée de canaux, il aurait pu arrêter pendant plusieurs heures le quatrième corps ennemi et se replier ensuite sur Durando ; ce qui aurait donné à Chrzanowski le temps de tomber avec toutes ses forces sur les colonnes autrichiennes, massées confusément dans un terrain coupé, où il leur était impossible de se déployer. »

Cette conduite de Romarino décida en grande partie de l'avenir des opérations. Non content d'avoir ouvert ainsi la porte à l'ennemi, il retint pendant les jours suivants dans une inaction complète toute la belle division lombarde, dont la présence sur les champs de Novare eût peut-être fait tourner la victoire du côté des Italiens. — Fut-ce ineptie totale ou trahison? — La

sentence du conseil de guerre qui le fit fusiller après la campagne doit faire croire à cette dernière supposition.

Heureux d'une telle fortune, le vieux maréchal se hâta d'avancer par Garlasco sur Mortara, avec l'espoir de s'ouvrir d'un seul coup la route de Turin et d'Alexandrie, et de couper l'armée sarde de sa base d'opérations, en la refoulant au lac Majeur. — Chrzanowski apprit cette marche le soir, à Buffalora, où il était resté indécis. Un grand homme de guerre n'eût pas hésité. Il eût rappelé à lui toutes ses forces et poursuivi sa route en Lombardie, laissant Radetzki s'engager dans le Piémont, perdre sa ligne de retraite, et se trouver pris de tous côtés entre la Lombardie insurgée et armée, la forteresse d'Alexandrie et le soulèvement général du Piémont.

Malheureusement, le général polonais, bon au conseil, était indécis dans l'action. Il eut peur, revint en arrière, rappela à lui la division du duc de Gênes qui occupait Magenta, et ordonna au général Jean Durando de prévenir les Autrichiens à Mortara avec sa division, soutenue par celle du duc de Savoie. — Pendant ce même temps, le quartier général, avec le centre de l'armée, se portait à Vigevano, point parallèle à Mortara, par rapport au Tessin, dans l'intention de menacer le flanc de l'ennemi, et se rencontrait le 21, en avant de cette ville, à la Sforzesca, avec un gros corps ennemi. Un violent combat eut lieu sur ce point, entre les Autrichiens commandés par le général Wohlgemuth et de la division Bès. La brigade de Savoie s'y distingua extrêmement, ainsi que le 23e de ligne, colonel Cialdini. Le terrain resta aux Piémontais.

Mais les choses se passaient autrement à Mortara. — Attaqué le même jour, à 5 heures du soir seulement par le corps de d'Aspre, Durando, par suite d'une mauvaise position prise devant la ville, s'y trouvait rejeté en désordre. Vainement, le duc de Savoie accourait-il à la tête de sa division — et, avec son intrépidité ordinaire, tâchait-il de rétablir le combat. Un corps frais d'ennemis, aux ordres de l'archiduc Albert, le culbutait à son tour; et Autrichiens et Piémontais se battaient pêle-mêle pen-

dant toute la nuit dans Mortara, au milieu d'une indescriptible confusion. Le chef d'état-major sarde, Alexandre de La Marmora, qui intervenait avec de nouvelles troupes, se trouvait cerné par le corps de Benedek, et se faisait jour à grand'peine avec 30 hommes, pendant que le reste des siens posaient les armes.

C'était un désastre complet, et dont le lendemain, 22, l'état-major sarde put juger l'étendue. — Les deux corps de Durando et duc de Savoie, 20,000 hommes, étaient détruits, prisonniers ou débandés. — Après ce succès, Radetzki allait évidemment marcher sur le centre de l'armée sarde avec toutes ses divisions. Il fallait ou se dérober provisoirement à son attaque, ou l'attendre. Chrzanowski prit ce dernier parti.

En déduisant le corps d'Alphonse La Marmora, rappelé à marches forcées, mais qui arriva trop tard, la division lombarde, qui ne bougeait pas, les divisions Durando et duc de Savoie détruites, il ne restait plus au général piémontais que 45,000 hommes et 100 bouches à feu. — Le maréchal autrichien s'avançait avec 80,000 hommes massés et 200 canons. — La disproportion était écrasante. Cependant, la fortune laissa pendant plusieurs heures à Chrzanowski la possibilité de vaincre. Il ne sut pas en profiter.

Il avait employé la journée du 22 à concentrer ses troupes sur Novare, point favorable à la défense et clef des deux routes de Milan et de Turin; et, le 23 au matin, il se trouvait établi en avant de cette ville, dans la forte position de la Bicoque, avec ses avant-postes à Olengo.

Radetzki, cherchant l'ennemi, avait imprudemment échelonné ses corps, et marchait à l'aventure. — Le 23, vers 11 heures du soir, le deuxième corps d'armée, général d'Aspre, vint se heurter aux avant-postes piémontais à Olengo, et les fit reculer. D'Aspre, croyant n'avoir affaire qu'à une aile des Italiens, fait aussitôt ses préparatifs, et attaque avec tous ses régiments. Mais il apprend alors qu'il a en face de lui l'armée sarde tou entière. Sans se décourager, il envoie en hâte avertir Radetzki, et demander du secours aux corps d'Appel et de Thurn, les plus

proches de lui. Puis, parfaitement secondé par l'archiduc Albert, un de ses généraux de division, il se lance avec vigueur contre les forces qui se trouvent devant lui. Par deux fois, il s'empare des fermes de Moncucco et de Mirabello, situées en avant de la Bicoque; mais il a affaire à l'intrépide brigade de Savoie, qui, chaque fois, le repousse en désordre.

C'est alors que le duc de Gênes intervient avec sa division, chargeant lui-même à la tête de la brigade de Piémont. Il engage l'action corps à corps avec les Autrichiens, foudroyés en flanc par l'excellente artillerie sarde, les bat à plate couture et les rejette, toujours courant, au delà d'Olengo, dont il reprend possession.

Si, à ce moment, Chrzanowski, prenant résolûment l'offensive sur toute la ligne, eût engagé toute son armée pour appuyer le duc de Gênes, il anéantissait le corps de d'Aspre, battait l'un après l'autre les divers corps qui arrivaient de plusieurs côtés au secours de ce général, les coupait de leur grand quartier général et forçait Radetzki à fuir en désordre. — Par malheur, sa fatale timidité l'emporta; il craignit d'être pris en flanc et débordé pendant ce mouvement, et, rappelant le duc de Gênes, il se remit sur la défensive. — C'était perdre une superbe occasion; elle ne se représenta plus.

En effet, l'ennemi, reprenant courage, revient à la charge. Le 3e corps, aux ordres d'Appel, lui arrive et se met en ligne. Chrzanowski déploie alors toutes ses divisions; mais Radetzki survient avec le 4e corps et toute la réserve, et lance ces forces écrasantes à l'attaque. Les deux armées sont engagées tout entières, et c'est alors que l'énorme supériorité numérique des Autrichiens se fait sentir. — Les Piémontais défendent avec un courage surhumain leur position de la Bicoque, pivot de leur ligne et dont la possession définitive décidera de la journée. A plusieurs reprises, cette position est perdue et reconquise. Le centre, les ailes, la réserve, tout est engagé; mais tandis qu'ils s'épuisent dans cette lutte inégale, et que leurs régiments, décimés, commencent à faiblir, l'ennemi engage sans cesse des

troupes fraîches, qui finissent par lui donner la victoire.— Tout ce que peuvent faire les généraux sardes est de se retirer, en faisant bonne contenance, avec leurs corps écrasés, jusque sous Novare, et de tenir leur ennemi en respect par leur ferme attitude. — La bataille était perdue. Les Autrichiens occupaient la Bicoque; et le lendemain il ne leur fallait plus que peu d'efforts pour achever la destruction des restes de l'armée royale.

Dans cette journée d'agonie, que les « gens bien informés » représentent assez communément sous les traits d'une débandade, où Radetzki n'eut qu'à se présenter pour mettre en déroute les soldats sardes, peu soucieux de se faire tuer, comme l'année d'avant, pour une cause indifférente; dans ces quinze heures de lutte, où deux cents pièces de canon tonnaient à la fois, où cent vingt mille hommes s'égorgeaient corps à corps, l'armée piémontaise laissa quatre mille morts sur le champ de combat, et eut six mille blessés, un quart de son effectif engagé. — N'oubliez pas que les Autrichiens étaient juste en nombre double. — Les Piémontais leur tuèrent près de quatre mille hommes, parmi lesquels cent cinquante officiers. — Qu'eussent-ils fait à nombre égal? — Un peuple de cadavres couvrait la plaine.

Ces beaux régiments, que Charles-Albert avait formés avec tant d'amour, terminèrent noblement le dernier jour de royauté de leur magnanime maître.

— Certes, a dit un écrivain, témoin lui-même de cette grande scène, une armée qui, livrée à toutes les causes de découragement et de désorganisation, a encore le bras assez fort pour frapper de tels coups, cette armée mérite l'estime du monde. Ce n'est rien d'être vaincu, pour un pays vivace et fort qui peut en appeler à chaque instant de la défaite d'aujourd'hui à la victoire de demain. C'est beaucoup de conserver l'honneur; celui de l'armée piémontaise est sans tache.

Deux généraux sardes se firent tuer à la tête des troupes; le lieutenant général Perrone de Saint-Martin, qui avait longtemps servi en France avec ce grade, et le major général Passalaqua. En recevant l'ordre de marcher au feu avec sa brigade, ce der-

nier, qui causait avec ses officiers, leur dit : « Vous savez, messieurs, qu'étant en retraite je pouvais me dispenser de servir. Vous savez que je n'approuve pas cette guerre; mais je désire que tous ceux qui nous gouvernent fassent leur devoir comme je ferai le mien. »

Une heure après, il tombait frappé mortellement.

Le nombre des officiers morts ou grièvement blessés dépasse toute proportion. Ceux de l'artillerie se distinguèrent particulièrement.

Le jeune comte Charles de Robilant, lieutenant d'artillerie, rencontre, comme il rentrait à Novare, à la chute du jour, son père, le général de Robilant, aide-de-camp de Charles-Albert.

— Es-tu blessé, père? lui dit-il d'une voix ferme.

— Non, et toi?

— Moi, j'ai la main emportée; je vais me faire amputer le bras!

Le père pâlit, puis, dominant son émotion :

— Eh bien, console-toi, mon fils, tu as fait ton devoir!

N'est-ce pas antique?

La brigade de Savoie s'acquit là une gloire immortelle. Placée dans l'endroit le plus dangereux; recevant, impassible, la mousqueterie, la mitraille, elle soutint pendant huit heures, sans reculer d'une semelle, l'assaut d'ennemis constamment renouvelés. — Déjà, à la Sforzesca, l'avant-veille, elle s'était admirablement conduite, et avait décidé de la journée. A Novare, elle fut magnifique d'abnégation, de mépris de la mort.— La malveillance a prétendu depuis que ces braves soldats ne marchaient qu'à contre-cœur, et qu'ils donnèrent aux autres corps l'exemple de l'insubordination. Leur dévouement profond au Roi, le sentiment de leur devoir, la vaillance innée chez ces fils des montagnes, tout fait justice de cette calomnieuse invention. — Voici, du reste, des chiffres plus éloquents que toutes les phrases du monde :

Le lendemain de la bataille, sur ses 5,000 soldats, Savoie comptait à peine 1,800 hommes présents au drapeau. Le reste était mort ou aux ambulances.

Le roi et ses fils donnèrent l'exemple du plus mâle courage. Depuis le matin jusqu'à la nuit, les deux princes restèrent au feu, chargeant à la tête des brigades et se battant avec une intrépidité désespérée. La bataille était perdue, que le duc de Gênes, après avoir eu trois chevaux tués sous lui, se jetait dans la mêlée, avec des débris ralliés d'escadrons, pour frapper au moins un dernier coup. Le duc de Savoie, Victor-Emmanuel, s'occupait à sauver les restes de l'armée, en la concentrant sous Novare.

Charles-Albert, grave et calme, à la fin comme au début de la journée, se portait aux endroits les plus menacés pour soutenir les troupes de sa présence. Une grêle de projectiles, tombant autour de lui, décimait son état-major et les soldats de l'escorte. Il ne semblait point s'en apercevoir. — Sur le soir, quand il vit tout perdu, il chercha visiblement à se faire tuer, se plaçant en face des batteries ennemies qui vomissaient la mitraille et la mort à ses côtés. Le sort l'épargna comme pour lui faire savourer jusqu'à la plus extrême amertume les douleurs de la défaite et de la vengeance remise. — Il revint au pas vers la ville, retournant la tête de temps en temps au bruit des râles suprêmes qui s'exhalaient de son armée mourante, et frissonnant d'angoisse contenue.

Un Français de l'état-major royal, M. de Talleyrand-Dino, s'approche de lui. L'infortuné prince lui tend la main. — Au moins, dit-il, l'honneur de l'armée est sauf.

Et il ajoute tristement : — La mort n'a pas même voulu de moi.

Sur les remparts mêmes de Novare, le Roi fit appeler M. Cadorna, ministre responsable qui l'avait suivi, et lui ordonna de se rendre au camp ennemi, en compagnie du général Cossato, afin de demander un armistice. — Incapable d'égards pour le courage malheureux, l'Autrichien Radetzki refusa durement, en ajoutant à ses paroles de grossières injures envers Charles-Albert. — Les envoyés revinrent aussitôt apprendre la réception qui leur avait été faite.

Alors eut lieu une scène majestueuse. Après quelques instants de réflexion, pour se faire sans doute à l'idée du sacrifice qu'il allait consommer, le dernier qu'il pût offrir à la patrie, le Roi manda auprès de lui les princes, les généraux, les grands officiers présents, et, d'une voix assurée, leur dit ces mémorables paroles :

— « Messieurs, je me suis sacrifié à la cause italienne; pour elle, j'ai exposé ma vie, celle de mes enfants, mon trône! Je n'ai pas réussi. — Je comprends que ma personne pourrait être aujourd'hui le seul obstacle à une paix désormais nécessaire; je ne pourrais pas, d'ailleurs, me résoudre à la signer. Puisque je n'ai pas pu trouver la mort, j'accomplis un dernier sacrifice à mon pays. Je dépose la couronne et j'abdique en faveur de mon fils, le duc de Savoie. »

Les assistants étaient restés immobiles d'émotion, saisis par cette grandeur et cette simplicité d'expressions; Charles-Albert alla serrer la main de chacun d'eux, embrassa ses fils, qui retenaient mal les larmes de leur cœur gonflé, et se retira dans sa chambre. Il partit une heure après, seul et sans suite, après avoir confirmé par écrit et signé l'abdication qu'il venait de prononcer de vive voix, et il prit la route de l'exil lointain, où il devait bientôt mourir, sans vouloir revoir même sa capitale ni personne de sa cour.— Pauvre prince! Qui ne comprend ce qu'il devait ressentir.

J'emprunte aux *Souvenirs de la guerre de Lombardie*, du duc de Dino, déjà si souvent cités, la page suivante, qui complète le récit de ce grand événement :

« Une dernière aventure attendait sur le sol piémontais le Roi déchu et fugitif. — Le soir même de la bataille, les Autrichiens, campés dans les environs de Novare, avaient interrompu les communications entre cette place et Verceil, et avaient établi sur la route deux pièces d'artillerie braquées dans les environs de cette ville. Un fort piquet d'infanterie veillait près de la batterie, et une sentinelle avancée observait la route. Vers minuit,

un bruit de roues se fait entendre dans le lointain ; on avertit le capitaine de garde que des pièces d'artillerie piémontaise semblaient se diriger de ce côté. Aussitôt, il fait allumer les mèches, ordonne de charger à mitraille et de tirer, dès qu'on sera à bonne portée. Cependant, le bruit devient plus distinct, les soldats apprêtent leurs armes, les canonniers, immobiles, sont à leur poste. Enfin, au détour de la route, on voit poindre une voiture qui s'avance rapidement.

» — Mon capitaine, dit le sergent d'artillerie, ce n'est point de l'artillerie, c'est une voiture.

» On regarde attentivement et, en effet, on distingue bientôt une voiture attelée de quatre chevaux de poste, qui roule à fond de train sur la chaussée. Aussitôt le capitaine suspend son premier ordre et s'avance avec une patrouille. Il arrête le postillon, s'approche de la portière et demande le nom du voyageur.

» — Je suis le comte de Barge, répondit celui qui était seul dans la voiture ; je suis colonel piémontais, j'ai donné ma démission après la bataille, et je retourne à Turin.

» — M. le comte, vous m'excuserez, mais je ne puis vous laisser passer ainsi : il faut que vous me suiviez chez le général ; il est ici, à quelques centaines de pas.

» — Comme vous voudrez, Monsieur, je suis à vos ordres.

» Et la voiture, escortée de quelques hussards, se dirige vers le petit château, servant, pour le moment, de quartier général au comte de Thurn. L'officier monte et prévient le général qu'un comte de Barge, se disant colonel piémontais, vient d'être arrêté se rendant à Turin, et qu'il attend, en bas, dans sa voiture.

» — Qu'on le fasse monter, dit le général, et qu'on fasse venir ce sergent de Bersaglieri que nous avons fait prisonnier : si ce soldat le reconnaît, vous le laisserez aller, sinon, vous le retiendrez prisonnier. Qu'on m'avertisse, en tous cas, de ce qui se sera passé.

» En effet, le comte de Barge monte dans l'antichambre, et le bersagliere est mis en sa présence.

» — Reconnaissez-vous le comte de Barge, colonel piémontais ?

» — Non, je ne connais pas ce nom-là dans l'armée.

» — Regardez bien?

» Le bersagliere s'approche, regarde fixement le voyageur et reste interdit. Le comte lui fait un signe du regard.

» — Ah! oui, certes, je le reconnais bien, M. le comte de Barge, s'écrie le sergent, parbleu! il était près du roi pendant toute la bataille.

» Le comte lui fait signe de la main, le bersagliere s'éloigne et le voyageur, s'avançant vers la porte, dit à l'officier :

» — Je suppose, Monsieur, que rien ne s'oppose plus à mon départ?

» — Pardon, colonel, mais M. le général de Thurn me charge de vous prier de prendre une tasse de thé avec lui.

» Le comte accepte, entre chez le général qui, après des excuses polies sur les rigueurs auxquelles la guerre le condamne, entame la conversation. On parle de la bataille. Le comte rappelle tout ce qui s'est fait du côté des Piémontais; le général raconte tout ce qui s'est passé du côté des Autrichiens, puis, il ajoute :

» — Pardonnez-moi, M. le comte, mais je m'étonne qu'un homme aussi distingué que vous me semblez l'être soit si peu avancé dans l'armée.

» — Que voulez-vous? Je n'ai jamais été heureux; je n'ai pas réussi. Aussi, après la bataille, voyant la carrière militaire désormais sans avenir pour moi, j'ai donné ma démission du grade que j'occupais.

» La conversation se prolonge quelque temps encore sur ce ton, puis le comte de Barge prend congé du général autrichien, qui le reconduit jusqu'à sa voiture. En remontant l'escalier, le général de Thurn, s'adressant à ses aides de camp, leur dit :

» — Le comte de Barge est vraiment un homme entraînant par son esprit et ses bonnes manières, je ne l'aurais jamais cru militaire; il me faisait plutôt l'effet d'un diplomate. Qu'en dites-vous?

» — Nous sommes de votre avis, général; mais voici le bersagliere; il pourra peut-être vous dire l'emploi qu'occupait ce

colonel à la cour de Turin. Eh! l'ami, quel est ce comte de Barge qui vient de nous quitter?

» — Le comte de Barge, Messieurs, est le roi Charles-Albert.

» — Le roi!

» — Messieurs, reprend le comte de Thurn après quelques instants de silence, Dieu protége l'Autriche! Que n'eût pas dit le monde si, par une fatale méprise, la batterie eût fait feu sur cette voiture et que ce malheureux prince eût été frappé, comme cela paraissait inévitable? on aurait dit qu'ennemis aussi implacables que perfides, nous avions assassiné le roi Charles-Albert dans un lâche guet-apens. Remercions Dieu de nous avoir évité ce malheur et félicitons-nous d'avoir pu voir et apprécier de si près notre héroïque adversaire!... »

Ainsi se terminait cette journée de Novare; fatale en apparence, elle a sauvé la dynastie sarde; elle a commencé l'œuvre de la véritable unité italienne.

Ceci n'est pas un paradoxe.

Sans cette seconde prise d'armes, sans cette terrible bataille de Novare, la dynastie de héros qu'on appelle la maison de Savoie était peut-être perdue pour l'Italie. Les accusations les plus étranges de trahison, d'abandon de la cause italienne, venaient, comme jadis en 1821, s'accumuler sur la tête de Charles-Albert et de ses enfants. En risquant sa vie sur le champ de bataille, en jetant sa couronne après la défaite, en allant mourir au loin dans l'exil, le roi prouvait jusqu'à l'évidence qu'il se sacrifiait, en connaissance de cause, à l'avenir de l'indépendance italienne. Il forçait au silence et à l'admiration ses anciens ennemis des partis extrêmes; il apportait une force irrésistible aux nombreux partisans qui rêvaient l'Italie constituée, une et indépendante, sous le sceptre de sa race.

Le principe de l'unité italienne, qui semblait à jamais abattu, fut relevé sur les champs sanglants de Novare par Victor-Emmanuel. Soldat vaillant, honnête homme, il n'était compromis avec aucun parti; il pouvait tendre la main à l'Autriche, abroger la constitution et faire revivre les jours néfastes

de 1846; il pouvait s'allier au parti ultra-catholique, seconder les vues de Pie IX, l'aider dans sa restauration toute de haine et de vengeance; et l'Europe entière l'eût acclamé.

Il repoussa les avances de l'Autriche, et dédaigna l'appui qu'on lui eût vendu si cher. Il ne voulut, au contraire, que venger son père, qui allait mourir à Oporto. Il ramassa dans le sang le sceptre échappé des mains de Charles-Albert, et, les yeux fixés sur l'astre antique de la maison de Savoie, il s'écria en brandissant son épée :

— Vive Dieu! l'Italie sera!

Et l'Italie fut.

CHAPITRE XIV

EXIL ET MORT DE CHARLES-ALBERT.

Après avoir quitté le général Thurn, Charles-Albert poursuivait son voyage par Casale et Acqui, jusqu'à Nice, sans revoir Turin. Jadis, dans ses excursions de proscrit, il avait vu, tout à l'extrémité de l'Europe méridionale, dans la campagne d'Oporto, sur les rivages du lointain Portugal, un site qui lui avait plu par sa solitude embaumée et son calme suprême. C'était là qu'il avait résolu d'aller cacher le peu de jours que la douleur de ses espérances trompées lui laisserait encore à vivre. — Il était parti seul, avec deux valets de chambre, refusant les offres de chacun de ses officiers, qui le suppliaient avec larmes de leur permettre de l'accompagner. — « *C'est un parti pris*, avait-il répondu ; *la vie que j'entends suivre, je ne veux la faire partager à personne.* »

A Nice, il se fit donner des passe-ports par l'intendant général Santa-Rosa et partit aussitôt pour la France. Rejoint à Antibes par le comte de Castagnetto, intendant de sa liste civile, il s'arrêta un jour pour mettre en ordre ses affaires personnelles. Il

avait écrit à ce personnage, le soir même de Novare, la lettre que voici :

« Novare, le 23 mars 1849.

» Très cher de Castagnetto (1),

» N'ayant pu être tué aujourd'hui, j'ai accompli ce soir le der-
» nier devoir que j'avais envers ma patrie. J'ai abdiqué. Dési-
» rant régler mes affaires du patrimoine privé, je vous prie de
» venir de suite me rejoindre à Fréjus (France), et de m'apporter
» les papiers qui y sont relatifs, ainsi que quelques effets que
» vous consignera Bertolino. Lorsque je serai établi où je désire
» me fixer, vous m'enverrez alors les diverses choses qui sont
» dans ma chambre à coucher. Je désire, pour plusieurs raisons,
» que vous ne disiez à personne que je vous ai appelé à Fréjus.

» Votre très affectionné,

» CHARLES-ALBERT.

» Vous demanderez le comte de Barges (2). »

En prenant congé de cet ancien ami, il lui disait : « *Ma vie est un roman, je n'ai pas été connu.* »

D'Antibes, Charles-Albert se dirigea sur Bayonne, en passant par Beaucaire, Pézenas, Toulouse et Tarbes, partout entouré et salué avec l'émotion la plus vive. Le 3 avril, il était à Tolosa d'Espagne, où il renouvela par devant notaire son abdication, et, après un long et trop fatigant voyage à travers la péninsule Ibérique, il arrivait le 19 avril à Oporto.

(1) Cette lettre, les diverses autres que l'on trouvera plus loin, ainsi que la plupart des détails de ce chapitre, sont empruntés à l'admirable ouvrage du comte Cibrario : *Souvenirs d'une mission en Portugal auprès du roi Charles-Albert*, ouvrage récemment complété par un travail d'un intérêt palpitant : *Notes sur la vie de Charles-Albert, initiateur et martyr de l'indépendance italienne.* — Personne plus que cet éminent historien et homme d'État n'était à même de parler du magnanime vaincu de Novare, qui l'honorait d'une amitié et confidence toutes particulières. M. Cibrario, tout le monde le sait, est une des autorités principales en tout ce qui concerne l'auguste maison de Savoie; et l'enthousiasme vrai, le sentiment exquis qui distinguent chacun de ses écrits sur ce sujet ne sont pas une de ses moindres gloires comme écrivain.

(2) Barges est un bien royal auprès de Turin.

Cette pénible marche fut un triomphe continuel pour le pauvre exilé. De toutes parts, les populations accouraient pour acclamer ce grand prince de race latine, martyr de son dévouement à la patrie, de sa haine contre l'étranger, sentiments si chers au cœur des Castillans et des Portugais. Les autorités se présentaient en avant de chaque ville, les garnisons prenaient spontanément les armes. — Jamais souverain, aux meilleurs temps de sa fortune et de sa puissance, n'excita d'aussi grandioses démonstrations, partant vraiment du fond du cœur, comme ce prince découronné, proscrit pour la seconde fois, et gagnant, dans l'équipage le plus modeste, une obscure retraite. — Et si quelque chose pouvait diminuer l'âcreté de ses maux, l'amertume de ses souvenirs, c'était assurément ces touchants hommages, cette approbation de sa conduite par des peuples entiers, se substituant au sien pour le bénir!

A Oporto, toute la ville vint se mettre à sa disposition. Rien ne saurait faire plus honneur au caractère portugais que la délicatesse avec laquelle ne cessèrent de se conduire tous les habitants d'Oporto, autorités et peuple, envers l'hôte illustre que l'infortune leur amenait. — Charles-Albert se félicita souvent du choix de ce séjour. Il s'y composa une existence des plus simples. — Le 16 mai, une fois installé, il écrivait à son ancien intendant général :

« En arrivant ici, je manquais presque de tout. En attendant, » je me suis acheté deux couverts d'argent; vous voyez quel » luxe! Je fus assez heureux dans les premiers jours pour trou» ver un Anglais qui s'en retournait chez lui, et qui me céda » une petite maison qu'il louait 800 francs par an, mais qui » aussi n'avait, dans ses deux étages, que trois chambres, outre » celles des gens. Il me vendit tous ses meubles, qui sont sim» ples mais jolis, et tous les accessoires possibles d'un service » de table et de cuisine; et en outre il me laissa sa cuisinière » et sa servante. Ma dépense de premier établissement ne s'est » montée qu'à 4,500 francs. Je suis maintenant établi dans une » jolie petite campagne, aux portes de la ville, qui possède un

» jardin et de très beaux arbres, et qui a la vue sur le fleuve
» et sur la mer. J'attends de voir les choses que vous m'en-
» voyez; mais, dans le cas que vous n'y ayez point compris
» les portraits de famille que j'avais dans ma chambre à cou-
» cher, vous m'obligeriez beaucoup de me les expédier. Je dé-
» sirerais que vous fassiez mettre dans les cadres les portraits
» de mes enfants..... »

Et plus loin, le noble prince ajoutait :

« Quant à nos affaires avec les finances, veuillez bien vous
» rappeler que je ne veux absolument point que vous parliez ni
» des galeries, ni des objets d'art : en ce moment dans lequel
» l'État est accablé des plus cruelles et affreuses charges, je
» préférerais manger du pain noir tout le reste de mes jours,
» plutôt que l'on pût dire que, dans une époque aussi terrible,
» je suis venu aggraver ou embarrasser encore, dans un intérêt
» personnel, les finances de l'État. »

En apprenant la magnanime résolution de Charles-Albert après Novare, le Parlement sarde s'était senti douloureusement ému. Il avait voulu donner un dernier signe d'hommage, faire entendre de suprêmes paroles de remercîment et d'admiration à l'auteur des libertés piémontaises, au valeureux champion de l'indépendance italienne. — Le Sénat et la Chambre des députés avaient donc voté séparément une adresse, et désigné des commissaires pour la porter au Roi volontairement déchu. — C'étaient, pour le Sénat, MM. Louis Cibrario et Hyacinthe de Collegno, deux anciens amis du Roi; et pour la Chambre, M. Urbain Rattazzi, le dernier ministre principal de Charles-Albert, l'homme de son cœur, et MM. Cornero, Rosellini, Mantino, Chiarle, Ravina et Mâthieu. Ces trois derniers se trouvèrent empêchés au moment du voyage, et les quatre premiers commissaires seulement se mirent en route.

Ils arrivèrent à Oporto le 12 mai, précédant la députation du Sénat, et trouvèrent le Roi déjà assez malade et fort affaibli. Il éprouvait alors le contre-coup des cruelles fatigues morales et physiques de tout l'hiver, de la campagne de Novare et de son

long voyage. — Néanmoins, malgré sa faiblesse, et bien qu'amaigri et presque consumé, il trouvait encore en lui assez de volonté et de courage pour faire bon accueil à tous, pour se montrer gracieux et facilement abordable à quiconque venait le saluer et l'entretenir. Il s'était déjà fait adorer de toute la population d'Oporto, qui se préoccupait avec une sollicitude admirable des moindres choses pouvant l'intéresser ou lui apporter un soulagement.

L'illustre exilé reçut avec une vive émotion les commissaires de la Chambre; et quand, le 14 mai, dans une audience spéciale, M. Rattazzi lui eut lu l'adresse des députés, où toute sa noble conduite se trouvait magnifiquement glorifiée, il répondit en ces termes, qui rendent d'une manière saisissante cette grande figure, dans le passé comme dans l'avenir :

« Je ne sais trouver d'expressions suffisantes pour remercier » la Chambre. Elle ne pouvait rien faire qui me fût plus doux : » sa démonstration me sera d'une consolation éternelle pour » ce qui me reste de temps à vivre. J'ai toujours et par-dessus » tout, désiré l'estime et l'affection du pays. J'ai fait tout ce » qui était en moi pour le triomphe de la cause italienne; et » en cela je n'ai été conduit par aucune considération d'intérêt personnel. Pendant mes dix-huit années de règne, j'ai eu » constamment en vue le plus grand bien de mes peuples; j'ai » essayé d'en améliorer le régime et les institutions; mais particulièrement, j'ai toujours eu mes pensées tournées vers la » nationalité et l'indépendance de l'Italie.

» La guerre que nous avons soutenue contre l'Autriche était » parfaitement juste. Et la conduite tenue envers nous dans le » passé, par cette puissance, suffirait à la rendre telle, quand » bien même, en outre de la volonté du Parlement et de la nation entière, elle ne serait point justifiée par notre droit de » revendiquer l'indépendance nationale. Pour moi, du moins, » j'ai toujours été convaincu de la justice de ce droit, bien que » je ne doive que trop avouer que tout le monde n'en avait » pas un égal sentiment. Cette guerre ne pouvait même pas être

» appelée imprudente, car si, à l'exemple de plusieurs corps, » tous les soldats avaient combattu dans la seconde campagne » de la même façon qu'ils le firent dans la première, nos armes » eussent certainement été victorieuses.

» Après la malheureuse bataille de Novare, dans laquelle j'ai, » à bien des reprises, exposé ma vie, désirant y trouver la » mort, mon intention était de me replier sur Alexandrie et » Gênes pour continuer la lutte; mais mes généraux me dirent » que cette retraite était impossible dans l'état où se trouvait » notre armée. Alors, contraint à traiter avec l'ennemi, je me » suis déterminé de préférence à abdiquer, plutôt que de sous- » crire à des conditions qui offensassent mon honneur. En ab- » diquant, j'espérais que l'ennemi serait amené par cet acte à » des conditions moins dures et moins lourdes pour le pays. » —*Nonobstant mon abdication*, SI JAMAIS UNE GUERRE S'ÉLEVAIT CONTRE » L'AUTRICHE, QUELLE QUE FUT LA PUISSANCE QUI LA LUI FIT, J'ACCOURRAIS » SUR LE CHAMP, MÊME SIMPLE SOLDAT, PRENDRE MA PLACE DANS LES RANGS » DE SES ENNEMIS.— Seulement, je ne puis pas retourner en Italie, » car je ne veux point créer d'obstacles par ma présence. J'Y AI » LAISSÉ MON FILS, ET IL FERA, LUI.

» Mon âme est profondément attristée par les maux qui » pèsent sur l'Italie depuis le désastre de Novare; c'est avec la » plus vive douleur que j'ai appris les tristes événements de » Brescia et de Bergame. Le misérable sort des Lombards et des » Vénitiens afflige grandement mon cœur.

» Au milieu de tant de motifs de douleur, j'éprouve cependant » un soulagement à me rappeler les preuves de valeur que » donnèrent dans les derniers faits grand nombre d'officiers et » plusieurs corps, parmi lesquels il m'est agréable de mention- » ner particulièrement l'artillerie piémontaise et la lombarde. » — Ce m'est une égale consolation que la pensée et l'espoir que » *le sentiment de la nationalité et de l'indépendance se développant* » *davantage*, ON EXÉCUTERA UN JOUR CE QUE J'AI TENTÉ. — Tel est le » vœu que dans ma retraite je forme sans cesse pour mon infor- » tunée patrie. »

Dans le rapport que M. Rattazzi adressa à la Chambre des députés sur cette mémorable mission, après avoir expliqué comment il resta auprès du Roi plus longtemps que ses collègues, l'éminent homme d'État écrivait cet émouvant passage :

« Durant cet intervalle, le Roi m'admit chaque jour en sa présence, et il eut la bonté de s'entretenir longuement avec moi. Je ne vous répéterai pas en détail toutes les choses qui me furent dites par lui. Je ne puis taire cependant, que tant dans ses discours particuliers avec moi, que dans ceux qui eurent lieu en présence de tous les commissaires, il parlait toujours de notre pays avec la plus manifeste complaisance, il en parlait comme d'un objet ineffaçablement gravé dans son cœur, et vers lequel étaient constamment tournées toutes ses pensées. Il s'entretenait souvent des choses et des personnes qui réveillaient en lui de doux et chers souvenirs; souvent aussi il exprimait son chagrin des tristes conditions présentes; mais jamais une parole ne sortit de ses lèvres qui indiquât de la rancune envers qui que ce fût : pas un mot ne lui échappa qui trahît une affliction quelconque de son propre sort. A la majesté de son visage, à la fois affligé et serein, de même qu'à son entretien, on comprenait qu'une grande infortune, l'infortune de sa patrie, l'opprimait ; mais d'autre part brillait une conscience tranquille et pure, la conscience de n'avoir rien fait qui pût mériter un reproche. »

Charles-Albert ne se sépara qu'à regret de cet ami, de ce noble conseiller, qui s'était si vaillamment dévoué à sa fortune, et dont la présence jeta quelque baume sur ses derniers jours. — Écrivant pour son fils, le nouveau Roi, une sorte de testament politique où il appréciait les divers hommes et partis du Piémont, il lui recommandait chaleureusement l'excellent Urbain Rattazzi « comme le ministre qui l'avait servi avec le plus de zèle et de dévouement. » — Victor-Emmanuel a largement fait honneur jusqu'ici à la recommandation paternelle.

. . . .

Le 31 mai, c'était le tour de la députation du Sénat. — Et Charles-Albert répondait encore par ces sublimes paroles, que recueillait M. Cibrario :

« Le témoignage si distingué d'estime et d'affection que me » donne le Sénat, est bien cher à mon cœur. La nation a pu » avoir des princes meilleurs que moi, elle n'en a point eu qui » l'aient tant aimée. Pour la rendre libre, indépendante et » grande, j'ai accompli avec joie tous les sacrifices; mais ces sa- » crifices ont une limite qui ne se peut franchir, c'est quand ils » ne s'accordent plus avec l'honneur. J'ai vu arriver le moment » où j'aurais dû accéder à des choses auxquelles mon esprit ré- » pugnait profondément (1); j'enviai le sort de Perrone et de » Passalacqua (2), je cherchai la mort et ne la trouvai point. » Alors, je connus qu'il n'y avait plus d'autre parti pour moi » que de renoncer à la couronne. La Providence n'a pas permis » que la régénération de l'Italie s'accomplisse aujourd'hui; j'es- » père qu'elle ne sera que différée, et qu'une adversité passa- » gère avertira seulement les peuples italiens d'être une autre » fois plus unis, afin d'être invincibles. »

De même que M. Rattazzi, M. Cibrario, cet autre fidèle, resta le plus longtemps possible à Oporto, pour former une sorte de petite cour au pauvre exilé. Et l'estime du pays récompensa les délicats égards que le cœur lui dictait. Il a laissé, comme nous l'avons dit plus haut, de précieuses notes sur ce séjour, de même que sur la fin de Charles-Albert. — Attaqué dans les sources de la vie, épuisé par une violente inflammation intestinale, le Roi ne mangeait plus et perdait chaque jour ses forces.

« Cependant, dit M. Cibrario, il se levait, suivant son habitude, chaque matin, entre 7 et 8 heures; ses forces l'abandonnaient, mais la volonté ne cédait pas. Les médecins disaient qu'il se tenait debout par un prodige; et bien souvent nous pensâmes qu'il se rappelait les paroles d'un des Césars de Rome: *Oportet imperatorem stantem mori*. — Il paraissait du reste tranquille et serein, à son ordinaire. Pas une plainte ne sortait de sa bouche, pas un geste d'impatience ne lui échappait parmi ses douleurs.

(1) Traiter de la paix avec l'Autriche.

(2) Généraux morts à Novare.

Seulement, quand il ne pouvait les dissimuler et qu'on lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait que oui, en ajoutant : « *Il faut avoir patience, Dieu le veut ainsi.* — D'autre part, il prisait si peu la vie et se tenait si constamment prêt à paraître devant le tribunal du Juge éternel, qu'il ne se préoccupait guère de l'idée de la mort. Non-seulement durant le jour, mais souvent encore pendant le silence de la nuit, il descendait de son lit et allait prier à la chapelle ; et, si discrètement qu'il s'étudiât à le faire, il ne pouvait réussir à tromper l'oreille de son fidèle valet de chambre, qui, à son insu, veillait une grande partie de la nuit dans une pièce voisine. »

La visite du prince Eugène de Carignan, qu'il chérissait tendrement, vint encore apporter une nouvelle distraction aux maux de l'illustre victime. — Mais il fallut enfin se séparer de ces amis chers et empressés qui lui rappelaient la patrie, et lui faisaient une espèce d'illusion. — « Adieu, dit-il tristement à M. Cibrario en l'embrassant, *rappelez vous que je vous ai bien aimé!* » — Et de tous les autres il prit également congé comme ne devant plus les revoir.

Dès cet instant, le mal ne fit qu'empirer, malgré les soins vigilants de son médecin favori, le docteur Riberi, accouru de Turin avec le prince de Carignan. — Le 28 juillet, dans l'après-midi, Charles-Albert rendait à Dieu sa grande âme. L'indépendance italienne comptait un martyr de plus !

De somptueuses funérailles lui furent faites tant à Oporto qu'en Piémont, où sa dépouille mortelle fut ramenée par une escadre aussitôt envoyée. — Il repose en paix dans cette majestueuse basilique de Superga, qui domine Turin; et, de là, son ombre transfigurée et radieuse préside à l'achèvement de ces destins que, le premier, il rêva pour l'Italie.

CHAPITRE XV

LA PAIX AVEC L'AUTRICHE.

Le feld-maréchal Radetzki, qui s'était montré intraitable avec les envoyés de Charles-Albert, s'empressa d'accorder une trêve au nouveau roi; les conditions étaient des plus dures : renvoi des soldats hongrois et polonais qui étaient dans son armée; rappel de la flotte et des sujets sardes qui se trouvaient encore à Venise; occupation militaire de la partie du Piémont située entre le Pô, le Tessin et la Sesia, et de la moitié de la place d'Alexandrie jusqu'à la conclusion de la paix.

A Turin, on ignora jusqu'au dernier moment l'issue de la bataille; les communications étaient interceptées. — A Gênes, la nouvelle de l'armistice fut accueillie par un mouvement révolutionnaire; la fière ville, égarée par le chagrin, s'insurgeait, aux cris de trahison, et refusait de reconnaître le nouvel armistice. Le ministre Buffa, commissaire extraordinaire à Gênes avait, sans le vouloir, facilité à la garde nationale les moyens de désarmer la faible garnison en lui confiant la garde des forts. Un gouvernement provisoire s'établit, et l'on parla même de pro-

clamer la république. Cependant, en apprenant que le nouveau roi conservait le statut, et que l'honneur national, du moins, était sauvé, la majorité honnête de la population s'empressait de déposer les armes. Le général Alphonse de La Marmora, accouru avec une division sous les murs de Gênes, s'en rendit maître après une courte résistance, et tout rentra dans l'ordre; malheureusement l'insurrection et la reprise de Gênes avaient coûté la vie à cinq cents personnes. Et encore devait-on à la grande humanité, ainsi qu'à l'intelligence de M. de La Marmora, de n'avoir pas de plus grands désastres à déplorer.

Ce n'était pas le seul sang italien qui était versé dans ces jours de malheur. Nous avons dit plus haut que le ministère sarde avait compté sur l'insurrection de la Lombardie pour coopérer activement à la reprise des hostilités contre les Autrichiens. Le signal convenu n'ayant pas eu lieu, la plupart des villes lombardes ne bougèrent pas; mais au milieu du silence frémissant des autres cités, l'héroïque ville de Brescia, ne pouvant contenir son ardeur, avait levé l'étendard de la rébellion.

Il était réservé à cette vaillante et infortunée ville de Brescia d'épuiser tous les excès de la barbarie du Nord, toutes les vengeances d'une soldatesque irritée et désormais sans frein.

Ce fut après huit mois d'une patiente agonie, après avoir souffert, depuis le retour des autorités impériales, tout ce qu'il est possible de concevoir en exactions, en supplices, en tortures de toutes sortes, que les Brescians, n'y pouvant plus tenir et préférant l'anéantissement immédiat à une semblable existence, se soulevèrent le 23 mars 1849 et chassèrent de leurs murs la garnison autrichienne. — HAYNAU commandait alors la province; ce nom fait frémir à l'avance, n'est-il pas vrai? Il accourut remplacer le général Nugent dans le siége en règle qu'il fallait faire.

Château de Brescia, le 31 mars 1849,
A 9 heures du matin.

« Je signifie à la municipalité que je me trouve ici à la tête de mes troupes, pour intimer à la ville de se rendre de suite et

sans condition. — Si à midi cela n'est pas fait, si toutes les barricades ne sont pas entièrement défaites, LA VILLE SERA PRISE D'ASSAUT, MISE A SAC ET LIVRÉE A TOUTES LES HORREURS DE LA DÉVASTATION. Toutes les issues de la ville vont être occupées par mes soldats, et une plus longue résistance entraînera avec elle sa ruine certaine.

» Bresciens, vous me connaissez, je tiendrai ma parole.

» HAYNAU. »

Brescia se défendit avec l'héroïsme du désespoir. Comme dans une ville antique, ses trente mille habitants, hommes, femmes, vieillards et enfants, luttèrent en masse contre l'armée ennemie. « Quoi de plus admirable, dit un écrivain, que cette lutte anonyme d'un peuple qui ne laisse point de place à la gloire, aux actions d'éclat de quelques-uns! » — « Je n'aurais jamais cru, écrivait Haynau à Radetzki, qu'on pût défendre une si mauvaise cause avec tant de persévérance. » La ville, bombardée à outrance, incendiée, démolie par les boulets, pleine de morts et de blessés, résista dix jours entiers derrière les barricades de ses rues. L'ennemi n'y pénétra de vive force qu'en perdant 2,000 hommes. La rage de Haynau ne peut se décrire.

« Quand je vis, a-t-il dit dans son rapport, que grand nombre des nôtres étaient déjà tombés, et que ni la pluie incessante des bombes, ni l'assaut général ne ralentissaient la fureur des habitants qui se défendaient avec obstination, j'en appelai aux derniers moyens de la guerre : ordonnant qu'on ne fît plus de prisonniers, qu'on fît une BOUCHERIE de tout ce que l'on trouverait, et que les maisons où l'on recontrerait de la résistance fussent brûlées et jetées bas. »

Les Autrichiens, non moins exaspérés que leur chef, entraient dans les maisons, mettaient tout à feu et à sang, tuaient les hommes et violaient les femmes avant de les égorger. Ils ont prétendu depuis, pour excuser ces horreurs, qu'ils avaient trouvé les cadavres de leurs camarades prisonniers déchiquetés comme par des cannibales. Il est possible que, dans l'ardeur d'une lutte sans espoir, les Bresciens se soient laissé entraîner trop loin;

mais c'étaient eux probablement qui agissaient par représailles. Les Autrichiens ne ressemblent-ils pas à des bourreaux qui se plaindraient de ce que leurs victimes ont manqué de mansuétude et de résignation chrétienne, pendant qu'ils les égorgeaient?

Une partie de la ville était en proie à l'incendie. — Une voix s'éleva au milieu de l'effroyable tumulte de cette prise d'assaut, proposant de renouveler la tragique histoire de Sagonte, et d'activer les flammes pour périr tous ensemble, vaincus et assaillants. Peu s'en fallut que cette résolution d'un sublime désespoir ne s'exécutât. Les progrès des impériaux en ce même instant l'empêchèrent seuls.

Vers la chute du jour, toute résistance était à peu près cessée; suivant la promesse de Haynau, le sac de Brescia eut alors lieu. Une à une, toutes les maisons furent visitées, pour tuer d'abord, pour piller ensuite. Les officiers encourageaient leurs hommes à ces exploits, qui devaient frapper désormais la Lombardie d'une terreur salutaire. Jamais plus atroces brigandages ne déshonorèrent l'humanité.

Entre autres choses affreuses, les vainqueurs envahirent un pensionnat d'enfants, et y massacrèrent l'instituteur Guidi, sa femme, sa mère, ses trois enfants et nombre d'élèves de dix à douze ans! Un quart de la population fut égorgé après que tout combat avait cessé. Pendant la nuit arriva le gros du troisième corps d'armée, accourant des plaines de Novare, plein d'une atroce ardeur de sang et de butin. Ces vingt bataillons frais se ruèrent sur la ville, plus avides et plus impitoyables encore que ceux qui venaient de combattre et qui, fatigués et repus, s'étaient arrêtés d'égorger et de voler. Ce fut un second drame sans nom, une de ces scènes à dépasser les conceptions les plus infernales. Ces hordes sauvages, sans frein comme sans pitié, achevèrent la dévastation partout où elle n'était pas complète. — Haynau tenait bien sa parole; Brescia n'en avait jamais douté.

Au jour, le carnage, loin de s'arrêter, reprit avec une nouvelle force. — Les anciens espions, revenus derrière les troupes impériales, se mirent à la tête des recherches. Tout ce qui sur-

vivait de patriotes, d'hommes énergiques, ayant dû prendre part à la défense, et qu'on pouvait découvrir, était conduit au château ou dans les casernes. Là, on torturait, on martyrisait à petit feu ces infortunés, on raffinait leurs souffrances; puis, lorsqu'ils avaient succombé, on jetait leurs corps, comme ceux d'animaux immondes, dans les fossés ou sous les bastions; et ils restèrent là un assez long temps, sans que personne osât les relever. La crainte seule de la peste força les Autrichiens à les mettre en tas, qu'ils couvraient de fagots pour les consumer.

En même temps s'ouvrait, en dehors de la porte de Torrelunga, un marché de dépouilles de toutes sortes dont chaque Croate ou Allemand s'était chargé. Le croira-t-on? des femmes, des jeunes filles figuraient parmi ce hideux encan! Après avoir souffert la lubricité des premiers vainqueurs, celles que leurs familles ne rachetaient point étaient revendues, comme un vil bétail, aux autres sauvages qui n'avaient pu se pourvoir. — Ce fut, trois jours durant, un spectacle inouï : généraux et officiers autrichiens eux-mêmes ne craignaient pas d'y intervenir et de se rendre aquéreurs, à vil prix, d'une foule d'objets précieux, encore teints du sang de leurs anciens possesseurs.

Le lendemain de la prise, 2 avril, Haynau fit connaître par une proclamation, leur sort, à ce qui restait d'habitants.

La ville, ruinée et brûlée, était condamnée à une amende de 6 millions; elle devait payer 300,000 livres pour les familles des soldats morts, plus un supplément de solde de 1 franc par jour et par chaque homme, et de double solde aux officiers pendant tout le temps de l'état de siége. (Il dura plus d'un an.) Sévère et prompte justice était promise à tous ceux qui s'étaient soulevés contre l'autorité impériale.

Les exécutions commencèrent aussitôt. Faute d'un nombre suffisant de gibets, on ne pendait journellement que la moitié des condamnés, l'autre moitié était fusillée. On fouettait les femmes à mort; l'imagination des exécuteurs ne se refusait rien.

Il y avait à Brescia un petit tailleur bossu qui s'était fort signalé dans la défense, et que les Autrichiens avaient remarqué



LE COMTE NIGRA

Imprimé par Evrhart

sur les barricades. Ils le cherchèrent activement après le siége, et finirent, à leur grande joie, par le retrouver vivant. Les Hongrois, qui avaient fait cette capture, amenèrent le malheureux à leur caserne, pour en faire un mémorable exemple, disaient-ils. Là, dans la cour, ils le mirent nu, lui attachèrent les pieds et les mains avec des chaînes de fer; puis, lui faisant un vêtement de paille goudronnée, ils y mirent le feu, et se divertirent à voir l'infortuné brûler vif, en se tordant dans les plus horribles douleurs.

Les exécutions durèrent régulièrement pendant six mois, au bout desquels le général Haynau se fit payer par la ville DOUZE MILLE FRANCS POUR FRAIS DE PENDAISONS, qui figurent aux comptes municipaux de cette année-là.

On pendait ou fusillait encore à Brescia, *deux ans après*, pour des faits du siége.

« Bien que les feuilles officielles, écrivait un habitant de cette infortunée ville, enregistrent chaque jour des condamnations à la prison, aux fers, aux travaux forcés, je puis vous assurer que les sentences capitales ne sont pas moins fréquentes; et, pendant que j'écris cette lettre, *neuf* jeunes gens, coupables du seul crime d'avoir aimé l'Italie et combattu pour elle, viennent d'être fusillés sur la place d'armes. »

A Turin, cependant, la situation n'était pas sans de graves difficultés. Le ministère Rattazzi, mû par les mêmes sentiments qui avaient dicté l'abdication de Charles-Albert, quittait le pouvoir, pour ne point avoir la douleur de traiter avec l'Autriche; et le nouveau Roi, forcé de prendre ses premiers conseillers dans les hommes de la droite, confiait le soin de former un cabinet au général de Launay, honnête homme, mais d'un libéralisme suspect, et qui se choisissait pour collègues des gens impopulaires comme M. Pinelli. Aussi, la passion populaire se soulevait-elle, dès l'abord, contre ce gouvernement; la Chambre elle-même protestait contre la paix; une sorte de vertige s'emparait des esprits, et nul ne peut dire dans quels nouveaux et



LE COMTE NIGRA

Imprimé par Frelant

terribles malheurs le Piémont allait se trouver précipité, sans l'énergie et le bon sens d'un homme qui figurait dans le cabinet de Launay avec une spécialité difficile, et dont les antécédents n'étaient pas compromis, M. le comte Nigra, actuellement ministre de la maison du Roi d'Italie.

Issu d'une grande famille de finance, honorée, de père en fils, des charges municipales de Turin, M. Nigra lui-même, banquier de la Cour, s'était trouvé élu, fort jeune encore, décurion de Turin. Puis, en 1846, Charles-Albert le nommait maire de la capitale, une des premières places de l'État, où M. Nigra se distingua extrêmement lors des événements de 1848, et rendit de fort grands services.

La défaite de Novare avait porté le dernier coup aux finances piémontaises, déjà si fort compromises par les énormes dépenses de l'hiver. Elles n'existaient littéralement plus; M. de Launay, en proposant ce portefeuille à M. Nigra, n'osait croire qu'il eût le courage de l'accepter. Cent autres, à sa place, eussent refusé. Mais M. Nigra, avec cet assurance qui prend sa source dans un patriotisme sans bornes et dans le sentiment du devoir, ne craignit pas d'assumer ce lourd fardeau, et personne plus que lui ne contribua, à cette époque, à sauver l'État.

En voyant la situation si tendue, en entendant les graves soupçons hautement manifestés contre le nouveau pouvoir, et qui risquaient de dégénérer soudainement en guerre civile, M. Nigra prit un parti décisif. Grâce à son initiative, le Roi avait déjà passé la garde nationale en revue, et déclaré publiquement qu'aucune des libertés données par son père ne courait de risques. — Quant à lui, se levant du banc des ministres, il ramenait au gouvernement la Chambre hostile, le pays soupçonneux, par ces simples et nobles paroles :

« Messieurs, je ne suis point habitué aux discussions par-
» lementaires, aux artifices de l'éloquence; ce que je sais seule-
» ment et ce que je viens vous dire, c'est que j'aime le statut,
» que je me ferai tuer pour le défendre, et que le jour où vous

» nous direz que nous violons la Constitution, je ferai cause » commune avec vous contre mes collègues. »

Le pays comprit qu'avec un tel homme au pouvoir rien n'était compromis; et la confiance publique ne tarda pas à renaître.

Joignant l'action aux paroles, le ministre des finances se vouait tout entier aux affaires publiques : en acceptant le portefeuille, il avait quitté ses affaires privées et liquidé immédiatement sa maison de banque. Il mettait alors ses propres fonds au service de l'État. En prenant possession du ministère, il trouvait dans la caisse 200,000 francs, et il fallait payer immédiatement des millions. De même qu'il s'était porté garant à la Chambre des vues constitutionnelles du gouvernement, de même il se portait caution des finances vis-à-vis de la haute banque. En quelques semaines, l'œuvre de la restauration financière était assurée; le crédit renaissait, et, à l'ouverture du premier emprunt, les capitaux affluaient pour le couvrir.

Ici se place une anecdote où le noble caractère de ce ministre se peint tout entier.

A l'époque du premier emprunt négocié par lui, l'agent de la maison qui faisait l'opération lui annonça qu'on avait réservé une part considérable dans l'affaire pour son ancienne maison de banque, ainsi que pour l'un de ses frères : « Vous vous trompez, répondit M. Nigra; ni moi, ni personne de ma famille n'accepterons un centime de ces rentes : n'en parlons plus. — Mais, repartit l'autre tout ébahi, cela se pratique partout. — Soit, mais cela ne se pratique point à Turin, et encore moins chez moi! le trésor profitera donc de ce bénéfice. »

Et ce qu'il avait dit fut fait.

Dans ce siècle de bourse et d'agiotage, on est heureux de trouver des hommes de cette trempe, qui contrastent si fort avec les types triomphants de la société actuelle.

Mais revenons aux actes du ministère.

M. le général de Launay n'était pas l'homme de la situa-

tion. Le Roi ne tarda pas à s'apercevoir qu'il fallait marcher avec l'opinion publique; il remercia M. de Launay, et appela à la présidence du Conseil et aux affaires étrangères le chevalier Maxime d'Azeglio, patriote dont la vie entière avait été consacrée au service de la cause italienne.

Le nom d'Azeglio était à lui seul tout un programme; écrivain remarquable, artiste d'élite, soldat intrépide, on l'avait toujours rencontré à l'heure du danger; en 1845, il flétrissait la conduite du gouvernement pontifical par son livre *I casi di Rimini*; en 1848 il s'était bravement battu, et une grave blessure, reçue à Vicence, témoignait de son courage. Doué d'une droiture merveilleuse, son avénement au pouvoir rassurait les libéraux; catholique sincère, il consolait en même temps les consciences craintives; avec lui, la constitution devait se trouver tout à fait consolidée, et les partis extrêmes cessaient d'être à redouter.

En faisant appel à son dévouement, le roi demandait à Maxime d'Azeglio le plus grand des sacrifices: il lui demandait de signer la paix avec l'Autriche. Les conditions étaient déjà arrêtées; elles étaient bien dures : soixante millions d'indemnité à payer; occupation de la moitié de la citadelle d'Alexandrie, jusqu'à l'acquittement de cette dette.

Il était facile de prévoir que la Chambre refuserait sa sanction au traité; déjà, dans cette prévision, le ministère de Launay-Pinelli avait dissous une fois le Parlement; le pays avait répondu en renvoyant les mêmes députés à la Chambre.

En effet, le 7 août, M. d'Azeglio annonçait au Parlement que le traité de paix avec l'Autriche venait d'être signé, en ajoutant que le ministère poursuivait, auprès des puissances étrangères, les démarches nécessaires pour obtenir de l'Autriche une complète amnistie pour les réfugiés Lombards-Vénitiens.

La discussion sur ce traité commença le 24 septembre; le seul moyen honorable qu'eût le Parlement de tourner toute difficulté était de suivre le conseil de M. César Balbo, c'est-à-dire d'approuver le traité *sans aucune discussion, avec la protestation du silence*. La chambre ne fut pas de cet avis: après de nom-

breux tiraillements, de stériles efforts pour mettre d'accord le ministère avec les chefs des différents partis, les députés, à la majorité de six voix, déclarèrent n'être disposés à approuver cet acte douloureux mais nécessaire, qu'à la condition que le pouvoir présenterait une loi en faveur des émigrés.

C'était subordonner l'exécution d'un traité signé et ratifié à d'inutiles tracasseries parlementaires.

Maxime d'Azeglio eut alors le courage de dissoudre (c'était la troisième fois dans l'année) la Chambre, et d'ordonner de nouvelles élections. Et, dépassant même les limites constitutionnelles, il fit intervenir la personne du roi dans le débat, par un manifeste à jamais célèbre, que terminaient ces mots, gros d'orages pour l'avenir :

« Si le Pays, si les électeurs me refusent leur concours, ce n'est plus sur moi que tombera la responsabilité de l'avenir et des désordres qui en pourraient résulter. Ce ne sera pas de moi qu'ils auront à se plaindre, ce sera d'eux-mêmes. »

Le pays comprit les difficultés de la situation, et ne marchanda plus son concours au ministère. Le gouvernement remplissait un devoir pénible, et ce n'était pas aux bons citoyens à lui en faire un démérite. Le 20 décembre, le nouveau parlement s'assemblait, et le 9 janvier 1850, le traité de paix était approuvé sans discussion, à une très forte majorité.

L'année 1849 venait de finir. — Elle avait vu la chute des dernières cités qui, après le désastre du Piémont, osassent tenir encore debout, en face de l'Autriche, le drapeau de la liberté italienne.

La défaite de Charles-Albert avait permis à Ferdinand II d'en finir sans crainte avec la Sicile. Les mêmes troupes qui, sous les ordres de Filangieri, avaient si barbarement traité Messine, marchèrent, au mois d'avril 1849, contre Catane, où se trouvait, à la tête de la petite armée sicilienne, le brave général Mieros-

lawski; une lutte sanglante et acharnée de deux jours s'engagea devant et dans cette ville ; mais le nombre eut, là encore, raison de la tactique et de la bravoure ; les Napolitains, vainqueurs, n'eurent plus qu'à se présenter devant Palerme pour y rentrer, le 15 mai, à la suite d'une courte résistance. — L'implacable gouvernement de jadis y fut aussitôt restauré, et Ferdinand eut tout le temps de renouveler les atrocités qui avaient amené les Siciliens à proclamer sa déchéance.

La Toscane succombait également devant l'invasion étrangère. Sur la demande du grand-duc, le 2e corps d'armée autrichien, commandé par d'Aspre, envahissait son territoire, et entrant à Florence le 25 mai, y commençait une terrible occupation de six années, pour permettre au bon Léopold II de dormir tranquille.

Rome voyait une armée française entrer de vive force dans ses murs (3 juillet), et y rétablir le pouvoir pontifical. — Neuf mois seulement après, Pie IX se décidait à quitter Gaëte, et à revoir cette ville, où on l'avait tant aimé, et où, par sa faute, son nom sonnait maintenant à l'égal de celui de ses prédécesseurs. — Il y recommençait le triste règne de Grégoire XVI, d'accord avec un autre transfuge des idées libérales, le trop fameux ministre Antonelli.

Il était réservé à l'héroïque Venise de tomber la dernière. Quinze mois de siége, un bombardement continuel, le choléra, des combats journaliers n'avaient point dompté l'énergie de ses vaillants fils. Ce fut la famine qui les força à poser les armes, pendant que l'Europe, stérilement sympathique, applaudissait bien à leur défense, mais ne savait pas leur envoyer un morceau de pain. — Le 30 août 1849, Radetzki posa enfin les pieds dans cette ville affamée et déserte, dont le siége avait coûté 15,000 hommes à l'Autriche. — Venise n'avait pas à rougir.

La réaction brutale avait donc raison partout dans la Pénin-

sule. Le Piémont seul formait une espèce d'oasis dans ce désert. Victor-Emmanuel avait renouvelé devant le cercueil de son père le serment de Novare : l'Europe entière a vu comment il sut tenir sa parole.

Les hommes des anciennes luttes avaient presque tous disparu. Gioberti était mort dans son exil volontaire de Paris ; Pinelli avait succombé à son tour; les vieux partis s'effaçaient; les défenseurs du droit divin et de l'ultra-catholicisme ne trouvaient plus d'écho dans le pays; les rares révolutionnaires à tout prix, frappés d'impuissance, n'osaient plus lever la tête : deux années de vie parlementaire avaient suffi pour consolider les institutions libérales. Le tiers-parti se formait dans la Chambre, sous l'inspiration de l'illustre Urbain Rattazzi, l'homme d'Etat le plus complet que la Péninsule ait produit dans ce siècle, et, grâce à lui, l'ancienne politique étroitement piémontaise cédait pour toujours la place à la véritable politique italienne.

FIN DU TOME Ier.

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Ce, RUE COQ-HÉRON, 5.